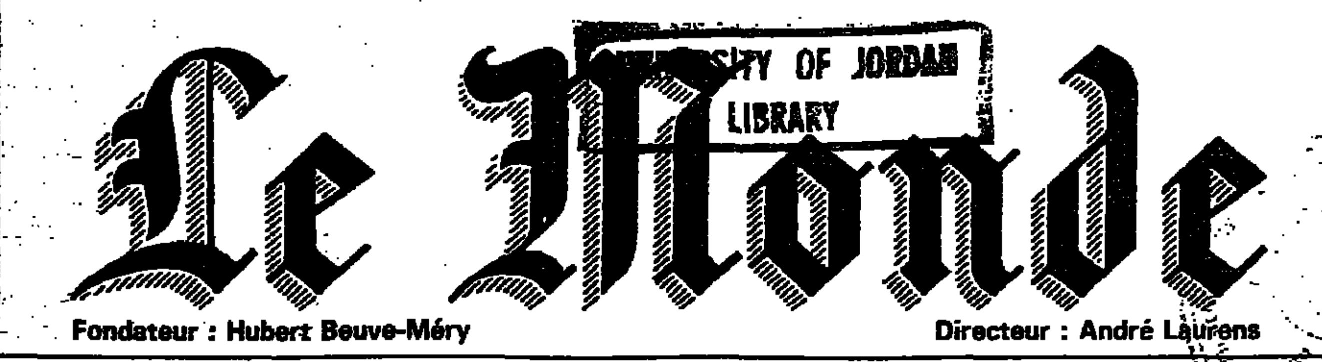
QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12217 – 4 F

– MARDI 8 MAI 1984

AUX ÉTATS-UNIS

M. Mondale accentue son avance sur ses concurrents

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde de l'économie »

Pages 13 à 16

- *Pourquoi et comment réformer la taxe professionnelle*
- *L'industrie du pneumatique face à la crise*

Jean-Paul II et les Coréens

Le simulacre d'attentat qui a eu lieu dimanche à Séoul témoigne des risques que comporte le voyage du pape en Asie et en Océanie. On frémit en pensant à ce qui aurait pu se passer – en dépit de toutes les mesures de sécurité – s'il ne s'était seulement agi du geste d'un déséquilibré, porteur d'une arme factice.

Mais le pape affrontait en Corée du Sud d'autres dangers, d'ordre plus politique. Il rendait en effet visite à un pays où vit une forte communauté chrétienne mais actuellement placé sous l'autorité d'un pouvoir qui, pour se considérer comme un avant-poste du « monde libre » face à la « menace communiste », n'en est pas moins contesté par une partie de ses citoyens en raison des entraves qu'il impose lui-même à l'exercice des libertés démocratiques.

Il n'appartenait pas au souverain pontife de « légitimer » un régime dont l'existence et la survie dépendent d'autres forces que du soutien moral du Vatican. Jean-Paul II se trouvait cependant dans la position délicate d'être à la fois l'hôte officiel d'un gouvernement trop peu soucieux du respect des droits de l'homme – étudiants et ouvriers sud-coréens ont eu le courage de le rappeler publiquement et avec vigueur – et l'autorité de recours de chrétiens profondément engagés dans la lutte pour la défense des mêmes droits.

Le problème s'était déjà posé pour le pape dans des termes voisins non seulement dans plusieurs pays d'Amérique latine mais également, l'an dernier, dans sa Pologne natale. Sa doctrine n'a pas, semble-t-il, beaucoup évolué, puisqu'on l'a entendu tour à tour encourager les chrétiens à prendre activement la défense des opprimés de toutes sortes – à commencer *par ceux qui souffrent d'un système d'exploitation économique* – et recommander aux prêtres de ne pas se laisser entraîner trop loin dans les luttes politiques. Est-il possible de faire l'un sans l'autre, lorsque les libertés syndicales et d'information, entre autres, sont en jeu ? Il y a là une ambiguïté du discours dont Jean-Paul II – autorité spirituelle mais très sensible à ses responsabilités temporelles – éprouve manifestement des difficultés à se dégager.

Ce goût de la conciliation a en revanche conduit le pape à beaucoup de prudence pour évoquer le sort des chrétiens qui vivent dans une nuit totale en Corée du Nord. Quoi qu'il en coûtât au chef de l'Eglise catholique, cette réserve était sage dans la mesure où elle devrait interdire au régime de Pyongyang de tirer parti de sa visite pour alimenter sa propre propagande.

D'emblée, Jean-Paul II a d'ailleurs parlé de la réunification de la Corée, refusant l'héritage d'une confrontation contre nature entre les deux parties d'un même peuple. Dans le contexte présent, où s'ouvrent de fragiles espoirs de dialogue entre frères ennemis, la caution qu'il apporte à une très délicate *opération diplomatique est d'un* poids appréciable.

Reste la dimension plus généralement asiatique de ce voyage : asiatique, c'est-à-dire notamment chinoise, en raison du poids culturel, politique et humain dont pèse la Chine dans cette partie du monde. Jean-Paul II, une nouvelle fois, a envoyé son message de conciliation en direction de Pékin. Il a également rappelé, à ce sujet, que l'Eglise catholique romaine se sentait armée pour l'épreuve de la patience.

(Lire page 3.)

Succès de M. Duarte au Salvador

Le dirigeant démocrate-chrétien est largement en tête à l'élection présidentielle

Trois élections ont eu lieu le dimanche 6 mai en Amérique latine. Il s'agissait de désigner les futurs chefs de l'Etat du Salvador, de l'Equateur et de Panama.

Selon des résultats officieux, M. Napoleon Duarte, le candidat de la démocratie chrétienne, arrive largement en tête, au Salvador, devant son adversaire, le major d'Aubuisson, représentant l'extrême droite. Il s'est d'ailleurs proclamé vainqueur ce lundi 7.

Les Salvadoriens ont voté massivement et dans l'ordre. A la différence du premier tour, qui a eu lieu le 25 mars, le scrutin s'est déroulé *normalement dans la plupart* des départements et dans la capitale, où aucun incident grave n'a été signalé.

Dans les zones touchées par la guérilla (particulièrement dans le Morazan, San-Miguel et Cabanas), quelques affrontements ont opposé l'armée aux insurgés du Front Farabundo Marti de Libération nationale et de nombreuses localités de ces zones, abandonnées par leurs habitants ou occupées par la guérilla, n'ont pu participer au vote. A San-Miguel, une fusillade a fait plusieurs victimes et l'hélicoptère qui transportait l'ambassadeur des Etats-Unis, *M. Pickering, a été mitraillé;* mais le diplomate n'a pas été atteint.

En Equateur, le candidat conservateur, M. Fabres Cordero, l'emporte, contre toute attente, sur son adversaire de la gauche modérée *(voir page 4 le portrait du vainqueur)*.

Au Panama, enfin, ou les citoyens devaient désigner, non seulement un *président et deux vice-présidents*, mais aussi 67 parlementaires, la participation a été massive. Aucun résultat n'était encore connu ce lundi 7 : les opérations de dépouillement ont été suspendues, alors que l'opposition conservatrice au régime militaire populiste au pouvoir depuis quatorze ans se proclamait en tête.

Sous la menace de la guérilla

De notre envoyé spécial

Nord-Salvador. – Les habitants de Sensantepeque et d'Ilobasco, dans le département de Cabanas, dans le nord du Salvador, ont voté le dimanche 6 mai sous la menace permanente de la guérilla du Front Farabundo Marti. Ceux de Jutiapa, de Tejutepeque et de Santa-Marta, dans la même région, n'ont pas voté du tout. Les urnes ne sont pas arrivées jusqu'à leurs villages occupés par les insurgés et hérissés de drapeaux blancs.

Plusieurs affrontements armés ont éclaté pendant la journée sur la route de Sensuntepeque à Ilobasco, *les deux principales localités* de ce département très pauvre, et autour d'Ilobasco même. Malgré ces incidents et les harcèlements de la guérilla qui avait promis *« de s'emparer de Sensuntepeque et d'Ilobasco »* avant le scrutin, la participation électorale a été remarquable – comme dans le reste du pays – et les conditions de vote ont été satisfaisantes.

Depuis trois jours, l'armée avait engagé des moyens très importants – plusieurs bataillons d'intervention rapide venus de quatre départements – pour s'opposer à la progression d'une très forte colonne de guérilla de plus d'un millier d'hommes. Des combats très violents ont eu lieu au nord et à l'est d'Ilobasco jusqu'à samedi soir.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 4.)

Réduction probable de 3 % à 6 % de l'impôt sur le revenu en 1985

Aucun arbitrage définitif ne sera rendu avant juin

Les particuliers et les entreprises paieront moins d'impôts l'année prochaine, a redit M. Jacques Delors, dimanche 6 mai à Europe 1.

Voulant effacer la mauvaise impression qu'avait produit ses propos de la semaine précédente à l'Assemblée nationale (*« Le budget de 1985 sera d'une rigueur sans commune mesure avec celui de 1984 »*), le ministre de l'économie et des finances multiplie maintenant *les déclarations pour corriger le tir.* Sa petite phrase sur le budget 1985 avait en effet donné lieu à un contresens important, chacun comprenant que les impôts allaient être de nouveau alourdis.

La rigueur en 1985 portera sur les dépenses de l'Etat : il va donc falloir faire des économies considérables, déclare le ministre, provoquant ainsi la fureur de M. Marchais. Et d'insister : les impôts, eux, seront allégés. Les impôts de qui ? demande M. Krasucki.

A trop insister, le risque existe de donner l'impression que les choix fiscaux sont maintenant arrêtés pour 1985, ce qui n'est pas du tout le cas.

Pour la taxe professionnelle, trois solutions existent : suppression de cet impôt, ou suppression de la prise en compte des salaires dans l'établissement de l'assiette, ou bien encore abattement des contributions dues par les entreprises, comme cela se fait depuis des années. Pour l'impôt sur le revenu, plusieurs solutions existent également : réduction proportionnelle de 3 % à 6 % des cotisations dues, la surtaxe progressive étant elle-même reconduite ou non. Une autre solution consisterait à supprimer la surtaxe progressive et à n'accorder la réduction de 3 % à 6 % d'impôt qu'aux petits et moyens contribuables non soumis à la surtaxe exceptionnelle.

Le coût pour l'Etat de ces diverses mesures est très différent, variant de 6 milliards de francs (abattement de 3 % uniforme) à plus de 20 milliards de francs (suppression de la surtaxe et abattement).

Aucun arbitrage définitif ne sera rendu avant juin pour l'impôt sur le revenu. Pour la taxe professionnelle, une décision devrait être prise beaucoup plus tôt, compte tenu des délais nécessaires à la mise en œuvre des impôts locaux.

Comment desserrer la vis ?

par PIERRE DROUIN

M. Mitterrand a donc pesé de tout son poids pour que soit tenue sa promesse de réduire d'un point l'an prochain le taux des prélèvements obligatoires : Jacques Delors l'a confirmé, le 6 mai sur les ondes d'Europe 1. Le moment aurait été très mal choisi pour que, devant les additions présentées, le président de la République renonce à cet objectif. Il y va de sa crédibilité, alors que lors de sa dernière conférence de presse, il a dû reconnaître qu'il avait déjà commis une erreur... partagée par tous.

Vis-à-vis de l'opposition, la réussite de cette opération aurait un autre avantage considérable : celui de montrer que la gauche « dépensière » a mieux fait que l'ancienne majorité pour réduire les charges de la nation. Le terrain est si sensible qu'on voit mal quels arguments les plus enragés pourfendeurs du pouvoir d'aujourd'hui serviraient à leurs troupes pour contre-attaquer.

Ce n'est pas seulement pour faire plaisir à ses adversaires, ou leur couper l'herbe sous le pied, que le président de la République a résolu de demander à l'Etat cet effort considérable puisqu'il équivaut à une économie globale d'impôts et de cotisations sociales de quelque 60 milliards de francs. Il sait qu'il faut maintenir la barre élevée pour contraindre à l'effort, mot qu'il ne cesse de pousser en avant, pour purifier l'air du temps. Or une légère dérive a été constatée sur le déficit budgétaire de 1983 qui a atteint 3,2 % du produit intérieur brut, au lieu des 3 % « affichés ».

Si la machinerie socialo-administrative ne pratique pas l'économie... d'énergie, comment redonner du cœur aux entreprises et faire accepter aux consommateurs une gestion plus rigoureuse de leurs besoins ?

Dans une économie où le vent de l'innovation doit souffler de tous côtés, où la mobilité du comportement des producteurs doit être encouragée par tous les moyens, le boulet *fiscal ne peut s'alourdir* chaque année.

(Lire la suite page 8.)

M. Marchais : « faux-semblant »

Rien ne passe : ni la politique industrielle – et ce depuis longtemps, – ni le plan sidérurgie, ni même l'éventuelle diminution de l'impôt sur le revenu en 1985, annoncée par le ministre de l'économie et des finances.

M. Georges Marchais avait averti M. Jacques Delors, à la fin de la semaine dernière : *« Il n'a pas fini de nous entendre. »* Il a tenu parole dès dimanche.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

La gauche perd la municipalité de Noisy-le-Grand

Lire page 9 l'article de MICHEL KAJMAN

Le socialisme grec à l'épreuve

I. – *La galaxie Papandréou*

De notre envoyée spéciale CLAIRE TRÉAN

Athènes. – Agacement à l'étranger, déception ou impatience à l'intérieur, le gouvernement de M. Papandréou est-il en train d'user à la fois la confiance de ceux qui l'ont porté au pouvoir en octobre 1981 et de ceux qui, à l'étranger, se veulent ses alliés ? Chez ses partenaires occidentaux, il irrite : la constance avec laquelle il se démarque de toute résolution de l'OTAN ou de ses partenaires européens, l'arrogance avec laquelle il dénigre la CEE en même temps qu'il réclame – et obtient – subventions et exemptions, tout cela n'est guère dans les mœurs diplomatiques.

A l'intérieur, tandis qu'une certaine gauche exprime son amertume, la droite accuse M. Papandréou de faire le lit du communisme et de conduire le pays à la catastrophe économique. L'opposition affiche, à l'approche des élections européennes, un inébranlable optimisme et prédit une gifle pour le PASOK : l'échec, estime-t-on du côté de la Nouvelle Démocratie, est tellement patent que l'électorat, un moment infidèle, regagnera le rang et que le pays réel se montrera tel qu'il est : en rupture avec le pays légal, car au fond réfractaire au socialisme. On anticipe déjà sur la campagne à lancer, au lendemain des européennes, pour réclamer l'organisation immédiate d'élections législatives.

Mais que croire ? Les slogans sans nuances de M. Papandréou en politique étrangère ou bien son habileté à négocier ? Ce qu'il dit ou bien ce qu'il fait ? Croire aux chiffres – ceux du chômage, des faillites, de la récession, – aux slogans des grévistes qui manifestent ? Ou croire à ce qui saute aux yeux, à Athènes : le luxe à usage d'une bourgeoisie nombreuse, qui, pour avoir mis à l'abri une partie de son bien en voyant venir le « changement », n'en conserve pas moins ses aises ; et puis surtout cet incroyable génie de la « débrouille » lié à celui de l'oisiveté, le rythme de ces après-midi athéniens nonchalants et bavards, les mille et un petits métiers qui donnent à la rue le caractère bruyant et coloré de la vitalité ?

(Lire la suite page 5.)

La Corse entre deux périls

La fin d'une Assemblée

De notre envoyée spéciale DANIELLE ROUARD

Ajaccio. – *« Prosper, te prends-tu pour Mac-Mahon ou pour de Gaulle ? Dans ce dernier cas... »* Ainsi, au soir de la séance houleuse du 25 avril, dans les couloirs de l'Assemblée de Corse, M. Prosper Alfonsi (MRG), président de cette institution, se fait-il rappeler *« ses responsabilités »* avec ironie par un de ses adversaires RPR. Le général de Gaulle démissionnera après l'échec de son projet de régionalisation. Mais M. Prosper Alfonsi fait fi de l'illustre exemple. Pressé de toutes parts, il refuse de démissionner. L'assemblée régionale fait eau, bloquée depuis le 12 avril faute de consensus. Son capitaine ne l'abandonnera pas. Reste la dissolution...

« Un simple changement d'exécutif ne ferait que prolonger un coma déjà dépassé, et la Corse mérite mieux qu'une vie végétative. » C'est en ces termes que le président tranche enfin, le 4 mai au soir, sur FR 3-Corse. Il demande au premier ministre la dissolution d'*« urgence »*. Il souligne la *« nécessité absolue »* de modifier les conditions du seuil d'éligibilité – *« préalable indispensable à l'avènement d'une nouvelle assemblée viable »*.

Quel retournement ! Les champions de la régionalisation qui en appellent au pouvoir central... Au gouvernement donc d'organiser de futures élections, en vertu de la thérapeutique prévue dans l'article 34 du statut particulier de l'île de Beauté. M. Gaston Defferre doit recevoir M. Alfonsi le 10 mai. L'audience était prévue depuis longtemps : *« Je pensais que s'il avait quelque chose à dire, il m'en réserverait la primeur »*, s'est étonné le ministre de l'intérieur. En attendant, le temps passe... Tous clivages oubliés, le monde politique insulaire approuve son président.

Le gouvernement n'a pas encore arrêté sa réponse, mais M. Mitterrand serait, dit-on, favorable à une dissolution rapide pour sortir de la crise. M. Gaston Defferre, à l'inverse, serait réticent, tout au moins dans l'immédiat. *« Une dissolution n'est inéluctable que quand le fonctionnement d'une assemblée est complètement bloqué »*, dit-il. Le père de la loi sur la décentralisation n'a guère envie, en pleine campagne des « européennes », de voir son rejeton devenir la cible des foudres de l'opposition.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Dates

Le joli mois de mai s'ouvre sur un déluge d'anniversaires.

Il y a trente-neuf ans, le 8 mai 1945, les Allemands perdaient la guerre face aux Alliés. Il y a trente ans, le 7 mai 1954, les Français perdaient l'Indochine dans la cuvette de Dien-Bien-Phu.

Il y a vingt-six ans, le 13 mai 1958, les pieds-noirs crurent qu'ils ne perdraient jamais l'Algérie. Dix ans plus tard, le 13 mai 1968, la gauche rêva à une victoire sur le gaullisme.

Il y a trois ans, le 10 mai 1981, le peuple français fit un vainqueur et un vaincu.

Chacun peut trouver l'occasion de commémorer l'euphorie d'une bataille gagnée. Victoires chèrement acquises, mais jamais acquises.

BRUNO FRAPPAT.

هكذا من الأصل

Le Monde

idées

Informations et commentaires

par CLAUDE MATUCHANSKY (*)

LA liberté de la presse est un des mètres-étalons de la démocratie. Aucune entorse ne saurait être acceptée à cet axiome. Cela dit, la presse, même libre, écrite ou *audio-visuelle*, s'essouffle. En quête permanente de nouveaux publics, elle connaît des modes et des vagues qui, si elles ne menacent pas sa liberté, compromettent sérieusement son objectivité. *Les débats et polémiques actuels sur* la presse écrite et sa concentration sont-ils bien les vrais débats et ne masquent-ils pas un malaise plus profond ? La forme d'expression de la presse quotidienne est-elle encore *bien adaptée à son public* ? *Même* dite d'opinion, doit-elle continuer à mélanger informations et commentaires, comme elle semble le faire de façon croissante ?

Une telle imbrication n'est pas habituelle dans les journaux scientifiques. Ceux-ci peuvent être des revues d'articles originaux ou des revues de synthèse. Les premières rapportent des résultats nouveaux, assemblés dans un chapitre propre de l'article, qui contient « tous les résultats et rien que les résultats ». Il est clairement séparé d'un chapitre de « commentaires » dans lequel l'auteur peut très librement discuter l'originalité de sa méthodologie et de ses résultats, leurs limites et leurs ouvertures sur l'avenir.

Tous les acquis importants de la science et de la médecine ont été, pour l'essentiel, publiés, à leur première *diffusion, dans des revues* d'articles originaux : leur relation sous forme de résultats laisse un document dont aucun commentaire ultérieur ne pourra modifier l'objectivité. Les revues scientifiques d'articles de synthèse *font, quant* à elles, le point sur un ensemble de connaissances, donc de résultats, déjà publiées : ici le mélange entre informations et commentaires est permis, souvent d'ailleurs très intéressant, même s'il n'est pas toujours objectif. Les citations de travaux originaux sont parfois incomplètes, voire modifient la pensée des auteurs : les conséquences en sont limitées dans la mesure où la revue ne se borne pas à l'analyse d'un seul résultat et s'affiche comme une revue de synthèse, à visée didactique.

La presse quotidienne, écrite ou audio-visuelle, ne devrait-elle pas s'inspirer de ces pratiques ? Le fait ou l'événement est l'élément original : il devrait donc être clairement séparé du commentaire. Celui-ci peut être libre et « d'opinion » ; la *relation des faits ne le peut pas.* Ainsi, une nouvelle forme de présentation des quotidiens écrits ou audio-visuels pourrait être conçue, où la très grande majorité des informations, au moins d'une certaine *importance, comporterait de façon* séparée dans l'espace ou dans le temps, d'une part une relation des faits, « de tous les faits, rien que des faits », d'autre part des commentaires dont la liberté et le volume n'auraient comme limites que la pagination du journal.

Certains journaux écrits, parlés ou télévisés ne manquent pas de se livrer épisodiquement à cette distinction : *mais*, hélas ! elle n'apparaît que pour un trop petit nombre d'événements, soigneusement choisis par la rédaction sur des critères souvent peu objectifs ou politiques. De façon plus détaillée, la séparation entre *informations* brutes et commentaires d'opinion pourrait se faire selon la séquence classique où le commentaire suit, dans l'espace ou dans le temps, le fait auquel il se rapporte, ou bien selon une nouvelle *présentation comportant* des pages de faits distinctes de pages de commentaires.

La presse d'information à plus grande périodicité, hebdomadaire ou mensuelle, peut être comparée, dans son esprit, aux revues scientifiques de synthèse, et me semble mieux répondre, *dans sa forme* actuelle, à l'attente des lecteurs. Affichant sa mission qui est de faire le point sur un événement ou une séquence d'événements, elle mélange intimement l'information et le commentaire, mais, curieusement, les faits y sont souvent relatés de façon plus complète et objective que dans la presse quotidienne, dont ce devrait pourtant être le but essentiel : le glissement d'un certain public de la presse quotidienne vers la presse hebdomadaire ne trouve-t-il pas là une explication ?

Réponses aux critiques

La séparation, dans la presse quotidienne, des faits et des commentaires n'est, néanmoins, pas une panacée. On peut lui opposer plusieurs arguments :

1) Un quotidien n'est pas un journal scientifique : sa périodicité de parution, très courte, permet-elle une telle séparation ? La réponse me semble positive, car il faut souvent plus de temps pour élaborer un commentaire alambiqué et politiquement orienté que pour assurer une relation puis une discussion simples d'un événement récent.

2) Le lecteur lit son quotidien parce que c'est un *journal* d'opinion : la séparation du fait et du commentaire n'altérera-t-elle pas sa fidélité ? Il me semble évident que, *même orienté politiquement, le* lecteur moyen ne souhaite pas être, à chaque ligne, martelé et conditionné par des commentaires éducateurs voire rééducateurs, même s'il les approuve. Le lecteur a besoin d'oxygène *et il faut lui laisser la liberté de* consulter soit la relation des faits, soit leur interprétation, soit les deux. Les fidèles des revues sportives ou hippiques n'aiment-ils pas d'abord lire les résultats bruts d'une compé*tition ou d'une course, avant que de* se plonger dans des commentaires plus ou moins adaptés.

3) L'exposé séparé des faits n'est pas synonyme d'objectivité. Cet argument est certainement le meilleur. Le fait peut en effet être tronqué, amputé ou passé sous silence. Certes, mais le lecteur d'un quotidien aura alors tout loisir de comparer entre eux des journaux qui se prétendent « d'informations » et de constater le silence des uns ou la brièveté des autres sur des événements importants. Les journaux télévisés sont assez coutumiers de ce type de silence : sous prétexte de temps limité, on omet complètement certains faits, on en tronque d'autres, alors qu'on laisse s'hypertrophier de façon verbeuse des commentaires politiques oiseux. L'apparition en surimpression de rubriques, à *type* de « *fait du jour* » ou « commentaires », est encore trop rare et paraît obéir à des critères de sélection mal définis.

4) Cette séparation devrait-elle s'appliquer à tous les faits, et, par*tant, est-elle réalisable en pratique* ? Il est clair que les histoires de chiens écrasés ne justifient pas de tels efforts : c'est d'ailleurs pour elles que l'on dispose, en général, d'une relation brute des faits. Par contre, *l'effort d'étendre la distinction entre* informations et commentaires au plus grand nombre possible d'événements importants devrait améliorer l'adéquation entre la place donnée au commentaire et celle donnée à l'événement lui-même : il sera alors difficile de laisser s'installer une véritable désinformation ou un délire verbeux à propos de faits dont la relation objective ne prendrait que quelques lignes.

Ces quelques idées et suggestions ne sont, pour certaines d'entre elles, pas nouvelles. Elles nous semblent, néanmoins, trouver un regain d'actualité dans les problèmes actuels de la presse quotidienne, parce qu'elles pourraient aider à valoriser de façon objective une action journalistique qui reste une des plus belles qui soient, puisqu'elle est théoriquement synonyme de liberté.

(*) Hospitalo-universitaire, université de Poitiers ; conseiller scientifique pour l'édition, mission de l'information et de la communication, Institut national de la santé et de la recherche médicale.

LU

« LA TZARINE », de Denise Dubois-Jallais

Une grande aventure journalistique

LA Tzarine, c'est le titre d'un livre consacré à une jeune fille d'origine russe qui, pour avoir rencontré un monstre sacré de la presse, Pierre Lazareff, eut la faculté d'accomplir une grande aventure journalistique. En d'autres termes, c'est l'hommage rendu par une ancienne collaboratrice de *Elle* à celle qui fut la créatrice de ce magazine en novembre 1945, Hélène Gordon-Lazareff.

Denise Dubois-Jallais, *qui* fit ses débuts à *Elle* avant d'être rédactrice en chef, a voulu s'acquitter envers sa *« mère nourricière en journalisme, à qui je vais payer ma dette de mots pour l'empêcher de mourir à jamais ».* Hélène Gordon vit, en effet, retirée depuis 1972 dans sa maison du Lavandou, telle une *« petite fumée, et l'oubli en robe de laine »,* comme écrivait Philippe Soupault, son amant-poète d'un temps.

Fabuleuse aventure, en effet, que ce lancement d'un magazine féminin, coïncidant avec la majorité politique reconnue aux femmes, première étape d'une émancipation *qui s'accommodait* à l'époque de dépenses vestimentaires et de fanfreluches dont la guerre les avait frustrées. A l'instar de son mari, Hélène Gordon-Lazareff commande, dirige, mais ne compte pas. Dans la grande maison de Louveciennes, le Tout-Paris politique et littéraire se bouscule pendant les week-ends. On baigne dans le *luxe et la prospérité de deux affaires de presse* (c'est aussi la grande période de *France-Soir*).

Le mérite de Denise Dubois-Jallais, c'est de ne pas avoir *cherché à tricher : elle dépeint* avec justesse ce petit monde sophistiqué de la mode et de la femme-objet, les travers, les caprices de la tzarine. Ça se lit avec plaisir.

CLAUDE DURIEUX.

★ *La Tzarine*. Robert Laffont édit., 245 pages, 75 F.

LETTRES AU Monde

Je me réjouis pour nos finances

J'ai lu avec intérêt dans *le Monde* daté du 18 avril, à la page 40, l'article où il apparaît que la distribution d'un numéro de votre journal, le samedi, coûte 40 F à la poste. Je me suis réjoui pour nos finances de ne rien coûter, car depuis très longtemps le numéro du samedi ne me parvient que le lundi matin, à la première heure, il est vrai. Comme ma *bande d'abonnement en fait foi*, j'habite dans le VII[e] arrondissement, qui est aussi celui du ministère. Je vous invite à partager ma satisfaction.

JEAN STOETZEL.
(Paris.)

Record historique pour la poste ?

Dois-je me considérer comme socialement « demeuré » ? J'aurais besoin, en effet, qu'on m'expliquât en vertu de quelle règle, ou de quelle logique, les bureaux de poste étaient fermés le lundi 30 avril, qui n'était pas, que je sache, un lendemain de fête, à la différence de celui de Pâques (ou de la Pentecôte).

Il faudrait aussi qu'on me précise *depuis combien de temps cet usage* (?) s'est établi, supposé qu'il ait déjà eu un précédent. Et que, pour compléter ces références, on me cite un autre grand pays, parmi ceux qui se prétendent « développés », où les guichets postaux restent *interdits* au public durant trois jours et demi consécutivement (de samedi midi à mercredi matin). Un record historique ?

La distribution unique de ce même lundi ne constituait qu'une assez dérisoire compensation : bien entendu, aucune des correspondances mises par moi à la poste dans l'après-midi de samedi n'est parvenue à destination par ce courrier-là, qui m'a en revanche apporté, à moi, un hebdomadaire distribué habituellement... le vendredi.

Et je n'ai même plus la ressource de vous adresser cette supplique par pneumatique...

ANDRÉ BLANCHET,
journaliste.
(Paris.)

Ne pas désespérer Longwy

L'héritage que le gouvernement prend le risque de léguer, c'est non pas principalement une économie assainie et modernisée, mais bien un mouvement ouvrier affaibli dans sa capacité à représenter et à organiser les salariés, à défendre les salaires et les conditions de travail, sans parler de la possibilité pour lui d'être réellement associé aux décisions en matière d'investissement, de technologie, d'emploi. La nouvelle citoyenneté, dont il fut quelque temps question aux débuts du septennat, et que les lois Auroux et certains aspects des *nationalisations* semblaient devoir concrétiser, a été enterrée, sans que ses potentialités en matière de productivité, de maîtrise des coûts... aient été explorées, quand, en mars 1983, le gouvernement, *affolé par les conséquences d'une* relance aventurée, a décidé de privilégier l'extérieur sur l'intérieur, et finalement a de plus en plus recherché le compromis avec le patronat. Mais à rechercher ainsi le compromis avec un patronat qu'il méconnaissait et que certains de ses membres ou partisans vilipendaient, le pouvoir s'est lancé à la poursuite d'une chimère : le patronat peut attendre et fait monter les enchères, n'ayant pas de cadeaux à faire à un gouvernement qui n'est pas le sien. Il réclame, se plaint, obtient, mais jamais n'approuve. Le gouvernement aura à faire tout le chemin, pour se retrouver seul au bout du compte : il chante les louanges du profit et de l'entreprise mais casse la progression des salaires réels ; il alourdit la fiscalité sur les ménages et reprend les vieilles habitudes d'incitations fiscales au revenu du capital ou aux entreprises ; il laisse faire les dégraissages massifs et admet la montée du chômage ; il envisage de rendre plus flexible le droit du travail ; il soutient la modernisation mais oublie la démocratie dans l'économie.

P. ALLARD.
(Paris.)

Défense de Philippe Robrieux...

Ayant vécu, à la base mais à l'intérieur du PCF, cinquante ans de ma vie, après mon père qui avait milité pour l'adhésion à la III[e] Internationale, j'apprécie hautement la valeur historique du monumental ouvrage de Philippe Robrieux.

Je fus donc profondément surpris par la véhémence des critiques que des historiens ont publiées dans vos colonnes contre *L'histoire intérieure du PCF* (*le Monde* du 24 mars, sous la signature de M. Becker, et *le Monde* du 28 mars).

Quiconque a la moindre expérience des pratiques staliniennes doit savoir que leur première caractéristique est la discordance entre les orientations proclamées et les intentions réelles. De même les motivations théoriques ne sont forgées que pour justifier des décisions prises pour des motifs secrets. L'idéologie n'oriente pas la pratique, elle est construite pour la justifier. Aussi est-il grotesque d'imaginer qu'une histoire intérieure du PCF puisse être écrite sans s'appuyer, *pour l'essentiel*, sur une masse de témoignages soigneusement analysés et critiqués. Ce travail écrasant, Robrieux l'a fait.

Quant à l'affaire Jean Jérôme, qui semble bien (après l'affaire Marchais, à l'obscure biographie, après les révélations sur Thorez — et les trous dans sa biographie) avoir provoqué la colère contre Robrieux, je dois dire que la lecture des Mémoires de cet homme mystère m'a plongé dans la stupeur. Ils sont parsemés d'inexactitudes véritables. Par exemple (page 214) une énorme sottise : il ose écrire que les femmes et les enfants de Madrid allaient se faire tuer pour récupérer dans le no man's land les douilles *usagées... Outre la méconnaissance* des véritables problèmes d'armement (armes lourdes et modernes) qui ont été une cause importante de la défaite militaire de la République espagnole, cette absurde historiette démontre que M. Jérôme ne s'est guère approché, en 1936, de la Casa del Campo. J'y étais.

Plus grave est la relation, indubitablement fausse, des circonstances de l'arrestation de M. Jérôme et de ses suites miraculeuses. Il y a là un problème que l'historien — et l'honnête homme — Robrieux a eu raison de poser. Et c'est ce qui doit lui valoir la reconnaissance de ceux qui ne veulent pas que l'histoire soit réécrite à la stalinienne. Faut-il des exemples ?

Signé : docteur H. Chrétien, déporté parce que médecin des FTP, veuf de Roza Zacharewicz, déportée et gazée à Auschwitz, alors que son seul « crime » était d'être juive — comme M. Feintuch-Jérôme.

Docteur HENRI CHRÉTIEN.
(Paris.)

... l'exemple de Fried

Je voudrais m'étonner que M. Becker n'ait pas pour lui-même les exigences qu'il a pour Philippe Robrieux du point de vue de la *« méthode »*. Je ne développerai qu'un seul exemple, à propos du paragraphe dans lequel il lui reproche de s'employer *« depuis des années »* à *« démontrer »* qu'Evzen Fried a été tué par des agents soviétiques. M. Becker écrit : *« Nonobstant le fait qu'on est à peu près certain maintenant que Fried a bien été victime de la police allemande, la question n'a qu'un véritable intérêt : pourquoi les services soviétiques auraient-ils voulu faire disparaître un des représentants éminents de l'Internationale à l'Ouest ? Or il faut dire que, sur ce point, Robrieux n'apporte guère. Tout le reste, alors, est vain. »*

1. « *On* est *à peu près* certain, *maintenant*, que Fried a *bien* »... Que d'incertitudes dans l'écriture ! Je ne peux imaginer que M. Becker fasse ici référence à une source connue du public. C'est donc qu'il s'agit d'une « source privée ». Très franchement, il m'apparaît évident que M. Becker emploie les méthodes mêmes qu'il reproche à Robrieux d'employer, celles des « sources privées », mais, moins franc que Robrieux, *il ne le reconnaît pas.*

2. M. Becker sait parfaitement que l'assassinat de Fried est une sorte de sujet tabou. Il ne peut pas ignorer que la thèse de l'assassinat par les agents soviétiques (« *les sbires de Béria* ») a été exprimée par Louis Aragon dans *les Lettres françaises*, le célèbre article sur *l'Aveu*, et qu'« *on* » ni personne ne l'a alors contredit.

3. Les « *on* » qui sont « *à peu près certains* » devraient expliquer eux-mêmes, ou par la bouche de M. Becker, pourquoi la Gestapo abattit à Bruxelles sur le pas de sa porte un dirigeant communiste, alors qu'elle pouvait l'arrêter, le torturer, en somme pourquoi, maîtresse du maintien de l'ordre dans le pays occupé, elle tua Fried à la sauvette, si, comme l'écrit M. Becker, « *c'est bien de la police allemande qu'il a été victime* ». Les mêmes sources privées doivent aussi en passant rendre compte du fait — relaté par tous les survivants du procès Slansky — que les liens avec Fried étaient, aux yeux des « référents » de Prague, à cette époque, un passeport pour l'échafaud.

Personnellement, je n'ai là-dessus aucune certitude. Après le paragraphe de M. Becker, ses affirmations « *à peu près* », l'embarras du style, l'absence de références et de démonstration, j'aurais plutôt tendance à penser qu'il a tort. Mais c'est une question que je veux poser : pourquoi, pour enfoncer Robrieux, M. Becker a-t-il choisi un point d'histoire sur lequel il est aussi faible, qui est toujours en discussion et lié à la raison d'Etat soviétique ?

4. J'avoue enfin ma stupeur devant la question dont M. Becker nous assure qu'elle est la seule qui ait un « *véritable intérêt* », celle des *raisons* d'un meurtre particulier. M. Becker balaie au fond d'un geste négligent un homme comme Souvarine, qui a écrit un « *martyrologe de l'Internationale communiste* » : après tout, l'écrasante majorité des « *représentants éminents de l'I.C.* » n'ont-ils pas disparu sans qu'on sache, *maintenant*, pourquoi les représentants soviétiques les ont fait disparaître ? Ou bien pense-t-il que seuls les meurtres élucidés ont leur place dans l'Histoire ?

PIERRE BROUÉ,
professeur d'histoire.
(Grenoble.)

La méprise et le mépris

Les vingt-cinq élèves de l'ENA qui ont fait paraître une annonce dans *le Monde* du 3 avril pour proposer leurs services au secteur privé ou aux collectivités locales se sont trompés.

Ils se sont trompés d'école.

L'Ecole nationale d'administration n'a pas pour vocation d'assurer la promotion individuelle de ses élèves, les laissant libres de choisir, à l'issue de leur scolarité, une carrière à leur convenance. Elle forme, dans l'intérêt de l'Etat et pour les besoins des administrations, des fonctionnaires, soumis aux droits et obligations du statut général de la fonction publique. C'est à ce titre, et à aucun autre, que les fonctionnaires stagiaires sont rémunérés pendant leur formation.

Ils se sont trompés d'image.

Les qualités que l'on attend généralement des anciens élèves de l'ENA — le sens du service public, le désintéressement — servent souvent d'excuse à la fatuité et à l'arrogance des « énarques », justifient, tant bien que mal, les privilèges dont ils bénéficient. C'est peu dire que ces qualités n'apparaissent guère dans l'annonce.

Ils se sont trompés de moment.

Une telle annonce aurait eu sa justification, aurait même témoigné d'un certain courage si elle avait été publiée après une démission de ses auteurs. Intervenant de façon anonyme, alors qu'ils sont encore fonctionnaires, elle perd de sa vertu provocatrice.

Ils se sont trompés de débat.

On ne peut à la fois dénoncer les scléroses de la fonction publique, les pesanteurs de la scolarité à l'ENA, et vanter les mérites, sur soi, d'une formation de qualité.

Ils se sont trompés de nombre.

Frais émoulus de l'Ecole, sans connaissance ni pratique réelles de l'administration, ceux qui « pantouflent » dès leur sortie bénéficient habituellement à la fois de leur discrétion et de la rareté. Il n'est pas sûr que la clameur et le nombre leur soient aujourd'hui un atout. Pour reprendre un slogan à la mode : « Un énarque, ça va ; vingt-cinq énarques, bonjour les dégâts ! »

Ils se sont trompés de message.

Il est peu cohérent, après avoir accepté, en entrant à l'Ecole, la logique du classement, de paraître la fuir lorsqu'il convient d'en tirer les conséquences. On ne peut alors s'empêcher de penser que ces conséquences sont moins favorables que pourrait le laisser présager l'étiquette flatteuse dont ils se prévalent.

Une telle constance dans l'erreur prouve enfin, tout simplement, que, dès leur entrée à l'ENA, ils se sont trompés de voie.

Cela ne méritait peut-être pas tant de publicité.

ALAIN ABECASSIS,
élève de l'ENA.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

SECONDE ÉTAPE DU VOYAGE PONTIFICAL EN ASIE ET EN OCÉANIE

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a accueilli Jean-Paul II

Venant de Séoul, Jean-Paul II est arrivé lundi après-midi 7 mai en Paouasie-Nouvelle-Guinée, seconde étape de son voyage en Asie et en Océanie. Accueilli notamment par le gouverneur-général, Sir Kingsford Dibela, et le premier ministre, M. Somare, le pape devait se rendre au stade municipal de Port-Moresby pour y célébrer *une messe en plein air* devant près de quarante mille personnes et plusieurs centaines de danseurs traditionnels. Mardi, Jean-Paul II est attendu à Mont-Hagen, agglomération *située dans les montagnes de l'ouest* du pays, où quelque cent cinquante mille catholiques de cette région reculée doivent assister à l'office pontifical.

A *son départ de Séoul, lundi matin,* Jean-Paul II avait été salué à l'aérodrome de Kimpo par le président sud-coréen Chun Doo Hwan. Il avait exprimé sa gratitude pour l'accueil qui lui a *été réservé* en Corée du Sud et sa *« grande joie »* d'avoir assisté aux cérémonie du bi-centenaire de l'Église catholique sud-coréenne.

Impression d'enthousiasme et ferveur en Corée du Sud

De notre envoyé spécial

Séoul. — La visite de Jean-Paul II *en Corée du Sud s'est achevée, ce* lundi 7 mai, sur l'impression d'enthousiasme et de ferveur qui a marqué la *messe célébrée* en plein air sur la place Yoe-Do à l'occasion de la ca*nonisation de cent trois martyrs.* Tout au long de son itinéraire dans la péninsule, une foule dense, spontanée dans ses applaudissements et ses ovations, était venue l'accueillir.

Si les Coréens ont accueilli Jean-Paul II avec chaleur, c'est que sa venue satisfaisait d'abord une certaine fierté nationale : un désir d'être reconnu. Sa visite témoignait, même pour les non-chrétiens, de l'importance que Rome accorde à l'Eglise coréenne. Peut-être plus encore que le contenu des discours, qu'au demeurant ils ne connaissent pas toujours intégralement (la presse n'en ayant donné que des extraits soigneusement choisis), ce qui a été essentiel pour les Coréens, c'est que le *pape soit venu. « La réaction est d'abord celle du cœur »,* nous dit un prêtre.

A la fierté s'est ajoutée, pour les catholiques la ferveur. Sur la grande place Yoe-Do, un quartier neuf sur une île du fleuve Han sur laquelle se trouve notamment le Parlement, avait été dressé un autel en forme de coquille, blanc et orange, frappé aux armes du Vatican et surmonté d'une gigantesque croix de plus de 30 mètres. L'immense place rectangulaire, bordée d'immeubles modernes et dé*corée de deux immenses bannières* aux couleurs de la Corée et du Vatican déployées dans le ciel par des ballons, était envahie, dès l'aube, par une marée humaine : près de *600 000* personnes. La majorité était là depuis 5 ou 6 heures du matin, certains étant partis en pleine nuit de leur village. Une foule, en grande partie, composée de gens simples. Contrairement à ce qui se passe souvent lors des messes en plein air célébrées par le pape, l'attention de l'assistance n'a pas faibli un instant durant les quatre heures qu'a duré la cérémonie. Jusqu'aux rangs les plus reculés, tout le monde chantait ou priait, agenouillé sur l'asphalte, les femmes, dans leurs larges robes traditionnelles aux couleurs chatoyantes déployées en corolles autour d'elles. Une piété profonde qu'un Polonais comparait à celle de ses concitoyens et dont témoigne le silence presque *irréel qui s'établit sur la place lorsque* Jean-Paul II vénéra les reliques des martyrs.

Cent trois canonisations

Ces cent trois martyrs des quatre grandes vagues de persécutions que connut la Corée dans la première moitié du dix-neuvième siècle ainsi que cette canonisation — la première hors de Rome — furent aussi pour les catholiques coréens un motif de fierté. C'était surtout la reconnaissance *du long et douloureux cheminement* de la foi dans leurs pays (la Corée compte près de dix mille martyrs). Une foi dont on ne peut contester le caractère national puisque les premiers chrétiens furent des lettrés qui avaient été puiser en Chine le message du Christ.

Cette canonisation était aussi un hommage rendu à l'action des Missions étrangères de Paris, dont l'apostolat en Corée commença au début du dix-neuvième siècle (1). Dix parmi les martyrs canonisés sont des missionnaires qui périrent durant les *persécutions (la liberté religieuse ne fut accordée qu'en 1886).*

> **DIX SAINTS FRANÇAIS**
>
> Dix martyrs français figurent parmi les canonisés de Séoul. Il s'agit de trois évêques : Siméon Berneux, Antoine Daveluy et Laurent Imbert, ainsi que de sept prêtres des Missions étrangères de Paris : Pierre Aumître, Louis Beaulieu, Just Ranfer de Bretenières, Jacques Chastan, Henri Dorie, Luc Huin, Pierre Maubant. Ils ont été suppliciés entre 1839 et 1866.
>
> La canonisation des cent trois martyrs de Séoul place désormais la Corée du Sud aux premiers rangs des pays classés par le nombre de leurs saints. A ce palmarès, l'Italie occupe la première place, suivie de la France et de l'Espagne.

Lorsque, revêtu du vêtement de deuil coréen *(sang bok)* — robe de chanvre blanc, chapeau de paille à large bord et petit morceau de tissu tendu entre deux bâtons pour se cacher le visage, — le père Pelisse, régional des Missions étrangères de Paris en Corée, a remis au pape un énorme paquet contenant la réplique des effets qu'il portait, il rappelait comment ses prédécesseurs étaient arrivés clandestinement en Corée. *Après de longs mois de bateau,* apprenant comme ils pouvaient cette langue particulièrement complexe qu'est le coréen, ils revêtaient cet habit de deuil pour se cacher et gagner la petite communauté qui les attendait. La personne en deuil, en Corée, était, en effet, traditionnellement considérée comme coupable d'avoir laissé mourir les siens et on ne lui adressait pas la parole. Ce stratagème a permis aux missionnaires, se cachant le jour et circulant de nuit, d'aller à la rencontre des chrétiens *pour leur donner les sacrements.*

« La magnifique éclosion de l'Eglise en Corée aujourd'hui est le fruit du témoignage héroïque de ses martyrs », a déclaré Jean-Paul II, qui a fait également l'éloge de l'action des Missions étrangères de Paris. *« Comme à toute grande fête,* a-t-il ajouté, *nous pensons inévitablement à ceux qui nous sont chers et qui n'ont pas pu venir partager notre joie : ces frères qui se trouvent dans le nord du pays, mais aussi en Chine, d'où la connaissance du Christ est passée en Corée. Nous prions pour qu'ils restent attachés au témoignage à rendre à leur foi. »* En 1945, il y avait trois cent mille chrétiens — surtout des protestants — dans le nord de la Corée. On estime que cinquante mille y vivent encore leur foi plus ou moins clandestinement.

Le pape paraît avoir trouvé au cours de sa visite en Corée cet équilibre, qu'il cherche souvent dans ses voyages dans des pays à la situation politique délicate, entre son souci de ne pas provoquer les autorités et sa *préoccupation de rappeler certaines* valeurs. Jean-Paul II a voulu consacrer la position de l'Eglise coréenne qui se veut aujourd'hui une force modératrice, mais aussi le refuge d'un certain nombre de principes.

Pour les Coréens, le christianisme représente l'origine de la tradition libérale. Aujourd'hui, dans un climat politique qui ne laisse guère de place à l'opposition et sous un régime peut-être plus subtil dans son contrôle que le précédent, l'Eglise catholique apparaît comme une ga*rantie (pour beaucoup de travailleurs* notamment, les Eglises chrétienne, catholique et protestante, sont les seuls interlocuteurs en l'absence de véritables syndicats).

Le pape a illustré cette attitude. D'abord lorsqu'il a rappelé, dès son arrivée, que *« gouverner, c'est servir »,* une formule qui n'a pas manqué de frapper une population imprégnée de confucianisme. A Kwangju ensuite, la ville martyre, il a certes exhorté les habitants à assumer le *« défi du pardon »,* mais à aucun moment il n'a condamné la révolte. A Taegu, dans son message aux jeunes prêtres, il a certes affirmé que tout en cherchant à être du côté du faible et de l'opprimé, le pasteur ne *devait pas se laisser guider par un* autre mobile que l'amour des autres. Mais, afin de couper court aux spéculations qu'avait provoqué ce passage de son discours (la presse coréenne titrait : « Le pape appelle les prêtres à ne pas soutenir les dissidents »), l'ambassade du Saint-Siège en Corée a, fait rare, diffusé un communiqué selon lequel de telles interprétations étaient dénuées de tout fondement.

De même, devant les ouvriers à Pusan, il a rappelé certains principes qu'une classe dirigeante emportée par l'essor industriel tend à négliger. *« Trop souvent,* a déclaré le pape, *l'homme est traité comme un simple instrument de la production, tel un outil qui devrait coûter le minimum tout en produisant le maximum. » « Je sais,* a-t-il ajouté, *à quel point, solidaires de vos concitoyens, vous avez eu à souffrir, et vous souffrez encore, pour la naissance de cette* « terre nouvelle » *dans votre pays. Souvent confrontés à l'incompréhension, à l'indifférence, à des harcèlements même, vous avez porté la croix avec patience et courage. »* Des propos qu'apparemment certains dirigeants d'entreprise n'avaient pas souhaité que leurs ouvriers entendent : selon un missionnaire de Pusan, beaucoup de patrons n'avaient pas donné de congé à leurs ouvriers pour aller écouter le pape. Certains prêtres ont pu se demander si le discours de Pusan *« n'était pas passé au-dessus des têtes »,* regrettant que le pape n'ait pas été plus concret. D'autres soulignent l'importance du geste symbolique qu'il a eu lorsqu'il embrassa l'ouvrier qui venait de dénoncer dans son discours d'accueil *« les mauvaises conditions de travail et de vie qui paralysent la plupart d'entre nous ».*

Un semblant d'attentat

Jean-Paul II a quitté Séoul alors que règne encore l'euphorie qu'a engendrée sa visite. Mais beaucoup dans l'opposition se demandent quelles seront les suites de ce voyage. Certains craignent qu'après un relatif relâchement, les contrôles politiques ne reprennent de plus belle. C'est notamment le sentiment des étudiants, empêchés de sortir de leurs universités durant toute la visite. L'un d'eux a bien crié, lors de la rencontre du pape avec les jeunes, dimanche soir : *« Je suis de Kwangju, vous devez savoir qu'il y a des gens qui sont opprimés. »* Mais il ne s'est pas instauré un véritable dialogue *entre l'assistance et* Jean-Paul II, les questions qui lui étaient adressées (sur l'absence de liberté de la presse, les conditions de travail) révélant pourtant de profondes préoccupations.

Une seule ombre au à ce voyage : un semblant d'attentat. Dimanche matin, alors que le pape se rendait à la cathédrale, à bord de sa voiture panoramique munie de vitres pare-balles, un jeune homme de vingt-deux ans surgissait de la foule une arme à la main, pointée en direction *du véhicule. Puis, il jeta à terre son* pistolet qui se brisa en mille morceaux : ce n'était qu'un jouet. Alors que le jeune assaillant se retournait vers la foule, les bras levés en signe de triomphe, il était aussitôt ceinturé par la police.

Selon cette dernière, il s'agissait d'un déséquilibré. Les interprétations sur ce semblant d'attentat divergent : pour les uns c'est un défi des étudiants à un service d'ordre qui voulait démontrer son efficacité (à chaque cérémonie, ceux qui voulaient *y assister devaient déposer leur carte* d'identité et leur nom était enregistré sur l'ordinateur de la police) ; pour d'autres, il s'agissait d'un moyen de détourner l'attention de la rencontre que le pape avait, à la cathédrale, avec des opposants, comme M. Kim Yong San, ancien président du Parti démocrate, aujourd'hui dissous, qui lui a demandé de prier pour les opposants en prison.

PHILIPPE PONS.

(1) Sur l'histoire de l'évangélisation en Corée et l'action des Missions étrangères de Paris, celles-ci viennent de publier un livre en s'appuyant sur leurs archives : *Cent trois martyrs en Corée,* édition le Sarment-Fayard.

Christianisme et « culte du cargo »

Quittant la Corée, où le christianisme naquit spontanément, le pape arrive en Papouasie-Nouvelle-Guinée dans un pays qui fut par excellence une terre de missions. C'est, aujourd'hui, la seule nation à avoir inscrit dans sa Constitution : « Ce pays est fondé sur la religion catholique. »

L'évangélisation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, découverte au seizième siècle, mais qui ne commença à prendre une certaine importance qu'au début du vingtième comme colonie répartie entre la Hollande, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, avant de passer sous la tutelle australienne, débuta, en 1847, avec l'arrivée des pères maristes. Un des premiers martyrs fut, en 1845, un évêque missionnaire français, Mgr Jean-Baptiste Epalle, tué à coup de hache par un indigène qui voulait s'approprier son anneau épiscopal.

Décimés par les fièvres et l'insalubrité, les maristes seront remplacés par des Pères des missions étrangères de Milan. Mais ceux-ci durent aussi se retirer après l'exécution de l'un des leurs (Giovanni Mazzuconi, béatifié par Jean-Paul II en février dernier). Ce furent finalement les missionnaires du Sacré-Cœur qui, en 1884, créèrent une base solide pour leur apostolat.

La Papoussie-Nouvelle-Guinée est une des terres de missions les plus difficiles. Non seulement en raison du climat et des conditions géographiques (ce qu'on appelle « l'enfert vert »), mais aussi à cause des difficultés que présente la traduction de la doctrine chrétienne dans un langage conforme aux traditions locales. Les risques sont grands. Le christianisme a en fait été longuement perverti par les croyances animistes locales : c'est toute l'histoire du « culte du cargo » (1), *fondé sur la croyance indigène que les marchandises européennes — c'est-à-dire les cargos, bateaux ou cargaisons — avaient une origine divine. La caractéristique fondamentale de la religion traditionnelle était en fait son matérialisme : plus qu'un véhicule de valeurs spirituelles, elle se présentait comme une pratique grâce à laquelle l'homme pouvait garantir son bien-être.* « Le christianisme, *écrit Peter Lawrence,* fut refondu dans le même moule. Le thème central était que Dieu prête attention à l'homme et prend soin de ses intérêts ici-bas. Ainsi tous les grands enseignements de la nouvelle religion — la création, la chute d'Adam, le déluge, la résurrection et le retour du Christ — étaient-ils vidés de leur spiritualité et prenaient-ils une signification entièrement pragmatique. Ils devenaient mythe de l'origine du cargo. »

Au demeurant, les croyances au cargo « chrétien » furent délibérément propagées par des auxiliaires indigènes des missionnaires, notamment pendant l'entre-deux-guerres, pour accroître le nombre des conversions. Autour du culte du cargo, qui connut plusieurs formes successives au début de ce siècle, se constitua en outre une sorte de « nationalisme embryonnaire » *s'opposant à la domination européenne. La force politique qu'a constituée le mouvement « cargoiste » a certes périclité. Mais les croyances ne se sont peut-être pas entièrement éteintes.*

Ph. P.

(1) Peter Lawrence, *le Culte du cargo,* Fayard, 1974.

Le trentième anniversaire de Dien-Bien-Phu

Hanoï a célébré avec discrétion le trentième anniversaire de Dien-Bien-Phu, *alors que la situation reste tendue* à la frontière sino-vietnamienne et semble se calmer à la frontière khméro-thaïlandaise. A cette occasion, le premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, a déclaré à l'hebdomadaire américain *Newsweek* que *« la porte était ouverte »* à une normalisation entre Hanoï et Washington : *« Il n'y a aucune condition à cette normalisation si ce n'est le désir et la bonne volonté des deux côtés. (...) Nous sommes un peuple patient, nous pouvons attendre »*, a-t-il ajouté, avant d'affirmer qu'*« il n'y a aucune base soviétique à Camranh ou ailleurs dans le pays. (...) Les facilités que nous avons données à l'URSS dans nos ports et aéroports sont du genre de celles accordées par n'importe quel pays à une nation amie. »*

D'autre part, à Washington, la bibliothèque du Congrès a rendu public, le 4 mai, le premier volume d'un document préparé à la demande de la commission des affaires étrangères du Sénat sur les origines de l'engagement américain au Vietnam depuis 1945. Selon des propos cités de Foster Duller, ancien secrétaire d'Etat, les Etats-Unis étaient prêts en 1954, après Dien-Bien-Phu, à utiliser la bombe atomique sur le Vietnam et à courir le risque d'une guerre avec la Chine si le Vietminh *« déclenchait une offensive générale »* au sud du 17e parallèle. Ce texte fixe au 8 mai 1950 — quand M. Acheson, prédécesseur de Foster Duller, annonça que les Etats-Unis allaient fournir une aide directe au Vietnam — la date du début de l'engagement américain dans ce pays.

A Hanoï, une célébration marquée par la simplicité et l'austérité

Correspondance

Hanoï. — Des cérémonies à Hanoï *et à Dien-Bien-Phu ont marqué,* les dimanche 6 et lundi 7 mai, le trentième anniversaire de la bataille de Dien-Bien-Phu. C'est la première fois depuis la défaite du corps expéditionnaire français devant les forces vietminhs du général Vo Nguyen Giap que cet anniversaire prend un certain relief. Une cinquantaine de journalistes occidentaux ont pu à cet occasion se rendre au Vietnam et sur le site même de la bataille dans les semaines qui ont précédé ces manifestations.

Un meeting, qui a réuni plusieurs centaines de personnes, s'est tenu lundi salle Ba-Dinh, dans la capitale vietnamienne, en présence des membres du gouvernement. A Dien-Bien-Phu même, un spectacle folklorique des huit minorités ethniques que compte la province de Laichau, dont dépend le district de Dien-Bien, a été présenté lundi dans le stade de 15 000 places construit pour les cérémonies, en présence des dirigeants de la province et de quelques personnalités venues de Hanoï, mais en l'absence du corps diplomatique, qui s'était rendu précédemment sur le site.

La capitale vietnamienne s'est donné un petit air de fête pour ce trentième anniversaire. Des manifestations des pionniers et des « forces vives » de la nation ont ouvert dimanche le programme des festivités dans le centre de Hanoï, pavoisé de guirlandes, de drapeaux et d'oriflammes rouges frappés de la médaille des combattants de Dien-Bien-Phu. Elles ont été suivies en soirée de deux concerts de musique « pop » locale en face de la Banque centrale, surmontée d'un immense portrait de Ho Chi Minh et sur les bords du « petit lac », lieu de promenade favori des Hanoïens.

Le 7 mai n'a pas été retenu comme jour férié au Vietnam. L'heure n'est pas aux commémorations de grande envergure, et le mot d'ordre de cet anniversaire — *« Exalter l'esprit de lutte des combattants de Dien-Bien-Phu afin de poursuivre la construction du socialisme et de renforcer la sécurité du Vietnam »* — est suffisamment clair pour qu'on ne se méprenne pas sur la portée de ces cérémonies. Leur simplicité marque la volonté des dirigeants vietnamiens de ne pas s'engager dans des dépenses coûteuses et inutiles en de telles circonstances. La nouvelle rigueur économique dominera d'ailleurs en juin prochain les travaux du plénum du comité *central du Parti communiste. Dans* ce pays qui vit toujours une période de ni paix, ni guerre, l'autre point de mire est la situation *« très tendue »* sur la frontière chinoise.

La Chine dénoncée

Ironie de l'histoire, la Chine, qui a fourni une aide précieuse aux forces du général Giap à Dien-Bien-Phu, est aujourd'hui dénoncée au même titre que les *« colonialistes »* français et les *« impérialistes »* américains. Cette synthèse entre les différents ennemis passés ou présents du Vietnam est présentée dans des expositions de photos en plein air. Elles résument les trente dernières années de l'histoire du Vietnam par des documents chocs : la reddition du *général* Christian de Castries, l'entrée des chars nord-vietnamiens dans le parc du palais présidentiel à Saigon, le 30 avril 1975, et une colonne de prisonniers chinois confiés à la garde de jeunes paysannes tonkinoises en février 1979.

« La Chine nous a aidés pour nous tenir sous sa coupe, mais la politique de notre parti prône l'indépendance, souligne le général Giap. *Je voudrais souligner qu'il existe une continuité dans le temps entre l'aide chinoise* [à Dien-Bien-Phu] *et les attaques actuelles. »*

Il est vrai que cette année les échanges d'artillerie *ont été intenses* de part et d'autre de la frontière. Les journalistes présents dimanche dans la zone de Langson, à 150 kilomètres au nord de Hanoï, confirment la réalité de la tension. L'agglomération même, qui a subi d'importants dégâts en février 1979, lors de l'offensive chinoise, se pré*pare à toute éventualité en creusant* des abris personnels.

Profitant du passage à Hanoï de la presse internationale, les autorités vietnamiennes ont *présenté* deux soldats chinois faits prisonniers le 28 avril dernier à 300 mètres à l'intérieur du territoire vietnamien. Une telle mise en scène n'avait pas eu lieu depuis 1979.

Page encore difficile de l'histoire entre la France et la Vietnam, la bataille de Dien-Bien-Phu a été commémorée avec retenue à l'égard de la France. Des rumeurs persistantes avaient annoncé la venue du général de Castries et d'une importante délégation d'anciens combattants français de la « cuvette » (1). Il n'en a rien été. A Dien-Bien-Phu, les Vietnamiens ont fêté entre eux cette victoire.

Mais, dans l'avenir et depuis l'ouverture du site cette année aux étrangers, les « anciens » de Dien-Bien-Phu obtiendront toutes les facilités *pour s'y rendre. Un autre geste* à l'égard de la France sera la pose, dans les prochaines semaines, d'une stèle à 200 mètres de l'ancien quartier général français. Il s'agit d'un lieu où auraient été enterrés de nombreux soldats tués dans les dernières semaines de la bataille. *« Les relations entre la France et le Vietnam sont bonnes. Nous souhaitons que la France contribue à la paix dans le Sud-Est asiatique »*, a déclaré le général Giap.

JAMES BURNET.

(1) Le général de Castries avait suscité une violente polémique avec d'autres « anciens d'Indochine » pour avoir assisté, le 6 juin 1972, à une réception donnée à Paris par Mme Binh, qui dirigeait la délégation du GRP sud-vietnamien à la conférence de Paris. Un autre ancien de Dien-Bien-Phu, le général Bigeard, avait assisté au déjeuner franco-vietnamien donné à l'Elysée en avril 1977 à l'occasion de la première visite officielle en France de M. Pham Van Dong. Il avait déclaré peu après : *« Si j'avais été Vietnamien, j'aurais été dans la résistance, car moi aussi j'aurai voulu ma liberté »* (*le Monde* du 26 avril 1977). [NDLR]

AMÉRIQUES

Etats-Unis

VAINQUEUR DE LA PRIMAIRE DU TEXAS

M. Mondale accentue son avance sur ses concurrents

De notre correspondant

Washington. — Remportant haut la main, samedi 5 mai, l'élection primaire du Texas (1), M. Walter Mondale a indiscutablement pris désormais l'avantage sur M. Hart dans la course à l'investiture démocrate. Aucun de ses deux adversaires n'est pourtant disposé à lui concéder dès aujourd'hui la victoire — ni le candidat noir, M. Jackson, arrivé, lui, ce même samedi, premier en Louisiane, ni, moins encore, le sénateur du Colorado, qui refuse de s'avouer vaincu.

Une lutte complexe s'engage *maintenant entre les trois hommes*, et il n'est pas sûr qu'elle ne se prolonge pas jusque et pendant la convention de juillet à San-Francisco. Ce serait là la pire des hypothèses pour M. Mondale, qui souhaiterait faire au plus tôt l'unité du parti sur son nom, afin de pouvoir, ses arrières assurées, se consacrer entièrement à la bataille contre M. Reagan, dont les télévisions vont diffuser, d'ici à deux semaines, les premiers messages publicitaires.

Malheureusement pour lui, l'intérêt de MM. Jackson et Hart est tout différent. Le premier considère que, plus il fera attendre son ralliement, plus l'appareil démocrate et M. Mondale feront, pour l'accélérer, de concessions sur la place des Noirs dans le parti. Quant au second, il espère apparemment qu'en se maintenant envers et contre tout jusqu'au 16 juillet, il parviendra à mettre en doute la crédibilité de l'ancien vice-président et à retourner ainsi la convention en sa faveur.

Numériquement parlant, M. Hart n'a plus aucune chance d'arriver à San Francisco avec l'investiture dans la poche. Avant même de le battre de quelque vingt-deux points dans le Texas, M. Mondale disposait déjà de deux fois plus de délégués élus que lui (1 212 contre 644). Pour obtenir la majorité requise à la convention (1 967 voix sur 3 933), le sénateur du Colorado devrait donc remporter presque cent pour cent des votes dans les élections à venir. Il gagnera sans doute, ce lundi, le soutien de son propre État, *mais perdra sans doute aussi mardi* dans l'Ohio, l'Indiana et le Maryland. Son seul espoir est en conséquence d'obtenir le 5 juin, dernier jour des primaires, une très nette victoire en Californie, où les sondages lui donnaient encore récemment cinq points d'avance sur son adversaire et où seront en jeu trois cent quarante-cinq délégués, la plus nombreuse délégation à la convention.

Si M. Hart réussissait ce pari, M. Mondale ne serait alors probablement pas en position de se faire élire au premier tour à San Francisco, le choc psychologique serait grand, et les nouvelles règles du parti n'obligeant pas les délégués à rester fidèles au candidat en faveur duquel ils ont été élus, un spectaculaire retournement de situation serait théoriquement possible. C'est la raison pour laquelle M. Hart a déclaré dès samedi qu'il n'entendait nullement se présenter avec M. Mondale comme vice-président et qu'il allait « *obtenir l'investiture et être élu à la présidence des Etats-Unis* ». Pour cela, il compte essentiellement faire valoir que l'intérêt du parti est de l'investir puisqu'il aurait plus de chances que M. Mondale de battre M. Reagan.

L'ennui pour M. Hart est que cet argument est de moins en moins fort : s'il est vrai que le président sortant a, dans les derniers sondages, moins de points d'avance sur M. Hart que sur M. Mondale (9 contre 13), cette différence s'est régulièrement réduite depuis mars et n'est plus aujourd'hui que minime. Pour l'élargir à nouveau — condition indispensable d'un maintien dans la course jusqu'à la primaire de Californie, — le jeune sénateur devrait redoubler d'attaques contre l'ancien vice-président, afin d'essayer de remobiliser derrière lui les démocrates modérés, les indépendants et les républicains libéraux. C'est ce qu'il a fait depuis trois semaines, notamment en dénonçant violemment la faiblesse de « *l'administration Carter-Mondale* » lors de l'affaire des otages de Téhéran, mais cette tactique est dangereuse.

M. Hart s'entête

Outre qu'elle ne lui a guère réussi jusqu'à maintenant, elle choque *nombre de démocrates, qui estiment* que M. Hart donne ainsi des armes à M. Reagan. Cette démarche est, de surcroît, essentiellement négative, alors même que M. Hart souffre, avant tout, de n'avoir pas su donner un contenu réel à ses « *nouvelles idées* ». L'aspiration à un renouveau du Parti démocrate est certainement forte dans l'opinion américaine. C'est elle qui explique l'ampleur des premiers *succès du jeune sénateur*, mais encore aurait-il fallu, pour pouvoir la capitaliser, qu'il ait à proposer un programme cohérent.

A priori, M. Mondale devrait pouvoir faire rapidement lâcher prise à son persévérant adversaire, s'il arrive à le faire apparaître comme le seul obstacle à l'unité des démocrates, c'est-à-dire à obtenir le soutien de M. Jackson. Cela semblait en bonne voie, jeudi dernier, après que le candidat noir eut accepté de le rencontrer à Dallas, pour étudier un compromis sur les conditions qu'il pose pour faire pleinement campagne contre M. Reagan, avec les démocrates, et leur apporter ainsi l'important paquet de voix noires.

M. Jackson réclame essentiellement une modification de certaines des règles électorales du parti, qui défavorisent les minorités, et notamment les Noirs. Il voudrait ainsi que soient supprimées les primaires à deux tours, organisées dans dix Etats du Sud pour les élections locales et qui permettent aux voix blanches de se bloquer au second tour contre le candidat noir restant en lice. M. Mondale, l'appareil et certains élus noirs sont très réticents, car ils estiment que ce changement ne favoriserait, au bout du compte, que les républicains.

Problème plus délicat encore, M. Jackson demande que soit également supprimé, dans les primaires présidentielles, le « palier » des 20 % des voix au-dessous duquel un candidat ne peut prétendre à aucun délégué, et que soit, pour cette année même, corrigée la différence dont il souffre entre le pourcentage de voix qu'il a obtenu (17 %) et le pourcentage des délégués qui lui a été alloué (7 %).

Il avait été envisagé, à Dallas, de charger une commission de personnalités démocrates de trouver une solution satisfaisante pour tous. Sa constitution était déjà proche, lorsque, samedi, M. Hart a posé des conditions draconiennes pour y participer, en exigeant que M. Mondale rembourse au préalable quelque trois cent mille dollars que sa campagne avait indûment reçus des syndicats. *Au même moment*, M. Jackson — enhardi peut-être par sa victoire en Louisiane, où une forte abstention blanche lui a permis de remporter 40 % des suffrages exprimés (2) — annonçait son intention de rester, lui aussi, dans la course jusqu'à la convention et expliquait que rien ne l'obligeait, tout au contraire, à se priver si tôt de ses meilleures cartes.

Plus longtemps M. Hart restera candidat, plus fort sera M. Jackson vis-à-vis du Parti démocrate, et plus longtemps M. Jackson restera dans la course, plus longtemps M. Hart pourra en faire autant. Si cette partie à trois se prolonge, M. Reagan peut envisager l'avenir avec confiance.

BERNARD GUETTA.

(1) L'élection du Texas s'est déroulée sous la forme de *caucus*, c'est-à-dire de multiples petites assemblées de quartier, et c'est la raison pour laquelle on ne dispose encore que de résultats partiels. Avec 57 % des suffrages décomptés, M. Mondale avait 50,5 % des voix, M. Hart 28,1 % et M. Jackson 14,2 %.

(2) M. Hart est arrivé deuxième en Louisiane avec 27 % des voix, devant M. Mondale, 23 % des voix.

M. Shultz cherche à limiter le caractère « extraterritorial » des lois américaines

Dans un discours prononcé samedi 5 mai à Columbia (Caroline-du-Sud), M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, s'est efforcé de tempérer les effets des tentatives, entreprises récemment tant par le gouvernement de Washington que par le Congrès ou même les Etats américains, d'obliger les alliés et partenaires des Etats-Unis à se soumettre aux lois des Etats-Unis. Ces disputes sur l'« *extraterritorialité* », a-t-il dit, « *pourraient devenir une menace plus grave contre nos intérêts économiques que ne le sont actuellement les problèmes de tarifs, de quotas et de taux de change* ». Elles risquent *d'« envenimer la coopération politique entre les démocraties occidentales »* et de saper « *le fondement moral de notre défense commune* », a-t-il ajouté, après avoir noté que les mesures prises par Washington en 1981-1982 pour empêcher les filiales européennes des firmes américaines de participer à la construction du gazoduc soviétique avaient « *considérablement nui* » aux relations entre les Etats-Unis et l'Europe.

M. Shultz n'a pas pour autant annoncé une renonciation au principe de l'extraterritorialité, mais il a demandé que celui-ci soit appliqué « *compte tenu des intérêts en jeu, qu'ils soient américains ou étrangers, politiques ou économiques, à court ou à long terme* ». Le secrétaire d'Etat a suggéré à cet effet une démarche en quatre points : un accord devrait être recherché avec les alliés sur quelques principes de base visant à limiter les exportations de technologie avancée vers les pays communistes ; les Etats-Unis ne devraient appliquer d'éventuelles sanctions commerciales qu'après « *avoir essayé de prendre en considération les intérêts étrangers* » ; les diverses branches de l'administration américaine devront consulter le département d'Etat « *lorsqu'elles envisagent de prendre des mesures pouvant éveiller à l'étranger les susceptibilités relatives aux conflits de juridiction* » ; enfin les Etats-Unis cherchent à mettre au point, par l'intermédiaire de l'OCDE et de l'ONU, des procédures permettant une consultation préalable dans les cas de ce genre.

El Salvador

Sous la menace de la guérilla

(Suite de la première page.)

La tension et l'inquiétude étaient sensibles le 5 mai en fin d'après-midi dans cette localité. Les militaires patrouillaient dans les rues de cette bourgade célèbre pour ses céramiques, et plusieurs centaines de réfugiés, hommes, femmes et enfants, hébétés, chassés par les combats, étaient parqués sur une place.

Sur les pas de porte, les habitants commentaient la situation avec appréhension : « *Ils sont tout près* », en désignant les ruelles pentues vers le nord. Le président de la junte électorale, installé à la mairie, n'était pas très optimiste. « *Nous risquons de ne pas avoir beaucoup de votants demain.* » Le commandement militaire, estimant la situation relativement stabilisée, décidait pourtant de retirer la moitié des bataillons spéciaux pour les envoyer plus à l'est vers le Morazan et San-Miguel, zones traditionnellement vulnérables.

Sensuntepeque, à une trentaine de kilomètres d'Ilobasco, est la dernière bourgade importante avant la frontière du Honduras, *située à une* vingtaine de kilomètres plus au nord. C'est le bout de la route, dans un cirque de collines pittoresques. Samedi soir, le seul cinéma de la localité affichait : *Le cauchemar commence à la tombée de la nuit.* A Sensuntepeque, la nuit de samedi à dimanche a été perturbée par de multiples coupures de courant et par des explosions. Là aussi, c'était l'attente et la perplexité, car la guérilla est tout autour de la petite ville. « *C'est assez agité* », admet le colonel Rivas, un gaillard athlétique qui commande le deuxième détachement militaire et est responsable de tout le département de Cabanas.

Mais les habitants n'ont pas perdu leur calme. Chacun de son côté, les responsables de la démocratie chrétienne, tout de vert vêtus, et ceux de l'ARENA, en bleu, blanc et rouge, ont préparé le scrutin avec beaucoup de conscience et d'attention, à la lueur des chandelles et des lampes de poche. Au coin de la rue, les soldats faisaient claquer la culasse de leur fusil M-16 ; ils étaient de faction à côté de la charmante église coloniale toute blanche. Devant une petite chapelle érigée en hommage à Bernadette de Lourdes, des enfants recueillis reprenaient sans cesse : « *Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, maintenant et à l'heure de notre mort...* »

Dimanche, à 7 heures du matin, toutes les urnes étaient en place sous les arcades. Dès 8 heures, les ruelles en terre étaient envahies par des milliers de paysans venus des environs, à pied ou en camions affrétés par les militants du « Poisson » (les démocrates chrétiens) et par ceux de l'ARENA.

Le département de Cabanas est un *fief* de l'ARENA et M. Amaya, le député local de l'extrême droite, ne s'avoue certes pas battu. Au volant de sa jeep recouverte d'un immense drapeau tricolore, en tee shirt et en jeans, il a déployé une grande activité, relançant les paresseux : « *Tu as voté ?...* »

Devant la maison du maire, un « aréniste », plusieurs centaines de paysans *s'écrasaient* pour toucher leur « ticket-repas » : une tradition. Derrière leurs urnes, en plein air, les présidents de table étaient tous d'accord : « *Aucun rapport avec la confusion du 25 mars. Cette fois, tout est normal.* »

Souriant, détendu, le colonel Rivas contemplait les arcades, satisfait du travail de surveillance et de protection de ses hommes. Dans son secteur, un guérillero rallié, qui apporte son fusil, touche 200 pesos. « *Il y en a d'autres qui offrent 2 000. C'est trop* », dit-il. Plus sérieux, il admet que « *Cinquera, vide de ses habitants, et d'autres localités du département* » sont occupées par la guérilla.

Un peu plus tard, à Ilobasco, c'était l'effervescence dans le poste militaire, commandé par le colonel Garcia. La guérilla venait d'attaquer à la sortie du village. Trois camions bourrés de soldats filaient immédiatement sous les ordres d'un lieutenant vers le lieu de la fusillade, dont le fracas grandissait. Le colonel Garcia, grand et rigolard, sautait, lui, dans une jeep, escortée d'un camion hérissé de fusils, pour faire la tournée des bureaux de vote avec le journaliste de passage. Il était visiblement heureux.

La journée s'était, somme toute, bien passée à Ilobasco, comme à Sensuntepeque. Les gens avaient l'air plus détendu, malgré la fusillade. Devant les urnes, bien rangées, il n'y avait presque plus personne. « *C'est normal*, dit un homme en gilet ARENA ; « *cette fois il n'y a pas eu de bousculade...* »

MARCEL NIEDERGANG.

Equateur

Le président Febres Cordero : un ingénieur conservateur

Selon des résultats non encore officiels, le candidat de la coalition conservatrice, M. Leon Febres Cordero, a remporté, le dimanche 6 mai, l'élection présidentielle en Equateur, avec plus de 47 % des voix, contre un peu plus de 43 % à son adversaire de la gauche modérée, M. Rodrigo Borja. Ce succès est une surprise à un double titre : M. Borja était arrivé en tête au premier tour le 29 janvier ; et les sondages lui donnaient une certaine avance pour ce second tour. Le résultat a été salué par de bruyantes manifestations de joie à Guayaquil, le grand port du Pacifique d'où M. Febres est originaire.

L'élu, qui recevra l'écharpe en août prochain de l'actuel président démocrate-chrétien, M. Osvaldo Hurtado, devra assumer son mandat avec une Chambre, élue le 29 janvier dernier, où la gauche est très fortement majoritaire.

M. Léon Febres Cordero, cinquante-trois ans, a été élu le dimanche 6 mai à la présidence de la République de l'Equateur. Il est né en 1931, à Guayaquil, le grand port de la côte pacifique.

Candidat de la droite et de l'oligarchie de ce pays de 8 600 000 habitants, il a une longue expérience comme chef d'entreprise. Sa formation, le Parti social-chrétien, s'est présenté aux élections à la tête d'une coalition de six partis conservateurs ou du centre-droit sous l'étiquette du Front de reconstruction nationale. Lors du premier tour, le 29 janvier, il était arrivé en seconde position : son adversaire de la gauche modérée, M. Rodrigo Borja, l'avait devancé d'une très courte tête.

Parlementaire depuis 1966, ce personnage haut en couleur, à l'épaisse crinière argentée, qui lui a valu le surnom de « Lion » (allusion également à son prénom), s'est fait remarquer l'année dernière par ses virulentes mises en accusation du gouvernement du président démocrate-chrétien, M. Osvaldo Hurtado, à la Chambre des représentants.

Tout au long de la campagne électorale, qui a duré plus de huit mois, M. Febres a parcouru le pays de long en large. Il a usé du style direct, impulsif et parfois même brutal des gens de la côte, en contraste avec celui, plus réservé, de son adversaire social-démocrate, M. Rodrigo Borja, homme de la sierra.

M. Febres Cordero est marié et père de quatre filles. Après des études secondaires à Guayaquil, il a suivi des cours de formation comme ingénieur aux Etats-Unis.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

- CONDAMNATIONS A MORT. — Trois membres de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola *(UNITA)* ont été condamnés à être fusillés, et cinq autres à des peines de prison de deux à vingt-trois ans, a annoncé, dimanche 6 mai, la radio de Luanda. Le procès des huit membres de l'UNITA, mouvement rebelle soutenu par l'Afrique du Sud, s'était ouvert le 30 avril dans la ville de Menongue. — *(Reuter.)*

Irlande du Nord

- INCIDENTS ENTRES RÉPUBLICAINS ET FORCES DE L'ORDRE. — Un soldat britannique a été blessé par l'explosion d'une bombe et quatorze militants républicains ont été arrêtés après des incidents survenus en Irlande du Nord dimanche 6 mai. Les républicains, qui manifestaient à l'occasion du troisième anniversaire de la mort de Bobby Sands, *militant de l'IRA, mort* d'une grève de la faim dans la prison de Long-Kesh, se sont attaqués à des commissariats et à des patrouilles militaires à Belfast et à Lurgan. — *(AFP.)*

Mauritanie

- ARRESTATION DE M. BABA MISKÉ. — M. Ahmed Baba Miské, ancien ambassadeur de Mauritanie à l'ONU, ancien porte-parole du Front Polisario, a été arrêté le 24 avril à Nouakchott, a annoncé sa famille à Paris. Sa détention serait liée aux récentes arrestations opérées en Mauritanie à la suite de la découverte d'un « *complot prolibyen* ». Sa famille affirme que depuis le changement de régime en 1978, M. Baba Miské « *a toujours démontré son soutien aux autorités, et s'est volontairement écarté de toute activité politique* ». Il avait déjà été assigné à résidence à Akjoujt, sa région natale, de décembre 1980 à mars 1982.

Le socialisme grec à l'épreuve

(Suite de la première page.)

En premier lieu, donc, considérer avec circonspection la rigueur de certains indicateurs économiques, tant semble développée cette face statistiquement – et fiscalement – cachée de l'activité : elle va des doubles ou triples emplois aux multiples services, artisanats, petits commerces au noir, en passant par les sommes d'argent colossales qui se jouent chaque soir dans Athènes ou par le paysan qui « oublie » de facturer sa production d'oranges.

Se départir, en second lieu, de toute approche comparative sur le thème tentant de « deux ans et demi de socialisme à l'épreuve du réel ». La Grèce, marquée par son histoire *récente et douloureuse, n'est* comparable qu'à elle-même. Et si l'on rencontre dans les hautes sphères gouvernementales des hommes qui évoquent le quartier Latin dans le langage un rien rétro des étudiants des années 60, il faut se souvenir que cette période reste pour eux d'abord celle de l'exil, pour d'autres celle de la prison ou du camp.

Renoncer, en troisième lieu, à l'analyse logique, au pied de la lettre, des discours politiques, car ils ont ici une fonction sentimentale, psychologique ou tactique, plutôt *qu'une valeur de message.*

Tenir compte, enfin, de ce qui est la clé du socialisme grec, à savoir la personnalité du premier ministre.

Allez savoir, par exemple, pourquoi M. Potakis, ministre des finances, a été remercié au mois de mars, ajoutant son nom à la liste déjà longue des ministres « défenestrés » depuis l'arrivée au pouvoir du PASOK. *« Il était impliqué dans un scandale »*, affirment les uns, d'un air entendu, faisant allusion à l'une des innombrables « affaires » qui font les belles heures des cafés de la place Kolonaki et les manchettes des vingt et un quotidiens nationaux (pour neuf millions d'habitants). *« C'est la dernière victime d'une vague d'épuration qui écarte du PASOK les éléments prosoviétiques »*, déclarent certains, péremptoires. *« Il était en conflit avec le ministre de l'économie »*, prétendent d'autres encore – version qui semble la plus plausible lorsqu'on sait d'où viennent les deux hommes : l'un issu de la province et qui doit tout au parti, l'autre, M. Arsenis, économiste de stature internationale, qui cumule désormais les deux fonctions à la tête d'un grand ministère de l'économie et des finances, chargé de mettre en œuvre une certaine politique d'austérité. Mais il manque un complément d'explication, à savoir la façon qu'a le premier ministre de trancher de manière impulsive et sans *s'embarrasser* de précautions : faits du prince, « politique de sultan » ou coups de maître d'un très habile tacticien, dira-t-on selon la sympathie qu'on lui porte.

Un talent de rassembleur

M. Papandréou est arrivé au pouvoir porté par un parti qui n'a encore jamais tenu de congrès constitutif ni élu ses dirigeants. Ce parti, créé en 1974, à la chute des colonels, voulait être d'abord un mouvement et, avant de formuler un programme politique précis, occuper le vide entre une gauche communiste, prosoviétique, comme on n'en fait plus en Europe occidentale, et une droite démocratique qui n'avait pas de concurrent véritable. Grâce, en grande partie, au talent de rassembleur de son chef, le PASOK est passé, en sept ans et en trois élections, de 11 % à 48 % des voix. Il a rallié, chemin faisant, les troupes modérées de l'ancienne Union du centre, des marxistes purs voyant en lui la seule chance pour la gauche d'arriver au pouvoir, d'anciens résistants aussi bien que des générations plus jeunes qui avaient connu dans l'exil les influences des gauchismes européens ou de la gauche américaine, ou encore les franges d'une droite tranquille qui, sentant le vent tourner à partir de 1977, a progressivement amorcé son virage.

Dans un rassemblement aussi large et aussi puissamment dominé par son chef, il est difficile de repérer des constantes politiques dans les mises à l'écart ou les favoritismes; il est difficile aussi de discerner les courants qui – faisant abstraction des querelles de personnes – incarneraient un véritable débat politique interne.

Le PASOK va tenir son premier congrès national. Objectif : *tenter de* resserrer les rangs et se faire de la publicité à quelques semaines des élections européennes, dit la droite. Normaliser les statuts du parti et le réorganiser, dit l'un de ses responsables, qui reconnaît candidement que *« 20 000 membres sont à présent mêlés de près ou de loin à la gestion des affaires de l'Etat, ce qui veut dire que plusieurs générations de cadres et de militants ont été absorbées par l'accession au pouvoir ».* Le congrès élira un nouveau bureau politique, mais personne n'imagine qu'il pourrait être une épreuve pour M. Papandréou, lequel n'a d'ailleurs pas, jusqu'à présent, manifesté l'intention de soumettre au vote son mandat de président.

Ceux qui souhaitaient pour le premier gouvernement de gauche de la Grèce une direction plus collégiale, un programme politique plus clairement défini, en ont été pour leurs frais. Ce sont en général des critiques de gauche, qui contestent à la fois l'autoritarisme et les hésitations doctrinales du premier ministre. Ont été déçus également ceux qui espéraient une modernisation des mœurs politiques et notamment l'éradication de ces maux dont a toujours souffert la Grèce démocratique : le bureaucratisme, une administration dont les compétences ne sont pas à la hauteur des effectifs et des pratiques assez proches du « clientélisme ». *Le gouvernement ne s'est* pas véritablement attaqué à la rationalisation de la fonction publique, pléthorique, dans laquelle au traditionnel *immobilisme* est venu s'ajouter le zèle militant de ceux que l'on appelle les « gardes verts » (le vert étant la couleur du PASOK), petits cadres du parti sortis de l'ombre et qui croient que tout est arrivé.

L'héritage

Ce constat déborde-t-il quelques cercles de l'intelligentsia, se combine-t-il, par exemple, à un réel malaise d'ordre économique ? Le taux de chômage était de 2 % avant le changement de gouvernement, il est actuellement, selon le chiffre officiel, de 6,8 %. Mais, outre l'existence de l'économie « immergée », des correctifs s'imposent à la décharge du gouvernement, à commencer par l'héritage qui lui fut légué en 1981 : un endettement *considérable, des structures économiques* qu'on avait oublié de moderniser, une stagnation de l'investissement privé, dont se plaignait déjà le gouvernement de M. Rallis mais qui n'a fait que s'aggraver, de même que la fuite des capitaux à l'étranger ; enfin, les effets négatifs sur les échanges, surtout les deux premières années, de l'entrée de la Grèce dans le Marché commun.

D'autre part, la récession internationale a eu pour effet une baisse des recettes « invisibles » qui couvraient précédemment le déficit de la balance commerciale en entraînant une crise de la marine marchande (un quart de la flotte hellénique est à quai), une diminution des recettes du tourisme, surtout en 1983, et une diminution des transferts provenant des nombreux émigrés. La conjoncture s'annonce meilleure pour 1984, tant en ce qui concerne la marine marchande et le tourisme que les exportations.

La marge de manœuvre de M. Papandréou était étroite. Après une politique d'aide aux plus démunis et de soutien au pouvoir d'achat la première année (*la masse salariale* a augmenté de 35 % en 1982), il a bien fallu revenir à plus de rigueur, et M. Arsenis fut chargé de lutter sur deux fronts : le déficit des finances publiques et l'inflation. Les résultats sur ce deuxième point sont sensibles (24,5 % en 1981, 20,5 % en 1983), mais fragiles. Après un blocage de fait des salaires en 1983, on est revenu cette année à un système d'indexation *différée. Mais, outre* que le contrôle de l'évolution des prix s'avère très difficile en Grèce, cette politique de modération est aussi tributaire de la pression sociale. Il y a eu plus de deux cents grèves depuis le début de l'année, et les employés du secteur public, traditionnellement considéré comme la vache à lait, ne sont pas les derniers à descendre dans la rue.

Le gouvernement s'est en outre attiré les foudres syndicales avec les mesures dites de « *socialisation* » des entreprises du secteur public. Ces mesures prévoient l'entrée dans les conseils d'administration de représentants de l'Etat, des collectivités locales et des employés, et prétendent lutter de la sorte contre une gestion mauvaise ou corrompue en même temps que « démocratiser » la *direction de ce secteur. Mais elles* ont aussi pour but de réglementer le droit de grève et stipulent que tout arrêt de travail doit être approuvé par la majorité des membres inscrits au syndicat (mesure qui n'est pas vraiment respectée, mais qui continue néanmoins de faire hurler les syndicats et le Parti communiste).

D'un autre côté, la droite crie à l'« *étatisation* », à propos notamment de la loi qui prévoit la prise de participation de l'Etat dans les entreprises en difficulté, lourdement endettées auprès des banques (nationalisées) et du Trésor. Là encore l'objectif est d'une certaine manière de « moraliser » la gestion, mais le succès de la démarche dépend en *dernier ressort d'une reprise économique* générale. La Nouvelle Démocratie cite encore, pour exemple de cette volonté d'« *étatisation* », le projet de création de « *kolkhozes* » dans l'agriculture. Le projet ne vise en réalité qu'à lutter contre le morcellement en petites exploitations non viables et contre l'exode rural, en encourageant les regroupements en coopératives. Le milieu rural est d'autre part le principal bénéficiaire de l'entrée de la Grèce dans la CEE, tant sur le plan de la revitalisation des structures agricoles que sur celui du revenu des paysans, et le PASOK peut légitimement s'attendre, aux prochaines élections, à avoir le soutien des campagnes.

Le jouet des communistes ?

M. Papandréou n'a pas besoin des communistes pour gouverner puisqu'il peut compter au Parlement sur l'appui des 173 députés du PASOK (contre 113 à la Nouvelle Démocratie et 14 au PC). Mais il suffit d'aller visiter le siège du PC dit « *de l'extérieur* », dans une banlieue populaire d'Athènes, pour comprendre que la force des communistes ne s'arrête pas à ces chiffres. Vu de la rue, l'immeuble vitré est déjà imposant. Mais, lorsqu'on y pénètre par la façade arrière, on est saisi par le gigantisme des terrasses de pierre blanche, du hall d'entrée, des bureaux auprès desquels ceux de la Nouvelle Démocratie font tout bonnement « miteux ». Même à supposer une particulière ardeur à cotiser des membres du parti, toutes les spéculations restent permises.

A cette puissance, M. Papandréou a *incontestablement donné* des gages. Des gages symboliques, comme le libre rapatriement des réfugiés politiques grecs et de leur famille, exilés dans les pays de l'Est après la guerre civile ; des gages politiques aussi, comme certaines mesures économiques et sociales ou certaines prises de position en matière de politique étrangère. Les communistes se sont en outre très largement implantés à la télévision ; *ils contrôlent ou influencent une* grande partie de la presse écrite. Tout ceci sans doute parce qu'ils dominent la majorité des syndicats. Mais surtout parce que le communisme en Grèce a une histoire – faite de persécutions, de résistance à l'occupant, de lutte pendant la guerre civile, – parce qu'il est une composante traditionnelle de la vie politique grecque, ce que n'est pas le PASOK. *Nul gouvernement qui se* prétend de gauche ne peut ignorer cette « sensibilité »-là. Il en résulte aussi le risque, plus grand ici qu'ailleurs *même s'il ne s'est pas encore* vérifié, que le mécontentement se traduise dans l'électorat par un glissement à gauche et pas seulement à droite.

Dans le cas particulier des élections européennes – d'où l'enjeu du pouvoir est absent, – il est possible que les sympathisants communistes qui en 1981 avaient donné leur voix au PASOK pour « voter utile » la *reprennent. Il est probable* également que les petits partis (non représentés au Parlement) feront un meilleur score qu'en 1981 et grignoteront *aussi l'électorat socialiste.* C'est probable en particulier pour le PC dit « *de l'intérieur* », intellectuel et eurocommuniste, « *le plus respecté et le moins influent* », dit-on, des partis grecs.

L'optimisme de la droite est-il pour autant justifié et la prochaine consultation va-t-elle sanctionner une forte baisse de popularité de M. Papandréou ? Il faudrait pour *cela que ses électeurs aient déjà* oublié ce qui les avait avant tout séduits : l'impression que, pour la première fois, un homme parlait au monde au nom de leur pays en toute indépendance.

CLAIRE TRÉAN.

Prochain article :

LES ÉTATS-UNIS, ALLIÉS NÉCESSAIRES ET MAUDITS

EUROPE

Espagne

M. FELIPE GONZALEZ AU « CLUB DE LA PRESSE »

Le pourfendeur des archaïsmes

De notre envoyé spécial

Madrid. – M. Felipe Gonzales, politique jusqu'au bout des ongles, aime parler. Aussi bien en espagnol qu'en français. S'il a préféré s'exprimer dans sa langue natale pour ce « Club de la presse », c'est simplement qu'il doit aborder des sujets brûlants, et que, dans ces cas-là, toutes les nuances comptent.

Les sujets brûlants, ce sont bien entendu les relations franco-espagnoles en général, le terrorisme basque et les incidents maritimes du golfe de Gascogne en particulier. Pesant ses mots, le président du gouvernement ne va pas faire de révélations mais il sera précis et net. Pour lui, même si la coopération des polices espagnole et française dans la lutte antiterroriste s'est améliorée, elle reste insuffisante ; depuis le retour de la démocratie en Espagne, il n'existe plus de justification acceptable au terrorisme, donc à l'octroi du statut de réfugié politique à des citoyens espagnols par la France. M. Gonzales, qui évite de poser le délicat problème de l'extradition, est moins disert à propos des assassinats perpétrés en France par le GAL. *« C'est un groupe récent... Nous ne savons pas grand-chose... »* Et s'il condamne tous les terrorismes, il tient à rappeler plusieurs fois que celui du GAL n'est qu'un *« terrorisme de réponse »*.

Même position d'équilibre à propos des malheurs des pêcheurs du golfe de Gascogne. Madrid est préoccupée par le recours de Paris à des mesures de contrôles violentes, mais reconnaît que le non-respect par des citoyens espagnols des règlements communautaires pose problème.

Mais d'où vient le fait que chaque problème franco-espagnol dégénère régulièrement en crise passionnelle ? M. Gonzalez a été plus explicite sur le sujet, et il mérite d'être entendu car, en dénonçant l'ignorance par la France des réalités sociale, politique et économique espagnoles, il met le doigt sur l'aspect essentiel du problème. Que des socialistes soient au pouvoir aussi bien à Madrid qu'à Paris ne change rien à l'affaire, d'après M. Gonzalez, qui, manifestement, n'a toujours pas « digéré » la condescendance à laquelle il a eu droit, en 1974, de la part des socialistes français, lorsqu'il est arrivé à la tête du PSOE. *« Nous n'étions pas connus en France,* raconte-t-il, *à telle enseigne qu'en 1974 le président Mitterrand a été surpris des caractéristiques du Parti socialiste espagnol, ce qui ne fut pas le cas des socialistes suédois. Le président Mitterrand était convaincu que le résultat de la première consultation électorale en Espagne serait favorable à l'eurocommunisme de M. Carrillo, avec lequel étaient maintenues des relations plus étroites qu'avec nous-mêmes. Je me suis alors fatigué à répéter ce qu'était la réalité sociale espagnole. Je disais qu'elle était totalement différente et qu'il n'y aurait pas de succès communiste. J'affirmais que le modèle d'unité de la gauche appliqué en France ne pouvait pas servir en Espagne »...*

Pragmatisme

M. Gonzalez ne prononce pas le mot, mais il juge évidemment quelque peu archaïques les analyses du Parti socialiste français. Il revendique hautement, en contrepartie, le pragmatisme dont il fait lui-même preuve depuis une dizaine d'années, ce qui le conduit à faire un éloge sans complexe du système de marché – sinon du système capitaliste. Pour lui, le problème de la balance des paiements, ou celui de l'inflation, n'est pas un problème de droite ou de gauche, et il est faux d'affirmer que la droite gère forcément mieux la crise que la gauche. En Espagne, en revanche, c'est à la gauche qu'il appartient de se préoccuper de questions non encore résolues comme l'enracinement de la démocratie, l'avortement, l'enseignement, etc.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que Felipe Gonzalez le pragmatique ait conclu son intervention par un éloge de la politique de M. Jacques Delors, laissant entendre qu'il s'était inspiré des dix-huit premiers mois de l'expérience socialiste en France pour déterminer ce qu'il ne fallait pas faire en Espagne. Auparavant, il avait rendu hommage à la monarchie, qui a la grande chance de n'être défendue par aucun monarchiste, et qui contribue avec beaucoup d'efficacité à l'établissement de la démocratie.

JACQUES AMALRIC.

Italie

Etudiants et lycéens ont organisé à Rome la première manifestation nationale contre la Mafia

De notre correspondant

Rome. – Plus de quinze mille étudiants et lycéens, venus principalement du Mezzogiorno (le sud de l'Italie), ont défilé le 5 mai dans les rues de la capitale italienne pour protester contre le pouvoir des diverses « mafias » et des trafiquants de drogue. C'était la première fois qu'une telle manifestation contre la Camora (la Mafia napolitaine) et la N'Drangheta (Mafia calabraise) avait lieu au niveau national. Ses promoteurs : des associations et des comités, qui, dans toute l'Italie et en premier lieu dans les fiefs du « pouvoir mafieux » du Sud, s'étaient mobilisés pour demander une véritable intervention des pouvoirs publics, des organisations de jeunesse des partis – et, particulièrement, celle du PCI, – mais aussi des chrétiens comme ceux de l'ACLI (l'Association des travailleurs chrétiens).

La manifestation avait, en outre, reçu le soutien de la présidence de la République et des principales autorités concernées, tels le ministère de la justice, le Conseil supérieur de la magistrature et la commission parlementaire anti-Mafia, dont le président, M. Alinovi, défilait en tête du cortège. Des délégations étaient venues du Nord. Les veuves et les familles des victimes de la Mafia – dont Rita et Nando Dalla Chiesa, les deux enfants du général-préfet de Palerme assassiné le 3 septembre 1982 – étaient aussi représentées. M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du PCI, participait « *comme simple citoyen* ».

Le nombre des manifestants n'a pas pleinement répondu aux attentes des organisateurs. Ce rassemblement n'en a pas moins été salué comme un événement par la presse et la plupart des observateurs.

Le président de la République, M. Sandro Pertini, a reçu une délégation de quinze lycéens et étudiants, qui lui ont demandé d'intervenir pour que les partis luttent avec détermination contre les « *holdings du crime* ». Il a accepté « *avec joie* » une carte d'adhésion au comité d'organisation de la manifestation. « *Beaucoup d'adultes*, a-t-il dit, *sont effrayés, résignés ou compromis, mais, avec vous, il est possible d'avoir de l'espoir et la certitude de vaincre dans cette bataille.* »

(Intérim.)

Pologne

Mgr GLEMP A PARIS A LA MI-MAI

Varsovie *(AFP)*. – Mgr Jozef Glemp, cardinal primat de Pologne, sera à Paris du 14 au 16 mai, a annoncé, samedi 5 mai, l'épiscopat de Varsovie. Le cardinal Glemp ordonnera des prêtres formés par le séminaire polonais de Paris, et devrait rencontrer le cardinal Jean-Marie Lustiger et des évêques français. Son dernier séjour à Paris remonte à novembre 1981. Il avait alors été reçu par le premier ministre, M. Pierre Mauroy.

PROCHE-ORIENT

Liban

Les milices de tous bords ont fait échouer la marche de la paix

De notre correspondant

Beyrouth. – Les milices des deux camps ont démontré, samedi 5 mai, que le profond désir de paix de la population ne comptait pas : la marche de la paix, prévue dimanche, a dû être annulée à la suite de la violence qu'elles ont déchaînée précisément dans ce but.

En effet, les obus qui se sont abattus systématiquement sur de nombreuses zones résidentielles visaient surtout le secteur du Musée, où le rassemblement pacifique était prévu. De même, les canons se sont tus, comme par enchantement, vers vingt heures, juste après l'annonce de l'ajournement *sine die* de la marche, alors qu'une série de cessez-le-feu avaient été inopérants tout au long de l'après-midi.



Dessin de PLANTU.

De plus, la radio phalangiste avait fait état de tracts à Beyrouth-Ouest émanant des ultra-chiites, les hezbollahis, menaçant les éventuels marcheurs de représailles. Personne n'a vu ces tracts, mais un indéniable climat d'hostilité à l'égard de la marche de la paix régnait dans les état-majors des milices de Beyrouth-Ouest. M. Walid Joumblatt lui-même, que l'on croyait favorable, sans condamner la marche, s'est montré très réticent, établissant un subtil distinguo entre la paix dans l'absolu et la paix réelle.

Il y a peu de chance que ce projet puisse être repris, compte tenu des circonstances de son report. Le comité organisateur s'est quand même rendu, dimanche, à l'heure dite, à la place du Musée pour retirer, dans un geste de protestation, la plaque commémorative qui aurait dû y être scellée. Il a rencontré un marcheur solitaire portant un panneau avec la mention *« Non à la guerre »*.

L'échec de cette initiative généreuse et spontanée était malheureusement prévisible. De toute façon, une équivoque entourait, cette marche de la paix. Le rassemblement de la place du Musée, unique point de passage intersecteurs d'une foule venant de Beyrouth-Ouest et d'une autre venant de Beyrouth-Est, symbolisait autant sinon plus, un désir de retrouvailles qu'un refus de la guerre. Or, en ces jours, le vœu profond de la population est que chacun puisse vivre en paix et sans hostilité à l'égard des gens d'en face. En se rendant chez eux si nécessaire, mais chacun chez soi. Le *« non à la guerre »* est général, sauf bien entendu, parmi les milices ; le *« oui »* à la coexistence aussi, mais ce dernier n'implique plus un désir de vie en commun. Subtilité supplémentaire découlant de la complexité libanaise : la manifestation pacifique, ayant l'aval de l'islam sunnite, dérangeait en conséquence les chiites.

Pour avoir seulement voulu exprimer son désir de paix, la population a payé un lourd prix : vingt morts et soixante-dix-huit blessés à Beyrouth-Ouest, deux morts et vingt-neuf blessés à Beyrouth-Est. Pas un seul milicien parmi les victimes. Les Forces libanaises, qui approuvaient la marche, avaient, paraît-il, une raison bien à elles de frapper durement l'autre partie de la ville : la veille, un « petit chef » de cette milice avait été mortellement (et accidentellement) blessé par un obus.

Le calme revenu, les tractations ont repris comme si de rien n'était pour sortir de l'impasse gouvernementale. On serait sur le point de donner satisfaction au leader chiite, M. Berri, mais il n'est pas dit que le mécontentement du leader maronite, M. Frangié, sera dissipé pour antant. M. Joumblatt, pour sa part, s'est déclaré décidé à participer au cabinet, même si M. Berri maintenait son refus, et ce en vue de donner un sens à la pacification du pays.

LUCIEN GEORGE.

● *Manifestation à Paris.* – Six cents Libanais environ ont manifesté dimanche 6 mai à Paris pour la paix au Liban, en signe de solidarité avec la marche contre la guerre qui aurait dû se dérouler le même jour à Beyrouth. *« Oui à la vie, non à la guerre »*, *« La paix pour vivre »*, *« Slidarité avec la marche de la paix au Liban empêchée par les armes »* : brandissant quelques banderoles écrites en français et en arabe, les manifestants, toutes confessions confondues, sont allés de la place Victor-Hugo à la tour Eiffel. Cette manifestation s'est déroulée dans le calme, et aucun slogan n'a été lancé, chaque participant étant venu à titre individuel et non en tant que représentant de parti ou de communauté. Selon les organisateurs, quelque huit cents signatures ont été recueillies à cette occasion en faveur de la paix au Liban.

● *Renforcement du contingent français de « casques blancs ».* – Vingt-cinq officiers et sous-officiers français sont arrivés, dimanche 6 mai, à Beyrouth, pour renforcer le contingent de quarante « casques blancs » français qui se trouvent depuis le 28 mars dans la capitale libanaise. Ces renforts, qui pourraient être complétés prochainement par une quinzaine d'autres éléments, répondent au souhait du président libanais Amine Gemayel de voir doubler le nombre des observateurs français chargés de surveiller le maintien du cessez-le-feu à Beyrouth. – *(AFP.)*

Pékin est désormais favorable à une conférence internationale sur le Proche-Orient

De notre correspondant

Pékin. – La Chine est favorable à la convocation d'une conférence internationale, comprenant les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies en vue de rechercher un règlement de la question palestinienne. Cette position a été exprimée, samedi 5 mai, par M. Zhao Ziyang, premier ministre, lors d'un entretien avec M. Arafat, président de l'Organisation de Libération de la Palestine, arrivé le jour même pour une visite officielle d'amitié, à l'initiative du président de la République, M. Li Xiannian, qui l'a reçu dimanche.

M. Arafat, dont la précédente visite à Pékin remontait au mois d'octobre 1981, a été accueilli sur la place Tian An Men avec les honneurs protocolaires dus à un chef de gouvernement. Il a été reçu lundi par M. Deng Xiaoping.

La prise de position de M. Zhao Ziyang en faveur d'une conférence internationale sur le Proche-Orient du genre de celle de Genève marque une évolution notable de la part de la Chine, qui, il n'y a pas si longtemps encore, voyait surtout dans une telle réunion un moyen pour l'Union soviétique de s'insérer de nouveau dans le processus de règlement du conflit.

La Chine manifeste également sa volonté de jouer un rôle plus actif dans la région, tout en soutenant fermement des pays ou des forces dont la stratégie n'est pas nécessairement ou exclusivement au service de l'un des deux Super-Grands. Le voyage de M. Li Xiannian en Jordanie, en mars dernier, avait déjà témoigné de cette orientation.

Dans la crise interne qui secoue l'OLP, la Chine, tout en appelant les Palestiniens à renforcer l'unité entre eux et avec les pays arabes, *« soutient fermement la direction révolutionnaire du frère Arafat »*. M. Zhao Ziyang a félicité le chef du Fath de maintenir le dialogue avec d'autres organisations palestiniennes et exprimé l'espoir que le Conseil national palestinien pourra se réunir prochainement.

MANUEL LUCBERT.

Israël

L'ENQUÊTE SUR LE RÉSEAU TERRORISTE JUIF

La police a découvert des armes « en quantité ahurissante » à Kyriat-Arba

De notre correspondant

Jérusalem. – Jour après jour, la presse israélienne se fait l'écho des progrès accomplis dans l'enquête sur le réseau terroriste juif démantelé il y a une semaine par les services de sécurité. On en sait maintenant beaucoup plus sur l'organisation et les agissements des extrémistes, alors que cinq nouveaux suspects ont été arrêtés au cours du week-end à Ofra et à Shilo, deux implantations de Cisjordanie proches de Jérusalem.

La police a identifié quatre cellules clandestines totalement étanches, et à découvert des stocks d'armes, de grenades et d'explosifs *« en quantité ahurissante »* à Kyriat-Arba, la colonie de peuplement qui surplombe la ville arabe d'Hébron. Une partie de ces armes, remises aux colons dans le cadre d'un programme d'autodéfense, avait mystérieusement disparu. Les divers groupes de suspects ont, d'ores et déjà, procédé à la reconstitution filmée de trois actes de terrorisme : la fusillade qui fit quatre morts parmi les étudiants d'Hébron en juillet 1983 ; la pose dans deux mosquées de cette ville de bombes qui n'ont jamais explosé, et, bien sûr, la tentative d'attentat contre les six autobus de Jérusalem-Est.

Cette dernière avait été, d'un point de vue technique, si parfaitement mise au point que les sapeurs de la police chargés de désamorcer les bombes préférèrent recourir aux conseils des saboteurs eux-mêmes. Certains des terroristes se firent une gloire de leurs crimes. Deux des auteurs de l'attaque d'Hébron ont fait part aux enquêteurs de leur seul regret : le trop petit nombre de victimes tombées pendant la fusillade. Ces groupes étaient depuis plusieurs mois sous l'étroite et constante surveillance des services de sécurité, qui avaient réussi à *« retourner »* l'un des terroristes, devenu leur principal informateur.

Hostiles à l'évacuation du Sinaï par Israël, ces extrémistes avaient déjà prévu à l'époque de lancer, en signe de protestation, un attentat de grande envergure à Jérusalem-Est : pour l'avenir, ils avaient programmé, entre autres, d'attaquer l'université Bir Zeit, près de Ramallah. La police a interrogé des vétérans de l'ex-unité 101, qui, sous la direction de M. Ariel Sharon, lança, dans les années 50, des actions de commandos en territoire jordanien et à Gaza. Cette équipe, spécialisée dans la lutte antiterroriste, n'eut jamais plus d'une cinquantaine de membres. Début février, la police s'était déjà intéressée aux activités de ces anciens baroudeurs, mais l'armée avait alors censuré les journalistes israéliens qui souhaitaient rapporter l'information.

Deux inconnues

Dix jours après leur coup de filet, les services de sécurit étentent de résoudre deux inconnues. La première est policière, la seconde plus politique. Contraints d'abattre leur jeu plus tôt que prévu, ils s'efforcent maintenant d'identifier et de confondre au plus vite une dizaine de participants aux attaques de juin 1980 contre trois maires de Cisjordanie. Or ils ne disposent pour l'instant que de confessions partielles et orales et non d'aveux signés, qui constitueraient une preuve irréfutable. Il n'est pas sûr non plus qu'ils aient déjà appréhendé le *« cerveau »* du réseau.

Les policiers cherchent, en outre, à savoir si les terroristes entretenaient des liens particuliers avec certaines personnalités politiques ou bénéficiaient de complicités au sein de l'appareil d'État. Ainsi, l'un des suspects arrêtés est un gros spéculateur foncier de Cisjordanie, bien introduit dans les allées du pouvoir. Il avait construit illégalement sa résidence près de Naplouse et serait très proche de l'un des conseillers du gouvernement, M. Rafi Eytan. Cet homme d'affaires était, semble-t-il, le *« banquier »* du réseau.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *M. Herzog condamne le terrorisme anti-arabe.* – Les attentats perpétrés par des Israéliens membres d'un réseau terroriste anti-arabe constituent *« une trahison »*, a déclaré dimanche 6 mai le président de l'État d'Israël, M. Haïm Herzog, dans un discours télévisé à l'occasion de la célébration de la fête nationale. *« Ces actes de folie commis par des irresponsables auraient pu provoquer un désastre pour le peuple d'Israël »*, a souligné M. Herzog. *« Je n'ai pas de mots assez durs pour qualifier ces agissements, qui nient dans les faits la souveraineté du gouvernement israélien »*, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

Le gouvernement adopte l'heure d'été malgré l'opposition des religieux

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël s'est mis dimanche 6 mai à l'heure d'été. L'adoption de cet usage, devenu ailleurs routinier, représente ici le dénouement – provisoire ? – d'une longue controverse suscitée par les juifs orthodoxes.

Deux catégories sociales ont toujours lutté en Israël contre le rétablissement de l'heure d'été : les propriétaires de salles de cinéma et les religieux. Les premiers redoutent de perdre une partie de leur clientèle, dissuadée d'aller au spectacle par la crainte de ne plus trouver d'autobus après la dernière séance nocturne.

Les seconds d'élèvent contre la désacralisation du repos sabbatique qui, chaque samedi d'été, s'achèvera bien avant l'apparition de la première étoile, au mépris de la tradition juive. La plupart des commerçants n'attendront pas, en effet, la tombée de la nuit pour reprendre leurs activités. En outre, les juifs pratiquants, qui, chaque matin, se rendent à la synagogue avant le travail, auront moins de temps pour prier.

Introduite par les Britaniques, l'heure d'été subsista pendant les dix premières années de l'indépendance, jusqu'au jour où les orthodoxes obtinrent sa suppression. Ministre de l'intérieur et chef du Parti national religieux – une formation indispensable à toutes les coalitions gouvernementales, – M. Yossef Burg parvint pendant longtemps à préserver le *statu quo*, mais dut, l'an dernier, obtempérer à l'injonction de la Cour suprême en nommant un comité d'experts.

Ceux-ci ont décidé, à titre d'essai, de rétablir pendant deux ans, du début mai à la fin août, une pratique préconisée par nombre de ministères et souhaitée par la grande majorité des Israéliens. Mais les orthodoxes n'ont pas dit leur dernier mot. Puisqu'il s'agit avant tout d'économiser la consommation d'énergie, ils suggèrent tout bonnement... de proscrire l'usage de tous les véhicules pendant un ou deux jours par an.

J.-P. L.

LE DÉBAT SUR L'AVENIR DE MAYOTTE

UN ENTRETIEN AVEC M. ABDALLAH, PRÉSIDENT DES COMORES

« Une portion du territoire national occupée par une puissance étrangère »

Notre envoyé spécial à Mayotte s'est également rendu à Moroni, où il s'est entretenu avec le président des Comores, M. Abdallah, du problème que pose le territoire français d'outre-mer.

« Les Comores sont-elles décidées à patienter aussi longtemps qu'il le faudra pour obtenir, par le dialogue, la restitution de Mayotte par la France ?

— Vous savez que les principes de la charte des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine visent à régler les problèmes de toute nature entre les Etats, de manière pacifique. Membres des Nations unies et de l'OUA, nous respectons ces principes. Nous patienterons donc, aussi longtemps qu'il le faudra, pour obtenir, par le dialogue, la restitution de l'île comorienne de Mayotte. Mayotte ne se trouve pas sur une autre planète. Elle fait partie de l'ensemble naturel comorien. La France joue au gendarme à Mayotte, mais nous ne resterons pas la bouche fermée.

— Estimez-vous que la France puisse faire l'économie d'une consultation de la population mahoraise avant de sceller le sort de Mayotte ?

— Cette question, il faut la poser aux autorités françaises. Nous n'avons pas à imposer telle ou telle solution. Pour nous, Mayotte est une portion du territoire national, occupée par une puissance étrangère. La population comorienne, par une loi française, a été, dans son ensemble, consultée le 22 décembre 1974. Le processus d'autodétermination des peuples soumis à la domination coloniale a donc été engagé dans des conditions normales et réglementaires.

— Etes-vous convaincu que le chef de l'Etat français est acquis à l'idée de rendre Mayotte aux Comores ?

— Lors du sommet des chefs d'Etat de France et d'Afrique à Paris en 1981 et à Vittel en 1983, le président Mitterrand m'a dit publiquement qu'il ne change pas de position quand il change de situation.

» M. Mitterrand, lorsqu'il était député de l'opposition, avait, avec son parti, voté contre les lois visant à balkaniser les Comores.

» Comme je l'ai fait le 22 octobre 1983, aujourd'hui encore et du fond de mon cœur, pour ce problème de l'île comorienne de Mayotte, j'adresse un appel solennel au président de la République française, à son gouvernement et à tous les élus du peuple français, pour leur demander d'y répondre avec le même élan et la même sincérité.

— Si la France vous rend Mayotte, êtes-vous prêt à lui accorder des facilités militaires ?

— Mon pays est bien disposé à examiner sincèrement de nouveaux accords de coopération économique, culturelle et militaire qui doivent lier la France aux quatre îles constituant la République fédérale islamique des Comores. Nous avons avec la France des liens sentimentaux, historiques, culturels, et aujourd'hui économiques.

— Pour faciliter le retour de Mayotte dans l'ensemble comorien, êtes-vous prêt à modifier la Constitution dans un sens plus fédéral, voire à accorder aux Mahorais la double nationalité ?

— Notre Constitution a été bâtie dans un sens fédéral. Modifier une Constitution n'est pas l'affaire d'une seule personne.

» Mon pays a choisi sa voie, en toute indépendance, en toute liberté, en instituant sur le sol comorien un régime de démocratie libérale. Il y a le Conseil des îles, l'Assemblée fédérale et, à la tête de chaque île, un gouverneur. Si un jour la conjoncture politique ou bien la machine administrative nécessite une modification de la Constitution, eh bien ! la question sera posée.

» Pour ce qui concerne le problème de la double nationalité, pourquoi seulement aux Mahorais ? Nous sommes un État composé de quatre îles. Nous accordons une grande valeur à la vie, à la liberté. Donc, tous les Comoriens doivent bénéficier des mêmes avantages et supporter les mêmes difficultés, si difficultés il y a ; c'est le propre de toutes les nations.

— S'ils réintègrent l'ensemble comorien, les Mahorais ne risquent-ils pas de perdre de nombreux avantages socio-économiques que leur garantissait leur qualité de « citoyens français » ?

— Actuellement, nos frères mahorais sont dans une situation d'hommes irresponsables et assistés. On cherche à leur faire abdiquer leur dignité par la vaine promesse d'avantages matériels dont le caractère illusoire n'échappe à personne.

— Comment jugez-vous la crainte exprimée par certains Mahorais d'avoir à rejoindre un Etat à parti unique ?

— Même le président Mitterrand dans *Paris-Match* du 30 mars 1984 a dit : *« Je ne me lasserai pas d'en appeler à l'union des Français. »* J'ai suivi bien avant cette voie, qui me paraît être la meilleure, et les Mahorais n'ont pas à avoir de craintes.

— Notre Etat est jeune, très jeune et, pour nous Comoriens, nous unir est un devoir sacré. C'est dans l'union que nous pouvons nous entretenir de nos problèmes, dans une atmosphère de compréhension mutuelle. »

« Rester Français pour rester libres ? »

De notre envoyé spécial

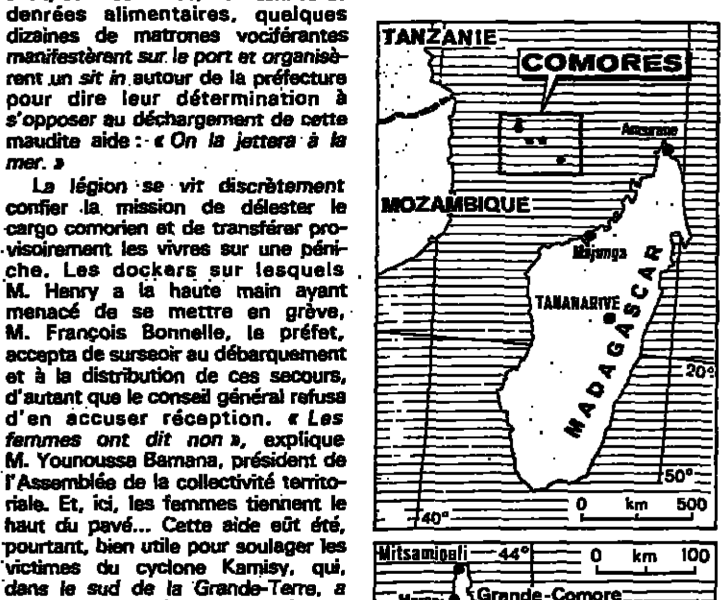
Dzaoudzi. — *« Nous verrons bien si les Mahorais accepteront de serrer la main du diable »*, nous avait dit M. Ahmed Abdallah Abderemane, chef de l'État comorien, faisant allusion à l'aide alimentaire qu'il avait décidé d'expédier à Mayotte après le passage, début avril, du cyclone Kamisy. Sitôt averti de ce *« geste de solidarité »*, salué comme tel par le Quai d'Orsay, M. Marcel Henry, sénateur centriste de l'île, dénonçait *« cette action humanitaire pleine d'arrière-pensées politiques »*. De son côté, Mme Zena M'Dere, présidente du Mouvement populaire mahorais (MPM), s'enflammait : *« C'est de la sale propagande. Les secours de la France nous suffisent... »* Lorsque la nouvelle se répandit que le cargo *Komor-El-Koweït* avait mis le cap sur Dzaoudzi avec, dans ses cales, 187 tonnes de denrées alimentaires, quelques dizaines de matrones vociférantes manifestèrent sur le port et organisèrent un *sit in* autour de la préfecture pour dire leur détermination à s'opposer au déchargement de cette maudite aide : *« On la jettera à la mer. »*

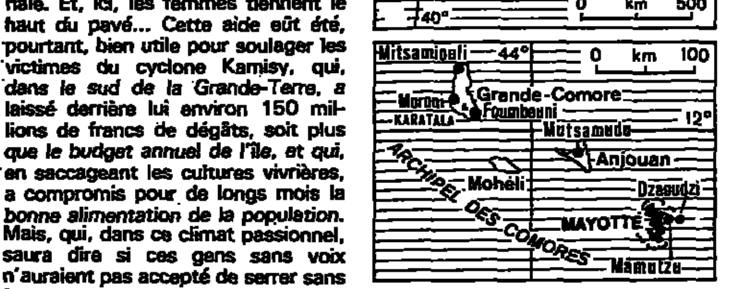
La légion se vit discrètement confier la mission de délester le cargo comorien et de transférer provisoirement les vivres sur une péniche. Les dockers sur lesquels M. Henry a la haute main ayant menacé de se mettre en grève, M. François Bonnelle, le préfet, accepta de surseoir au débarquement et à la distribution de ces secours, d'autant que le conseil général refusa d'en accuser réception. *« Les femmes ont dit non »*, explique M. Younoussa Bamana, président de l'Assemblée de la collectivité territoriale. Et, ici, les femmes tiennent le haut du pavé... Cette aide eût été, pourtant, bien utile pour soulager les victimes du cyclone Kamisy, qui, dans le sud de la Grande-Terre, a laissé derrière lui environ 150 millions de francs de dégâts, soit plus que le budget annuel de l'île, et qui, en saccageant les cultures vivrières, a compromis pour de longs mois la bonne alimentation de la population. Mais, qui, dans ce climat passionnel, saura dire si ces gens sans voix n'auraient pas accepté de serrer sans façon, pour cause de force majeure, *« la main du diable »* ?

L'ambition des « ultras »

Pour rester français et le faire savoir, certains Mahorais sont prêts à utiliser les moyens les plus discutables, avec d'autant moins de scrupules, que, depuis l'entrevue que leurs élus ont eue, fin janvier à Paris, avec M. Guy Penne, conseiller du président de la République pour les affaires africaines et malgaches, ils savent que le gouvernement est acquis à l'idée de voir leur île *« se rapprocher »* des trois autres îles-sœurs de l'archipel des Comores. M. Henry a beau affirmer : *« Nous avons l'assurance que le chef de l'Etat est soucieux de respecter la Constitution. Nous ne pouvons imaginer que le gouvernement se rende coupable d'une forfaiture »*, il se garde bien, comme d'autres notables insulaires, d'exclure l'hypothèse de quelque *« coup tordu »*. L'autre jour, lors de l'inauguration de la mairie annexe de Sada, le préfet a omis de clore son discours par la formule traditionnelle *« Vive la France ! »*, note le sénateur. A Dzaoudzi, l'heure est à la vigilance. En principe, le gouvernement est tenu de consulter, d'ici à la fin de l'année, la population mahoraise sur le maintien ou non du statut de l'île en tant que *« collectivité territoriale »*. La loi du 24 décembre 1976, qui l'avait ainsi définie faute d'y voir clair sur son avenir, avait été prorogée de cinq ans en 1979. Le sera-t-elle une fois encore ? Les élus locaux se résigneraient, faute de mieux, à un nouveau report d'échéance.

L'ambition des « ultras » mahorais — et peut-être le rêve secret d'une majorité d'îliens — serait de devenir un département d'outre-mer de plein





exercice, une autre Réunion. Chacun sait, ici, qu'il n'en sera jamais ainsi, que Paris ne créera pas, dans l'océan Indien, un nouveau *« centre de jalousie »*. Vaines querelles de mots ? *« Ce que nous voulons*, explique M. Abdoul Anzizi, président du Rassemblement mahorais pour la République (RMPR), l'émanation locale du RPR, *c'est un statut définitif qui nous ancre à la France sans aucune possibilité de retour en arrière. »* Or la solution de bon sens que Paris semble préconiser et préparer est le retour en douceur de Mayotte dans l'ensemble comorien. D'où l'importance des garanties que, en contrepartie, il faudrait obtenir de Moroni. *« Nous ne sommes pas preneurs »*, affirme M. Henry. *« Ces engagements n'auraient aucune valeur, la France serait incapable de les faire respecter par un Etat indépendant. »* En revanche, M. Bamana joue, sans illusions, la carte de l'ouverture. Il se déclare *« favorable à des discussions avec Ahmed Abdallah, à l'organisation d'une « table ronde », à l'initiative du gouvernement, pour étudier lesdites garanties »*.

A vrai dire, l'intérêt de redevenir comorien est loin de sauter aux yeux des insulaires. Ils savent ce que le « lâchage » de la France leur coûterait en termes de niveau de vie. De Mamutsu à Boueni, en passant par Sada, c'est toujours un peu le même cri du cœur des paysans et des pêcheurs rencontrés en chemin : *« La France, c'est bon... Comores, pas d'argent ! »* Par Radio-Cocotier et toutes sortes de va-et-vient familiaux, les Mahorais n'ignorent rien de ce qui se passe chez leurs frères d'à-côté. La sagesse les inciterait donc à tenir plutôt qu'à courir. Au lendemain du passage du cyclone Kamisy, ils n'ont pu s'empêcher de penser que la métropole s'est portée à leur secours plus vite et mieux que quiconque ne l'aurait fait s'ils avaient appartenu à l'ensemble comorien.

Certes, la métropole n'a pas à être fière de l'état d'abandon dans lequel elle a laissé croupir les Comores et en particulier Mayotte, *« un territoire français pauvre parmi les plus pauvres sans l'armature d'une économie coloniale »*, souligne le préfet. Même les « départementalistes » reconnaissent que *« la France n'a rien fait ici pendant cent trente-quatre ans »*. En 1975, sur la Grande Terre, il n'y avait ni eau, ni électricité, quelques kilomètres de route goudronnée seulement... Depuis une dizaine d'années, Paris met les bouchées doubles. La scolarisation des enfants du primaire est achevée. Il y a quatre mille salariés dans le secteur tertiaire, dont deux mille fonctionnaires ou assimilés, sur le traitement desquels vit une bonne partie de la population.

Le SMIC a été porté à 801 francs le 1er février dernier. Le nombre des voitures a été multiplié par vingt en dix ans. Quant à la légion étrangère qui entretient, ici, un détachement de quelque trois cents hommes, elle dépense sur place, chaque année, la bagatelle de 10 millions de francs... *« On a fait des insulaires des mendiants »*, remarque M. Ali Said, secrétaire général du Parti pour le rassemblement démocratique mahorais (PRDM), qui milite pour le rattachement de Mayotte aux Comores. *« La génération qui monte*, ajoute-t-il, *mesure les dangers d'une telle situation. Nous jetons les jalons d'une lutte qui sera longue. »*

La peur des Anjouanais

Et puis, il y a la peur diffuse dans l'esprit d'un certain nombre de Mahorais de voir, à la faveur d'une réunification, revenir en force les Anjouanais, qui sont trop à l'étroit sur leur île et qui, dans le passé, s'étaient déjà approprié beaucoup de terres. *« Les Anjouanais me font peur*, insiste M. Bamana. *Il y a de la misère là-bas. C'est sûr, ils reviendront. »* Ces arguments « alimentaires », les partisans du MPM, qui dispose de 14 sièges sur 17 au conseil général et contrôle 13 municipalités sur 17, les refusent avec indignation. Comme si l'affaire de Mayotte se résumait à une question de gros sous ! Leur slogan : *« Rester Français pour rester libres. »* Tous ceux qui, ici, ont une position quelconque, des privilèges ou des intérêts à défendre, craignent, à tort ou à raison, de faire les frais d'un rapprochement avec les Comores où, *« quels que soient les dirigeants au pouvoir, ce sera toujours la dictature, comme partout en Afrique »*.

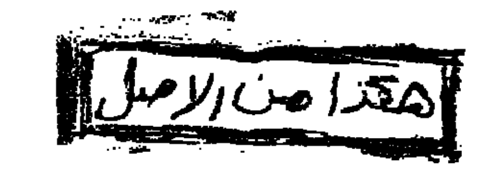
« J'aime la France, et, même si ce n'est pas réciproque, je sais qu'elle ne me tuera pas », affirme Mme M'Déré par le truchement d'un interprète. Quant à M. Youssouf Moussa, premier secrétaire du bureau exécutif du Front démocratique, il se prononce pour une *« réintégration à conditions qui préserverait les avantages acquis »*, au nombre desquels le multipartisme et ... le SMIC. A tout bien considérer, les Mahorais dans leur ensemble n'ont pas gardé un souvenir ébloui des trente ans de vie commune qu'ils ont passés, de 1946 à 1975, avec les Comores. La décision de transférer la capitale de Dzaoudzi à Moroni, en 1958, leur reste encore en travers de la gorge. Ont-ils été aussi brimés que d'aucuns le prétendent ? Peu importe. Si le choix leur est offert, ils préfèrent faire cavalier seul.

D'ailleurs, n'ont-ils pas, dans le passé, manifesté un certain souci de se démarquer, par principe, de leurs frères comoriens, dont ils sont, pourtant, si proches dans leur manière de vivre ? En 1958, ils disaient non à de Gaulle, alors que les trois autres îles-sœurs votaient oui. En 1969, ils portaient leur choix sur M. Poher, tandis que le reste de l'archipel donnait ses suffrages à M. Pompidou. On devine, dès lors, ce que seraient les résultats d'un référendum à Mayotte, pour peu que le tout-puissant MPM, qui a su rallier les femmes à sa cause dans une île aux traditions matriarcales, « fasse donner » sa propagande auprès d'une population largement illettrée. Ce serait un peu jouer sur du velours.

Si ce n'étaient le navire-atelier *Jules-Verne* et le patrouilleur rapide *l'Epée*, à l'ancre dans une rade qui fait envie à beaucoup, si ce n'étaient les képis blancs et les pompons rouges, Dzaoudzi et Mamutsu ressembleraient à de biens banals chefs-lieux de canton. Et encore... Mais, par les temps qui courent, là où elle est placée, Mayotte ne peut plus passer inaperçue. Si le cœur et la morale ne commandent pas que Mayotte demeure française, comme elle l'a souhaité à deux reprises, en décembre 1974, puis en février 1976, peut-être l'intérêt bien compris du pays l'exige-t-il, s'interrogent, en dernière analyse, les « ultras » mahorais. *« Attention*, avertissent-ils, *en désespoir de cause, la Réunion suit de près ce qui va se passer ici. Attention encore, les Soviétiques sont à Diégo-Suarez. »*

Déjà le Front national de M. Jean-Marie Le Pen a créé, à la Réunion, des cellules « Mayotte française ». Depuis le début de l'année, dans les colonnes de son hebdomadaire, *le Journal de Mayotte*, M. Pinchon, le pharmacien-libraire de Dzaoudzi prêche la bonne parole. *« Il est difficile de rester neutre »*, constate-t-il. C'est bien ce que lui reproche le préfet, qui voudrait éviter de mêler les finances de la collectivité territoriale à cette aventure de presse, ou plutôt à cette aventure tout court.

JACQUES DE BARRIN.



Le Monde

politique

LE DÉBAT, A GAUCHE, SUR LA RIGUEUR ET L'AUSTÉRITÉ

M. Delors : *non au dénigrement systématique*

Grenoble. — C'est sur un ton particulièrement offensif que M. Jacques Delors, s'est adressé, samedi 5 mai, dans la soirée, aux militants socialistes de l'Isère, réunis au stade Pierre-Mendès-France pour la fête de la rose. *« Je vous parlerai avec franchise et rudesse »*, avait averti M. Delors, qui n'a pas ménagé ceux qui, à gauche, critiquent sa politique. *« Je constate*, a dit le ministre de l'économie et des finances, *que des experts étrangers, venus des Etats-Unis et d'Europe, ont décerné, cette semaine, à la politique économique de la France, des bons points ; d'autre part, certains, à droite, mettent la pédale douce à leurs critiques. Paradoxe : au même moment, surgissent, au sein de la gauche, des voix, non pas pour proposer, pour infléchir, mais pour critiquer systématiquement et avec violence. »*

M. Delors a mis en garde ses détracteurs : *« A l'intérieur de la gauche, comme au sein du Parti socialiste, je dis oui au débat d'idées, car nous nous enrichissons de nos différences, mais non au dénigrement systématique de nous-mêmes. C'est un luxe que nous ne pouvons nous payer, face à une droite qui est encore tout étonnée de voir ceux qui viennent du ruisseau exercer le pouvoir en France, qui conteste notre légitimité et qui va, à l'étranger, dire du mal de notre pays. »*

Evoquant les critiques de M. Georges Marchais, le ministres a déclaré qu'*« il faut vivre avec ses rhumatismes »*. Il a, néanmoins, dénoncé le comportement de certains responsables syndicaux. *« Nous ne pouvons nous permettre*, a-t-il dit, *d'avoir de bons rapports lorsque nous parlons entre hommes — nous les ministres, entre ministres, et les ministres avec les responsables syndicaux — et, une fois sur le devant de la scène, d'oublier nos bons rapports pour canonner à plaisir. Cela n'est pas possible. Cela ne sert pas la gauche. »*

M. Delors, qui a reçu un accueil enthousiaste de la part des socialistes de l'Isère, a insisté sur la nécessité de mener une politique de rigueur. *« La rigueur ne veut pas dire la diète, mais une meilleure gestion de l'argent public »*, a-t-il observé. Il a précisé que le gouvernement ménagera , dans le budget de 1985, comme il l'a fait au cours des trois précédents exercices, des ressources nécessaires pour l'investissement, la recherche, l'emploi, la formation et l'éducaPion.

De nos correspondants

Le ministre a déclaré qu'il n'est pas possible qu'une partie des Français, notamment ceux qui travaillent dans les administrations, soient mis à l'écart de l'effort national. *« Comment demander aux travailleurs des entreprises industrielles d'affronter la concurrence internationale, d'accepter un nouveau mode de produire, de subir les licenciements, pendant que tous ceux qui sont protégés, qui disposent de la garantie de l'emploi continueraient à vivre comme avant dans leur train-train ?* a-t-il demandé. *On ne va pas envoyer au front quatre millions de travailleurs pendant que les autres continueraient dans leur routine. Autrement dit, dans notre époque, il n'y a plus de vaches sacrées, tout le monde doit mettre la main à la pâte. L'argent qui sera mieux utilisé, qui ne sera pas dépensé à tort par les administrations et l'Etat, sera autant d'argent qui ira à l'investissement et au pouvoir d'achat des travailleurs les plus modestes »*.

Auparavant, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, président du conseil général de l'Isère, avait loué la *« politique économique courageuse »* menée, depuis trois ans, par le ministre de l'économie. *« Jacques Delors ne prône pas la rigueur pour la rigueur, comme certains voudraient le faire croire*, a dit M. Mermaz. *Quelle que soit la solidité de ses convictions et quoi qu'en pense notre camarade Georges Marchais, Jacques Delors n'appartient pas à je ne sais quel ordre de flagellants et il n'éprouve pas le besoin de nous inviter, comme on le faisait parfois au Moyen Age, à serrer notre cilice. La rigueur pour la rigueur n'est ni son ambition, ni celle des socialistes, ni celle du gouvernement d'union de la gauche. C'est un moyen, rien de plus, pour parvenir à asseoir sur des bases solides une société efficace économiquement et juste socialement. »*

C. F.

« Je saurais m'énerver »

Lyon. — A Saint-Fons, dans la banlieue lyonnaise, M. Delors avait participé samedi après-midi, à une *« journée de l'Europe »*, organisée par la fédération du Rhône du Parti socialiste. Le ministre a comparé la liste d'union de l'opposition à *« un bateau vide, qui vogue sur un océan de banalités »*. *« Ce n'est pas avec des sauts de cabri qu'on fait avancer l'Europe »*, a-t-il ajouté en indiquant que la campagne du PS visera à *« rapprocher les Français de l'Europe, car, quels que soient les efforts consentis au niveau national, il faut les prolonger en jouant de l'effet de dimension européenne »*.

En réponse aux critiques du PCF et de la CGT, M. Delors a déclaré : *« Je fais partie d'un gouvernement, si la critique devenait trop sélective, je saurais m'énerver (...). Faire la distinction entre le gouvernement et un ministre implique un défaut de la vue, qui doit être corrigé. »* En revanche, faisant allusion aux propos nuancés tenus par M. Raymond Barre, député (app.UDF) du Rhône, sur l'action gouvernementale, M. Delors a déclaré que l'ancien premier ministre *« donne l'image d'une démocratie apaisée et constructive, qui rompt avec le manichéisme politique. J'espère que son exemple sera contagieux*, a-t-il dit, *car une société qui se divise à l'excès ne peut faire face aux défis de notre temps. »*

J.-J B.

M. Marchais : *pour une bonne utilisation de l'argent*

M. Georges Marchais a répliqué, dimanche 6 mai, lors d'un meeting à Amiens, à M. Jacques Delors, qui, selon le secrétaire général du PCF, *« en demande beaucoup »* à la *« patience »* des travailleurs. *« Mais*, a ajouté M. Marchais, *cette question du budget est trop sérieuse, trop inquiétante, pour qu'on en plaisante. »*

La baisse des dépenses publiques, a dit M. Marchais, toucherait *« des secteurs aussi essentiels que la santé, le logement, la recherche, l'éducation »*. *« On parle maintenant, ouvertement, d'austérité »*, a-t-il ajouté. *« Je sais bien qu'on nous dit : Oui, mais les salariés y gagneraient, puisqu'ils paieraient moins d'impôt, avec l'objectif de baisse de 1 % des prélèvements obligatoires. » Nous sommes déjà en mesure, malheureusement, de dire que c'est un faux-semblant. La réduction des dépenses dans des secteurs essentiels pour la vie des gens serait beaucoup plus lourde à supporter que les contributions fiscales ou sociales des salariés ne seraient allégées. Autrement dit, on vous enlèverait un peu moins qu'aujourd'hui dans la poche de droite, mais, dans le même temps, on vous enlèverait beaucoup plus dans la poche gauche. Et, pendant ce temps, les revenus du capital, eux, continueraient à augmenter. »*

Le secrétaire général du PCF a poursuivi : *« Nous disons non à cette mauvaise rigueur, qui frappe à la mauvaise porte, qui laisse se multiplier les gâchis du capital et qui entrave la relance. Nous ne sommes pas, bien sûr, contre une bonne utilisation de l'argent, contre la réduction du déficit budgétaire. Mais, pour l'obtenir, il faut un impôt plus juste et plus efficace qui pénalise les gaspillages capitalistes. Savez-vous qu'en 1983 ce sont, au bas mot, 13 milliards de francs qui sont partis s'investir à l'étranger ? C'est cela qui ne va pas et qu'il faut modifier. Alors, quand va-t-on taxer les exportations de capitaux, les plus-values en Bourse, qui, à elles seules, ont permis d'accroître, en 1983, les fortunes de 60 milliards ? Quand va-t-on mettre en œuvre le progrès de l'impôt sur la fortune ? Quand va-t-on rendre l'impôt sur le capital efficace ? Voilà qui serait une bonne rigueur, et pour celle-là, nous sommes pour, résolument. »*

M. CHEVÈNEMENT SOUHAITE UN GOUVERNEMENT DE « SALUT PUBLIC » QUI « N'EXCLUT PAS » LES COMMUNISTES.

M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de l'industrie, a déclaré, dimanche 6 mai, au cours de l'émission « Forum », sur RadioMonte-Carlo, que, *« de toute évidence, nous sommes à la veille de choix importants sur le plan politique, probablement même, aussi, sur le plan économique »*.

« Je suis pour la rigueur, a dit le chef de file du CERES, *qui consiste à mettre en œuvre une politique économique conforme aux objectifs de la modernisation industrielle, mais je ne suis pas pour l'austérité, qui sacrifierait la modernisation industrielle sur l'autel des grands équilibres économiques. (...) Je constate que la croissance prévue par les grands organismes de prévision économique est pour la France, cette année, inférieure de près de trois points à ce qui est prévu pour la moyenne de nos partenaires, et de deux points l'année prochaine. (...) Si on mesure ce que cela signifie en termes de création de richesses, de toute évidence cette croissance ralentie non seulement n'élargit pas nos marges, mais elle les réduit. »*

Evoquant l'hypothèse d'un gouvernement socialiste homogène, M. Chevènement lui a opposé celle d'un *« gouvernement de salut public, avec un homme qui symbolise* [un] *grand dessein de modernisation industrielle, choisi dans les partis ou en dehors des partis, avec une formule de large union n'excluant pas les communistes — qui doivent prendre leur part dans l'effort de transformation de la société française, avec les qualités qui sont les leurs. —* [formule] *imprégnée d'esprit national, mais ouverte à toutes les sensibilités démocratiques, nationales, modernisatrices, qui existent dans la société française »*.

Comment desserrer la vis ?

(Suite de la première page.)

Mais des deux sources principales de prélèvements obligatoires — impôts ou cotisations sociales, — laquelle devrait voir surtout son débit ralenti ?

Si l'on veut aller dans le sens que souhaiteraient la plupart des Français, c'est vers la réduction de l'impôt qu'il faut s'engager. Le poids des cotisations sociales, c'est bien connu, est plus lourd en France que dans tous les pays alors que celui des impôts, et particulièrement de l'impôt sur le revenu, est plus léger. Malgré cela, l'impôt est, dans notre pays, beaucoup plus mal supporté que les charges de couverture sociale. On peut, à première vue, donner plusieurs raisons à cette attitude : comme la TVA, la perception des cotisations sociales pour les salariés est moins douloureuse parce qu'elle est automatiquement perçue ; la conquête de la Sécurité sociale est très chère au cœur des Français et leurs sacrifices leur paraissent mieux et plus directement compensés par les prestations que par celles que leur fournit l'Etat sous forme d'écoles, de tribunaux, d'armée, etc...

Un chercheur, M. Jean Dubergé, a voulu aller plus loin dans l'étude de la *« résistance comparée à l'impôt et aux cotisations de couverture sociale »*, en menant une enquête par interviews (1). Avant de commencer, notre auteur savait déjà, du fait des précisions fournies par les études de M. Stoetzel (2), que les Français figurent parmi les plus mauvais contribuables d'Europe, c'est-à-dire parmi les plus forts fraudeurs, juste derrière les Belges et les Irlandais.

Les résultats des recherches entreprises n'ont pas infirmé la thèse couramment retenue selon laquelle une majorité de Français est plus allergique aux impôts qu'au paiement des cotisations, mais cette majorité (53%) n'est pas aussi large qu'on le prévoyait. Pourquoi ? C'est qu'il existe généralement, on le sait, une différence importante entre l'opinion *publique*, farouchement hostile à tout ce qui a trait aux impôts, et les opinions *privées* des individus, beaucoup plus nuancées...

Autre fait intéressant à relever : l'attitude très réticente, voire hostile, d'un grand nombre de professionnels de la santé à l'égard des organismes de couverture sociale. Etrange comportement si l'on songe que leur clientèle s'est largement développée grâce à ces prestations. Elle s'explique par le fait qu'un médecin ou un pharmacien qui doit suspendre son activité, pour cause de maladie ou d'accident, non seulement ne perçoit plus aucune rémunération, mais est tenu de trouver un remplaçant s'il ne veut pas voir son cabinet ou son officine péricliter. Pour percevoir une indemnité journalière de 333 F, en cas d'arrêt de travail, un infirmier de Toulon âgé de cinquante-deux ans, marié, ayant un enfant, s'est plaint *« de verser une prime annuelle d'assurances de 10 000 F non déductible fiscalement »*.

Ne pas mélanger les « prélèvements »

L'enquête de M. Dubergé a été poussée plus loin. Si des impôts doivent être institués, pour compléter ou remplacer les cotisations, doivent-ils être mélangés avec les autres ? La réponse est sans équivoque : 80 % des personnes interrogées estiment qu'il faut les verser à une caisse spéciale, et 100 % estiment qu'ils doivent faire l'objet d'un *contrôle spécial*. C'est là l'expression très nette de la crainte que le produit de ces impôts de remplacement ne soit détourné de sa destination sociale ; 70 %, enfin, souhaiteraient qu'on extirpe même le nom « d'impôts » pour cette catégorie de prélèvements et accepteraient qu'on parle de « cotisations de santé et de couverture sociale », alternative présentée par l'auteur du questionnaire.

Que l'on prenne la question par un bout ou par un autre, l'opinion serait beaucoup plus sensible, *puisqu'il est question de desserrer la* vis des prélèvements obligatoires, à une réduction des impôts qu'à une diminution des cotisations sociales. Si l'on sait combien est étroite la piste d'économies sur la Sécurité sociale (3), l'effort principal devrait donc porter sur les dépenses publiques pour l'autre raison, non négligeable, qu'elle est politiquement plus rentable. Mais quelle catégorie d'impôts faire surtout bénéficier d'une diminution ? Si l'on suit la même voie politique, l'impôt sur le revenu est certainement le plus approprié et les informations qui filtrent aujourd'hui vont dans ce sens. Economiquement, c'est une autre histoire. On pourrait justifier l'opération en disant qu'une certaine épargne pourrait être ainsi reconstituée, « matière première » des futurs investissements. Mais la propension des Français à ne pas réduire leur niveau de vie, même lorsque leur revenu baisse, en tirant précisément sur leurs réserves, devrait inviter à favoriser les sociétés plus que les contribuables.

La logique de la restructùration industrielle le veut ainsi. En d'autres temps, d'autres cheminements pourraient être favorisés. Aujourd'hui, tout le paquet doit être mis sur l'amélioration du tissu productif. La diminution de la taxe professionnelle, envisagée semble-t-il, serait bien accueillie. La réduction de l'impôt sur les sociétés aurait un effet encore plus entraînant, en exemptant, par exemple, de prélèvement fiscal les bénéfices qui sont investis. Puisqu'on ne peut plus manger à tous les râteliers, comme on l'a fait pendant des années, la réduction du chômage doit l'emporter sur l'augmentation du pouvoir d'achat.

PIERRE DROUIN.

(1) Dans la *Revue française des finances publiques*, nº 5, premier trimestre 1984. Librairie générale de droit et de jurisprudence.

(2) *Les Valeurs du temps présent*, PUF, 1983.

(3) Lire l'article de Guy Herzlich dans *le Monde* du 26 avril.

« Faux-semblant »

(Suite de la première page.)

La démarche de la direction du PCF a sa logique. La rigueur lui convenait, bon gré mal gré. Mais pas l' *« austérité »*. La préparation du budget de 1985, qui sera débattu par le Parlement cet automne, *« l'inquiète »*, puisque la réduction des dépenses de l'Etat lui fait craindre que l'on ne touche aux crédits de la recherche, du logement, de la santé et de l'éducation. En regard, la prime à l'impôt sur le revenu apparaît à M. Marchais comme un *« faux-semblant »*. Logique, aussi : *« On vous enlèverait un peu moins de la poche de droite, mais dans le même temps, on vous enlèverait un peu plus dans la poche de gauche. »* En somme, le coup de la feuille d'impôt ne serait qu'une mesure démagogique, élément d'une stratégie purement électorale. Et c'est, justement, l'interprétation que le pouvoir cherche à éviter.

Pour M. Marchais, tout cela n'est que de la *« mauvaise rigueur »* qui, selon M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, va *« trop dans le sens qu'exige le CNPF »*. La bonne rigueur aux yeux du PCF est connue : taxation des plus-values et des exportations de capitaux, efficacité accrue de l'impôt sur les grandes fortunes.

Certains socialistes ont des doutes. Ainsi, M. Chevènement ne sait trop que penser. En tant que contribuable, il applaudit. En sa qualité de « citoyen », il préférerait détaxer les investissements plutôt que l'impôt sur le revenu, méthode qui lui paraîtrait plus conforme au dessein de M. Mitterrand : la modernisation industrielle. De ce côté-là, l'hypothèse avancée par M. Delors n'est guère prise au sérieux.

Il est vrai que l'affaire de l'allégement d'impôt n'est qu'une péripétie en regard du débat budgétaire qui s'engage. A l'automne, les communistes seront placés face à un choix décisif : adopter ou non un budget qui, s'il est vraiment, comme l'annonce M. Delors, *« d'une rigueur sans commune mesure avec celui de 1984 »*, sera bien un budget d' *« austérité »*. La logique voudrait, en l'état actuel des choses, qu'ils refusent d'approuver cet acte essentiel de la vie d'un gouvernement de manifester au Parlement une solidarité majoritaire qui n'est déjà plus que formelle.

Le résultat qu'obtiendra la liste de M. Marchais aux élections européennes pèsera évidemment sur ce choix, puisque la direction duPCF invite les Français à émettre un vote critique. *« Ne pas voter communiste*, estime le secrétaire général du PCF, *c'est dire au gouvernement : « Je n'ai pas de remarques à faire, ce qui se passe actuellement me convient. » A coup sûr, c'est contribuer à l'aggravation des difficultés. »* La campagne européenne n'ajoute rien, sur le fond, à la contestation du pouvoir par la direction du Parti communiste, mais elle accentue certainement, aux yeux de l'opinion, l'ampleur de cette contestation.

Rien ne passe. Des experts étrangers reconnaissent-ils quelques mérites à la politique économique de la gauche, M. Raymond Barre décerne-t-il au pouvoir un tout petit brevet de compétence libérale, *l'Humanité* n'y voit qu'une raison supplémentaire de suspecter cette politique. De toute façon, ajoute, pour sa part, M. Chevènement, la France n'a pas à *« chercher à l'étranger des satisfecit »*. Ni même à accepter, comme le fait M. Delors, ceux accordés par l'opposition. Le gouvernement, accuse M. Didier Motchane, membre du secrétariat national du PS, proche de M. Chevènement, *« court après Raymond Barre »*.

Rien ne passe plus, tant le Parti communiste paraît fonder sa stratégie sur l'échec économique des choix sur lesquels M. Mitterrand s'est engagé personnellement et sur l'échec politique de la gauche. Il est vrai qu'au sein même du parti socialiste M. Chevènement dit depuis longtemps que la gauche s'est engagée dans une logique de l'échec économique qui porte en germe la rupture de l'union, donc la défaite politique.

Chaque ville perdue à l'occasion des élections municipales partielles est considérée par le PCF comme un signe supplémentaire du mécontentement que provoque l'austérité. Mme Marie-Thérèse Goutman l'a réaffirmé après son échec à Noisy-le-Grand. Accusation aussitôt renvoyée par M. Jean Poperen, numéro deux du PS, qui invite ceux *« dont les propos renouvelés contribuent à diviser la gauche »* à s'interroger sur leurs propres responsabilités.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *La réforme du statut de la Polynésie*. — M. Gaston Flosse, vice-président du Conseil du gouvernement de la Polynésie française, ancien député RPR, a décidé d'annuler l'entretien qu'il devait avoir mercredi 9 mai avec M. Charles Hernu, ministre de la défense. Par ce geste, le chef de l'exécutif local de Tahiti a voulu protester contre le rejet par la commission des lois de l'Assemblée nationale, au cours de sa réunion du 2 mai de la plupart des amendements présentés par M. Toubon (RPR) au projet de loi portant statut de la Polynésie française, qui vient en discussion publique les 9 et 10 mai. M. Flosse estime que ces amendements correspondaient aux vœux de la majorité locale du territoire et aux encouragements que lui avait prodigués M. Mitterrand lorsqu'il l'avait rencontré en octobre 1983.

La vision de M. Marchais est trop limitée au 17 juin

déclare M. Debarge au « Grand Jury RTL-le Monde »

Invité au « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche soir 6 mai, M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, a considéré que la politique du PC consistant *« à répartir sans produire et à vouloir trouver des débouchés à l'extérieur tout en limitant l'entrée de marchandises venant d'autres pays »* est un *« non-sens »*, *« voire une impossibilité économique »*. Selon lui, *« Jacques Delors a une vue d'avenir* [tandis que celle de] *Georges Marchais se limite un peu trop en ce moment au 17 juin »*.

Constatant qu'entre PC et PS il y a des *« divergences »*, M. Debarge a observé que, si les communistes manifestent leur désir de rester au gouvernement, ils doivent faire preuve non seulement de *« solidarité gouvernementale »*, mais aussi — *« ce qui n'empêche pas l'expression d'opinions — de solidarité politique responsable »*. Après avoir noté que la *« clarification »* se poursuivra, il a expliqué que les socialistes *« ne veulent pas la rupture »* mais *« continuer à apparaître comme le parti de l'union de la gauche tout en posant au PC les questions qu'il convient de lui poser sans haine et sans crainte. La confrontation est à l'ordre du jour »*, a-t-il continué, avant d'ajouter : *« Nous la poursuivrons sur tous les plans, politique, économique... »*

Pour le sénateur de la Seine-Saint-Denis, *« être pour l'union de la gauche ne peut en aucun cas signifier être pro-communiste, et critiquer le PC — qui ne se gêne pas pour critiquer* [les socialistes] *— ne peut pas s'assimiler à de l'anticommunisme ; c'est le débat (...) tout à fait normal »*.

Après avoir *« complètement »* désapprouvé les critiques de M. Chevènement sur la politique de M. Delors, M. Debarge s'est déclaré *« solidaire »* et *« d'accord »* avec l'action du gouvernement, *« avec une nuance sur l'éducation nationale »*. A ses yeux, le gouvernement *« commettrait une erreur »* s'il appliquait à sa majorité l'article 9 alinéa 3 de la Constitution pour le projet de loi relatif à l'enseignement.

Après avoir estimé que *« le gouvernement ne sait pas suffisamment promouvoir sa production »*, et souhaité davantage d'information et *« une plus grande autorité »*, M. Debarge a déclaré : *« Je ne conçois pas l'application d'une politique, dans une période de guerre économique et de crise économique (...), sans l'autorité. L'autorité n'a rien à voir avec l'autoritarisme. L'autorité consiste, après la concertation, après la négociation, avec les partenaires sociaux, avec les partenaires concernés par tel ou tel problème, à construire une décision et à appliquer celle-ci. »*

M. MAUROY : ETAT SATISFAISANT

M. Pierre Mauroy demeure hospitalisé à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, où il a été admis vendredi matin 4 mai. Les médecins, poursuivant leurs analyses, ont pratiqué samedi matin sur la personne du premier ministre une fibroscopie du poumon. Un communiqué, diffusé samedi par le médecin chef de l'hôpital, indiquait : *« M. Pierre Mauroy, premier ministre, continue son traitement. Les investigations se poursuivent. L'état de santé du premier ministre est satisfaisant. Aucun élément ne justifie la publication d'un nouveau bulletin de santé avant le 9 mai. »*

Le chef du gouvernement a reçu, dimanche soir, la visite du président de la République. MM. Mitterrand et Mauroy se sont entretenus pendant une heure.

[La fibroscopie pulmonaire est une exploration directe de l'arbre trachéo-bronchique à l'aide d'un instrument très flexible utilisant des fibres optiques. Cet examen vise à obtenir un état précis des muqueuses des voies aériennes — dont il permet d'obtenir des images précises — et de leur éventuelle altération. En outre, ces techniques d'endoscopie permettent, le cas échéant, de prélever des fragments de tissu dont il sera possible de faire l'examen anatomo-pathologique. Elles permettent aussi de pratiquer des prélèvements des sécrétions bronchiques, ce qui autorise notamment des examens cytologiques (examen des cellules) et bactériologiques.]

« Judaïsme et liberté »

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION DE JUIFS D'OPPOSITION

A l'initiative de M. Claude-Gérard Marcus, député RPR de Paris, maire du Xe arrondissement de la capitale, des élus et des personnalités membres de la communauté juive et appartenant divers courants de l'opposition ont constitué une association nationale sous le titre *« Judaïsme et liberté »*. Selon M. Marcus, cette association *« fidèle aux inspirations de la tradition juive se donne notamment pour objectif de lutter pour une société de liberté contre toute forme d'étatisme d'inspiration marxiste »*.

Le bureau est ainsi composé : *Président* : M. Claude-Gérard Marcus, député RPR de Paris ; *Vice-présidents* : M. André Nahum, adjoint au maire de Sarcelles (sans étiquette), Mme Nicole Chouraqui, adjoint au maire de Paris (UDF), M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, adjoint au maire de Paris (UDF) ; *Secrétaire général* : M. Lucien Finel, conseiller de Paris (UDF) ; *Secrétaire général adjoint* : Mlle Gabrielle Mass, conseiller de Paris ; *Trésorier* : M. Jean Lubetzki, (sans étiquette) ; *Délégué* : M. Jean-Claude Weill.

La majorité perd la municipalité de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis)

« Le 6 mai, il n'y aura qu'un tour », annonçait avec autorité l'appel de l'opposition aux Noiséens virtuellement absents à donner procuration pour l'élection municipale partielle de dimanche. Les électeurs ont confirmé cette proclamation anticipée et porté à la mairie de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) Mme Françoise Richard (RPR) et la majorité de sa liste en leur accordant 52,96 % de leurs suffrages. Noisy-le-Grand est la cinquième ville de plus de trente mille habitants reprise par l'opposition au PC lors de scrutins municipaux, après mars 1983 et les divers contentieux électoraux, conséquences de ces élections municipales.

Le chemin – qui est pour Mme Marie-Thérèse Goutmann, maire communiste sortant, et pour la gauche celui de la défaite – fut long. Mars 1983 : Mme Richard et Mme Goutmann sont l'une et l'autre empêchées d'accéder à la mairie au premier tour des élections municipales par le succès estimable (18,67 % des suffrages) d'une troisième liste aux intentions ambiguës.

Au deuxième tour, Mme Goutmann l'emporte – apparemment – de justesse sur la liste d'opposition de Mme Richard, à laquelle M. Louis Cuq, chef de la troisième liste, s'est rallié : 7 647 voix pour le maire communiste sortant, 7 497 voix pour la liste de Mme Richard. Mais Noisy-le-Grand est soulevée, comme tant d'autres villes, par la lame du contentieux électoral.

Fallait-il ou non annuler tout uniment, au niveau des bureaux de vote ou, au prix de divers grattages, au niveau du bureau centralisateur, les suffrages de l'opposition symbolisés par des bulletins entachés de fautes d'orthographe ? Non, répondront successivement le tribunal administratif et le Conseil d'Etat.

Aux termes d'une décision rendue publique le 24 février, la Haute Assemblée inverse les résultats du deuxième tour de mars 1983 et accorde 8 343 suffrages à la liste de Mme Richard et 7 654 à celle de Mme Goutmann. Mme Richard devrait donc devenir maire... mais Mme Goutmann le reste car sa désignation en tant que maire n'a pas été contestée à temps.

Pour sortir de l'imbroglio, il faudra que le conseil des ministres prononce la dissolution du conseil municipal et que l'on revote le 6 mai. C'est désormais chose faite et la clarification recherchée, et obtenue, a ressèque, porte la marque de deux échecs. Le sien, car avec 10,33 % des suffrages exprimés, sa liste n'a à l'évidence pas rassemblé tous les électeurs qu'une plus ou moins vague sympathie pour la gauche, assortie d'une plus ou moins grande réticence à l'égard du PC, pouvait

	6 MAI 1984	2e TOUR MARS 1983	1er TOUR MARS 1983
Inscrits	21 725	21 624	21 676
Abstentions	37,20 %	24,50 %	30,07 %
Suffrages exprimés	13 428	15 997	14 828
Majorité (Mme Goutmann, PCF)	4 928 (36,70 %)	7 654 (47,84 %)	6 370 (42,95 %)
Opposition (Mme Richard, RPR)	7 112 (52,96 %)	8 343 (52,15 %)	5 689 (38,36 %)
Liste Serresèque	1 388 (10,33 %)		
Liste CUQ			2 769 (18,67 %)

★ Résultats rectifiés par le Conseil d'Etat. Les premiers résultats litigieux, proclamés le 13 mars, donnaient 7 647 voix (50,49 %) à la liste Goutmann et 7 497 voix (49,50 %) à la liste Richard.

aujourd'hui des goûts fort divers pour les uns et les autres.

Avec 52,96 % des suffrages exprimés, Mme Richard fait mieux que maintenir son potentiel de voix du second tour de 1983, tel que l'avait rétabli le Conseil d'Etat : 52,15 %. En dépit d'abstentions nettement plus nombreuses : 37,20 % contre 24,50 % au deuxième tour de mars 1983. C'est dire que le thème majeur de la campagne de l'opposition – la dénonciation de la fraude électorale – n'a joué qu'un faible rôle dans la décision des électeurs. Le rapport des forces était apparemment établi au détriment de la gauche dès mars 1983.

En s'affirmant haut et fort comme ce qu'elle est, l'opposition a su conserver une faveur que la gauche s'est peut-être aliénée en apparaissant au cours de la campagne plus « noiséenne » que socialiste et communiste.

Pour la gauche, l'amertume de la défaite a plusieurs aspects. La liste sécessionniste de l'ancien premier secrétaire – dissident et exclu – de la section socialiste, M. Lucien Serresèque, ... réunir. L'échec de la gauche va aussi lui être en partie imputé. Mme Goutmann ne s'en est pas privée, déclarant dimanche soir que *« la profonde division (...) au sein de la gauche a considérablement aggravé un phénomène de découragement de l'électorat populaire »*.

A l'évidence, l'addition, en partie artificielle, des résultats de la liste de Mme Goutmann et de ceux de M. Serressèque ne confère pas à la majorité la moindre chance. Mais la division de fait de la gauche ne l'a pas servie. Privée de toute dynamique, elle a offert pendant la campagne l'apparence d'une atonie qu'a mise en évidence l'assurance de l'opposition.

L'opposition prend donc dès maintenant possession de Noisy-le-Grand, demain sans doute de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, dont Noisy-le-Grand n'est que l'une des parties prenantes et où la gauche vient de perdre la majorité précaire qu'elle possédait. C'est en 1986 en effet que sera formé le nouveau conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle.

MICHEL KAJMAN.

UNE ELECTION CANTONALE

TARN-ET-GARONNE : canton de Grisolles (1er tour).

Inscr., 6 941 ; vot., 4 421 ; suffr. expr., 4 240. MM. Arbeau, MRG, 1 367 ; Vovis, opp., 1 350 ; Lacourt, PS, 869 ; Hérisson, PC, 435 ; Imbert, s. ét., 219. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de Pierre Tajan, MRG, maire de Fabas et sénateur du Tarn-et-Garonne, survenu le 19 mars dernier. Pierre Tajan avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1979 avec 3 231 voix contre 735 à M. Hérisson (PC) et 635 à M. Badia (PS), pour 4 601 suffrages exprimés, 4 852 votants et 6 333 inscrits.

M. Arbeau, candidat du MRG, arrive en tête du scrutin de ballottage avec 32,24 % des suffrages exprimés. La majorité devrait logiquement conserver ce canton, puisque les trois candidats qui la représentent recueillent 62,99 % des suffrages. Par rapport au scrutin de mars 1979, le PS enregistre une progression de 6,69 points. Le PC, en revanche, qui passe de 15,97 % à 10,25 %, recule de plus de cinq points.]

● *Le Parti démocrate français renonce à présenter une liste européenne.* – Le Parti démocrate français (PDF), dirigé par M. Guy Gennesseaux, a décidé de ne pas présenter de liste aux élections européennes du 17 juin en raison de l'impossibilité à laquelle il s'est heurté dans sa tentative de regrouper plusieurs *« petites listes »* de la *« nouvelle opposition »*. Dans un communiqué publié dimanche 6 mai, au lendemain de la réunion de son bureau national, le PDF déplore que *« les apprentis leaders de toutes ces petites listes »* n'aient pas profité de *« l'espace politique important laissé vacant par l'opération de « caporalisation » du RPR et de l'UDF »*. Selon le PDF, les perspectives électorales des petites listes sont *« nulles »* si elles ne se regroupent pas, c'est après avoir contesté que *« les égoïsmes des uns, les ambitions des autres, la mégalomanie de certains, les interdits de quelques-uns, empêchent absolument d'aboutir à un résultat sérieux »*, que le PDF a choisi de se retirer de *« cette compétition biseautée »*.

RECTIFICATIF. – Le candidat figurant en dix-huitième position sur la liste ERE européenne n'est pas, comme il a été indiqué à la suite d'une erreur de transmission dans *le Monde* du 5 mai, M. Jacques Lévi, mais M. Jean Lévi qui est, notamment, l'initiateur du lycée expérimental de Paris.

ANCIENS COMBATTANTS

LE MESSAGE DE L'UFAC POUR LE 8 MAI

La commémoration du 8 mai 1945, désormais jour férié, marquera cette année l'ouverture des cérémonies exceptionnelles voulues par le gouvernement à l'occasion du quarantième anniversaire de la libération. La célébration du débarquement du 6 juin en Normandie donnera lieu, en particulier, à une cérémonie à laquelle participeront notamment la reine Elisabeth d'Angleterre et le président Reagan, sur la plage d'Utah-Beach.

A l'occasion de la célébration du 8 mai, M. René Peyre, président de l'Union française des associations de combattants (UFAC) – qui regroupe deux millions de membres, – a adressé un message qui déclare notamment, après avoir rendu hommage à tous ceux – soldats français et alliés, résistants – qui sont tombés entre 1939 et 1945 : *« Nous, anciens combattants, dont les sentiments et les activités ne sont pas suffisamment connus de l'opinion publique, nous nous préoccupons de l'avenir des générations actuelles et futures (...).*

» Ensemble, nous demandons aux Nations unies et aux chefs d'Etat l'arrêt de la course aux armements, la réduction progressive, simultanée et contrôlée des armes nucléaires, conventionnelles et autres et la garantie, à chaque étape, de l'indépendance et de la sécurité des Etats. »

Propos et débats

M. Cot : M. Chirac raconte n'importe quoi

M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre, troisième sur la liste du PS pour les élections européennes, estime dans une interview que publie l'hebdomadaire savoyard la Vie nouvelle : « Avoir comme objectif de mettre la Grande-Bretagne dehors, ce n'est pas sérieux. Jacques Chirac raconte d'ailleurs n'importe quoi à ce sujet. C'est vrai que l'attitude du gouvernement anglais, d'une rigidité idéologique peu acceptable, est embarrassante, mais nous avons intérêt à ce que ce pays reste dans la Communauté. D'autre part, pour ne pas réduire l'Europe à un axe Paris-Bonn, ensuite, pour des raisons technologiques et industrielles. L'Airbus et la fusée Ariane ont été construits avec l'Angleterre. Ce pays dispose en outre, comme la France, d'une force de frappe indépendante, et c'est important. »

M. Jean-Pierre Cot se déclare « choqué » *par l'attitude du Parti communiste à propos de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun.* « Je ne comprends pas que ces pays, qui ont mis fin à leurs dictatures, puissent être tenus à l'écart de l'Europe démocratique. » – (Corresp.)

M. Stirn : Simone Veil, porte-parole de la droite

Répliquant à Mme Simone Veil, qui avait jugé que la liste ERE conduite par MM. Doubin, Lalonde et Stirn est « ambiguë » *et inspirée par M. Mitterrand* (le Monde des 6 et 7 mai), *M. Olivier Stirn a déclaré, samedi 5 mai, à Nice :* « Simone Veil s'inquiète, et l'inquiétude chez elle est mauvaise conseillère. Elle nous a traités d'ambigus, c'est elle qui l'est. Elle était centriste et européenne, elle est devenue le porte-parole de la droite et elle a perdu sa conviction européenne (...) Quant à imaginer que notre liste serait celle du président de la République, c'est nous faire beaucoup d'honneur », *a ajouté le député du Calvados. Pour M. Doubin,* «l'ambiguïté» est «du coté de Mme Veil» *car, a-t-il dit,* «si quelqu'un couvre une liste d'un pavillon de complaisance, c'est bien elle». *Les trois chefs de file de la liste ERE ont été reçus à Draguignan (Var) par M. Raymond Nicoletti, démissionnaire du PS* (le Monde du 10 avril) *et à Toulon par le maire UDF, M. Maurice Arreckx.* – (Corresp.)

La Corse entre deux périls

(Suite de la première page.)

La Corse, point le plus avancé en matière de statut, en est le talon d'Achille. On enterre la décentralisation sans en attendre le décès. Le gouvernement, souligne l'opposition, ne repousse-t-il pas lui-même à 1986 le projet prévu pour 1981 de l'élection au suffrage universel des autres assemblées régionales ?

Dans l'île, les récents soubresauts de l'assemblée agonisante ont à peine déçu. *« Elle a vécu ce que vivent les roses »*, ricane-t-on. *« Encore un coup de* sta pulitichella, *la cuisine politicienne. »* La fierté insulaire se rebiffe. Mais la dissolution n'est pas d'aujourd'hui. La naissance, en août 1982, de la nouvelle institution – *« un petit parlement »* – et la mise en place du statut particulier transférant plus qu'ailleurs de nombreux pouvoirs à la région avaient pourtant suscité un grand espoir. Deux ans plus tard, l'image de marque de l'assemblée est *« devenue détestable »* aux yeux d'une opinion qui la juge *« très sévèrement »*, selon les termes de son président, M. P. Alfonsi.

« Sta pulitichella »

Le temps des élections va-t-il revenir ? Déjà la rue se nourrit de polémiques. Sur la scène corse, le jeu politique reste une mine d'or pour les conversations. L'Assemblée s'est destituée. Qu'elle fasse peau neuve. On tient tout de même à l'institution. L'ex-FLNC, dans une récente communication, fustige *« l'échec total de l'Assemblée des Corses »*, mais on dit que le *Mouvement corse pour l'autodétermination*, association proche du mouvement dissous présenterait une liste aux futures élections.

L'homme de la rue, lui, s'inquiète d'une vacance de pouvoir *« qui s'éterniserait »*. *« Qui va payer les fonctionnaires ? Qui versera les subventions aux communes ? »* Le budget 1984 n'a pas été voté. Le préfet, commissaire de la République, M. Paul Bernard, a saisi la chambre régionale des comptes qui mettra en œuvre les dépenses et recettes urgentes – fonctionnement et engagements pluri-annuels déjà signés. Mais la plupart des crédits d'investissements restent en suspens pour le moment. Ainsi en est-il pour certaines dotations aux offices agricole et hydraulique, pour l'agence du tourisme, pour la construction, la langue et la culture corses, la santé etc.

En pleine récession économique, l'incertitude de l'avenir effraie. Autre préoccupation : que devient le projet envisagé de réformer le statut fiscal insulaire ? Avant même l'ouverture du débat prévu pour l'été et désormais ajourné faute de combattants, l'opinion s'inquiète. Va-t-on supprimer certains privilèges fiscaux comme ceux de la TVA ou d'autres sur les droits de succession ? *« Si demain le gouvernement décidait seul... »* Juridiquement, il n'en est pas question.

Quand le porte-monnaie est touché, le réalisme revient au galop. De fait, les divers offices et agences d'administration économique – instances prévues par le statut particulier (1) – sont aujourd'hui en place. Ils existent, même s'ils ont beaucoup de mal à fonctionner. Ce statut particulier est désormais la loi, même pour ceux qui, hier, s'y opposèrent, comme M. Jean-Paul de Rocca-Serra, le leader RPR de l'opposition corse appelé ici le *« renard argenté »*. L'assemblée actuelle, elle, *« meurt de ses défauts de jeunesse »*. Elle n'a après tout que vingt mois d'existence. Mais quelle histoire...

Eloge funèbre pour un président

Le « final » du 25 avril avec ses chœurs et ses ténors en retrace le fil. Ce jour-là, le Grand Hôtel grouille de caméras. Dans les jardins, un écran de télévision permet au public de suivre les débats. Tous les élus de la majorité et de l'opposition paradent. Seuls, au premier rang, les cinq sièges de l'Union du peuple corse (UPC) sont déserts. L'organisation de M. Edmond Siméoni pratique la chaise vide depuis le 12 février dernier.

En début de séance, le président Alfonsi, fragile mais pugnace, fixe la règle du jeu. *« Messieurs, sachez rester dignes (...) dans ce maëlstrom qui secoue notre assemblée... »*. Rires sur les bancs... Au perchoir se succèdent les tribuns du forum, jacobins et girondins, pour de violents réquisitoires. S'il vantent la *« sagesse »* du président, c'est pour mieux fustiger ensuite les tares de l'exécutif régional composé d'élus de gauche (MRG, PS, PC). Cet exécutif est d'autant plus critiqué que trois de ses membres ont exercé le pouvoir depuis décembre en raison de l'absence de M. Alfonsi pour cause de maladie.

Aujourd'hui, l'heure des bilans a sonné. *« Notre seule chance, notre ardente obligation*, lance M. Alfonsi, *était de privilégier, dans le cadre du statut particulier et de l'unité nationale, la dimension insulaire* – U sintimu nustrale – *qui aurait dû constituer notre dénominateur commun sur les clivages et les intrigues politiciennes, souvent venues d'ailleurs »*... Rideau.

Après douze heures de séance, l'Assemblée vote enfin la motion présentée par M. Jean-Paul de Rocca-Serra au nom de l'opposition. Celle-ci se refuse à voter le budget, les contrats de plan et toutes autres propositions de l'exécutif. Motif principal : cet exécutif, minoritaire, ne peut plus mener la barque. Il doit démissionner. S'il refuse, l'Assemblée doit être dissoute. La motion recueille 29 suffrages contre 27. Le score est sans surprise. Le blocage de l'institution est consommé. Mais comment en est-on arrivé là ?

En février, l'opposition avait voté les orientations budgétaires de l'année et les propositions de contrats publics pour 1984-1988. Elle avait donné mandat à l'exécutif pour négocier avec l'Etat. Deux mois plus tard, elle refuse d'en délibérer. Le revirement est dénoncé par l'exécutif, plus précisément par M. Toussaint Lucciani, polytechnicien et MRG dissident. Pourquoi l'opposition a-t-elle choisi ce moment pour croiser le fer ? On évoque l'éventuelle pression des états-majors nationaux lancés dans la campagne des « européennes ». Mais l'Assemblée de Corse a bien assez de ses propres motifs pour expliquer sa chute.

Instabilité chronique

Que de compromis, de renversements d'alliances et de ralliements au cours de ses vingt mois d'existence... En août 1982, Prosper Alfonsi n'accéda à la présidence qu'avec 23 voix sur 61 députés. Maigre résultat. Son rival malheureux, le chef traditionnel de l'opposition corse, M. Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR), en recueillit 20. Le leader UDF, M. José Rossi, avait refusé de le soutenir pour rompre avec la politique des clans tant décriée.

M. Rossi assuma alors le rôle de faux-frère dans l'opposition. Ne vota-t-il pas ensuite la reconnaissance de la notion de peuples corse ? Cela lui attira de sévères rappels à l'ordre. Mais *« les temps changent »*, explique aujourd'hui l'intéressé, revenu dans le giron de l'opposition. *« Dans la tourmente que traverse la Corse, il faut qu'une volonté s'exprime à travers une majorité et un exécutif forts. Il faut donc trancher dans le vif... »* C'est un fait, l'exécutif a toujours été minoritaire, et l'opposition majoritaire. Elle aussi, au départ, a gagné du terrain.

Trois événements marquants jalonnent la tumultueuse chronique bouclée le 25 avril. Le 21 mars 1983, deux élus UPC font dissidence. Entre la majorité gouvernementale (26 élus corses) et l'opposition (23 sièges), l'UPC, jusque-là apte et décidée à faire la balance au nom de la transparence politique et de la démocratie économique, se trouve réduite à cinq sièges. Son rôle est compromis. Peu après, un « intergroupe des non-alignés », dit encore « des sept », se forme.

Cinq mois plus tard intervient un deuxième choc. Le 23 août 1983, l'intergroupe vote avec l'opposition lors de l'attribution des présidences pour les divers offices régionaux. L'opposition prend ainsi le pouvoir économique, elle obtient tous les postes d'administrateurs. Les quatre nationalistes de l'intergroupe espéraient, par cette alliance, faire avancer les revendications « corsistes ». Le calcul s'est avéré, depuis, être un marché de dupes. Dès ce moment les dés sont jetés.

Enfin, le 12 février 1984, l'UPC se retire. Sa décision ne surprend pas. Selon elle, *« les lois fondamentales du jeu démocratique ne sont plus respectées. Une minorité qui s'accroche au pouvoir politique, une majorité qui le refuse, des saupoudrages budgétaires, un verbalisme débridé, joints à un manque prolongé de moyens dû au désengagement de l'Etat, ont provoqué un dysfonctionnement de l'Assemblée »*. Tel est le verdict de l'UPC, cohérente dans ses positions depuis le début. L'exécutif, désormais, ne peut plus compter que sur ses propres forces.

L'opposition, deux mois plus tard, fait ses comptes. L'UPC n'est pas revenue siéger. Après le pouvoir économique, l'opposition briguerait-elle le pouvoir politique ? Le 12 avril, elle refuse de délibérer sur le budget. Trois élus appartenant à l'intergroupe et connus pour leur sensibilité de droite la rejoignent. Ils obtiennent ensemble la majorité relative (29 voix sur 27). L'Assemblée a vécu. L'ère de la dissolution commence.

De fait, ce sont les petites listes qui ont fait la balance. Demain, un bureau dirigé par l'opposition connaîtrait sans doute les affres de l'instabilité chronique. A moins de modifier le mode de scrutin... Là, la majorité des élus appartenant aux partis traditionnels fait chorus. Les clans prennent position.

Seuil de représentativité

Une seule solution pour éliminer les francs-tireurs : élever le seuil des suffrages requis pour siéger dans la future mouture de l'Assemblée. Pour M. François Giaccobbi, leader MRG de Corse, le gouvernement a donné à l'Assemblée *« des pouvoirs exorbitants sans lui en donner les moyens, c'est-à-dire une majorité »*.

Le scrutin à la proportionnelle, en 1982, permettait de siéger à quiconque obtenait au moins 2 000 voix. Il y eut dix-sept listes. C'est ce qui a donné à la première Assemblée son aspect original et démocratique. Ainsi les diverses sensibilités nationalistes ont été invitées à faire œuvre commune dans le jeu parlementaire. Désormais, les élus des partis traditionnels veulent l'instauration d'un seuil. Pour le RPR, ce pourrait être 5 %. Mais le PS lui-même franchirait-il à coup sûr la barre ? Son influence reste faible en Corse. Les nationalistes, pour leur part, se sentiraient et seraient peut-être exclus. Une partie des élus suggèrent donc 3 %. Ce sera au gouvernement de proposer le seuil et au Parlement de se prononcer.

Deux ans après sa création, le statut particulier va perdre sans doute une de ses originalités et le gouvernement un de ses paris : l'ouverture démocratique aux petites formations. Ces dernières pourraient se rabattre sur l'UPC. Encore faut-il que celle-ci annonce la couleur. Sa politique de la chaise vide, plus ou moins comprise sur le moment, lui assure aujourd'hui une image intacte loin des remous politiques récents.

Un autre phénomène peut aussi modifier la distribution des cartes : l'effet « CFR ». L'Association pour la Corse française et République (CFR) constituée en septembre dernier, entend contrer par la voie démocratique et des moyens pacifiques *« le terrorisme et le séparatisme »*. Les animateurs de la CFR se disent apolitiques. Leurs adhérents votent RPR, UDF ou MRG, plus rarement PS ou PC. *« Les électeurs sauront choisir leur camp grâce à la CFR »*, prédit un des fondateurs de cette association. *« Le camp de l'efficacité contre l'ex-FNLC. Pour ou contre le séparatisme : il faut se déterminer »*, poursuit le fondateur. Il explicite ainsi un élément supplémentaire dans le débat parlementaire.

La gauche est sommée d'affirmer ses positions. Certains de ses membres, principalement socialistes, ne défilaient-ils pas aux côtés des nationalistes avant mai 1981, contre la répression ? On se plaît aujourd'hui à le rappeler dans les rangs de la CFR. L'association juge insuffisante l'action du gouvernement contre l'ex-FLNC. Ses troupes en campagne amèneront-elles demain l'union sacrée des sensibilités CFR sur les bancs de l'Assemblée corse ? A voir...

DANIELLE ROUARD.

(1) Le statut particulier de la Corse : une Assemblée élue au suffrage universel. Deux conseils consultatifs, le conseil économique et social, le conseil de la culture, de l'éducation et du cadre de vie. Trois offices, celui du développement agricole et rural, celui de l'équipement hydraulique et celui des transports. Quatre comités ou commissions mixtes : le comité pour le développement industriel de la Corse, celui pour la communication audiovisuelle ; les commissions pour l'emploi et pour l'évaluation des transferts de charges. Le schéma d'aménagement de la Corse.

هذا من الأصل

Le Monde

société

L'UNICEF espère diminuer de moitié la mortalité des enfants dans le tiers-monde

Rome. — Le conseil d'administration de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) s'est achevé le 4 mai à Rome sur un triple résultat : un soutien renouvelé à la stratégie mondiale mise en œuvre par l'organisation depuis 1982 ; Un appel d'urgence à la communauté internationale pour l'Afrique noire, frappée par la sécheresse et la désertification ; la reconduction pour cinq ans de M. James Grant à la tête de l'institution.

De notre envoyée spéciale

Depuis 1982, l'UNICEF a adopté une stratégie en sept points, sur laquelle repose, estime l'organisation, l'espoir majeur de diminuer de moitié la mortalité des jeunes enfants dans le tiers-monde, c'est-à-dire de parvenir à une « *révolution pour la survie de l'enfant* » : surveillance de la croissance à l'aide de fiches simples ; mise en œuvre de la réhydratation par voie orale, pour parer aux effets désastreux des maladies diarrhéiques ; promotion de l'allaitement au sein dont le déclin dans le tiers-monde se traduit par des millions de morts chaque année ; vaccination universelle contre les six maladies les plus communes et les plus meurtrières de la petite enfance. L'UNICEF a ajouté à ces quatre composantes — désignées par le sigle anglais GOB. — la fourniture de suppléments alimentaires au cours des périodes critiques de la vie (petite enfance, grossesse, lactation), l'encouragement de l'éducation féminine et la promotion de l'espacement des naissances.

L'adoption de cette stratégie en sept points a marqué une forte inflexion dans l'histoire de l'organisation, vouée à l'origine au relèvement des enfants victimes de la seconde guerre mondiale, puis, dès le début des années 50, au secours de l'enfance du tiers-monde. Depuis trois décennies, en effet, l'UNICEF — par des mesures d'aide comme par des conseils aux gouvernements — s'est affirmé, de plus en plus, comme un organisme de développement intégré, dont le pragmatisme et l'efficacité sont reconnus au sein du système des Nations unies.

Aussi, l'articulation de la stratégie autour de ces sept points a-t-elle parfois déconcerté : n'est-elle pas trop précise, trop « concentrée », par rapport à l'immensité des objectifs susceptibles d'intéresser l'organisation ? Cette question a été posée, avec quelque vigueur, à Rome, par certaines délégations de pays industrialisés, celles de la Suisse, par exemple, et de la Finlande, ou, d'une manière plus feutrée, par la délégation française.

M. James Grant a répondu en détail à cette interrogation, qu'il juge saine. Il n'est pas question, a-t-il dit en substance, de négliger les éléments fondamentaux et traditionnels de l'aide de l'UNICEF, tels que l'approvisionnement en eau potable — pour lequel les dépenses ont crû de 8 millions de dollars en un an — ou le renforcement des services sanitaires et sociaux des campagnes et des villes les plus pauvres. « *Il faut*, nous a-t-il déclaré, *faire comprendre par une forte impulsion donnée à ces mesures simples que le premier protecteur de l'enfant est d'abord son milieu immédiat, et avant tout sa mère. Or, ce que propose l'UNICEF par cette stratégie est précisément à la portée des mères, que nous pouvons aider par le biais de ceux qui sont le plus proches d'elles : les éducateurs, les secouristes, les religieux, les responsables des moyens de communication répandus dans le tiers-monde* », à commencer par les radios des pays en cause.

Le Vatican et la Croix-Rouge

L'organisation propose donc une concentration sur ces mesures immédiatement réalisables. En ce sens, la réunion de Rome a enregistré le soutien public de deux organisations mondiales, un appui auquel M. Grant attache le plus grand prix, nous a-t-il dit : celui du Saint-Siège et celui de la Ligue des Croix-Rouges.

Le soutien du Saint-Siège avait été déjà exprimé, il y a un an, par l'*Osservatore Romano* — selon lequel les mesures simples proposées par l'UNICEF recevraient un « *soutien maximum* » de l'Eglise, puisqu'elles devraient permettre d'« *améliorer la santé de centaines de millions d'enfants chaque année* ».

Quelques jours avant son départ pour l'Extrême-Orient, Jean-Paul II a reçu l'ensemble du conseil de l'administration de l'UNICEF pour lui réaffirmer solennellement cet engagement. Ce soutien prend un relief majeur dans certaines sociétés du tiers-monde, où l'Eglise est solidement implantée, notamment en Amérique latine — où il est demandé au clergé d'encourager particulièrement la vaccination — et dans quelques pays d'Afrique et d'Asie.

Un second appui important de l'action de l'UNICEF s'est affirmé au cours de la réunion de Rome par la voix de M. Hans Hoegh, secrétaire général de la Ligue des Croix-Rouges et Croissants-Rouges, qui compte à travers le monde quelque 250 millions de membres et de volontaires. La Ligue est déterminée, a déclaré M. Hoegh, à mettre en œuvre dès à présent des projets pilotes portant sur la lutte contre les maladies diarrhéiques et les déshydratations mortelles qui en résultent, et incluant un volet nutritionnel.

Concentrer l'aide, rassembler les efforts des organismes multilatéraux et bilatéraux est effectivement une mesure d'urgence. Compte tenu de la crise qui affecte les pays industrialisés, les recettes totales de l'UNICEF, qui ont atteint 340 millions de dollars en 1983, ont diminué de 10 % par rapport à 1982. C'est grave si l'on songe que, grâce à ces sommes, l'UNICEF a pu, au cours de cette même année 1983, coopérer à des programmes de santé de l'enfant dans cent deux pays, développer des plans de nutrition dans vingt mille villages, fournir en eau potable, par le creusement de soixante-douze mille puits, près de treize millions de personnes, participer à la formation de quatre-vingt mille enseignants, pour ne citer que ces exemples. L'organisation a aussi porté une assistance directe à trente-trois pays frappés par des guerres ou des désastres naturels. L'appel qu'en fin de session le conseil a adressé à la communauté mondiale en faveur de l'Afrique noire, pour laquelle l'UNICEF souhaite recueillir au plus tôt 50 millions de dollars supplémentaires, s'inscrit dans ces mesures d'urgence.

En aucun cas, écrit M. James Grant dans son rapport pour 1984, l'effort ne doit se relâcher. L'optimisme qui prévalait, il y a encore dix ans, n'est plus de mise aujourd'hui, ajoute-t-il, alors que nous savons que les effets de la récession mondiale frappent d'abord les enfants et « que « *les fonds destinés à l'assistance au développement se raréfient* ». L'UNICEF, conclut-il, « *ne prétend être que l'une des multiples forces qui doivent se conjuguer pour cette révolution de la survie* ».

CLAIRE BRISSET.

Rixes dans l'îlot Chalon : deux morts

Deux rixes ont eu lieu à vingt-quatre heures d'intervalle au cours du week-end dans l'îlot Chalon, non loin de la gare de Lyon à Paris, provoquant la mort de deux personnes.

Dans la nuit de samedi à dimanche, au cours d'une bagarre, dans un appartement situé au cinquième étage du 3, passage Brunoy, entre des Maghrébins et des Noirs, l'un d'entre eux a lancé une bouteille de gaz qui est passée par la fenêtre et qui a mortellement blessé un passant. Mohammed Touabi, trente-quatre ans, de nationalité algérienne, est mort des suites d'une fracture du crâne à l'hôpital Lariboisière, où il avait été transporté. Dix-huit personnes ont été interpellées après cette rixe.

Le lendemain, dans la soirée, un jeune Français, Christophe Rivière, dix-neuf ans, qui s'est trouvé pris dans une bagarre opposant à nouveau des Maghrébins et des Noirs, a été gravement blessé à la tête par une balle perdue. La victime, qui s'est alors réfugiée dan le hall du TGV de la gare de Lyon, s'est effondré à cet endroit. Le jeune homme est mort peu après l'intervention du SAMU. Au cours de la même rixe, une jeune femme a été blessée à coups de barre de fer et hospitalisée.

Un siècle d'immobilisme a transformé l'îlot Chalon en Cour des miracles

L'îlot Chalon : 9 hectares de bâtisses, d'hôtels borgnes, de boutiques et d'anciens entrepôts qui pourrissent depuis un siècle à l'ombre de la gare de Lyon. Entre les voies du TGV et les trouées hausmaniennes du boulevard Diderot et de l'avenue Daumesnil, ce pâté de maisons, sillonné de quelques ruelles étroites, est reconnu comme insalubre depuis longtemps. Près d'un siècle sans doute. Le premier projet sérieux de rénovation date de 1928. Le dernier de 1975. Depuis, les votes du conseil municipal et les enquêtes publiques ont déroulé leur lente procédure.

Actuellement, le quadrilatère renferme environ deux mille logements étroits, vétustes et très mal équipés, une vingtaine d'entreprises et plusieurs dizaines de magasins. Y vit une population pratiquement impossible à recenser, mais que les associations locales chiffrent à cinq mille personnes.

D'abord des Français de souche, modestes employés, retraités, pour la plupart locataires réguliers et de bonne foi. Une véritable mosaïque d'étrangers est venue se greffer sur ce noyau historique : des Africains de l'Ouest (Sénégalais et Maliens), des Maghrébins, des Asiatiques, des Yougoslaves, etc. Ce petit monde a cohabité sans histoires et même de manière assez chaleureuse pendant des décennies. Puis les projets de rénovation ont arrêté tout entretien. Certains locataires sont partis, des entrepôts ont cessé leur activité. Dans ces locaux vacants sont venus s'installer des occupants sans titre, des squatters et, sur leur trousse, les voyous, les trafiquants de drogue, etc.

Plusieurs milliers d'expulsions

Le projet de la Ville consiste à nettoyer une bonne fois cette cour des miracles. On va commencer par jeter à bas mille quatre cents logements pour en reconstruire cinq cents à la place. Puis on veut en rénover cent cinquante autres encore valables. Quatre cent cinquante autres appartements sont récupérables tels quels.

Le tout doit s'ordonner autour d'une place surmontant un vaste parking. Alentour seront édifiés un hôtel, des bureaux, des commerces, des boutiques d'artisans, des écoles, un gymnase et un foyer pour travailleurs étrangers. Le parti est cohérent, équilibré, séduisant. Il s'harmonise avec la modernisation complète des environs de la gare de Lyon, nouveau pôle économique et administratif, culturel et sportif de la capitale avec le palais de Bercy, le ministère des finances et l'Opéra de la Bastille.

Mais l'opération se soldera par l'éviction de la moitié des habitants : plusieurs milliers de personnes. Les locataires réguliers demandent à être relogés dans l'arrondissement et avec des loyers comparables. Or les HLM capables de les recevoir sur la ZAC de l'ancienne gare de Reuilly ou sur l'îlot Montempoivre n'existent que sur le papier. Comme il ne saurait être question de les expulser, la situation est bloquée. Quant aux travailleurs étrangers, ce ne sont pas les cent vingt lits du foyers des travailleurs migrants qui apporteront la solution.

Au reste, tout démarre très lentement. La déclaration d'utilité publique et la constitution légale de la zone d'aménagement concerté (ZAC) ne datent que de février 1984. La société d'économie mixte qui doit conduire l'opération vient d'occuper ses bureaux. Il lui faut à présent acheter 3 hectares de terrain et les immeubles qui les encombrent : le nombre et l'identité de leurs copropriétaires ne sont même pas encore connus. Bref, la rénovation de l'îlot Chalon démarre à peine. Elle durera des années. Pour avoir laissé pourrir ce quartier, pour avoir négligé la construction de logements sociaux — permettant la réinstallation des vieux locataires — la Ville s'est laissé enfermer dans un imbroglio juridique, policier et urbanistique dont elle aura à présent le plus mal à sortir.

MARC AMBROISE-RENDU.

DES ÉLUS DE PARIS S'INTERROGENT SUR LES IMMIGRÉS

Sur proposition de son maire, M. Didier Bariani (UDF-rad), le conseil du 20[e] arrondissement de Paris a décidé de créer un centre d'études sur l'immigration dans l'Est parisien. La majorité des conseillers (les élus communistes et socialistes se sont abstenus) ont demandé l'organisation d'une conférence parisienne sur l'immigration dans la capitale. Dans le 20[e] arrondissement, la proportion des étrangers recensés est passée de 15 % en 1975 à 19,6 % en 1983.

Certaines écoles comptent, à présent, jusqu'à 70 % d'enfants d'immigrés. M. Bariani demande que l'on étudie aussi l'immigration clandestine dans son arrondissement. On a remarqué que M. Jean-Marie Le Pen, conseiller de l'arrondissement et leader du Front national, n'assistait pas au débat.

UN MILLIER DE MORTS AU BENGALE-OCCIDENTAL

(De notre correspondant.)

New-Delhi. — Un millier d'enfants de moins de trois ans et une centaine d'adultes sont morts de dysenterie au cours des neuf dernières semaines dans l'Etat du Bengale-Occidental. L'épidémie, repérée pour la première fois le 27 février dernier, s'est étendue à seize districts ruraux de l'Etat et gagne peu à peu Calcutta.

Une centaine de victimes ont succombé au cours des huit derniers jours. Selon le gouvernement local, le nombre des personnes affectées par le bacille mortel a atteint vingt-sept mille, dont 95 % d'enfants.

L'UNICEF a offert son aide aux autorités, qui demandent l'envoi urgent de quarante millions de comprimés pour combattre le fléau. Dix millions seulement sont jusqu'ici parvenus à Calcutta. L'état déplorable du système d'alimentation en eau de la ville — les canalisations sont souvent parallèles à celles des eaux usées — et l'insuffisance dramatique de points d'eau potable dans les zones rurales sont à l'origine du fléau.

Au cours de la même période, trois cent vingt personnes atteintes d'hépatite virale sont *mortes dans* l'Etat du Gudjerat, et cent quatre-vingts dans le Karnataka. Avec la saison chaude et l'approche de la mousson, on s'attend également à une recrudescence du paludisme, y compris dans la capitale, à New-Delhi, où un millier de cas ont été enregistrés depuis janvier dernier.

P. C.

EN BREF

M. Peyrefitte veut « libérer » la presse et l'école

(De notre correspondant.)

Nice. — Le 3[e] congrès organisé par l'association Presse-Enseignement a pris fin, le 6 mai, sur une intervention de M. Alain Peyrefitte, ancien garde des sceaux, et président du comité éditorial du journal *le Figaro*. « *Dans ces six derniers mois*, a-t-il dit notamment, *la liberté de la presse et la liberté de l'enseignement ont été menacées. Ces deux libertés concernent la conscience et la faculté de juger des citoyens. C'est pour cela qu'on les vise.* »

Selon l'ancien garde des sceaux, « *le pouvoir actuel souhaite faire valoir une conception uniforme et étatiste. Façonner les âmes, imposer silence aux esprits, c'est un investissement* ». Il a ajouté que, s'il y a eu autrefois alliance du sabre et du goupillon, c'est aujourd'hui « *l'alliance de l'entonnoir et du bâillon, c'est-à-dire la corruption de la laïcité de l'enseignement tel que la concevait Jules Ferry en même temps que l'atteinte au pluralisme de la presse* ».

« *Plutôt qu'étatiser l'enseignement libre, ce qu'il faut*, a conclu M. Peyrefitte, *c'est libérer l'enseignement d'Etat. Cela passe par une pédagogie de la confiance et de la liberté dans la responsabilité.* »

Droit de cité aux bateleurs parisiens

Le conseil d'Etat a annulé le 4 mai l'arrêté du préfet de police de Paris du 4 juillet 1981 qui interdisait les activités musicales et les attractions de bateleurs dans la plupart des rues et places de la capitale réservées aux piétons.

Cette décision avait été prise à la suite de nombreuses plaintes de riverains. Elle limitait à cinq les lieux où pouvaient se produire les musiciens, cracheurs de feu et acrobates, qui, de toute façon, devaient s'en retirer après 23 heures.

Un conteur public, M. John Guez, qui s'estimait injustement frappé par cet arrêté, en avait obtenu l'annulation par le tribunal administratif de Paris, le 16 décembre 1982.

Le préfet de police avait alors saisi en appel le conseil d'Etat, qui vient de confirmer le jugement rendu.

L'arrêt considère que si le préfet de police est autorisé à réglementer, en cas de nécessité, dans l'intérêt du bon ordre, de la tranquillité et de la sécurité publique les activités musicales et les attractions musicales dans les voies et zones réservées aux piétons, « *il ne pouvait légalement édicter une mesure d'interdiction générale et permanente de toutes ces activités et attractions, applicable sous la seule réserve de dérogations trop limitatives à la presque totalité des voies et zones dont il s'agit* ».

Trois accidents d'autocar : vingt-deux morts

Trois accidents d'autocar ont eu lieu au cours du week-end en Espagne et en France ; on a dénombré vingt-deux morts et cent dix-neuf blessés. Samedi 5 mai, dans la matinée, non loin de Cala-Millor (Baléares), un autocar de touristes britanniques s'est écrasé au fond d'un ravin après une chute de vingt mètres. Neuf personnes, toutes de nationalité britannique, ont été tuées et trente-sept autres, blessées. Trois heures plus tard, près de Guadalajara, un autobus transportant des supporters de l'équipe de football de Barcelone, qui se rendaient à Madrid pour assister à la finale de la Coupe d'Espagne, a heurté un camion militaire. Sept personnes ont été tuées et cinquante autres, blessées.

La veille, dans la nuit du vendredi 4 au samedi 5 mai, six personnes de nationalité espagnole sont mortes et trente-deux autres ont été blessées dans un très grave accident survenu sur l'autoroute la Catalane, non loin du col du Perthus, au Boulou (Pyrénées-Orientales). L'accident a été provoqué par un poids lourd abandonné par son chauffeur sur le bas-côté de l'autoroute. Le véhicule, dont les freins ont lâché, a dévalé une pente en marche arrière, emportant les glissières de sécurité et s'immobilisant en travers de la chaussée sur l'autre côté de l'autoroute.

Un gardien de la paix tué par un déséquilibré

Un homme de soixante-quatre ans, Pierre Goguet, a attaqué, samedi 5 mai, un gardien de la paix qui se trouvait en faction devant le commissariat central du 3[e] arrondissement de Paris, 5, rue Perrée. Il lui a porté à la gorge un violent coup de cutter, instument servant à découper des cartons ou de la moquette. La victime, M. Bernard Dhennequin, vingt-huit ans, marié et père de deux enfants, est décédé peu après.

L'agresseur avait été appréhendé quelques instants plus tôt, alors qu'il était en état d'ivresse et menaçait des passants. Les policiers avaient décidé de le conduire à l'hôpital Saint-Louis. Mais le car dans lequel il se trouvait sans menottes dut s'arrêter pour des raisons de service devant le commissariat de la rue Perrée. C'est alors que Pierre Goguet en descendit et se jeta sur le gardien en faction.

Dans un communiqué, le Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN) a demandé que « *les interpellations de malades mentaux sur la voie publique ne soient plus confiées à la police qui ne dispose d'aucun moyen juridique et matériel pour les mettre hors d'état de nuire* ».

● *Légitime défense policière à Nancy*. — Un Algérien de vingt-quatre ans, Vinne Zegmiche, a été mortellement blessé, le 5 mai à Jarville, près de Nancy, par un gardien de la paix, M. François Garnier. Ce dernier avait été appelé avec un collègue par des habitants du quartier après que des coups de feu eurent été tirés par le jeune homme armé d'un fusil à pompe. C'est au moment où Zegmiche réarmait le fusil que le gardien fit feu. Selon le parquet de Nancy, qui a ouvert une information, « *il apparaît déjà que le fonctionnaire de police a tiré en état de légitime défense* ».

● *Trois personnes périssent dans l'incendie d'un hôpital*. — Un incendie, dont ont ignore encore l'origine, qui s'est déclaré dans la nuit de dimanche 6 à lundi 7 mai, dans un bâtiment du centre hospitalier de la ville de Saint-Quentin (Aisne) a entraîné la mort de trois pensionnaires surpris dans leur sommeil par les flammes. Les victimes étaient toutes des personnes âgées.

EXPULSIONS DANS UNE CITÉ DE TRANSIT

La mort du « petit Portugal »

Trois familles portugaises ont été expulsées, le jeudi 3 mai, d'une cité de transit à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) appelée à être démolie.

Une crème d'expulsion ! « *De brave gens, honnêtes et bons payeurs !* » répète, navré, le représentant du préfet devant les camions de déménagement. Le commissaire trompe son embarras en montant et dégringolant les marches branlantes des quatre étages. « *Vous êtes de la brigade criminelle ?* » demande un gamin à un gardien de la paix devant les boîtes aux lettres défoncées. Les expulsés offrent le café à l'huissier avec des gâteaux du pays. La cité du transit de la « Pampa » à Saint-Denis se laisse emporter en douceur vers le garde-meubles. Dans sa détresse, elle n'oublie pas les bonnes manières.

Pourtant, ils y étaient accrochés, à leur « petit Portugal », les résidents. « *Ils avaient recréé un village* », résume M. Jean-Laurent Calisti, chef du service de promotion des migrants à la préfecture de Seine-Saint-Denis. Presque tous originaires de la région du nord de Lisbonne, ces quelque quatre-vingts familles avaient emménagé dans la cité de transit après la destruction d'un bidonville de Saint-Denis, leur premier refuge français.

Loin de la « Pampa »

Vingt ans déjà ! Vingt ans d'un petit bonheur miraculeux dans ces bâtiments construits à l'économie, entre les HLM et le grand parc de La Courneuve : « *On a formé des équipes de football. Quand une famille partait en vacances au pays, les voisins gardaient son appartement.* » Les soirs d'été, on musardait sur les pelouses. Ce n'est pas à la « Pampa » qu'on aurait cherché le sommeil à la 22 long rifle.

Mais le gouvernement souhaite résorber ces cités à armature métallique, proies trop faciles des incendies. Plusieurs dizaines de familles de la « Pampa », la mort dans l'âme, ont accepté les propositions de relogement dans des banlieues environnantes de la GECIT, une filiale de la SONACOTRA qui gère la cité.

Restent une trentaine de foyers irréductibles. « *Mes enfants sont nés à Saint-Denis, ils y resteront jusqu'à leur sortie de l'école* », répète mécaniquement M. Alvès, ouvrier du bâtiment en congé de maladie. Dans la salle à manger de son F 5, les déménageurs jettent sans tendresse ses fleurs artificielles dans de vieux sacs en plastique.

« *Ma mère ne sait ni lire ni écrire. Elle a trouvé des heures de ménage à La Courneuve, tout près d'ici. Elle commence à 5 heures du matin. Si on nous reloge à Bagnolet, comment va-t-elle s'y rendre ?* » interroge le fils d'un des foyers expulsés. Lui-même, cependant, ne semble pas mécontent « *de pouvoir s'intégrer davantage aux Français* ».

Rien ne peut y faire. Venu à la « Pampa » expliquer la situation, le préfet est accueilli par un silence poli et inébranlable. On avait refusé obstinément de visiter les logements proposés. Vertiges ou hypertension, chacun avait sa bonne raison — certificat médical à l'appui — de redouter les HLM. La préfecture s'est donc décidée à frapper un « coup psychologique » pour faire comprendre au « petit Portugal » que les temps sont venus. Triste jeudi sous le crachin. Trois familles, parmi les plus obstinées dans le refus, vont pouvoir méditer dans un meublé sur les avantages des logements proposés par l'administration.

« *On ne les sépare pas vraiment !* répète M. Calisti, un peu pour s'en convaincre lui-même. *Nous nous efforçons de les regrouper à plusieurs familles dans une même cité* ». Oui, mais loin de la « Pampa ».

DANIEL SCHNEIDERMANN.



LE BUDGET DES HOPITAUX EN 1985

Une lettre de M. Pierre Bérégovoy

Après la publication dans le Monde *du 2 mai d'un article sur la limitation des dépenses des hôpitaux publics en 1985* (1), *M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, nous écrit notamment :*

C'est avec une certaine surprise que j'ai lu l'article que vous avez consacré à ma circulaire du 27 mars 1984 concernant l'élaboration des budgets 1985 pour les hôpitaux publics et le secteur médico-social.

Vous parlez d'« *augmentation des dépenses* » alors que la circulaire fait référence au « taux directeur ». L'augmentation des budgets hospitaliers sera égale au taux directeur auquel s'ajoute le déficit éventuel de l'année 1983. C'est dire qu'en réalité l'évolution des budgets hospitaliers sera *supérieure* à *5,5 % pour* les hôpitaux ayant connu un déficit en 1983.

Vous rapprochez le taux directeur de 5,5 % du taux directeur de 1982 égal, dites-vous, à 13 % (il était en réalité de 13,4 %). Le rapprochement est certes saisissant, mais vous oubliez d'indiquer les chiffres intermédiaires pour les années 1983 et 1984 : 9 % en 1983, 6,6 % en 1984. *Par conséquent, une grande part de* la décélération des dépenses hospitalières est d'ores et déjà réalisée.

Vous indiquez que le gouvernement est contraint de réaliser de rapides économies dans les hôpitaux publics sans toucher directement au secteur à but lucratif. C'est inexact. Dois-je vous rappeler que le taux directeur des établissements privés a été fixé pour 1984 à 5,9 % au 1er mars, contre 6,6 % dès le 1er janvier pour les hôpitaux publics. Il est donc erroné de dire que le secteur lucratif échappe aux mesures d'économies.

Enfin, l'article n'indique pas que la circulaire mentionnée invite à un simple exercice de préparation budgétaire et *non* à des *propositions* fermes.

Au-delà de ces erreurs factuelles, je regrette surtout que vous n'ayez pas relevé certains éléments importants :

1) Pour la première fois depuis de nombreuses années, les premières *circulaires budgétaires sont* envoyées aux services dans le courant du printemps et non, comme c'était l'habitude, en octobre ou en novembre ; les gestionnaires des hôpitaux disposent donc d'un délai supplémentaire pour mener à bien leur travail.

2) *S'il est vrai que les extensions* de capacité hospitalière doivent désormais être plus rares, l'année 1984 aura *été* marquée par un effort d'équipement sans précédent : quarante scanners sont en cours d'installation (il y en avait cent seulement à fin 1983), cinq appareils de résonance magnétique nucléaire seront installés en 1984 (il n'y en avait pas à fin 1983) ; l'informatisation des *hôpitaux se fait à un rythme accéléré*. Au total, pour la première fois dans l'histoire hospitalière, les crédits consacrés à l'équipement sont plus importants que ceux consacrés à l'immobilier.

L'hôpital public connaît actuellement des mutations en profondeur : si les ressources de la collectivité qui leur sont consacrées sont nécessairement limitées, il nous faut, en étroite concertation avec les élus et les personnels médicaux et non médicaux, en trouver le meilleur usage. Tel est le sens de la politique que j'entends mener en liaison avec M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé.

(1) N.D.L.R. : dans nos premières éditions, le titre de l'article était erroné. Il a été rectifié dans nos dernières éditions.

AVEC DE NOUVELLES STRUCTURES A L'ÉTUDE

Le Muséum national d'histoire naturelle risque de perdre sa spécificité

Les structures du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, qui sont *toujours régies* par le décret du 10 juin 1793, devraient très prochainement être changées. Mais le projet du ministère de l'éducation nationale risque de faire perdre au Muséum sa spécificité et non pas simplement de moderniser des structures vieilles de cent quatre-vingt-onze ans.

L'assemblée des professeurs – douze à l'origine, vingt-six actuellement – titulaires des chaires (on dit maintenant directeurs de laboratoire) est toujours l'unique organe de décision. C'est elle qui choisit les nouveaux professeurs et qui élit parmi ses membres le directeur du Muséum, étant entendu que toutes ces nominations doivent être entérinées par le ministre de l'éducation nationale.

Le Muséum est une institution très particulière dont la mission est triple : il est à la fois, par ses laboratoires et ses équipes de chercheurs, un établissement de recherche et d'enseignement supérieur de très haut niveau ; par ses très riches collections et bibliothèques, un conservatoire du patrimoine scientifique national et même international ; par ses galeries permanentes, ses expositions temporaires, son Musée de l'homme, son Jardin des plantes, son parc zoologique de Vincennes et sa demi-douzaine d'« annexes » situées hors de Paris, un centre d'éducation du grand public.

Depuis 1907, le Muséum jouit de l'autonomie financière : il garde donc l'argent « gagné » essentiellement *par le parc zoologique* de Vincennes, le Musée de l'homme, les galeries et les expositions. Mais *l'Etat a profité de ce statut pour* réduire peu à peu la subvention annuelle qu'il donne à l'établissement : *en 1983, le budget total du* Muséum a été de 40 Millions de francs, dont 28 millions venaient des *ressources propres de l'établissement* (1). Cette parcimonie de l'Etat est responsable de la dégradation de nombreux locaux, qui met en péril des collections uniques au monde, en tout premier lieu celle de la grande galerie de zoologie, fermée au public d'ailleurs depuis 1965.

Pour les collections, la situation est claire. Le Muséum en est le dépositaire, le conservateur, le responsable. En revanche, pour les quelque mille six cents personnes travaillant dans l'établissement, la situation est extraordinairement complexe.

Les unes (professeurs, sous-directeurs de laboratoire, ingénieurs, assistants, ouvriers, soigneurs d'animaux, entre autres) appartiennent *à des corps propres au* Muséum. D'autres (chercheurs, techniciens et administratifs, par exemple) relèvent directement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ou de l'Office de recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM). Il y a aussi les maîtres-assistants, qui sont regroupés avec les maîtres-assistants des universités dans un corps national. De même, les laboratoires relèvent d'organismes variés, et certains d'entre eux ont des chercheurs disséminés dans toute la France. Quant aux crédits de recherche, ils viennent de sources multiples : Muséum proprement dit, ministère de l'éducation nationale, CNRS, ORSTOM, contrats passés avec des organismes publics ou privés.

Depuis longtemps, les personnels demandaient à participer à l'administration de l'établissement. Mais, jusqu'à présent, l'assemblée des professeurs est restée le seul organe de décision ; elle a toujours refusé de s'élargir en accueillant des représentants des autres catégories de personnel.

L'autorité du directeur

Selon le dernier état du projet de réforme établi par le ministère, le Muséum verrait confirmée sa triple mission, mais serait divisé en trois sections et en un nombre encore indéterminé de départements.

Les trois sections (collections et banques de données ; recherche ; muséologie et diffusion des connais*sances) seraient des structures horizontales* et consitueraient le conseil scientifique du Muséum.

Chaque section réunirait de représentants élus par plusieurs collèges composés de personnels propres ou extérieurs au Muséum et des personnalités extérieures désignées par le ministre de l'éducation nationale. Elles instruirait les questions sur lesquelles le conseil scientifique est appelé à se prononcer et donnerait son avis sur la partie du budget qui la concerne.

Les départements regrouperaient des laboratoires, des collections et des services. Par exemple, le département « botanique » pourrait réunir les laboratoires actuels de phanérogamie, de cryptogamie, de biologie végétale, les services des cultures (qui sont chargés notamment de l'entretien des végétaux vivants), les *herbiers (six millions d'échantillons)*, l'arborétum de Chèvreloup (sur les communes de Rocquen*court, Le Chesnay et Versailles) et* d'autres « annexes » implantées en province.

Le regroupement en grands départements aurait l'avantage de mettre en commun des équipements lourds (microscope électronique ou moyens informatiques par exemple). Les départements seraient des structures verticales, dont certaines auraient un directeur nommé directement par le ministre de l'éducation nationale, et bénéficieraient de l'autonomie financière.

Chaque département serait dirigé par un chef élu parmi les membres d'un sous-collège où seraient *regroupés aussi bien des professeurs* et des sous-directeurs du Muséum que des professeurs des universités *et des directeurs d'études à l'Ecole* pratique des hautes études. Il y aurait aussi un conseil de département, où siègeraient obligatoirement des représentants des trois collèges ou sous-collèges regroupant les diverses catégories de personnels, des professeurs et ingénieurs aux administratifs et ouvriers.

Le Muséum serait dirigé par un directeur, choisi parmi les professeurs et sous-directeurs de laboratoire et nommé pour cinq ans par le ministre de l'éducation nationale.

Il y aurait aussi un conseil d'administration, un conseil scientifique et un conseil supérieur, chacun regroupant des représentants des sections et des diverses catégories de personnel, des personnalités extérieures et des représentants des ministères et administrations intéressés.

Si le projet voit le jour, on peut se demander quelle sera l'autorité du directeur du Muséum sur les directeurs de département nommés par le ministre. On peut aussi craindre que les départements qui « gagnent » de l'argent ne veuillent tôt ou tard « garder leurs sous », puis, à devenir indépendants. Ce qui priverait l'établissement de la plus grande partie *de ses ressources. Comment, dans ce* cas, pourra-t-on subvenir à l'entretien des bâtiments et des labora*toires et aux dépenses inhérentes* à la recherche scientifique ? En outre, les départements auront-ils tous les personnels compétents en gestion ?

Cet avant-projet de décret soulève plusieurs autres questions. Avec tous ces électeurs et éligibles extérieurs, est-on sûr que le Muséum conservera sa spécifité ? Avec tous ces comités et conseils élus, peut-on espérer que le Muséum ne sera pas en effervescence électorale permanente ? Les meilleurs scientifiques ne renonceront-ils pas à prendre part à d'innombrables réunions qui leur prendraient trop de temps ? Est-il réaliste et raisonnable de consulter *toutes les catégories de personnel* sur les programmes scientifiques ? Le Muséum ne perdra-t-il pas aussi *sa souplesse de gestion, qui, actuel*lement, permet au directeur de laboratoire de disposer de son budget et d'agir rapidement, en tenant seulement informé le directeur du Muséum, pour résoudre un problème urgent ?

YVONNE REBEYROL.

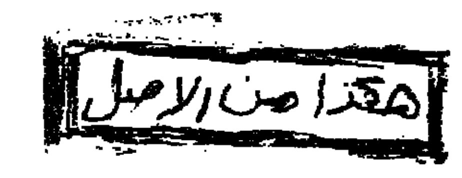
(1) Les salaires des personnels ne sont pas compris dans ces chiffres.

PLUIES ACIDES ET DÉSERTIFICATION

M. Mitterrand propose une conférence mondiale pour la sauvegarde de la forêt

« La France proposera à tous ses partenaires une conférence mondiale sur les problèmes de la forêt », indique M. François Mitterrand dans un message adressé aux associations européennes de protection de la nature réunies depuis le 6 mai à Montdauphin (Hautes-Alpes). Félicitant ces associations de dessiner *« un espace écologique européen »*, le président de la République observe que, pour les pays d'Europe, *« la question la plus urgente est celle de la sauvegarde de la forêt, dévastée par les pluies acides. (...) L'Europe doit définir d'urgence un plan d'action pour la sauvegarder »*. Le chef de l'Etat estime qu'il y a aussi urgence *« pour la forêt des pays pauvres du Sud : la déforestation, cruel appauvrissement de ceux qui sont déjà les plus pauvres, aura des effets irréversibles sur l'équilibre biologique du monde »*. M. Mitterrand précise que *« les dégâts causés par la progression du désert dépassent le total des aides reçues par les régions concernées d'Afrique »*. D'où la proposition d'une conférence mondiale sur les problèmes de la forêt.

Le message du président français aux associations européennes mentionné aussi un projet de solidarité *« pour lutter contre la pauvreté en eau des pays du Sud »*. M. Mitterrand suggère, comme l'avaient fait récemment M. Christian Nucci, secrétaire d'Etat à la coopération, et Mme Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement, *« une contribution volontaire, calculée sur la consommation en eau de chaque citoyen »* pour *« mobiliser les moyens nécessaires »*.



Le Monde

sports

AUTOMOBILISME

Deuxième victoire pour Prost (McLaren) au Grand prix de Saint-Marin

Imola. — Alain Prost sur McLaren a gagné, dimanche 6 Mai, le Grand prix de Saint-Marin devant René Arnoux sur Ferrari, l'Italien Elio de Angelis sur Lotus et le Britannique Derek Warwick sur Renault. Déjà vainqueur du Grand prix du Brésil et deuxième de celui d'Afrique du Sud, derrière son coéquipier, l'Autrichien Niki Lauda, Alain Prost se détache au classement provisoire du championnat du monde des pilotes.

La quatrième épreuve de la saison a aussi été marquée par les abandons de l'Italien Michele Alboreto (Ferrari) premier, il y a une semaine, du Grand prix de Belgique, du Brésilien Nelson Piquet et de l'Italien Téo Fabi dont les deux Brabham se sont arrêtées à la suite de la défaillance — la quatrième depuis le début de la saison — de leur moteur BMW, et surtout par le nouvel échec de Patrick Tambay (Renault) qui est sorti de la piste dès le premier tour après avoir été accroché par l'Américain Eddie Cheever (Alfa-Romeo).

Même si Derek Warwick tire habilement son épingle du jeu, les contre-performances successives de Patrick Tambay n'engagent pas sa seule responsabilité.

Les malheurs de Tambay et de Renault

« La roue va tourner. Rendez-vous le 20 mai prochain à Dijon pour le Grand prix de France ». Renault cède parfois volontiers à l'optimisme pour expliquer une contre-performance. Patrick Tambay, pour sa part, n'explique plus rien. Après ses deux échecs de Rio-de-Janeiro et de Johannesburg, il n'attendait pas grand chose du Grand prix de Belgique à Zolder.

Le pilote français ne savait pas qu'à Imola il connaîtrait une mésaventure plus désagréable encore. Parti en septième ligne aux côtés de Michele Alboreto, il ne devait pas terminer le premier tour de la course. Tassé dans l'un des premiers virages par l'Américain Eddie Cheever, il perdait, dans le suivant, le contrôle de sa voiture dont l'avant avait été endommagé. Quatre grands prix, quatre échecs. Sans que sa responsabilité soit engagée, son image de marque a été sensiblement ternie.

Arrivé chez Ferrari pour succéder au Québécois Gilles Villeneuve, victime d'un accident mortel en 1982 lors des essais du Grand prix de Belgique, le Français s'était, tout de suite, imposé aux yeux du patron de l'écurie italienne, Enzo Ferrari, et du monde de la Formule 1.

Amertume

Vainqueur du Grand prix de RFA, il avait terminé la saison à la septième place du championnat du monde sans avoir disputé la totalité des épreuves. La saison dernière, il faisait mieux. Battu seulement par Nelson Piquet, Alain Prost et René Arnoux, il prenait la quatrième place après avoir gagné le Grand prix de Saint-Marin. Le *commandatore* qui avait promis une place de pilote dans son écurie à Michele Alboreto n'a pas, toutefois, apprécié le Français à sa juste valeur. Au terme de la saison il lui a signifié son congé.

Patrick Tambay en a probablement éprouvé une certaine amertume ; mais la Formule 1 se moque bien des états d'âme. De cette période de sa vie, le Français parle néanmoins avec sérénité : *« J'ai eu la chance d'être engagé par Enzo Ferrari. Tous les pilotes rêvent de faire partie de l'écurie italienne. Et pourtant j'étais un pilote à qui on ne faisait pas confiance. Les écuries qui m'avaient alors engagé, Ensign, McLaren, Théodore et Ligier, n'ont pas su exploiter mes qualités. J'ai commencé à prendre conscience de mes possibilités le jour où je suis monté dans une voiture rouge. Psychologiquement j'avais mûri ».* Et pour expliquer ce changement il dit : *« Conduire une Ferrari c'est autre chose. Cela donne des ailes ».*

Engagé par Renault, peu après qu'Alain Prost eut été remercié à la

De notre envoyé spécial

fin de l'année 1983, Patrick Tambay n'ignore rien des responsabilités qui lui incombent. A l'occasion du premier grand prix de la saison il confiait : *« Piloter pour Renault, entreprise française, donne des devoirs ».* Patrick Tambay a alors pour objectif de devenir *« champion du monde ».*

Son optimisme est sans faille : *« Le comportement de la nouvelle RE 50 est remarquable. Sur le plan technique, Renault est actuellement en avance sur ses adversaires ».*

Panne sèche

Le pilote n'a pas encore mesuré les conséquences de la nouvelle réglementation qui limite la capacité des réservoirs d'essence à 220 litres. Il en est la première victime quand, dans le dernier tour du Grand prix du Brésil, il tombe en panne d'essence. L'affaire serait anecdotique si la même mésaventure ne lui était pas arrivée quinze jours plus tard en Afrique du Sud.

D'autres connaîtront par la suite les mêmes difficultés : Rosberg (Williams) à Zolder, de Cesari (Ligier) et de Angelis (Lotus), ici même à Imola. McLaren, en revanche, a une maîtrise parfaite du rapport puissance-consommation. Porsche, constructeur des moteurs turbo-compressés de l'écurie britannique a, dans ce domaine, il est vrai, l'expérience des courses d'endurance où la limitation d'essence a été imposée il y a déjà deux saisons.

Ce problème est venu s'ajouter au différend qui a opposé au Brésil le pilote français à Gérard Larrousse, directeur général de Renault Sport, à propos des réglages de la voiture. Mécontent du peu de cas qu'on faisait de son avis, Patrick Tambay avait imprudemment déclaré à des journalistes : *« Il faudra bien qu'un jour on apprenne à travailler ensemble ».*

Des propos qui ont été tenus sans doute dans l'ambiance surchauffée des grands prix : ils n'en traduisent pas moins une absence de confiance entre les différentes composantes de l'équipe française.

Les responsables de Renault qui étaient les seuls à avoir établi une politique d'information avec les médias, ont changé d'attitude après les commentaires qui ont suivi la défaite de leur équipe en Afrique du Sud. La méfiance s'est installée au sein de l'écurie française. Pendant ce temps-là, Alain Prost, l'ancien pilote de la Régie, continue de gagner les grands prix...

GILLES MARTINEAU.

FOOTBALL

Metz et Monaco en finale de la Coupe de France

La finale de la Coupe de France opposera, le vendredi 11 mai au Parc des Princes, l'Association sportive de Monaco, qui compte déjà quatre succès dans cette épreuve (1960, 1961, 1963 et 1980), au Football-Club de Metz, finaliste malheureux en 1938. Les Monégasques, vainqueurs des Toulonnais par 4 à 1 au match aller, ont assuré leur qualification, samedi 5 mai, en s'inclinant par 2 à 1.

Battus 2 à 1 lors du premier match à Nantes, puis vainqueurs de la deuxième manche par 1 à 0, les Messins se sont qualifiés au bénéfice du but marqué sur le terrain de leurs adversaires.

La deuxième marche des Lorrains sur Paris

Metz. — Un mois après la manifestion des sidérurgistes, les Lorrains vont reprendre le chemin de Paris. Un train spécial, des autocars et des voitures particulières transporteront vendredi, vers la capitale, quelques milliers de supporters du Football-Club de Metz, bien décidés à prolonger la fête amorcée samedi 5 mai au stade Saint-Symphorien et, selon le président du club, M. Carlo Molinari, à *« saisir l'occasion de démontrer la vitalité de la Lorraine ».*

Une demi-finale de Coupe de France ne saurait faire oublier la crise de la sidérurgie. Des comités de soutien collectaient des fonds aux portes du stade, mais l'heure était quand même à la fête pour ce match disputé à guichets fermés devant vingt-trois mille spectateurs. La présence des footballeurs messins à ce niveau de la compétition n'avait-elle pas valeur de symbole pour toute la région ?

Climat morose

Il y a moins d'un an, en juillet 1983, le Football-Club de Metz avait bien failli disparaître, cinquante et un ans après sa fondation. Confrontés à un déficit de plusieurs millions de francs et rendus plus pessimistes encore par les retombées de la crise sidérurgique sur la fréquentation du stade, les dirigeants avaient envisagé de renoncer. En contrepartie du retour à la présidence de M. Molinari, un « fonceur » qui fut champion de France de moto-cross dans sa jeunesse, et d'un plan de gestion très rigoureux commençant par le départ de quelques joueurs parmi les mieux payés, les pouvoirs publics avaient aidé le club à poursuivre la compétition.

Avec une équipe rajeunie, la saison ne fut pas toujours rose. La

De notre envoyé spécial

moyenne des spectateurs est tombée à huit mille sept cents par rencontre. Sur le plan sportif, les Messins ont dû attendre les deux derniers matches du championnat pour écarter la menace des barrages et finir à la douzième place.

Dans ce climat morose, plusieurs membres de l'équipe ont fait connaître avant la fin de saison leur intention de quitter le club. C'est le cas de Henryk Kasperczak, un ancien international polonais venu à Metz pour jouer puis, depuis cinq ans, pour diriger l'entraînement. C'est aussi le cas de Jean-Paul Bernad, le capitaine et meneur de jeu, de l'ancien international Eric Pécout, du buteur Zvonko Kurbos, qui souhaiteraient trouver des clubs plus ambitieux. L'international espoir Jean-Philippe Rohr est, de son côté, très convoité par Bordeaux. Aimé Jacquet, l'entraîneur des Girondins, est d'ailleurs venu le superviser contre Nantes. Seule une victoire en Coupe de France et la perspective de disputer la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, pourraient peut-être limiter cette hémorragie des « cadres » de l'équipe.

Nantes écarté de l'Europe

A défaut d'apporter un énorme ballon d'oxygène à la trésorerie — car les recettes, frais d'organisation et d'intendance déduits, sont partagées à Metz entre le club, d'une part, et les joueurs, d'autre part, — la Coupe de France semble réserver ses faveurs aux Lorrains.

La malchance de Nantes, privé pour ce match décisif de Vahid Halilhodzic, José Touré, Oscar Müller et Fabrice Poullain, aura été la chance de Metz.

Malgré un départ en trombe, les Nantais n'ont jamais pu concrétiser leur supériorité individuelle et collective. C'est au contraire l'avant-centre de Metz, Philippe Hinschberger, qui a connu la réussite en marquant, d'un tir de vingt mètres, le seul but du match à la vingt-sixième minute. La clairvoyance de Jean-Paul Bernad et l'abnégation de tous ses partenaires ont permis aux Lorrains de résister ensuite plus d'une heure à la pression puis au baroud d'honneur des Nantais.

Sixièmes du championnat et écartés de la Coupe de l'UEFA, les Nantais jouaient contre Metz leur dernière chance de rester « européens » à une période importante de leur histoire. Mardi 8 mai, ils inaugureront, en recevant l'équipe nationale de Roumanie, leur nouveau stade de la Beaujoire, d'une capacité de cinquante-deux mille places. Pour aider les dirigeants nantais à résorber un déficit d'exploitation de plusieurs millions de francs et à bâtir une équipe capable d'attirer les grandes foules (la moyenne au stade Marcel-Saupin est tombée, cette saison, de seize mille à treize mille spectateurs par match), la municipalité vient, à l'unanimité, de porter sa subvention à 3 millions de francs et de voter un crédit exceptionnel de 5 millions de francs pour le recrutement. Victor Ramos, le meilleur buteur du championnat argentin, est arrivé à Nantes dimanche, mais les dirigeants misaient surtout sur une Coupe d'Europe pour mobiliser un vaste public régional à partir de cet événement. C'était compter sans la détermination de onze footballeurs presque inconnus mais pour lesquels des milliers de Lorrains sont prêts à marcher une deuxième fois sur Paris.

GÉRARD ALBOUY.

JUDO

Deux médailles d'or pour la France aux championnats d'Europe

Ebranlés par les résultats des derniers championnats du monde, à Moscou, où seul Fabien Canu avait gagné une médaille d'argent, les sélectionneurs de la Fédération française de judo ont repris confiance pour les Jeux olympiques de Los Angeles.

Sans préparation très poussée, l'équipe nationale est montée six fois sur le podium des championnats d'Europe, à Liège, pour recevoir deux médailles d'or — Marc Alexandre en demi-légers et Angelo Parisi en toutes catégories, — une médaille d'argent — Serge Dyot en légers — et trois médailles de bronze — Patrick Roux en super-légers, Michel Nowac en mi-moyens et Roger Vachon en mi-lourds.

Ces résultats, qui placent la France devant l'URSS (cinq médailles), la RFA, la RDA et la Grande-Bretagne (deux médailles), devraient permettre aux sélectionneurs d'annoncer, dès mardi 8 mai, l'ossature de la formation qui participera aux Jeux.

Les « pépés » ont fait la loi

Trente ans, c'est l'âge de la retraite pour la majorité des sportifs de haut niveau. Dans la plupart des disciplines, l'expérience est alors un capital insuffisant pour compenser l'irrésistible perte des capacités physiques. Mais ces championnats d'Europe ont montré que ce n'était pas le cas en judo. Les « pépés » ont même fait la loi à Liège : vice-champion olympique en 1976, l'Allemand de l'Ouest Neureuther s'est imposé en mi-lourds ; médaille de bronze à Montréal, l'Italien Marianni a disputé la finale des

De notre envoyé spécial

super-légers ; champion olympique en 1980, à vingt-six ans, le Belge Van de Walle est monté sur les podiums des mi-lourds et des toutes catégories. Mais la plus belle illustration de longévité a été apportée par Angelo Parisi. Médaillé aux Jeux de Munich en 1972, il a gagné outre-Quiévrain son quatrième titre européen en s'imposant dans les toutes catégories.

Sa finale contre le Soviétique Veritchev était le dernier combat de ces championnats d'Europe. C'en fut l'apothéose. Taillé dans le roc, ce soldat de l'Armée rouge à grosses moustaches avait fait, tout au long de la journée, un parcours impressionnant. Grâce à une vitesse d'exécution stupéfiante chez un tel colosse, il avait successivement culbuté le Hongrois Kovacs, le Roumain Cioc et le Belge Van de Walle en jouant de toute la gamme des projections. En revanche, Parisi avait franchement été à la peine contre le géant polonais Resko et le Bulgare Zaprianov, qu'il avait pourtant fait exploser en finale des poids lourds aux Jeux de Moscou.

Panache

Quand arriva l'heure du combat final, les forces en présence n'étaient pas aussi déséquilibrées qu'il aurait pu paraître *a priori.* En dépit de l'avantage de l'âge et du poids, Veritchev avait un sérieux handicap psychologique face à Parisi : au cours de leurs cinq rencontres précédentes, il avait cinq fois essuyé la poussière des tapis avec son kimono. Pour mettre un terme à cette série de défaites, le Soviétique n'avait qu'une solution : se ruer sur le Français comme un bolchevik sur le Palais d'hiver. S'engagea alors un combat de titans comme Jean-Luc Rougé en avait livré, en 1975, pour devenir champion du monde à Vienne. Et Parisi montra alors quelles pouvaient être les ressources insoupçonnables de l'expérience et de la détermination conjuguées.

L'expérience a appris à cet inconditionnel de l'attaque sabre au clair qu'il fallait savoir laisser passer l'orage, même avec le risque d'être pénalisé pour non-combativité. La détermination a apporté à ce styliste au moral parfois fragile un surcroît de volonté pour aller chercher une victoire au bout de ses forces. Ce fut ainsi qu'après plusieurs attaques aux jambes très puissantes Veritchev commença à céder comme un barrage que se fissure sous la poussée des eaux. Parisi le fit alors trébucher quatre fois. Bien qu'exténué il dominait irrémédiablement le Soviétique lorsque le gong résonna. Il conservait avec panache un titre acquis laborieusement l'an passé.

« Je voudrais continuer encore au moins une année la compétition », expliqua ensuite Parisi. Son objectif est, en effet, de monter sur le podium des championnats du monde 1985 à Séoul pour combler une lacune à son palmarès. On ne voit pas ce qui pourrait l'empêcher de réaliser cette ambition.

Son judo a, dans l'ensemble, paru moins pétillant que naguère. Il était beaucoup plus sobre, apuré des fioritures qui en faisaient le charme mais aussi la faiblesse. Tactiquement, il a renoncé aux dérapages contrôlés qui font bondir le cœur des spectateurs. Il préféra la conduite avec pneus cloutés, plus large, plus sûre. S'il s'est autorisé encore quelques fantaisies avec le modeste Espagnol Rupio, il a pas tenté de coup de poker comme cette ultime attaque suicidaire face au géant soviétique Tiurine en 1980.

Le magicien est peu à peu devenu l'architecte de ses victoires. Comme Rougé avant lui. Reste à savoir si cette bonification par l'âge lui permettra de rivaliser, à Los Angelès, avec les grands crus nippons que sont Saito et Yamashita. Leur compatriote Fujii, quatre fois champion du monde des poids moyens consécutivement, avait déjà fait preuve, dans les années 70, d'une exceptionnelle longévité en subissant une profonde métamorphose de style. Or Parisi a bien retenu la première leçon des maîtres japonais ; en judo on n'a jamais fini d'apprendre. C'est l'un des secrets de sa longévité.

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME

Eric Caritoux parmi les grands

Eric Caritoux était connu comme un excellent grimpeur révélé par le tour du Vaucluse open en 1981. Originaire de Carpentras et spécialiste de l'escalade du Mont-Ventoux, il avait déjà battu tous les favoris au sommet de cet obstacle dans Paris-Nice après avoir remporté le tour du Haut-Var, mais c'est en gagnant, dimanche 6 mai, le tour d'Espagne qu'il a obtenu la consécration internationale.

Il n'est pas facile pour un Français d'inscrire son nom au palmarès de la Vuelta. Bernard Hinault en sait quelque chose. Comme le Breton, vainqueur de cette épreuve l'an passé — et il s'agit de sa dernière victoire. — Caritoux a subi l'hostilité du public mais il a tenu bon et conservé, jusqu'à Madrid, le maillot « amarillo » *qu'il avait conquis une semaine plus tôt au terme de la grande étape de montagne aboutissant à Lagos de Enol. Faisant preuve d'une autorité assez rare chez un coureur de vingt-quatre ans et demi, professionnel depuis une saison seulement, le jeune routier provençal a repoussé tous les assauts, puis il a résisté à la pression des rouleurs, samedi, au cours de l'étape contre la montre de Torrejon. Dans cet exercice qui ne lui est pas familier, Caritoux s'est surpassé pour se maintenir à la première place du classement général avec 6 secondes d'avance sur Alberto Fernandez, son adversaire direct.*

Sa victoire a d'autant plus de valeur que l'opposition réunissait les meilleurs Espagnols du moment, dont Gorospe et Delgado, l'Italien Francesco Moser, les Colombiens Corredor et Jimenez, ainsi que l'Allemand de l'Ouest Raymond Dietzen, l'une des révélations les plus intéressantes de cette Vuelta au déroulement assez inattendu.

Eric Caritoux, qui appartient, de même que l'Irlandais Sean Kelly, à l'équipe Skil-Reydel-Mavic dirigée par Jean de Gribaldy, est le septième Français vainqueur du tour d'Espagne. Il succède à Dotto (1955) Stablinski (1958), Anquetil (1963), Poulidor (1964), Pingeon (1969) et Hinault (1978, 1983). On le retrouvera au départ du tour de France qu'il avait terminé à la vingt-quatrième place en 1983.

JACQUES AUGENDRE.

Les résultats

Athlétisme

RECORD DE FRANCE

Pour la troisième fois depuis le début de la saison, Walter Ciofani a amélioré le record de France du lancer du marteau en le portant à 76,38 mètres, le 6 mai à Colombes.

Marche

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le Lyonnais Dominique Guebey est devenu champion de France des 50 kilomètres à la marche et s'est qualifié pour les Jeux olympiques de Los Angeles, en 4 h 4 mn 45 s, le 5 mai, à Ay (Marne). Gérard Lelièvre, favori de l'épreuve et déjà sélectionné pour les Jeux a abandonné à mi-course.

Sports équestres

CSIO DE ROME

Le Français Frédéric Cottier, sur Flambeau *a remporté le Grand prix du CSIO de Rome. Seul cavalier à accomplir le barrage sans faute, il a devancé le Suisse Mellinger sur* Van Gogh *(4 pts) et le Britannique Smith sur* Sanyo Shimming (8 pts).

Automobilisme

GRAND PRIX DE SAN MARIN A IMOLA

1. Alain Prost (Fr., McLaren Porsche), les 302,400 km en 1 h 36 mn 53 s ; 2. Arnoux (Fr., Ferrari), à 13 s ; 3. De Angelis (It., Lotus-Renault), à 1 tour ; 4. Warwick (G.-B., Renault-Elf) ; 5. Bellof (RFA, Tyrell-Ford) ; 6. Boutsen (Bel., Arrows-Ford).

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

1. Prost (Fr.), 24 pts ; 2. Warwick (G.-B.), 13 ; 3. Arnoux (Fr.) et De Angelis (It.), 10 ; 5. Lauda (Aut.), Rosberg (Fin.) et Alboreto (It.), 9.

TOUR DE CORSE

1. Alen-Kivimaki (Fin., Lancia), 13 h 24 mn 56 s ; 2. Biasion-Siviero (It., Lancia), à 4 mn 15 s ; 3. Ragnotti-Thimonier (Fr., R5 turbo), à 8 mn 39 s ; 4. Nicolas-Pasquier (Fr., 205 turbo 16), à 19 mn 54 s ; 5. Blomqvist-Cederbera (Sue., Audi quattro), à 20 mn 59 s.

Le Finlandais Vatanen, en tête après les deux premières étapes, au volant de la nouvelle Peugeot 205 turbo 16, a été victime d'une sortie de route, samedi 5 mai. Sa voiture a brûlé et il souffre d'une légère fracture de l'omoplate.

Motocyclisme

GRAND PRIX D'ESPAGNE DE VITESSE A JARAMA

250 cc : Pons (Esp./J.J. Kobas) 49 mn 02 s (moyenne : 125,595 km/h) ; 2. Sarron (Fr./Yamaha), à 3 s ; 3. Lavado (Ven./Yamaha), à 4 s ; 4. Carter (G.-B./Yamaha) ; 5. Balde (Fr./Pernod).

Championnat du monde : 1. Pons, 25 pts ; 2. Sarron, 24 ; 3. Fernandez (Fr.), 15.

500 cc : 1. Lawson (E.U./Yamaha), 57 mn 05 s (moyenne : 131,257 km h) ; 2. Mamola (E.U./Honda), à 17 s ; 3. Roche (Fr./Honda), à 38 s.

Championnat du monde : 1. Lawson, 42 pts ; 2. Roche, 32 ; 3. Spencer (E.U.), 15.

Football

BARRAGE

Le match retour Racing club de Paris-Nice, comptant pour le barrage d'accession à la première division, a été interrompu, samedi 5 mai, en raison d'un très violent orage, alors que les Niçois menaient 1 à 0. La rencontre sera rejouée jeudi 10 mai à Colombes.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Quarts de finale)

A Albi : Béziers b. Tarbes, 22-12 ; *à Béziers :* Nice bat dax, 21-13 ; *à Toulouse :* Agen b. Graulhet, 9-13 ; *à Lyon :* Montferrand b. Grenoble, 12-6.

Les demi-finales opposeront Agen et Nice, samedi 12 mai à Bordeaux et, le lendemain à Toulouse, Bézierd et Montferrand.

Cyclisme

TOUR D'ESPAGNE
(Classement final)

1. Eric Caritoux (Fr.), 90 h 8 mn 3 s ; 2. Fernandez (Esp.) à 6 s ; 3. Dietzen (RFA), à 1 mn 33 s ; 4. Delgado, à 1 mn 43 s ; 5. Carredor (Col.), à 3 m 40 s ; 6. Gorospe (Esp), à 41 mn 41 s ; 7. Jimenez (Col.), à 7 mn 10 s ; 8. Belda (Esp), à 7 mn 14 s ; 9. Recio (Esp), à 7 mn 21 s ; 10. Moser (It.), à 8 mn 41 s.

Le Monde

ECONOMIE

UNE TACHE URGENTE

Pourquoi et comment réformer la taxe professionnelle

Faut-il supprimer la taxe professionnelle ? C'est ce que *réclame depuis longtemps le patronat, qui dénonce les* méfaits de cet impôt « anti-économique », aussi pervers que la patente à laquelle il a succédé en 1976.

Mais la question se pose aussitôt de savoir par quoi la remplacer. Car on imagine mal que l'Etat prenne à sa charge les 60 milliards de recettes que représente cet impôt, qu'il ne fait que collecter pour le compte des *collectivités locales.*

Le CNPF propose de majorer la TVA. Mais cette solution se heurte à l'hostilité conjuguée du ministère de l'économie et des finances, qui craint un dérapage des prix, et du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, qui y voit une atteinte à l'autonomie locale.

Partageant les critiques du CNPF, l'auteur de l'article *qu'on lira ci-dessous propose une autre solution, qui cher*che à éliminer les inconvénients de la taxe professionnelle, tout en conservant le principe d'un impôt local. La taxe locale sur la valeur ajoutée (TLVA), qu'il propose d'instituer, pourrait aussi offrir quelques possibilités de réduction des prélèvements obligatoires.

par MICHEL SYLVAIN (*)

AUJOURD'HUI, tout le monde convient, avec le président de la République, que la taxe professionnelle, instituée en 1975, est un « impôt imbécile ».

Quels sont les principaux reproches que l'on peut lui adresser ?

1) *De peser très inégalement* sur les différents secteurs d'activité et de frapper surtout l'industrie : celle-*ci contribue pour 55 % du produit* total contre 1 % pour le petit commerce de détail ;

2) *De pénaliser particulièrement* les entreprises de main-d'œuvre (textile, automobile...) et les activités en déclin (sidérurgie, chantiers navals...), qui ont ainsi d'autant plus de mal à se reconvertir ;

3) De fausser la concurrence, en taxant très inégalement les entreprises d'un même secteur. Les écarts de pression fiscale peuvent varier de 1 à 10 ;

4) De frapper l'outil de production – main-d'œuvre et machines – et non les résultats de l'entreprise, ce qui constitue un frein sérieux à l'embauche et, surtout, à l'investissement, dans la mesure où les amortissements ne sont pas pris en compte ;

5) De peser en fait sur un tout petit nombre d'entreprises, généralement celles qui sont le plus exposées à la concurrence internationale. Vingt mille entreprises (moins de 1 % des redevables) supportent plus de la moitié de la taxe professionnelle ; à *l'inverse*, une entreprise sur quatre paie une taxe professionnelle dérisoire, inférieure à la taxe d'habi*tation moyenne de* sa *commune* d'implantation.

Tout imbécile qu'elle soit, la taxe *professionnelle n'en rapporte pas* moins 60 milliards de francs par an aux collectivités locales. En cette période de rigueur budgétaire, on imagine mal qu'elle puisse être supprimée d'un trait de plume et que l'Etat prenne à sa charge le cadeau ainsi fait aux entreprises. Il n'est d'ailleurs pas évident qu'une telle mesure serait compatible avec la politique de décentralisation menée depuis deux ans, laquelle suppose au contraire un renforcement des responsabilités confiées aux collectivités locales, y compris en matière fiscale.

Dès lors, réformer la taxe professionnelle, c'est d'abord s'interroger sur les objectifs que l'on fixe à une telle réforme.

Trois impératifs

Une réforme réussie devrait, à notre avis, répondre à trois impératifs :

● Conserver le principe d'une taxe locale sur les entreprises.

Où serait la liberté des collectivités locales si leurs ressources fiscales – la taxe professionnelle en représente environ la moitié – étaient progressivement remplacées par des dotations octroyées par l'Etat ? D'ores et déjà, dotations et subventions représentent près de 70 % des budgets locaux. Aller au-delà constituerait une menace grave pour l'au*tonomie locale.*

Que les entreprises contribuent au financement des charges que leur *activité occasionne aux collectivités* locales n'a, au demeurant, rien de choquant : elles sont aussi intéres*sées que* les ménages au bon entretien de la voirie ou au fonctionnement de l'éclairage public. Il y aurait même de graves inconvénients à ce qu'il n'en aille plus ainsi : les communes deviendraient réticentes à accueillir des entreprises industrielles qui ne leur rapporteraient plus que des ennuis. Les redevances versées par EDF n'ont-elles pas fortement aidé les municipalités à accepter l'installation de centrales nucléaires ou de lignes à haute tension ?

On ne saurait non plus prétendre qu'une taxe locale équitablement répartie porte atteinte à la compétitivité des entreprises. Sait-on que les entreprises allemandes supportent, au plan local, une « taxe sur les activités industrielles et commerciales » sensiblement plus lourde que notre taxe professionnelle ?

Enfin, maintenir une taxe locale sur les entreprises constitue le seul moyen d'empêcher un formidable transfert de charges sur les ménages. Peu importe, à cet égard, que le transfert s'opère par le biais du budget – hypothèse où la taxe professionnelle serait progressivement supprimée – ou par le biais des prix – si la TVA était majorée à due concurrence. Le CNPF, qui défend *cette dernière solution, feint de* croire que la majoration de la TVA n'aurait pas d'incidence sur les prix ; il lui reste à expliquer comment certaines entreprises, qui paient actuellement une taxe professionnelle minime, accepteraient de payer deux à trois points supplémentaires de TVA sans majorer leurs prix.

● Eviter que cette taxe locale ne *soit l'objet d'une contestation permanente.*

Pour satisfaire à cette préoccupa*tion, le nouvel impôt devrait répon*dre à trois conditions :

– Ne plus représenter pour cer*taines entreprises une charge insup*portable, qui met en cause leur compétitivité.

Il *n'est pas tolérable* que des entreprises engagées dans la concurrence internationale supportent une taxe professionnelle, non remboursable à l'exportation, qui peut représenter jusqu'à 6 % de leur valeur ajoutée.

– Ne pas provoquer, entre les secteurs d'activité et plus encore à l'intérieur d'un même secteur, de trop grands écarts de pression fiscale. Or, contrairement à une idée répandue, *ces écarts ne proviennent pas des différences de taux que l'on rencontre d'une commune à l'autre, mais des bases même de l'impôt.* La com*mission spéciale sur la fiscalité di*recte locale en a, en son temps, apporté la démonstration (voir le rapport n° 1043, Assemblée nationale, 6e législature).

– Profiter équitablement à toutes les communes. On est actuellement loin du compte : 10 % des communes ne tirent aucune ressource de la taxe professionnelle, d'autres au contraire en tirent l'essentiel, ce qui n'est évidemment pas sans conséquence sur l'imposition des ménages. Ainsi la Ville de Paris, avec une taxe professionnelle qui couvre près de 60 % de ses ressources fis*cales, peut faire bénéficier ses habi*tants d'une taxe d'habitation nettement plus faible que dans la plupart des communes de banlieue.

● Respecter les contraintes financières des entreprises, *mais aussi* celles des collectivités locales et de l'Etat.

Telle est la troisième et dernière condition à remplir pour s'engager avec succès dans une réforme de la *taxe professionnelle.*

On ne saurait contester la nécessité d'une telle réforme au motif *qu'elle entraînerait des transferts de* charges et provoquerait des grincements de dents. C'est le prix politique à payer pour plus de justice fiscale et surtout pour éliminer la perversité économique de cet impôt.

Pour autant, ces transferts de charges ne seront acceptés par les entreprises, et aussi par les collectivités locales, que s'ils sont modérés et étalés dans le temps. Il n'est pas concevable de renouveler l'expérience de 1975 où, pour des raisons électorales, les allégements consentis à 75 % des entreprises ont été reportés en trois ans sur le quart restant.

Il convient en outre d'imaginer des clauses de sauvegarde pour que les entreprises et les collectivités locales ne supportent pas, d'une année sur l'autre, et quand bien même ces transferts seraient justifiés, un trop brusque alourdissement de leurs charges ou une trop brusque diminution de leurs recettes. *Les agents* économiques ont besoin d'inscrire leurs projets dans la durée.

Il faut enfin savoir, avant de songer aux solutions :

– Que l'Etat supporte déjà une part importante du poids de la taxe professionnelle, à travers les multiples dégrèvements qu'il consent aux redevables : en *1982*, ceux-ci n'ont effectivement payé que 46 milliards sur les 55 qui leur étaient réclamés ;

– Que la taxe professionnelle est déductible du bénéfice imposable, ce qui représente là encore, pour l'Etat, *un manque à gagner appré*ciable ;

– Que la perception des impôts locaux coûte cher à l'Etat, en raison de certaines « pertes en ligne » que connaissent bien les fonctionnaires des *impôts et que l'on peut chiffrer à* 1,5 milliard.

La contribution du budget à une *éventuelle réforme de la taxe profes*sionnelle devrait donc, en tout état de cause, rester limitée.

Si les entreprises, les collectivités locales et l'Etat s'entendaient – est-ce inconcevable ? – sur ces trois objectifs, il ne resterait plus alors, si l'on peut dire, qu'à définir les modalités de la réforme.

(Lire la suite page 15.)

* Docteur ès sciences de la gestion.

La contribution britannique au budget communautaire : une mauvaise méthode de calcul

par PIERRE URI

***Les modes de calcul aux*quels s'accroche la Grande-Bretagne pour affirmer que sa *contribution au budget commu*nautaire est inéquitable et excessive sont-ils vraiment justifiés ? *Ne s'agit-il pas au* contraire d'une comptabilité rudimentaire, celle qui consiste à *dégager des soldes nets* : en soustrayant de ce qu'un pays transfère à la Communauté ce *que la Communauté dépense* sur son territoire ? C'est ainsi qu'on obtient pour le Royaume-Uni *une « contribution »* de 2 milliards d'ECU, dont celui-ci demande à récupérer les trois quarts.**

IL faut regarder de plus près le contenu. Du côté des versements, tout le monde reconnaît aujourd'hui que les droits de douane et les prélèvements agricoles n'appartiennent pas au pays où les importations du dehors ont fait leur entrée : nul ne sait quel sera *l'utilisateur final*. Et que se passerait-il si les Pays-Bas devaient garder les sommes perçues sur tout ce qui transite par Rotterdam ? Les prélèvements sur les produits agricoles les amènent au même prix que ceux du Marché commun. D'un mot, si l'on acceptait de créditer la Grande-Bretagne des prélèvements qu'elle opère pour compte commun, autant dire que *ce qu'elle fait pour* accroître le déficit extérieur de l'Europe, accélérer l'accumulation d'excédents agricoles et aggraver le chômage, ce serait la contribution dont elle devrait être remboursée. Seule la TVA communautaire est un transfert ; elle est *normalement* assortie à la richesse de chaque pays, sous une seule réserve : comme elle ne porte, en fin de compte, que sur la consommation puisque les investissements sont déductibles, la part de la Grande-Bretagne à ce titre est plus élevée que sa part dans le produit communautaire global parce qu'elle investit moins que les autres pays.

Les formules sur lesquelles on discute aujourd'hui comparent la part de chaque pays dans la TVA communautaire et les dépenses faites sur son territoire rapportées au total ; il garderait à sa charge une fraction d'autant plus élevée de la différence entre les deux pourcentages que son revenu par tête serait lui-même plus élevé. Cette solution compliquée ne met pas en doute que les dépenses en retour puissent être correctement calculées et imputées. La question mérite fondamentalement d'être posée.

Soit un produit agricole du pays A, transformé dans le pays B, exporté avec subvention de la Communauté : la subvention est imputée au pays d'exportation. Il est évident que le producteur initial en bénéfi*cie aussi bien, en vendant au prix in*térieur plutôt qu'au cours déprimé du marché mondial. Du seul fait qu'il y a un Marché commun, le bénéfice des dépenses ne se confond pas avec le lieu où elles sont opérées.

Il y a plus. Si les montants compensatoires n'avaient pas été inventés, c'est-à-dire des taxes sur les produits des pays dont la monnaie s'est dépréciée, des subventions pour ceux où elle a augmenté de valeur, la France et l'Italie, moins chères au taux de change normal, vendraient tranquillement dans le Marché commun. Ce n'est donc pas à elles qu'il faut imputer les restitutions qui leur sont versées pour écouler leurs produits sur les marchés tiers. Les vrais bénéficiaires sont les agriculteurs des pays à monnaie forte. D'un mot, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ne paient pas pour la France et l'Italie mais pour leur propre agriculture.

L'autre voie de l'équité

L'écart entre les coûts et avantages économiques et les apparences comptables va bien plus loin. Quand les montants compensatoires ont été introduits, il ne semble être venu à l'esprit de personne qu'un pays dont la monnaie augmente de valeur et dont les prix s'élèvent voit aussi s'abaisser les coûts de ses produits d'exploitation importés. Faute de cette correction, les revenus agricoles dans les pays à monnaie forte n'ont pas seulement été maintenus mais accrus, et les agricultures les plus chères ont reçu des moyens parfaitement artificiels de se développer au détriment des moins chères. On n'empêche pas seulement le marché de fonctionner, on le fait fonctionner à l'envers.

On le voit, les contributions nettes ne peuvent être raisonnablement calculées, encore moins jugées inéquitables : la notion même n'a pas de sens. Ce n'est pas une raison pour rejeter les considérations d'équité, mais il faut chercher dans une autre voie, la même qu'emprunte un pays unifié. On ne cherche pas à mesurer *quelle part des dépenses publiques* profite à tel département ou à telle région. On s'efforce d'obtenir que, du côté du financement, les ressources proviennent essentiellement des régions les plus riches et des revenus les plus élevés. S'il y avait un impôt communautaire sur le revenu, le résultat serait atteint. On n'en est pas là. L'objection qui peut être soulevée légitimement, c'est que le seul transfert désormais reconnu, la TVA communautaire, pèse du même taux *et du même poids sur les pays mem*bres riches et pauvres. Si incertain que soit le calcul, il serait concevable de rendre le taux progressif avec le revenu par tête des Etats membres. C'est sans doute une modification des règles convenues jusqu'ici, et elle paraît requérir l'unanimité. Politiquement, on voit mal la Grande-Bretagne s'y opposer si on lui réclame moins qu'à d'autres. Et aucun veto ne serait possible si les pays dont le revenu est supérieur à la moyenne communautaire décidaient d'accroître leur taux à titre de contribution volontaire. Tout blocage dans l'augmentation nécessaire des ressources propres serait évité.

L'autre voie, qui dans chaque pays se combine avec les sources de financement, ce sont les dépenses destinées spécialement aux régions les moins favorisées d'un pays, celles du développement régional, et aujourd'hui les zones de conversion. Ces instruments existent dans la *Communauté et peuvent acquérir* une ampleur accrue. Encore faudrait-il tenter de réduire ces dé*penses qui répondent le moins* à l'esprit du traité de Rome.

Le chapitre agricole se donnait *pour objectif essentiel de concilier* un revenu convenable pour les producteurs, des prix convenables pour *les consommateurs. La méthode du* soutien des prix a peu fait pour les *petits producteurs*, elle crée une rente pour les plus gros. Des méthodes existent pour corriger cette déviation. L'une serait les « quanta », où les prix garantis seraient réduits par des taxes au-delà de quantités définies par personne occupée dans l'exploitation. L'autre, ce serait des réductions de prix sur les produits en excédent, compensées par des *subventions calculées* sur le rendement moyen dans la Communauté, et dégressives avec la *taille de l'exploitation. Les revenus* les plus faibles seraient donc améliorés, ceux qui n'ont pas besoin de prix aussi élevés seraient incités à se tourner vers des produits en déficit : la subvention leur serait alors maintenue. L'équilibre serait établi, les consommateurs y gagneraient, d'autant plus que les dépenses alimentaires pèsent plus lourdement sur les *budgets familiaux les plus serrés*. Ce serait un test d'objectivité si Mme Thatcher prenait l'initiative de cette réforme, alors que les exploitations britanniques sont les plus étendues et seraient les plus affectées par la disparition d'un système de rentes.

La Grande-Bretagne commence à prendre conscience qu'elle ne peut rester dans le groupe des grandes puissances qu'à travers l'ensemble imposant que constitue l'Europe. Elle aussi a commencé d'accomplir la même réorientation de son commerce que la France vers le marché *d'importation dynamique* de la Communauté. Si elle reste déficitaire sur les produits manufacturés, ce n'est pas la faute des autres, c'est sans doute l'effet d'une exploitation trop rapide du pétrole de la mer du Nord, qui a poussé la livre à des niveaux où la capacité concurrentielle de l'industrie est mise en péril.

L'Europe *s'était* fondée sur les industries stratégiques de l'époque, le charbon et l'acier, aujourd'hui en déclin. Sa chance, c'est un nouveau départ sur la base des industries de l'avenir, qu'aucun de ses membres ne peut développer seul ; son risque est de rester sur le rivage face à une Amérique et un Japon qui navigueraient toutes voiles dehors.

A la Grande-Bretagne de se bloquer sur des calculs fallacieux ou de *se joindre sans arrière-pensée à cette* exaltante aventure !

A propos de l'Argentine, du Soudan, du Niger et d'autres débiteurs

ON n'attend pas de recommandations spectaculaires de la part du « séminaire d'études » que la Banque fédérale de New-York, que préside M. Anthony Salomon, a réuni sur le thème de l'endettement international.

Les solutions les plus récemment envisagées pour alléger le fardeau des débiteurs, telles que la « capitalisation des intérêts » (qui consiste à rajouter une partie des intérêts dus au principal de la dette et à accorder des délais de remboursement – rééchelonnement – pour le tout), ne sont *guère que des artifices techni*ques pour essayer d'obtenir des établissements prêteurs quelques concours supplémentaires. La vérité est que, ni dans son ensemble ni dans ses détails, l'énorme problème posé par la *dette* extérieure des pays sous-développés ou en voie de développement n'est réglé, en ce *sens que ni le FMI ni les banques* ni les nations endettées ne savent « où ils vont ».

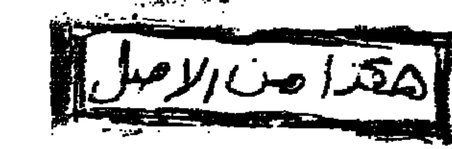
Citons pêle-mêle quelques événements récents qui ne font qu'ajouter à la confusion générale, même quand il s'agit de décisions en apparence positives.

Quelques jours après la promulgation de la loi martiale par le général Nemeiry, les représentants officiels des Etats créanciers du Soudan, qui, depuis cinq *ans, est incapable de faire face à* ses obligations, se sont réunis au sein du Club de Paris. On comprend que pour des raisons stratégiques (le Soudan est un pays « modéré », limitrophe du Tchad) on ait le souci d'aider le gouvernement de Khartoum, mais lui consentir (pour la deuxième fois) un délai de remboursement particulièrement long, seize ans, avec une période de grâce de six ans, ne facilitera sans doute pas les *négociations avec d'autres pays* qui, jusqu'à nouvel ordre, « n'ont droit » qu'à huit, neuf, exceptionnellement, dix ans.

Au sein du même Club de Paris, les discussions préliminaires avec l'Argentine – le « dossier argentin » a valeur aujourd'hui de test – ont fait apparaître, entre autres choses, un délicat sujet de désaccord entre, d'une part, les Pays-Bas et la RFA et, d'autre part, les repré*sentants de Buenos-Aires, Néer*landais et Allemands refusant de considérer comme « rééchelonnables » des paiements dus au titre de certains contrats commerciaux.

Un problème de même nature se pose actuellement entre la République du Niger, avec laquelle pourtant des accords de consolidation bancaire auraient été récemment conclus, et certains fournisseurs français qui attendent toujours le règlement de plus de 200 millions d'arriérés de paiements (non assurés par la COFACE), qualifiés de « dette occulte » par les spécialistes. D'autres créanciers, notamment américains, se trouvant dans la même situation, auraient été payés. Un autre exemple, mais à rebours, de la pratique du « deux *poids deux mesures », qui em*poisonne un peu plus les relations entre créanciers et débiteurs.

P. F.



هكذا من الأصل

Pneumatique : les effets conjugués de la crise et de l'innovation technique

Le pneumatique préfigure l'industrie de l'avenir. Sa fabrication est un exemple de la technique d'avant-garde (« haute technologie » franco-américaine) appliquée à une industrie lourde, privée comme telle de souplesse et de flexibilité.

La plupart des manufacturiers ont dû consentir de très lourds sacrifices financiers pour se reconvertir au « radial » inventé par Michelin. Cette reconversion s'est opérée au plus mauvais moment : quand les deux chocs pétroliers ont provoqué de grosses distorsions de prix sur les marchés des matières premières.

Les économies d'énergie, les limitations de vitesse, la baisse du *pouvoir d'achat, ont pesé sur la demande. Le marché du renouvellement,* le seul profitable pour un fabricant, s'est effondré (moins d'un pneu par véhicule et par an) après 1979.

Toutes les prévisions de croissance ont été déjouées. Par exemple, c'est seulement en 1983 que la France a produit un nombre de pneus (605 000 tonnes) correspondant à peu près à l'objectif fixé en 1974 pour l'année 1980.

Plusieurs manufacturiers ont disparu comme Phoenix Gummi et Metzeler (RFA), d'autres ont quitté les rivages du Vieux Continent, comme Uniroyal, Goodrich, pour se réorganiser dans leur pays d'origine, les Etats-Unis. Au bord du naufrage, le britannique Dunlop vient d'être racheté par le japonais Sumitomo. L'autrichien Semperit est maintenu en survie par son actionnaire le Creditanstalt Bankverein de Vienne. Kléber l'est par Michelin. Chef de file du « radial » dans une industrie autrefois florissante, Bibendum a vu ses propres installations, françaises et européennes, vieillir sans trouver la force nécessaire de les rajeunir après avoir dépensé toute son énergie à s'installer outre-Atlantique.

Un seul a bien pris le virage : Goodyear (Etats-Unis). Mais il n'a dû son salut qu'à sa seule, mais énorme capacité financière. Aujourd'hui dans une plaine désolée, où campent les japonais (Bridgestone, Sumitomo), le groupe américain triomphe, il se diversifie à toute vitesse. Firestone, qui, à force de ténacité, d'élagages surtout, a réussi à survivre, l'imite. Après bien des déboires, l'allemand Continental et l'italien Pirelli en font autant.

Figé dans sa production, car il ne sait et ne veut faire que des enveloppes (95 % de son chiffre d'affaires), Michelin tente désespérément de s'alléger pour refaire surface.

Goodyear : le vainqueur de la compétition se diversifie

PAS la moindre odeur de caoutchouc dans l'air de la capitale du pneumatique, bâtie sur les rives du lac Érié, moyen de transport idéal pour ce type de production de masse qui, parti de la région des Grands Lacs, va diffuser dans tout le territoire des États-Unis. A une heure d'avion de New-York, Akron (Ohio) offre l'aspect d'une ville bien proprette où la matière grise a progressivement relégué vers d'autres contrées les unités de production où s'exercait le dur métier de « *pneumaticien* ».

Il y a seulement quatre ou cinq ans, Goodyear Tire and Rubber, le numéro un mondial de la profession, employait encore 33 000 ouvriers à Akron. Aujourd'hui, ils sont à peine 10 000 à rester sur place. Les autres ont suivi leur usine, déplacée vers des régions « non syndiquées » du sud et de l'est de l'immense territoire, là où se pose avec moins d'acuité le problème du « *work practice* » (définition des tâches pour chaque catégorie de salariés, agréée et strictement surveillée par les syndicats), admet avec franchise un responsable du groupe.

Éclatée à présent dans une centaine d'usines réparties dans plus de trente pays, Goodyear emploie 70 000 personnes, dont plus de la moitié hors des États-Unis, et 9 000 pour les seules plantations de caoutchouc naturel (essentiellement en Asie du Sud-Est), qui fournit 30 % de la matière première nécessaire à la production, les autres 70 % provenant du caoutchouc synthétique produit essentiellement dans la région de Houston, le grand centre pétrolier américain. C'est pourtant dans cet État de l'Ohio, à Akron, que le groupe a vu le jour en 1898 lorsque *Frank Seiberling* décidait de créer ce qui était alors la première manufacture de caoutchouc en lui donnant le nom de Charles Goodyear, mort quarante ans plus tôt. En hommage à la mémoire de cet inventeur qui avait découvert en 1839 le procédé de vulcanisation du caoutchouc, consistant à incorporer du soufre dans le caoutchouc naturel afin de le stabiliser.

L'activité pneumatique ne représente plus que 60 % de la production du groupe (une proportion qui devrait encore baisser à l'avenir). Parmi les onze autres divisions de production, citons celles qui sont spécialisées dans le matériel de transport, l'aérospatiale, la défense et l'énergie nucléaire. Une diversification qui constitue le troisième volet du plan d'ensemble élaboré par Charles-J. Pilliod Jr, le patron de cette multinationale du pneu.

Dans un premier temps, « *il fallait « radialiser » à tour de bras en accomplissant un gros effort technologique, ce qui supposait des investissements très importants et un endettement accru. Ensuite, il convenait de comprimer les dettes ainsi contractées, et, une fois l'entreprise modernisée et sa situation financière assainie, pouvait alors être abordée la phase d'ouverture vers d'autres domaines d'action* », explique-t-on au centre de recherches ultra-moderne d'Akron. Edifiée sur l'emplacement d'une usine désaffectée, cette unité a coûté 75 millions de dollars. Couvrant 125 000 m², elle est capable de sortir chaque jour 1 200 pneumatiques expérimentaux qui seront testés en laboratoire et sur la piste voisine.

Jusqu'à présent, le programme a été suivi à la lettre. En Europe, les pneus à carcasse radiale représentent 100 % de la production de Goodyear (sauf en Grande-Bretagne : 90 %) et cette part, assez faible au départ, est remontée à 70 % de l'activité totale aux Etats-Unis. Parallèlement, un important effort d'investissements a été consenti, le groupe dépensant actuellement 500 millions de dollars par an en frais d'équipement et autant en frais de recherche. Côté gestion, on a serré les boulons au maximum et le taux d'endettement est retombé en peu de temps de 48 % à 33 % (le plus bas de ces dernières années) dans un secteur où il est traditionnellement très élevé.

Le concurrent le plus dangereux n'est plus Michelin

Dernière étape en date : la diversification. En février 1983, Goodyear rachetait pour 825 millions de dollars (5,7 milliards de francs à l'époque) la compagnie américaine en dehors de Celeron Corp. Spécialisée, outre des activités pétrolières, dans la recherche, la production et le transport de gaz, son siège est en Louisiane, à Lafayette. Dans un premier temps, les analystes n'ont pas vu d'un bon œil le spécialiste du pneu venir mettre le pied dans un secteur énergétique alors déprimé et, qui plus est, au moment où le gaz naturel, domaine privilégié de cette société qui détenait des concessions à terre et en mer dans quatorze Etats, souffrait d'une conjoncture particulièrement morose.

Les commentaires peu favorables émis à cette occasion ont fait baisser le titre à la Bourse de New-York, mais Goodyear poursuit son idée avec un projet de gazoduc pour Celeron reliant le golfe du Texas à la Californie. Une opération qui devrait coûter en dix-huit mois 800 millions de dollars au groupe, l'équivalent du prix d'achat de cette petite compagnie.

Leader incontesté sur le marché américain, dont il détient 30 % environ, Goodyear est talonné par Michelin (20 % en pneu de remplacement et un peu plus de la moitié pour la « première monte » équipant les voitures neuves) en raison de l'avance technologique que continue à lui conférer le lancement du pneu à carcasse radiale bien avant ses concurrents. Mais c'est surtout la montée en puissance de Bridgestone qui préoccupe les dirigeants d'Akron. Considérée il y a sept ou huit ans comme une petite entreprise nippone, sans plus, cette firme a rapidement bénéficié de l'expansion de la production automobile japonaise (elle couvre plus de 50 % du *marché national*) et de ses *têtes de* pont à l'exportation, notamment vers les Etats-Unis. De plus, dans une industrie de main-d'œuvre où les coûts salariaux représentent, en moyenne, 35 % du prix d'un pneu (les matières premières 50 % et les frais généraux 15 %), la compétitivité élevée des entreprises japonaises constitue un atout très important. L'exemple ne vaut pas qu'outre-Atlantique. En France également, où Goodyear et Michelin se retrouvent également en concurrence directe (dans un ordre inversé, naturellement), les milieux professionnels voient dans l'arrivée de Sumitomo sur le marché national, à travers la reprise des unités de Dunlop-France, l'entrée inopinée « du loup dans la bergerie ».

SERGE MARTI.

Numéro un mondial, second en France

AVEC un chiffre d'affaires de 9,73 milliards de dollars en 1983 (contre 9,59 milliards l'année précédente), dont 60 % seulement réalisés dans le pneumatique, Goodyear Tire and Rubber Company est incontestablement le numéro un mondial dans ce secteur d'activité, très loin devant le club assez restreint des autres « *pneumaticiens* » qui ont pour nom Michelin (France), Firestone (Etats-Unis), Bridgestone (Japon) et le britannique Dunlop (jusqu'à la récente cession de ses activités européennes au nippon Sumitomo, numéro quatre sur son marché), pour ne citer que les cinq principaux fabricants mondiaux.

Tout en restant inférieur au résultat de 1982 (329,8 millions de dollars), le bénéfice net enregistré par Goodyear l'année suivante a atteint 305,5 millions alors que les analystes escomptaient tout au plus quelque 270 millions de bénéfices pour le groupe d'Akron, en raison du rachat de la firme Caleron et des pertes de change enregistrées sur certains pays au gré des dévaluations monétaires (notamment en Amérique latine). Les pertes sont répercutées sur Goodyear International qui recense toutes les activités du groupe hors des Etats-Unis et du Canada, le rôle de Goodyear Tire and Rubber Cy étant celui d'une société mère.

Cette dernière a enregistré une forte progression de ses résultats au premier trimestre 1984 avec un bénéfice net de 111,8 millions de dollars contre 51,6 millions pour la période comparative du précédent exercice pour un chiffre d'affaires en hausse de 11,5 % pour atteindre 2,51 milliards. Au cours de ces trois premiers mois d'activité 1984, la contribution d'ensemble a été particulièrement marquée. Les ventes locales ont permis de hisser le chiffre d'affaires américain à 1,72 milliard de dollars, en progrès de 15 % *d'un trimestre à l'autre mais,* dans le même temps, le bénéfice net a bondi de 78,5 % à 91,8 millions de dollars.

Cette amélioration n'est pas spécifique, d'ailleurs, à Goodyear. L'ensemble de l'industrie du pneumatique a effectué une forte remontée après trois années de forte récession aux Etats-Unis. Les usines tournent actuellement en moyenne à 85 % de leur capacité de production et les spécialistes de Detroit, la capitale de l'automobile, constatent que, pour la première fois depuis au moins huit ans, ces installations doivent faire face à une forte augmentation de la demande de pneumatiques à carcasse radiale, à la fois pour les voitures de tourisme et pour les camions, en raison de la forte reprise des ventes de véhicules.

En Europe où le groupe américain emploie quelque treize mille personnes réparties dans une demi-douzaine de pays, la situation est plus contrastée, notamment en France où la filiale Compagnie française Goodyear, fondée en juillet 1960 (mais le groupe est présent dans l'Hexagone depuis 1912), possède deux unités de production, l'une à Amiens (pneumatiques) et l'autre au Havre (chimie), employant environ, ensemble, deux mille quatre cents personnes. Avec Michelin, qui détient 60 % du marché national en pneumatiques de remplacement et 40 % en première monte (voitures neuves), la lutte est serrée et Goodyear France, qui vient en seconde position derrière Bibendum, ne représentait, fin 1983, que 9 % à 10 % du pneu de remplacement et 12 % à 13 % en première monte, après avoir grignoté environ 2 % du marché français l'année précédente. En 1979, sa part n'était que de 3 %.

« *Goodyear France a perdu beaucoup d'argent jusqu'en 1978* », admet son président, M. Sam Gibara, soulignant que le solde d'exploitation a été légèrement positif par la suite. En 1983, le résultat net, non encore arrêté, devrait varier entre un bénéfice de 10 millions de francs et un déficit sensiblement identique sur un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs (après une perte de 10 millions sur 1,4 milliard de francs de ventes en 1982), la situation s'étant redressée au premier trimestre 1984 avec un résultat net positif, dans la ligne des prévisions établies pour l'exercice en cours : un bénéfice net de plus de 25 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 2 milliards environ.

Mais cette rentabilité est encore insuffisante pour financer un programme d'investissements qui a représenté 35 millions de francs en 1982 et un peu moins l'année suivante, d'où la nécessité de recourir à une augmentation de capital de la Compagnie française Goodyear. Celui-ci a été relevé de 270 à 426 millions de francs en décembre dernier, l'augmentation ayant été entièrement souscrite par la maison mère. L'opération avait alors été présentée comme ayant un caractère purement financier et destinée à permettre à la firme de poursuivre ses activités « *dans un contexte économique particulièrement difficile* ».

S. M.

LES JAPONAIS A LA RESCOUSSE

Dunlop-France s'est bien vendu en travaillant plus

GARE d'Amiens, 17 h 30. Une chaude après-midi s'achève dehors dans le brouhaha de la circulation. Les voyageurs sont peu nombreux, et la brasserie est à peu près déserte. Deux hommes entrent, l'air soucieux. Ils sont flanqués de deux Japonais, tout joyeux. « *Bir, Bir* », bredouillent-ils à l'adresse du garçon Leur mise est celle du « businessman ». Vont-ils chez Dunlop ?

Depuis le mois de février dernier, date à laquelle Sumitomo Rubber avait déposé ses premières propositions de rachat, M. Guy Pégot, directeur de l'usine installée dans la zone industrielle de la capitale de la Picardie, une des nombreuses ayant appartenu à l'ancienne filiale française du groupe britannique Dunlop, n'en a pas revu un seul. Il aurait bien aimé faire le voyage au pays du Soleil Levant avec la poignée d'ouvriers de Montluçon invités là-bas pour visiter les installations de Sumitomo et voir ce que productivité veut dire dans le langage nippon. Ce sera pour une prochaine fois, quand il lui faudra prendre ses instructions et s'imprégner de l'esprit maison.

Visiblement, comme tous les ouvriers s'affairant à la fabrication dans une atmosphère fortement chargée de noir de carbone, M. Pégot est maintenant soulagé, car, ici, tout le monde a eu une « *trouille* » bleue de voir Sumitomo, *lassé par les « atermoiements des pouvoirs publics »*, renoncer et acculer Dunlop à fermer définitivement ses portes. Même au prix de quelques sacrifices, la vie va maintenant pouvoir reprendre. Reprendre ? En réalité, elle n'a jamais cessé. Singulièrement, si faillite est très souvent synonyme de démobilisation, à l'usine d'Amiens, elle a, au contraire, soudé les énergies. « *Travailler, travailler encore pour mieux se vendre.* » Ce leitmotiv a forgé les volontés. « *Le dépôt de bilan, en octobre dernier, avait déjà agi comme un révélateur,* confie M. Pégot, et « *provoqué chez nous plus qu'ailleurs un remarquable sursaut d'efficacité.* » « *Pourtant,* ajoute-t-il, *à la fin, personne n'y croyait plus beaucoup, et le ras-de-bol, ces dernières semaines, était général.* » Mais quand, au fil des jours, les chances de rachat s'amenuisaient, M. Pégot s'est employé à ranimer la flamme. Le courant est passé et même bien passé. Quand le moral a été au plus bas, les quatre syndicats — CGT, CFDT, FO, CGC — ont organisé en ville une manifestation monstre pour infléchir la décision des pouvoirs publics, « *sans un homme politique* », dit M. Pégot. « *Il fallait le faire.* »

Résultat de cette farouche détermination à demeurer vivant en faisant valoir son talent : la production de pneus tourisme, tombée l'an dernier à moins de 13 000 par jour, a augmenté de 12 % environ durant le premier trimestre pour atteindre 14 200 pièces avec un personnel déjà comprimé, et « *le mois de mars,* assure encore M. Pégot, *a été excellent. Nous avons vendu tout ce que nous avons fabriqué.* »

Des décisions en juin

Le sentiment d'attachement que tous éprouvent pour la maison a joué son rôle. Tout comme Michelin, Dunlop est une grande famille ; c'est une marque prestigieuse, et chacun a cultivé l'idée d'en servir la cause. Et puis, à Amiens, Dunlop n'est pas rien. Dans la zone industrielle, l'usine est, avec ses 940 personnes, au coude à coude maintenant avec Goodyear, le second employeur derrière Valéo (1 900), le troisième aussi dans la région après l'équipementier automobile italien Veglia (1 400). Avec sa capacité de 16 000 pneus/jour, l'usine est encore une des plus importantes du groupe Dunlop en Europe. Ces rôles, M. Pégot entend continuer à les faire jouer à son entreprise, avec, quand même, un brin d'anxiété à l'idée d'avoir encore devant lui la tâche rude et ingrate de réduire ses effectifs (212 personnes dont 120 en pré-retraite) avant l'arrivée des Japonais, quand dans cette zone industrielle tant d'usines ont fermé leurs portes et d'autres sont moribondes. Mais cette perspective ne paraît pas affecter vraiment le personnel. Même si les traces du traumatisme récent causé par les événements ne se sont pas encore toutes effacées, à l'intérieur de l'établissement le calme est revenu.

Le chômage serait-il accepté comme une nécessité pour permettre au plus grand nombre d'en réchapper ? « *Pas d'interviews ici,* recommande fermement M. Pégot. *Ils ont été trop choqués.* »

Quels critères retenir pour mettre à pied des hommes que l'on connaît *et côtoie* depuis dix ans ? L'âge, *bien* sûr, fera la différence, et, pour les autres, M. Pégot veut utiliser un cocktail, ensemble de critères savamment composé d'absentéisme et d'une bonne dose de facteur humain. En juin, toutes les décisions capitales devraient, en principe, être arrêtées.

Pour l'avenir, M. Pégot est optimiste. Le prix du caoutchouc naturel ? Certes, c'est un problème (+ 50 % de hausse de janvier à août 1983), mais qui peut être contourné en améliorant la productivité. La productivité ? Parlons-en. Sur un poste de travail, une dizaine d'ouvriers s'affairent à classer consciencieusement les nappes de fils synthétiques qui, plus loin dans la chaîne, seront noyés dans la gomme.

« *Ce travail répétitif et fastidieux sera bientôt automatisé* », assure M. Pégot. D'autres, tout aussi ingrats, le seront sans doute. L'usine n'est pas encore démodée mais elle n'est plus très jeune (vingt-cinq ans), l'outil de production non plus, l'air est vicié. Ne pouvait-on plus tôt changer des machines, améliorer les conditions de travail ? « *L'argent nous était compté* », insiste M. Pégot, et les maigres sommes allouées par la maison mère étaient consacrées d'urgence à moderniser ce qui pouvait l'être à ce prix. Avec les moyens du bord, *l'usine tourne* 220 jours par an seulement, quand Michelin et Goodyear en sont à plus de 250 jours (345 jours au Japon). Mais « *Sumitomo va investir 100 millions de francs ici, dont 60 millions la première année* », se félicite M. Pégot. Pour lui, c'est un gage de réussite, grâce aux commandes que passera « certainement » le nouvel actionnaire, l'usine devrait faire beaucoup mieux que les 400 millions de francs de chiffre d'affaires réalisé l'an dernier. Ultérieurement, M. Pégot est formel sur ce point : « *de réelles possibilités d'embauche existent* ».

Dehors, il n'y a plus personne. La relève s'est faite durant la visite, mais, comme une invitation au succès, le soleil, voilé depuis plusieurs mois, commence à briller par endroits au gré des nuages encore épais, qui s'enfuient vers le nord.

ANDRÉ DESSOT.

Une longue genèse

RÉUNIR et rassembler l'incompatible. Ainsi peut-on résumer la technique de mise au point d'un pneumatique qui nécessite de longues études d'environ deux à quatre ans. Le mariage de matériaux aussi différents que l'acier, la gomme et le nylon, pour un produit qui subit d'importantes déformations, n'est pas une tâche aisée. Depuis vingt ans, une firme comme Goodyear a poussé jusqu'aux essais dans son centre du Luxembourg deux mille types de pneus hiver, dont seuls deux ou trois modèles ont été mis en vente. Une recherche empirique coûteuse, que les difficultés de réalisation rendent nécessaire.

La chronologie de la naissance d'un pneumatique est à ce titre édifiante. A la demande du service marketing ou à l'occasion d'une découverte du centre de recherche, une nouvelle ligne de produit est mise en chantier. Son schéma de base se détermine en fonction d'un cahier des charges précis (type de véhicule et utilisation : hautes performances, pluie, hiver...). Les expériences précédentes servent alors de référence pour la structure (ceinture plus ou moins rigide) ; pour les types de rainures (pourcentage des creux), et pour les alliages de gomme, suivant des chimies dont chaque constructeur conserve jalousement le secret.

Sur la vingtaine de dessins proposés au départ, dont certains peuvent être réalisés par des stylistes extérieurs, six ou sept projets sont retenus et dessinés à la main. Les ébauches sont testées pour leur *niveau de bruit et leur capacité* d'écoulement d'eau. Les quatre ou cinq prototypes jugés satisfaisants font l'objet d'un tirage d'une douzaine d'exemplaires en vue d'essais fonctionnels réalisés en laboratoire et sur piste. Les dessins peu performants au regard du cahier des charges sont éliminés, et l'on recherche pour les autres l'optimisation de leur dessin afin d'en diminuer les faiblesses ou d'en accentuer les qualités.

A la suite de ces corrections, la réalisation d'un moule expérimental permet la production d'une série plus importante (une soixantaine d'unités). Des essais rigoureux s'effectuent sur route dans des conditions climatiques diverses et parallèlement se poursuivent les recherches pour améliorer les matériaux et étudier les déformations dans toutes les dimensions à l'aide d'ordinateurs de grande capacité.

La mode

A ce stade, près d'un an et demi s'est déjà écoulé. Le choix du modèle retenu conduit aux essais d'usure. Au laboratoire, ceux-ci ont lieu sur des machines entraînant de gros cylindres de formes diverses qui reproduisent les différents revêtements et tournent vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Sur la piste, l'on procède aux essais de vitesse et aux *contrôles d'aquaplaning. Une* caméra capable de prendre dix mille images-seconde est placée sous une plaque de verre recouverte d'eau colorée. Pour chaque vitesse, l'on obtient ainsi l'image exacte de l'adhérence du pneu sur sol mouillé. Enfin, sur la route, des essais en situation réelle, à l'aide de complexes appareils de contrôle donnent une idée des réactions du pneumatique dans des conditions d'utilisation normale. De légères modifications de dessins sont encore possible après ces essais.

Après les études de construction industrielle, le pneu est mis à la disposition des « services de tests commerciaux » avec des variantes de mélanges et de structures. Les essayeurs sont des chauffeurs de taxi ou des livreurs qui effectuent 60 000 kilomètres par an au minimum et qui sont tenus, en échange de la fourniture des pneumatiques, de faire procéder à des contrôles réguliers dans les centres de la firme.

Avec la présentation aux constructeurs, la décision de production industrielle est prise et l'on commence à constituer les stocks dans les différentes dimensions (une cinquantaine) avant de débuter la commercialisation. Le produit arrive alors chez les distributeurs, où interviennent les aléas de la vente et les phénomènes de mode.

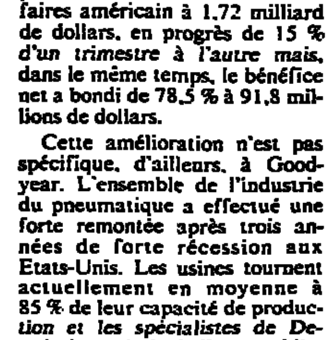
Un pneu « tout temps » par exemple, qui existe depuis plus de dix ans aux Etats-Unis, n'est proposé en France que cette année. Les modèles cloutés y étant autorisés les distributeurs préfèrent tout naturellement la vente et l'entretien de deux trains de pneumatiques par an...

Il y a quelques années, des modèles « économie d'énergie » étaient mis sur le marché. Il permettaient un abaissement de 2 à 3 % de la consommation là où un simple rétroviseur supplémentaire du côté droit conduit à une augmentation de 5 %. Un résultat bien maigre et un produit « à la mode » vite abandonné.

La volonté des fabricants de réduire d'un an le temps d'étude et de mise au point suppose donc une concertation plus poussée avec les constructeurs automobiles. Elle se heurte pour l'instant à la règle du secret des prototypes, même si quelques expériences ont déjà été réalisées.

Autant de paramètres qui conduisent les manufacturiers à rêver d'un pneu universel possédant d'excellentes qualité de base et capable de s'adapter à tous les véhicules. Les produits spécifiques à de petites unités étant alors réservés aux voitures d'exception.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT





L'INDUSTRIE FRANÇAISE DES CIRCUITS INTÉGRÉS

Les chances d'avenir suspendues à des négociations budgétaires annuelles

FIN 1983, les banques les avaient inscrites sur leur liste rouge. EFCIS et Eurotechnique, pourtant filiales du groupe nationalisé Thomson, se voyaient refuser leur caution. Crédits coupés. Leurs ratios d'endettement étaient tels que ces deux entreprises de circuits intégrés, qui *constituent la « pointe avancée »* de la technique française, étaient même dans l'impossibilité de déposer un dossier de demande d'aide au Fonds industriel de modernisation (FIM), émanation de l'Etat... Au même *moment*, les *discours gouvernementaux* vantent *« la modernisation industrielle »*, soulignent *« les efforts dans les industries d'avenir »* et la *« nécessité absolue »* de bâtir une industrie puissante de composants électroniques, clé de *« l'indépendance du pays »*.

Certes les choses se sont, depuis, améliorées. Thomson, doté de 1 milliard de francs dans le cadre du budget 1984, en versera les trois quarts à sa division « composants », *répartis en 645 millions de francs* pour les semi-conducteurs et 105 millions de francs pour les composants passifs (1). Leur situation comptable redressée, EFCIS et Eurotechnique ont pu renouer le dialogue avec les banques.

Ce sauvetage in extremis pose une question de fond : peut-on suspendre le sort d'une industrie stratégique à une négociation annuelle et politique sur les dotations budgétaires des entreprises publiques ? M. Fabius n'aime pas les plans sectoriels. Pourtant, ils présentent l'avantage de dégager des aides publiques sur une longue période, durée nécessaire pour redresser une industrie comme celle des circuits intégrés. N'est-ce pas ce à quoi devaient servir les nationalisations ?

Ce qui a été jugé indispensable pour la sidérurgie (lui assurer 17,5 milliards de francs d'investissements entre 1982 et 1986) ne l'a pas été pour les circuits intégrés. En 1982, lors de l'élaboration du programme d'action « filière électronique », il fut calculé que l'industrie *française des circuits intégrés* devait consacrer 4,1 milliards de francs à la recherche et au développement entre 1982 et 1986 et 3,3 milliards de francs à ses investissements (en francs de 1981). Telles étaient les conditions jugées nécessaires pour reconquérir une certaine indépendance vis-à-vis des groupes américains et pour équilibrer globalement, *en ce qui concerne l'ensemble* des composants, les échanges extérieurs.

Les prix en hausse de 20 % à 100 %

L'aide à la recherche fut à peu près convenablement versée (*le Monde* du 22 septembre 1983). Mais tel ne fut pas le cas pour l'aide aux investissements qui n'avait fait l'objet d'aucune ligne budgétaire. Sans doute les groupes ont-ils pu combler en partie leurs besoins par des voies détournées (contrats d'études des armées ou des PTT notamment). Mais l'essentiel manquait. D'où l'absence de fonds propres et leur situation financière désastreuse.

L'effet ne s'était pas *fait sentir* jusqu'ici, parce que c'est seulement en 1982 qu'ont commencé à produire, sans encore utiliser leur pleine capacité, les nouvelles usines créées à la suite du plan « composants » de 1978 : Eurotechnique, née filiale de Saint-Gobain et de l'américain National Semiconductor et reprise début 1983 par Thomson ; et Matra-Harris-Semi-conducteurs (MHS), fruit de Matra et de l'américain Harris. *Il en a été de même* pour EFCIS (autre filiale de Thomson) qui se cantonnait dans les produits spécifiques. Mais en 1984 il faut investir. Le marché *mondial est* entré dans une phase de pénurie l'an dernier. Tous les clients, en particulier les Américains, attendent leurs « puces » jusqu'à *cinq mois*. Les prix ont été relevés de 20 % à parfois 100 %. Le contexte est favorable : il *faut produire, vendre et investir vite* pour conquérir des positions. Il faut, de surcroît, commencer à rénover l'outil, qui se démode tous les trois ans dans cette industrie (passer notamment à une fabrication des *« puces » à partir de* tranches de silicium de 5 ou même de 6 pouces, contre 4 actuellement).

Etats-Unis et Japon se livrent à *une course effrénée*. Intel, le *champion californien*, inventeur des microprocesseurs, dépensera 350 millions de dollars cette année pour améliorer le potentiel de ses usines et 140 millions pour la recherche et le développement. Motorola, en 1983, *aura investi 500 millions* de dollars au total. National Semiconductor va bâtir une nouvelle usine en Ecosse pour 1,2 milliard de francs. Les groupes japonais (Nippon Electric, Hitachi, Toshiba) ne sont pas en reste. L'hebdomadaire *Electronique Actualités a pu calculer* (pour son numéro daté du 16 mars 1984) qu'ils dépenseront... 18 milliards de *francs d'ici un an dans* les *semi-conducteurs* : quatre fois plus en un an que les Français en quatre ans !

Course à la *technologie*, course aux nouveaux produits, course au marché mondial qui devrait croître cette année de 20 ou 30 % pour atteindre environ 20 milliards de dollars. Ces investissements gigan*tesques ne devraient toutefois pas* permettre de résorber la pénurie actuelle avant la mi-1985. Puis, à cette époque, le marché se retournera selon le cycle classique de cette industrie. D'ici là il s'agit, pour tous les producteurs, de gagner des parts de marché et de les conserver.

Dans ce contexte, les moyens *financiers dont disposent* les constructeurs français font piètre figure. L'industrie française aurait pu, *avec de meilleures aides de* l'Etat actionnaire, prendre de l'avance sur son plan de rattrapage, et accessoirement créer quelques *emplois*. Aujourd'hui, le *manque* de fonds propres risque, au contraire, de ralentir la cadence.

MHS va investir quelque 250 millions de francs cette année. Thomson, 600 millions. Son plan prévoyait pourtant des apports de fonds propres de 1,5 milliard sur 1984 et 1985. Après avoir obtenu avec tant de difficultés 650 millions en 1984, le groupe recevra-t-il, l'an prochain, les 850 millions *qui* lui manquent (1 500 moins 650) ? Au-delà, il faudrait 8 milliards de francs au groupe *nationalisé pour atteindre son objectif* qui est de croître à un rythme double de celui du marché mondial et d'en conquérir ainsi 3 % en *1990*. Après avoir perdu sans doute plus de 500 millions de francs en 1983, Thomson espère atteindre l'équilibre *d'exploitation* de sa division semi-conducteurs en 1985 ou 1986. Mais l'autofinancement de cette division *ne sera trouvé que deux ans plus* tard... si tout se passe bien, en particulier si le coup de tabac prévu pour 1986 et 1987 avec le retournement du marché est bien absorbé. D'ici à la fin de la décennie, M. Gomez aura donc besoin d'injecter 5 ou *6 milliards de francs dans son* activité de circuits intégrés : soit 1 milliard par an.

« Il s'agit d'une activité indispensable pour l'indépendance technologique de Thomson », estime-t-il. Le président du groupe nationalisé tient à tenter le pari et se dit prêt à renou*veler en 1985 son effort* de 1984. Mais le pourra-t-il seul, sans que l'Etat l'assure sur une longue période d'aides régulières ? A l'évidence la réponse est négative, comme elle l'est également pour Matra.

La France n'a pas perdu toutes ses chances dans cette industrie, contrairement à ce qu'essaient de faire croire les groupes américains. Mais *elles sont minces* sans un engagement des pouvoirs publics, programmé sur plusieurs années.

ERIC LE BOUCHER.

(1) Les composants électroniques se classent en composants *passifs* et en composants actifs. Ces derniers comprennent les tubes et les semi-*conducteurs, qui eux-mêmes se* subdivisent en discrets et en circuits intégrés (les « puces »), qui constituent comme les pivots de l'ensemble.

Pourquoi et comment réformer la taxe professionnelle

(Suite de la page 13.)

A plusieurs reprises, M. Jacques Delors a déclaré que la taxe professionnelle avait certes bien des défauts, mais qu'il n'était pas question de la *supprimer tant* qu'une solution de rechange ne serait pas trouvée. Et si cette solution existait ? S'il était possible de remplacer la taxe professionnelle par un impôt plus juste, qui préserve l'autonomie locale sans avoir d'effets économiques *aussi pervers* ?

Cet impôt, nous l'appellerons *taxe locale sur la valeur ajoutée*. En prenant d'emblée grand soin de préciser qu'il ne s'agit nullement d'une taxe additionnelle à la TVA, mais d'un impôt prélevé par les collectivités locales sur la *richesse produite* par les entreprises.

La façon la plus simple de calculer la valeur ajoutée

Il existe deux manières de calculer la valeur ajoutée.

Soit par addition de différents postes : frais de personnel, amortissements, frais financiers, impôts et taxes, bénéfice.

Soit par soustraction : ventes (corrigées de la variation des stocks) moins achats et consommations intermédiaires.

***C'est cette dernière solution*, la plus simple, qu'avait retenue la loi du 10 janvier 1980 qui proposait déjà d'asseoir la taxe professionnelle sur la valeur ajoutée.**

Si on compare cette assiette, aisément calculable, à celle, effroyablement compliquée, qui résulte de la législation actuelle, on imagine l'allégement que cela représenterait pour les fonctionnaires chargés de l'établissement des rôles d'imposition, et accessoirement pour les entreprises.

● **Qu'est-ce que la TLVA ?**

On peut la définir comme un impôt *local, assis sur les résultats de* l'entreprise, perçu à un taux variable mais toujours modéré, et dont le produit serait équitablement réparti.

1. Concernant l'*assiette* du nouvel *impôt, il n'est pas nécessaire de* se livrer à une bien grande débauche d'imagination. Une simulation, portant sur 200 000 entreprises, a *été réalisée* en 1980 *pour évaluer* l'incidence qu'aurait une nouvelle assiette, constituée par la valeur *ajoutée des entreprises au sens où la* définit la loi du 10 janvier 1980 *(voir encadré)*. Ses résultats ont été longuement *analysés* par le député Alain Richard (rapport nº 891 A.N. du 19 mai 1982). Il écrit, en conclusion de son étude, que *« loin d'apparaître catastrophiques* (comme certains l'avaient laissé entendre) *les résultats de la simulation confirment la pertinence – et plus encore l'urgence – d'une réforme de la taxe professionnelle »*.

Outre ses avantages économiques – allégement sensible de *l'industrie, et notamment* des entreprises de main-d'œuvre, – l'assiette « valeur ajoutée » aurait, pour les collectivités locales, l'avantage de rester localisable, et donc de maintenir le lien entre leurs ressources fiscales et l'activité des entreprises implantées sur leur territoire. La matière imposable des entreprises implantées sur plusieurs communes serait répartie au prorata des salaires versés et des investissements immobilisés dans chacune.

De manière à éviter les perturbations qu'a provoquées en 1976 le remplacement de la patente par la taxe professionnelle, le changement d'assiette pourrait être étalé sur cinq ou dix ans.

2. *Les collectivités locales* seraient libres de fixer le *taux* de la TLVA leur revenant, à l'intérieur des fourchettes prévues par la loi. Le taux communal pourrait être ainsi compris entre un taux plancher *de 1 % et un taux plafond* de 2 %. Le taux départemental pourrait de même être compris entre 0,5 % et *1 %. D'une année sur l'autre*, les collectivités locales pourraient faire varier leur taux d'un dixième de point. Les autorités locales bénéficieraient ainsi d'une liberté qui leur est aujourd'hui refusée, et les entreprises seraient de leur côté assurées *que leur pression fiscale serait maintenue* dans des limites tolérables : elle ne dépasserait jamais 3 %, soit la moitié du plafond actuel.

Le passage des taux actuels (TP) aux taux nouveaux (TLVA) se ferait selon un système de conversion qui, la première année, ne modifierait pas la pression fiscale existante.

3. Quant au *produit* retiré du nouvel impôt, il serait plus équitablement *réparti* qu'aujourd'hui. A la fois parce que toute la matière imposable serait prise en compte, alors qu'aujourd'hui *seuls les établissements* exceptionnels, du type centrale nucléaire ou barrage, donnent lieu à péréquation. Et parce que la redistribution serait renforcée au profit des communes les moins favorisées de chaque département, et aussi au *profit des départements* les plus pauvres qui aujourd'hui ne reçoivent rien des Fonds nationaux de *péréquation*.

Les *grands principes* de la TLVA étant exposés, il nous reste à mesurer l'incidence de la réforme sur les *différents partenaires concernés*. Et à répondre par avance aux quelques objections que notre proposition ne manquera pas de susciter.

● **Quelle serait l'incidence de la réforme ?**

1. Pour les *entreprises*, il est incontestable qu'elle entraînera des transferts de charges. Mais, d'une part, *ils seraient modérés et étalés* dans le temps, et surtout, contrairement à ce que certains ont voulu faire croire, ce ne sera pas systématiquement au profit de la grande industrie et au détriment du petit *commerce et de l'artisanat*. *Sait-on* par exemple que les petites entreprises verraient en moyenne leurs *cotisations diminuer et non augmenter* ?

Ce qui est sûr, c'est que les entreprises sous-imposées contribueraient davantage et que les entreprises surimposées verraient leurs charges diminuer nettement. On pourrait même envisager, dans le cadre de la réduction des *prélèvements obligatoires* décidés par le président de la République, que le taux maximal de pression fiscale soit ramené, dès 1985, de 6 % à 3 %. Ce serait un coup de fouet salutaire pour nos entreprises confrontées à la concur*rence internationale*.

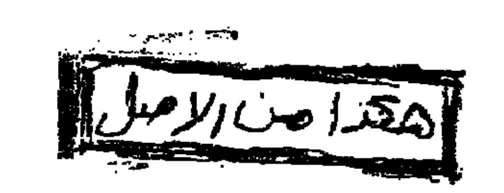
Resterait un point à régler, en concertation avec les autorités de Bruxelles. Serait-il possible que la TLVA soit, comme la TVA, déductible à l'exportation ? On ne voit pas *a priori* ce qui, dans les règles communautaires, l'interdirait. Seules les *modalités devraient être précisées*, pour tenir compte de la pluralité des taux d'imposition.

2. Les *collectivités locales* trouveraient *un intérêt certain* à la réforme. L'assiette de l'impôt serait plus large qu'aujourd'hui, et plus évolutive aussi. Mais, surtout, la fixation des taux serait beaucoup plus libre : les communes dont le taux de taxe professionnelle est faible retrouveraient une liberté qui leur est aujourd'hui refusée, la taxe professionnelle devant évoluer de la *même façon que les autres impôts* locaux, taxe d'habitation et taxes foncières ; à l'inverse, les communes rurales pratiquant des taux artificiellement élevés, du fait de bases mal appréhendées, pourraient abaisser leur taux et, ainsi, ne plus faire fuir la matière imposable.

3. Quant au budget de *l'Etat* il n'aurait pas trop à souffrir de la réforme, même s'il devait accorder *des compensations temporaires* à certaines communes. La réduction de taxe professionnelle consentie aux *entreprises* les *plus* imposées majorerait indirectement – avec toutefois un décalage d'un an – les *recettes attendues de l'impôt sur* les sociétés. Les gains réalisés par les grandes entreprises nationales *(EDF, GDF, SNCF)*, *qui ont été* les grandes victimes de la réforme de 1975, permettraient de même de réduire les subventions que l'Etat *leur accorde ou de limiter* la hausse de leurs tarifs et donc de freiner l'inflation. Enfin, le coût de la réforme serait *partiellement* compensé par la suppression des dégrèvements à la fois coûteux (18 milliards) et largement inefficaces que l'Etat a *consentis aux entreprises* ces deux dernières années. Le rapporteur général du budget, M. Chris*tian* Pierret, ne *soulignait-il pas* l'absurdité d'un mécanisme de dégrèvements qui profite à tout le monde, sauf précisément aux entreprises qui supportent la pression fiscale la plus lourde ?

Avec la taxe locale sur la valeur ajoutée, le *gouvernement tient une* solution pour sortir les entreprises du piège fiscal où la loi du 29 juillet 1975 les a fait tomber. Solution qui, au demeurant, s'inspire largement de celle qu'avait préconisée le Parlement en janvier 1980 mais que la *Rue de Rivoli a tué dans* l'œuf. Certes, on peut à l'égard de cette proposition formuler telle ou telle critique, *soulever telle ou telle* objection, suggérer tel ou tel aménagement. Mais ce qu'il n'est pas possible, en l'état actuel de notre économie, c'est de passer cette proposition sous silence, de faire comme si elle n'existait pas.

MICHEL SYLVAIN.



NOTES DE LECTURE

par Alfred SAUVY

● PAUL RESSAYRE. – *L'Avenir du chemin de fer.*

Si divers sont les transports, dans leur structure, leurs moyens, leur clientèle et, plus encore, dans leur mode de gestion, publique ou privée, que l'affectivité et le préjugé trouvent, dans ce domaine, un terrain de choix. Ces deux défauts classiques sont ici heureusement évités.

Sans doute, l'auteur, dont on regrette la récente disparition, a-t-il quelque peu, à l'égard de la voie ferrée, les yeux de Rodrigue pour Chimène, mais il contrebalance, ainsi, les vues quasi classiques trop sommaires, inspirées d'une information très inégale et un jugement quelque peu inconsciemment fondé sur l'ordre chronologique des découvertes.

Compétition ou terrains propres ? Il y a toujours, en dépit des spécialisations, une zone commune, elle-même mobile, en fonction des prix et de la situation économique.

Les données techniques abondent, sous une forme accessible et, le plus souvent, dans une intention prospective. Les nuisances elles-mêmes et l'écologie ne sont pas oubliées, exception faite, étrangement, pour la sécurité. La vie humaine n'a, selon le dicton, pas de prix. C'est pourquoi, peut-être, elle est, comme si souvent, oubliée.

Vues bien frappées sur les décisions des gouvernements, qui, toutefois, nous laissent un peu sur notre faim.

★ Editions Economica, Paris 1984. 21 cm, 62 pages, 35 F.

● ANTOINE MANSOUR. – *Palestine : une économie de résistance en Cisjordanie et à Gaza.* Préface de Michel Chatelus.

La primauté de la politique sur « l'intendance » se manifeste dans tous les temps de violence, mais, dès que cessent les tensions extérieures, le souci économique reprend, si l'on ose dire, ses droits. Cet ouvrage vient donc bien à son heure, en décrivant des conditions assez peu connues.

Dès l'abord, l'excellente préface du célèbre orientaliste grenoblois nous ouvre largement les portes sur le sujet, tout en contenant des réserves sur la solution proposée, qui conduirait à une simple assistance extérieure du peuple opprimé.

Vient alors le réquisitoire minutieux, dressé par le Palestinien, lui-même enseignant à Grenoble ; réquisitoire sans passion, du moins largement descriptif (26 tableaux). Le système employé par les Israéliens se distingue tant de l'apartheid et du colonialisme classique que de l'occupation allemande des pays occidentaux pendant la guerre.

Après un rappel historique, jalonné par les trois dates : 1917 (déclaration Balfour), 1948 (décision des Nations unies), 1967 (guerre de six jours) et marqué par une domination croissante, vient la dénonciation de la politique suivie, qui consiste, en son fond, à nier l'existence même du fait palestinien.

Seulement, comme ces hommes sont là et que les besoins de main-d'œuvre s'accentuent (ralentissement de l'immigration juive), l'exploitation, dans les deux sens du mot, était sinon fatale, du moins logique, en dépit des divergences au sein non seulement de la population israélienne (le Likoud vise à l'annexion totale des territoires occupés), mais du Parti travailliste lui-même.

En proposant un plan de résistance économique, l'auteur semble oublier que la principale forme de résistance est l'existence même des hommes et la croissance de leur nombre. L'aspect démographique (la forte différence entre les taux de natalité est curieusement passée sous silence) nous paraît plus important que les questions de change. L'expulsion lente vers les pays arabes est, certes, un objectif pour les Israéliens, mais la question reste à traiter dans son fond.

On eût aimé voir, en fin de volume, une bibliographie des diverses sources.

★ Editions L'Harmattan, Paris 1983, 21 cm, 235 pages, 85 F.

● HENRI BOURGOIN. – *L'Afrique malade du management. Perspective 2001.*

Si la nécessité du « développement », disons plus exactement du progrès économique, social et sanitaire, n'est contestée par personne, nombreuses sont, en revanche, les critiques contre le « mal développement », dont la plus retentissante a sans doute été celle de E. Naraghi, un an avant la révolution islamique en Iran.

Si le terme « management » l'emporte ici sur le vocable classique, c'est que la critique porte beaucoup moins sur les choses que sur les hommes, non sur les faits et comptes économiques, mais sur l'organisation de la hiérarchie et les relations dans l'entreprise.

C'est un sondage, réalisé sur 560 cadres de Côte-d'Ivoire, qui a ouvert la voie. Après la critique rituelle du colonialisme (tempérée, si l'on peut dire, par des reproches formulés contre le progrès européen lui-même, qualifié de « barbare »), vient une étude systématique de l'encadrement dans les entreprises.

Les « différences culturelles » qui caractérisent le management sont de quatre sortes et se mesurent chacune par un indice : *hiérarchique* ou inégalité, *incertitude* ou mal connaissance (qui risque de mener au conformisme), *individualisme* et *masculinité*. Un tableau curieux compare, sous cet angle, la situation de la Côte-d'Ivoire à celle du Japon, de cinq pays occidentaux et pays en développement. Différences prononcées et souvent inattendues.

Le spécialiste ivoirien, énarque en son pays, décrit ensuite les théories américaines sur la motivation, entre les deux pôles du freudisme et de la hiérarchie des besoins, selon Maslow. Revient souvent aussi le nom peu attendu de Machiavel, non sous la forme inadéquate du « machiavélisme », mais par une sérieuse prise en considération de cet homme mal connu.

Si puissante et si réfléchie que soit la thèse, elle souffre largement du manque d'exemples, même théoriques. A la fin, cependant, vient une image suggestive : l'entreprise doit être considérée comme un « village », ce qui conduit à préconiser un fonds de solidarité communautaire et à refuser un système à base de licenciements du personnel. Peut-être le Japon, peu cité cependant, a-t-il inspiré quelques vues, ou du moins quelques refus.

Nous devons espérer de l'auteur une suite plus concrète comportant des suggestions plus positives.

Bibliographie composée de dix-huit ouvrages en français (Aron, Crozier, Gélinier) et anglais (Drucker, Hofstede).

★ Editions Jean Picollec, Paris 1984, 22 cm, 218 pages, 70 F.

● PIERRE VIGREUX. – *Investissement et marché financier. 1949-1963.* Préface de Yves Flornoy.

Les alternances de progrès et de dépression ou stagnation, les problèmes de l'emploi, les accidents monétaires ont, ces dernières années, retenu bien plus l'attention des économistes que les mouvements boursiers, si significatifs qu'ils soient et souvent précurseurs. En 1929, cet indice n'a-t-il pas précédé, de huit mois, le « vendredi noir ?

La préface de l'ancien syndic, M. Yves Flornoy (il a cédé la place à M. Xavier Dupont à la fin de 1983) se termine curieusement par une vue prospective, mais sous une prudente forme interrogative.

Une première partie nous rappelle ou nous montre la façon dont sont calculés ces indices de haut intérêt, dont la série remonte à 1856. L'indice général des valeurs à revenu variable (en fait, des actions), seul en vue ici, doit, bien entendu, être, dans la longue durée, converti en francs constants ; il l'est ici par référence à l'indice des prix de gros (qui peut être contesté). Ces indices mensuels sont ramenés base 100 en 1938.

On peut regretter que l'auteur n'ait pas poussé plus profondément l'étude en calculant ou en reproduisant l'indice du capital en valeur réelle, compte tenu des dividendes distribués. Cet indice si significatif, calculé à diverses reprises par l'INSEE (et qui semble un peu en disgrâce), devrait, en outre, tenir compte de l'impôt sur le revenu, lequel peut modifier largement le résultat et même, en certains cas, changer le signe de la variation.

La seconde partie porte sur la capitalisation boursière globale, en faisant intervenir les quantités négociées. Une tout autre optique, non moins utile.

La grande question posée par ces mouvements, disons le grand mystère, reste le maximum atteint en 1962, douze ans avant la fin des « trente glorieuses » et jamais récupéré depuis. Le niveau actuel consacre, pour le porteur, une perte des deux tiers, peu connue et, en tout cas, toujours sous-estimée. Une comparaison internationale eût peut-être fourni quelques lumières.

Un champ encore largement ouvert, des tâches nouvelles s'offrent au professeur de Toulouse, à l'expérience si affirmée.

★ LGDJ Paris 1983, 24 cm, 112 pages, 75 F.

● SYLVAIN WICKHAM. – *L'Economie mondiale.*

Saisir les lignes maîtresses d'une constellation de cent cinquante-six pays, en tirer le suc le plus substantiel et le concentrer suffisamment pour le faire tenir dans 126 pages de petit format, en présentant clairement les questions les plus controversées, tel est le tour de force réalisé par le professeur de Dauphine. Il s'agit de l'économie mondiale, dans ce que l'on n'ose pas appeler son unité ; les pays socialistes de l'Est n'interviennent donc que par leur apport aux mouvements d'ensemble.

La première attention est accordée, primauté bien rare, à la population et, en particulier, à l'*explosion* démographique des pays développés, laquelle n'est, pour le moment, qu'une *implosion*. Les perspectives établies par M. Tabah, aux Nations unies, jusqu'en l'an 2100, auraient trouvé ici leur place, l'unité de temps étant, dans ce domaine, la génération.

Dans l'excellente mise au point sur les milliards de bouches à nourrir est dénoncée la consommation animale excessive des pays de l'Ouest, au détriment du reste ; bonne utilisation des résultats de J. Klatzmann, mais non-connaissance des découvertes si remarquables et quelque peu apaisantes de J.-C. Chesnais et A. Lefebvre.

Si bien jugé que soit le coup de tonnerre, déclenché en 1974 par Jupiter OPEP, il faut regretter de ne pas trouver les malfaçons, dénoncées par le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE, sur la fixation des prix des produits pétroliers dans les pays occidentaux.

Et voici le point, encore tout chaud, de l'endettement international, rendu moins supportable encore par la baisse profonde, en 1981, des matières vendues par les débiteurs.

Après une mise au point, sans concessions, sur les multinationales, nouvel acte de courage, cette fois, sous forme de vues prospectives, curieusement plus fragiles, est-il dit, sur les pays planifiés. C'est l'Asie qui va s'affirmer, Inde en tête.

Courte, mais judicieuse bibliographie.

Une remarquable réussite.

★ PUF, collection « Que sais-je ? ». Paris 1984, 126 pages, 20,90 F.

● GABRIEL POULALION. – *La Science de la population.* Préface de J. G Mérigot, professeur à l'université de Bordeaux-I.

Longtemps science sauvage, dans l'antichambre, sinon à la porte de l'Université, la démographie acquiert lentement une place, encore contestée.

Il est d'usage de distinguer *l'analyse démographique* (branche de la science mathématique des ensembles renouvelés), peu influencée par l'idéologie, et *l'étude des causes et conséquences*, qui débouche dans le vaste champ des sciences sociales et biologiques. Ce sont les deux domaines qui sont présentés ici, offrant une luxuriante richesse, au détriment parfois, il faut bien le dire, de la qualité.

Cette observation critique ne vaut guère pour l'analyse, encore que l'écueil, à peu près classique, des relations entre vieillissement de la population et allongement de la vie n'a pas été évité.

Dans « L'explication démographique », de la seconde partie, les points de contestation sont plus nombreux, mais, peut-être, moins accusés. C'est ainsi que l'exposé historique, tant sur les événements que sur les doctrines, manque trop souvent de pénétration ; tel est, notamment, le cas de la Grèce et de la Rome antiques. Il faut aussi regretter la faible attention au problème qui préoccupe tant les historiens : le décalage d'un siècle, entre la France et les autres pays, dans la marche à la basse natalité.

Nous en venons ensuite aux politiques de population ; c'est peut-être la partie la plus nouvelle ou, du moins, la plus préoccupante aujourd'hui. L'aspect écologique, si nouveau ou, du moins si ravivé depuis quinze ans, cède ici quelque peu à l'attraction fascinante du cycle, d'où le silence sur l'accroissement continu, depuis un demi-siècle, du CO_2 dans l'atmosphère, qui inquiète tant les météorologues.

La pénétration aventureuse d'un domaine a souvent été jugée préférable au refus de connaissance, puisqu'elle se prête, en un second temps, aux mises au point. Tout en regrettant les déviations et lacunes, tenons pour certaine la maturation de l'auteur, dans cette remarquable école de Bordeaux, témoin vivant d'un effort de décentralisation, encore très imparfait, dans cette science vitale.

★ Litec (Librairies techniques), Paris 1984, 224 cm, 333 pages, 188 F.

Le Monde

culture

NOTES

Exposition

A DREUX

La rupture

S'ouvrira, s'ouvrira pas ? C'est la question que se posaient jusqu'à samedi les responsables du centre culturel du Lièvre d'or, à Dreux, à propos de l'exposition La Rupture, une exposition itinérante sur le thème de l'immigration conçue et réalisée par un artiste peintre et sculpteur, Antoine de Bary (*le Monde* du 27 avril 1983), et qu'ils avaient programmée pour le centre depuis plusieurs mois.

L'exposition risquait en effet de ne pas s'ouvrir, des conseillers municipaux zélés de la nouvelle majorité municipale ayant entamé une procédure pour diffamation à l'encontre de la manifestation, après avoir découvert dans le photomontage consacré à l'histoire de l'immigration, la présence du maire de Paris, là où l'on voit cité abondamment Hitler (mais aussi Blum et Jaurès), et cela, à plus de dix mètres en amont de ce dépliant de quarante mètres de long qui ne constitue qu'une partie de l'exposition.

Finalement, elle s'est ouverte le 5 mai, ni le maire de la ville, M. Jean Hieaux, ni M. Jacques Chirac, n'ayant donné suite. Et avec le soutien moral du ministre de la culture, de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargé de la famille et des travailleurs immigrés, et de nombreuses autres personnalités qui l'ont fait savoir par télégrammes.

G. B.

★ Centre du Lièvre d'or, jusqu'au 30 mai. L'exposition comporte un catalogue. Avec des textes de Tahar Ben Jelloun, Jean Genêt, Serge Moscovici, etc.

Théâtre

« LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ » selon Lindsay Kemp

Les coups de tête de l'âne

Sur une musique de Carlos Miranda, Lindsay Kemp dirige des danseurs dont les costumes, les visages peints, et les inventions de lignes dans l'espace, répondent, avec beaucoup de talent, à la poésie de la féerie de Shakespeare, *le Songe d'une nuit d'été*. Ce ne sont pas les scènes, qui sont tant évoquées, que leur esprit, leur rêverie, leur émotion. Lindsay Kemp lui-même a créé décors et costumes, et interprète le rôle de Puck, inquiétant et très drôle. Hétéros et homos des deux sexes dansent des enlacements croisés d'une agréable fraîcheur. L'âne Bottom devient un ânelicorne, ce qui lui permet de brandir, sur son front, un appendice supplémentaire, tendu bien droit, commode à caser. Bref une heure de récréation, pas bête, gracieuse, libérale.

M. C.

★ Théâtre de Paris, 20 h 30.

Variétés

CONVENTION DU DISQUE A LA BASTILLE

La brocante

La première Convention internationale du disque, qui s'est tenue samedi 5 et dimanche 6 mai à l'ancienne gare de la Bastille, ressemblait à s'y méprendre à une brocante où plus de cent exposants vendaient ou troquaient des 78 tours ou des albums de rock des années 50, 60 et 70.

Les enregistrements des héros du rock n'roll se sont vendus à 30 F l'album, à 200 F le paquet de cent 78 tours, dans lequel s'étaient glissé Dario Moreno chantant *Si tu vas à Rio*, Tino Rossi murmurant *la Fête du tabac* et Frankie Laine clamant *A kiss for to morrow*.

Un monde coloré d'images houleuses était là présent dans l'ancienne gare, et on réentendait les voix de chanteurs qui sont devenus comme un bien public, qui ont tissé les rêves de plusieurs générations, qui ont été le facteur permanent et rassurant de ces trente dernières années.

Un immense stand RCA était entièrement consacré à Elvis Presley et à l'ensemble de sa production phonographique. Les Beatles avaient eux aussi leur propre stand, et le club des fans d'Eddy Mitchell exposait affiches, posters et pochettes de disques de leur idole.

C. F.

■ EUROVISION. – Le groupe suédois Herrey's a remporté, samedi 5 mai, le vingt-neuvième concours Eurovision de la chanson, qui opposait à Luxembourg des représentants de dix-neuf pays européens.

MUSIQUE

THE BOSTON SYMPHONY CHAMBER PLAYERS, à Londres

Les solistes d'Ozawa

Le Wigmore Hall est une des salles de concerts les plus amusantes de Londres. Plus petite que Gaveau, elle remplit le même rôle, et l'on y entend, chaque soir, solistes et ensembles les plus célèbres, dans une intimité délicieuse. Voûtée comme une chapelle romane, elle offre dans une conque, au-dessus des musiciens, un étonnant bas-relief préraphaélite, où le soleil irradie un éphèbe et deux femmes nues, ainsi que deux personnages en robe de bure, un ange qui joue peut-être du violon et une sorte de moine qui écrit fiévreusement (de la musique ?) sur une longue bande de parchemin. La salle est en pente légère, mais, par un paradoxe bien britannique, vers l'arrière des spectateurs !

C'est là que nous sommes venus écouter, quelques jours avant leur concert de Paris, les Boston Symphony Chamber Players, qui réunissent quelques prestigieux solistes de l'orchestre de Seiji Ozawa. Depuis vingt ans, ils préservent et affinent ainsi amoureusement leur talent en se livrant aux joies de la musique d'ensemble, dont le bienfait rejaillit automatiquement sur la qualité de leur orchestre – c'est aussi le but poursuivi par Daniel Barenboïm avec les concerts de chambre donnés par les membres de l'Orchestre de Paris.

On n'imagine pas sonorités plus riches, onctueuses, éclatantes, savoureuses comme un bon cru de Touraine, que celles des instruments à vent dans le Sextuor pour piano, flûte, hautbois, clarinette, basson et cor, *de Francis Poulenc, fête joyeuse et brillante, avec sa part de rêve, que les Bostoniens jouent avec une grâce et un humour très français.*

En contraste, le Quintette avec clarinette, *de Mozart se déploie dans un climat de beauté lumineuse et de paix. Les plus suaves mélodies des cordes, le timbre charnu de la clarinette, éclosent au sein du mystère et nous entraînent doucement dans l'au-delà de Mozart, même si ce calme parfait nous donne parfois la nostalgie de la ferveur et de la sonorité métaphisique de Michel Portal.*

Entre ces deux œuvres, la voix de Jan De Gaetani, mezzo aux couleurs nuancées, miroitante dans ce phrasé d'un galbe souverain, chantait huit Songs, *de Charles Ives, que l'on n'entendra malheureusement pas à Paris (extravagant mélange de chansons populaires, guerrières, sentimentales, d'hymnes, et de mélodies concentrées comme du Wolf) et les trois admirables* Chansons madécasses, *de Ravel sur des poèmes d'Evariste Parny, accompagnées par le piano, la flûte et le violoncelle.*

La voix voluptueuse et languide, épousant les mots français, se chargeait d'un dramatisme violent, de cris durs comme la pierre, dans la pièce centrale : « Aoua ! méfiez-vous des Blancs ! », *première musique d'un anticolonialisme virulent, si surprenante sous la plume de Ravel et à cette date : 1925. On souhaiterait beaucoup de concerts aussi intelligemment composés et merveilleusement interprétés.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Même programme salle-Gaveau le 19 mai, à l'exception des *Songs* d'Ives, remplacés par un *Divertimento* pour mezzo et quintette de Dallapiccola.

Remous à Florence autour du « Rigoletto » de Lioubimov

Le quarante-septième Mai musical de Florence s'est ouvert de façon pour le moins houleuse le samedi 5 mai où était présenté la première du *Rigoletto*, de Verdi, monté par un metteur en scène soviétique exilé à Londres, Iouri Lioubimov. Pagaille, chahut immédiat dans les rangs du théâtre communal, cela s'est terminé par des injures (« *Lioubimov, retournez en Sibérie !* ») venues du parterre, décidé à huer le spectacle tandis qu'une autre moitié du public n'économisait pas ses applaudissements.

Bataille d'Hernani, querelle des Guelfes et des Gibelins que déjà la presse italienne et la petite société florentine entretenaient depuis des jours à l'endroit de cette production dont la mise en place n'a pas été sans rebondissements.

Il y a une semaine, en effet, le chef d'orchestre désigné, Bruno Bartoletti, démissionnaire, a dû être remplacé par Hans Graf. Quant au rôle de Rigoletto, c'est finalement Georg Tichy qui l'a assuré, se substituant à la dernière minute à Toni Salvadori (officiellement « souffrant ») ...qui lui-même remplaçait la vedette initialement prévue, Piero Capucilli... (qui avait « renoncé »). La distribution comptait malgré tout encore des artistes comme Edith Gruberova ou Kurt Kydl. Mais c'est Lioubimov, l'ancien directeur de la Taganka de Moscou – limogé par les autorités soviétiques en mars dernier – qui était d'abord visé.

Sa mise en scène, selon le compositeur Luciano Berio, responsable artistique du Mai musical « *met en lumière le caractère obsessionnel négatif de* Rigoletto ». Le même Berio, qui bientôt devra quitter Florence où il n'a plus les moyens de faire fonctionner son centre de musique contemporaine et qui se déclare communiste, n'a pas dissimulé dans une interview accordée au journal *la Reppublica* que la bataille autour de *Rigoletto* n'était pas sans soubassements politiques.

THÉATRE

« BATAILLE NAVALE », de Jean L'Hote

Sur fond de chômage et de terrorisme

Dans une pièce un peu exiguë de l'ambassade des Etats-Unis, avenue Gabriel, à Paris, un citoyen, Gordon Barnett, figure à lui seul un service : celui des « épaves ». Les épaves des bâtiments coulés devant la côte normande pendant le débarquement de 1944. Ces navires sont répertoriés là, dans d'épais classeurs, avec leurs caractéristiques. Gordon Barnett veille sur eux. Il n'est pas tout à fait seul, puisque lui est adjointe une secrétaire, Karin Ashley.

Les heures de présence sont de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30. Tout au long de ces heures, ces deux êtres ne font rien. Ils n'ont rien à faire. Aucune lettre. Aucun téléphone. Deux mots du texte, un moment, nous donnent à entendre que le standing des ambassades repose, entre autres choses, sur le chiffre des effectifs.

Gordon Barnett et Karin Ashley sont, si l'on veut, deux épaves, eux aussi, mais vivantes, non coulées par le fond. Deux épaves néanmoins distinctes : Karin Ashley a un enfant, parfois malade comme tout enfant, et un mari, qui cherche du travail, elle est là pour gagner sa vie, et les jours perdus au bureau sont perdus aussi pour sa vie, et elle ne le supporte pas trop bien. Alors que Gordon Barnett, marié, sans enfant, s'ennuyant chez lui, a trouvé un vrai second souffle, une manière d'équilibre sinistre, dans le néant absolu des heures passées à ne rien faire devant les dossiers des navires noyés.

Voici donc une pièce de théâtre, *Bataille navale*, de Jean L'Hote, extrême en son genre, puisqu'elle n'implique aucune action, aucun conflit, aucun itinéraire, aucune perspective – l'auteur a pris soin de n'indiquer aucune attache de sentiment, de libido, entre les deux partenaires. Or cette pièce se laisse écouter avec attention, avec quelque chose comme une « *mélancolie intriguée* », et cela pour deux raisons.

La première, c'est la situation réelle, actuelle, de cette non-pièce. C'est la crise des emplois chez nous, les suppressions de postes, le chômage. C'est le décalage entre le « performant », comme l'on dit à présent, de cette femme et de cet homme, et leur salaire, l'argent qui leur permet d'acheter par exemple de quoi manger ou de payer les notes assez aberrantes de l'EDF. C'est aussi le fait que nous sommes dans une ambassade, lieu si étrange dont les singularités sont aujourd'hui en mutation, compte tenu, notamment, du terrorisme.

Il y a en somme beaucoup de films, de pièces de théâtre, de romans, dont un propos soutenu, nourri, évolue dans une absence, un certain oubli, du monde réel. *Bataille navale* est un oubli, une absence, de propos et d'action, qui évolue dans un rappel, une présence, des faits vrais et proches de cette année 1984. Et nous sommes requis alors par un retournement de l'illusion optique du théâtre, de l'emploi du théâtre, qui, au lieu de peu dire en disant beaucoup, dit beaucoup en disant peu.

La seconde raison de se « laisser aller » à l'écoute de *Bataille navale*, c'est que les deux acteurs jouent bien. Annick Blancheteau diffuse, irradie, sans trucs, sans maniérisme, simplement en « étant là » d'une manière un peu détournée, le désarroi poli, l'amertume rentrée, de la femme à qui la vie est confisquée par une servitude matérielle. Henri Garcin exprime, par tout un jeu fuyant, ombreux, de gestes inachevés, de signes de lubies brusques, l'aliénation comme « indurée » de l'homme qui s'est trouvé une sorte de rythme de croisière affreux à se laisser porter par le vide entier des heures, des jours.

La direction d'acteurs de Georges Werler doit être bonne, puisque les acteurs sont à leur affaire. Le décor de Pace, net, n'obscurcit rien.

Bataille navale est une curiosité : une certaine plénitude du vide, qui fait sourdre, par écho, plusieurs de nos soucis présents.

MICHEL COURNOT.

★ *Studio des Champs-Élysées*, 21 heures.

Trois disparitions

Gustave Singier

Le lyrisme en peinture

Nous apprenons la mort, survenue à Paris, du peintre Gustave Singier. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Gustave Singier appartient à cette lignée de peintres abstraits, formée en pleine Occupation, pendant la dernière guerre, qui osa s'affirmer de « tradition française », dans la mémorable exposition de 1941, galerie Braun. Ils étaient vingt, dont Manessier, Bazaine, Le Moal, Pignon...

[Né en Belgique, à Warneton, en 1909, Singier avait dix ans lorsque ses parents vinrent à Paris. Et quinze ans lorsqu'il commence à peindre ses premières toiles. Elève à l'école Boulle, il gagne ensuite sa vie comme dessinateur chez un décorateur-ensemblier, peignant plus que jamais, dans la solitude et la recherche d'une voie où il pourrait s'exprimer. Sa rencontre avec Charles Walch l'expressionniste l'enhardit à regarder du côté des couleurs fortes et contrastées.

En fait, il était loin de sa nature. Personnage grand de taille, corpulent, tempérament généreux, Singier l'a montré par la suite, n'était à l'aise que dans une peinture en apparence contraire : subtile, sensible, en demi-tons et en accords secrets.

C'est après 1945 qu'il se trouve, alors qu'il est l'un des fondateurs du Salon de mai, et participe à la grande liquidation des images entreprise par la peinture contemporaine de l'après-guerre. On a beau la rapprocher de l'art de Manessier, de Le Moal, de Bazaine, l'abstraction de Gustave Singier n'est à nulle autre pareille. Ce peintre n'avait pas dans sa mémoire le parfum post-cubiste, dont certains s'entouraient encore. Si, en revanche, il a, comme beaucoup de ses contemporains en modernité, beaucoup regardé la picturalité de Bonnard, c'est du côté de Klee qu'il faut se tourner pour lui trouver une parenté.

Des petites aquarelles de Klee aux grandes toiles de Singier, on retrouve le même envol de formes abstraites qui déchirent doucement un grand voile de picturalité en camaïeu. Sa peinture a la modulation d'une petite musique de nuit, ayant de contradictoires sonorités aigrelettes et amples à la fois, des pointes aiguës et de larges courbes. Son art s'accommode fort bien de la réplique en tapisserie et il a utilisé son beau talent de dessinateur dans une série importante d'œuvres sur laine.

Durant les années 50-60, au moment où toute la peinture se tournait vers les images de la société dite de consommation avec la figuration du Pop'art, c'est dans le doute que Singier a poursuivi sa démarche poétique, cherchant lentement sa voie avec le sentiment de ne rien trouver.]

JACQUES MICHEL.

Le dessinateur Bob Clampett

Le dessinateur américain Bob Clampett, créateur de Titi le Canari, est mort le 2 mai à Detroit (Michigan). Il était âgé de soixante-dix ans.

[Né à San-Diego en 1914, Bob Clampett était « *cartoonist* » pour la Warner Brothers dans les années 30. Il avait créé Titi le Canari en s'inspirant de sa propre photo, en bébé tout nu, posée sur la cheminée chez ses parents. Il avait aussi dessiné Bugs Bunny, Daffy Duck et Porky Pig, et il est le co-créateur de Gros Minet, le souffre-douleur de Titi. Bob Clampett a été désigné par le magazine américain *Mediascene* comme l'un des huit plus grands créateurs de dessins animés de tous les temps. La Cinémathèque française, l'Institut du film américain et le Musée du dessin animé de New-York lui ont rendu hommage.]

Le peintre Borvine Frenkel

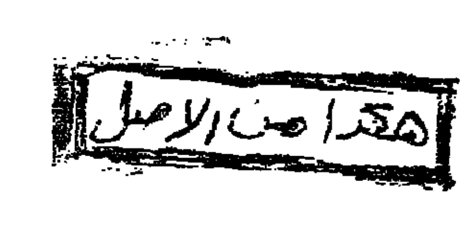
Nous apprenons la mort du peintre Borvine Frenkel, décédé près d'Evreux le 1er mai.

[Né au tournant du siècle dans un village de Pologne occidentale, près de Kalish, dans une famille juive très croyante, Boris Borvine Frenkel avait quitté la Pologne au début des années 20, après avoir été emprisonné pour ses idées révolutionnaires ; lui-même se prévalait de n'avoir jamais appartenu à aucun parti et d'être un « *anarcho-socialiste* ». Il séjourne à Berlin et à Paris, fait le tour du monde comme matelot, et, après avoir été expulsé de Belgique et du Luxembourg, se fixe à Paris en 1929.

« *Peintre yiddish non croyant* » comme il aimait à se qualifier, intimement lié à l'art sous toutes ses formes – outre la peinture, il avait fait du théâtre et du cinéma, – il était aussi critique théâtral et littéraire. « *Je suis de naissance slave, de culture yiddish et de nationalité française* », disait-il encore. Avec humour, ce conteur né, fourmillant d'histoires incroyables – qui lui étaient réellement arrivées, – Borvine Frenkel peignait avec tendresse le Schtetl disparu, les mariages traditionnels, le petit homme qui porte son violoncelle dans des paysages de neige infinis.

Une rétrospective de son œuvre avait eu lieu en 1981 à la Maison de la culture de Grenoble. Il avait également publié un ouvrage sur les *Peintre juifs de Montparnasse*. Critique littéraire pour le journal du Bund, *Unser Stimme*, il avait consacré son dernier article, la semaine dernière, à *la Vie et au destin* du Soviétique Vassili Grossman.]

N. Z.



هذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

FEMMES DE COULEURS — Théâtre 3/4 (327-09-16) 22 h.
LE NOUVEAU TESTAMENT — Hébertot (387-24-24), 21 h.
SIGMUND'S FOLLIES — Déchargeurs (236-00-02), 20 h 30.

Les salles subventionnées

TEP (364-80-80). Cinéma : 20 h : le Point du jour, de L. Daquin ; Vive la Sociale !, de G. Mordillat.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats/Conférences-musée : 18 h 30 : situation de l'art contemporain à travers les grandes manifestations internationales ; à 19 h : P. Willems ; à 21 h : Phoné 2 : inventions de la voix ; Concerts-animation : 20 h 30 : concert 2e2m : « Voyage en Chine », dir. G. Akoka ; Cinéma-Vidéo : 16 h : le Temps d'un *éclair* ; 60 000 Lignes sous les mers, de N. Drouzy ; 19 h : Logique du catch, de Ch. Loizillon.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). 18 h 30 : G. Tacchino : Ch. Boulier ; M. Vialatte (Ravel, Saint-Saëns, Paganini...) ; 20 h 30 : 2[e] concert-référendum (O. Holt, compositeurs contemporains).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77). 18 h 30 : Hussein El Masry.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 21 h 30 : la Nuit des assassins.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 22 h : le Prince.
ÉPICERIE THÉATRE (272-27-05). 19 h : Imprévu pour un privé ; 20 h 30 : l'Ile des chèvres.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.
LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h 30 : Fando et Lis ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : L. Kourilski. II. 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue. Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) Rencontres, 20 h 30 : M. Achard - Voulez-vous jouer avec lui ?
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30 : On a tous les jours cent ans.
POCHE (548-92-97) 20 h : Molly Bloom.
QUAI DE LA GARE (523-48-78), 20 h 30 : Moby Dick.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84). 21 h : Y'en a marr... et vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02). 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les Seigneurs de Montmartre.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : la Pêche à la mouche.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Danses et musiques de Turquie.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84). 20 h 45 : 20 h 45 : Angel/Maimone Entreprise.
LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h 45 : R. Bahr, chansons populaires juives.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : F. Valéry.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.

Les concerts

Radio-France, grand auditorium, 20 h 30 : Orchestre de chambre de R. Orzheim, dir. D. Joerez (Haydn, Volkmann, J.-S. Bach...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Haydn, Mozart, Beethoven).
Salle Gaveau, 20 h 30 : E. Dubourg (Chopin, Liszt, Scriabine...).
Athénée, 20 h 30 : E. Sodestrom, R. Vignoles (Schubert, Strauss, Tchaïkovski...).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Tokyo Philharmonic Orchestra, dir. T. Otaka (Dvorak, Takemitsu, Chostakovitch).
Salle Cortot, 20 h 45 : A. Tasset, M. Bienaimé, K. Grochowski (Berg, Webern, Schönberg...).
Ranelagh, 20 h 30 : Trio Boismortier (musique baroque autrichienne).
Sorbonne, grand amphithéâtre, 20 h 45 : Orchestre de Paris-Sorbonne, Chœur national, dir. J. Grimbert (Gluck).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h : K. Koleva (Beethoven, Brahms, Chopin).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

18 h, Films de l'IDHEC : Amore mio, de C. Kokemenis ; l'Arcane sans nom, d'A. Merlet ; Trac, d'A. Troulet ; l'Affaire habituelle, de B. Fafeur ; Victoria, d'A. Sommer ; Ouagadougou, Ouaga 2 roues, d'I. Ouedraogo.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, « Photo et cinéma » : Blow up, de M. Antonioni ; 19 h, Films expérimentaux : Traité de bave et d'éternité, d'I. Isou.

Lundi 7 mai

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. *) : Rex 2[e] (236-83-93) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64).
L'AFFRONTEMENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5[e] (354-39-47) ; Epée de Bois, 5[e] (337-57-47) ; Paramount City Triomphe, 8[e] (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; UGC Danton, 6[e] (329-42-62) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Tourelles, 20[e] (364-51-98).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14[e] (321-41-01).
L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5[e] (354-39-19).
A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2[e] (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14[e] (321-41-01).
BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-46-18) ; Studio 43, 9[e] (770-63-40).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82).
CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50).
LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Républic Cinéma, 11[e] (805-51-33).
CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) ; Forum, 1[er] (297-53-74) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83 ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Gaumont Sud, 14[e] (827-84-50) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Victor Hugo, 16[e] (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).
LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15[e] (554-46-85).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6[e] (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5[e] (633-63-20) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Athéna, 12[e] (343-07-48).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2[e] (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82).
ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PIQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18).
L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
EMMANUELLE IV (**) : George V, 8[e] (562-41-46) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40).
ET VOGUE LE NAVIRE (It.) (v.o.) : Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Boîte à films, 17[e] (622-44-21).
L'ETOFFE DES HEROS (A.) (v.o.) : UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Escurial, 13[e] (707-28-04) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; V.F. : Grand Rex, 2[e] (236-83-93) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97)) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).
FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5[e] (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Lumière, 9[e] (246-49-07).
LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).
FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : Movies, 1[er] (260-43-99) ; 7[e] Art Beaubourg, 3[e] (278-34-15).
FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Logos I, 5[e] (354-42-34) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19).
FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7[e] Art Beaubourg, 3[e] (278-34-15).
FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4[e] (278-47-86).
GUERRES FROIDES (Ang., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6[e] (222-87-23).
L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5[e] (534-20-12).
LE JUGE (Fr.) : George V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).
LE LÉOPARD (Fr.) : UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).
LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15[e] (554-48-85).
MEGAVIXENS (A., v.f.) (**) : Septième Art Beaubourg, 3[e] (278-34-15).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6[e] (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; George-V, 8[e] (562-41-46).
LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Rex, 2[e] (236-83-93) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Le Paris, 8[e] (359-53-99) ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; UGC Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Gaité Rochechouart, 9[e] (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9[e] (770-10-41) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).
NAITOU (Guinéen, v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5[e] (354-50-91).
NEW-YORK NIGHTS (A. v.o.) (**) : UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; UGC Danton, 6[e] (329-42-62) ; UGC Normandie, 8[e] (359-41-18). — V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25).
OSTERMAN WEEK END (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8[e] (561-10-60) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9[e] (770-10-41) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Images, 18[e] (522-47-94).
PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1[er] (260-43-99).
POLAR (Fr.) : Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1[er] (260-43-99).
RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parmount City Triomphe, 8[e] (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Images, 18[e] (522-47-94).
RISKY BUSINESS (A., v.o.) : George-V, 8[e] (562-41-46).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82).
SAHARA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).
SCARFACE (A., v.o.) (*) : George-V, 8[e] (562-41-46). — V.f. : Français, 9[e] (770-33-88).
SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9[e] (770-63-40).
STAR 80 (A., v.f.) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).
STAR WARS LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13[e] (707-28-04).

LES FILMS NOUVEAUX

CELESTE, film allemand de Percy Adlon (v.o.) : Logos, 5[e] (354-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (545-35-38) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
LA FORTERESSE NOIRE, film américain de Michael Mann (v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; Colysée, 8[e] (359-26-46) ; (v.f.) : Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Fauvettes, 13[e] (331-56-86) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).
LE SANG DES AUTRES, film franco-canadien de Claude Chabrol : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Publicis Saint-Germain, 6[e] (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97) ; Paramount Mercury, 8[e] (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Clichy Pathé, 18[e] (522-46-01).
UN NID AU VENT, film soviétique de Olev Neuland (v.o.) : Marais, 4[e] (278-47-86).
LA CORRIDA, film soviétique de Olev Neuland (v.o.) : Cosmos, 6[e] (544-28-80).

STREAMERS (A., v.o.) : Movies, 1[er] (260-43-99) ; UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Studio Logos, 5[e] (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8[e] (561-10-60).
TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).
TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11). — V.f. : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Convention St-Charles, 15[e] (579-33-00).
THE WIZ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5[e] (325-78-37).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).
TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14[e] (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8[e] (561-10-60).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15[e] (554-46-85).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 12[e] (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19) ; PLM St-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; Passy, 16[e] (288-62-34).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; George-V, 8[e] (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).
VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; St-Germain Huchette, 5[e] (633-63-20) ; Bonaparte, 6[e] (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15[e] (544-25-02). — V.f. : Maxéville, 9[e] (770-72-86).
VIVA LA VIE (Fr.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; UGC Danton, 6[e] (329-42-62) ; UGC Normandie, 8[e] (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-42) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9[e] (246-66-44).
V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8[e] (562-42-46) ; Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Grand Pavois, 15[e] (554-46-85).
LES VOLEURS DE LA NUIT (Fr.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83). — V.f. : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14[e] (545-35-38).
YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8[e] (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-42-43).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5[e] (354-72-71) ; Arcades, 2[e] (233-54-58).
AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14[e] (321-41-01).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (755-63-42).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : André-Bazin, 13[e] (337-74-39).
BLANCHE-NEIGE (A. v.f.) ; Napoléon 17[e] (755-63-42).
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5[e] (326-84-65).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6[e] (325-47-46).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6[e] (325-47-46) ; Olympic, 14[e] (545-35-38).
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17[e] (622-44-21).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16).
DERSOU OUZALA (v.o) : Action Rive gauche, 5[e] (329-44-40).
LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, h.sp., 6[e] (633-97-77).
DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14[e] (321-41-01).
LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8[e] (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16[e] (288-64-44).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3[e] (272-94-56).
FEMMES ENTRE ELLES (It.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).
FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5[e] (326-84-65) ; Saint-Michel, 5[e] (326-79-17) ; 14 Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14).
LE FLEUVE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Action Christine Bis, 6[e] (329-11-30).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Calypso, 17[e] (380-30-11).
LES FRAISES SAUVAGES : Studio Bertrand, 7[e] (783-64-66).
FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15[e] (532-91-68).

SPECTACLES

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
GOLDFINGER (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
LES GUERRIERS DU BRONX (A., v.f.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Max-Linder, 9e (770-40-04).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) : Ciné-13-Première, 18e (259-62-75).
HAROLD ET MAUDE (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
HAUTE SOCIÉTÉ (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
L'HOMME QUI VOULUT ÊTRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (227-95-94).
L'HONNEUR PERDU DE KATARINA BLUM (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
IL POSTO (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr., H. sp.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).
LA MALLE DE SINGAPOUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LA NUIT (It., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE)A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Arcades, 2e (233-54-58).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
RENCONTRES DU TROISIÈME TYPE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
RÊVE DE SINGE (It., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
SCARFACE (H. Hawks) (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81) ; Action Christine, 6e (329-11-30).
SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
SHINING (A., v.o.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).
LA STRADA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
SUEURS FROIDES (Vertigo) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount City, 8e (562-47-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

COMMUNICATION

Le congrès de la FTILAC-CFDT

« Les réseaux câblés sont une chance à ne pas laisser passer »

(De notre correspondante.)

Valence. – Les mutations technologiques et culturelles actuelles ont été au centre du congrès – le troisième – des syndicats spécialisés de la CFDT regroupés désormais dans la Fédération des travailleurs de l'information, du livre, de l'audiovisuel et de la culture (FTILAC), réuni du 2 au 5 mai à Valence.

« *Il ne faut pas*, a expliqué M. Michel Rey, secrétaire général de la Fédération, *essayer de protéger la profession des cochers de fiacre à l'époque de l'automobile, mais au contraire préparer les cochers à conduire des automobiles.* » Le « créneau » des loisirs prenant de plus en plus d'importance, c'est autant de sources nouvelles d'activités possibles pour les travailleurs de l'information, de la culture et de l'audiovisuel. Seul le secteur de l'imprimerie lourde devrait poser de réels problèmes de reconversion.

Dans la motion finale du congrès, la FTILAC exprime sa volonté de participer activement au développement de la production audiovisuelle, en particulier à travers le plan câble. « *Cette production doit contribuer à l'affirmation de l'identité culturelle nationale et régionale. Les réseaux câblés sont une chance – à ne pas laisser passer – de permettre une expression pluraliste. La mise en place du câble doit s'accompagner de garanties concernant les statuts des personnels. Ce qui suppose l'ouverture immédiate des négociations pour la convention nationale de l'audiovisuel.* »

La FTILAC-CFDT, qui fédère désormais les syndicats de la communication et de la culture, a d'autre part adopté une structure horizontale : les syndicats nationaux disparaissent (1), au profit des syndicats régionaux ou départementaux. Toutefois, deux « unions fédérales » ont été créées, l'une pour les journalistes, l'autre pour les fonctionnaires de l'action culturelle.

M. V.

(1) Les syndicats étaient ceux du livre, des journalistes, de l'action culturelle, de l'audiovisuel, des artistes, des fonctionnaires de l'action culturelle.

● *Une nouvelle lettre d'information : « Afrique Energies ».* – La Banque d'information et de documentation internationales (BIDI), qui édite depuis deux ans la *Lettre de l'océan Indien*, a lancé un nouveau bulletin d'information : la *Lettre Afrique Energies*. Bimensuelle, cette lettre, destinée aux milieux professionnels de l'énergie, rassemble sous forme de brèves et de dossiers l'ensemble des informations concernant les secteurs pétrolier, minier, hydroélectrique, nucléaire, solaire, etc. en Afrique.

★ *La Lettre Afrique Energies*, 39, rue du Sentier, 75002 Paris. Tél. : 508-14-80.

LA PUBLICITÉ SUR LES RADIOS PRIVÉES LOCALES

La clarification ne résout pas tout

Le Conseil d'État devait examiner, ce lundi 7 mai, en procédure d'urgence, le projet de réforme concernant les radios locales privées inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil des ministres. Il n'aura donc fallu qu'un mois, à compter de la conférence de presse du président de la République (*Le Monde* du 6 avril), pour mettre en route la machine, organiser un programme de concertation avec l'ensemble des professionnels concernés, solliciter des avis divers (notamment celui du Conseil national de la communication audiovisuelle, daté du 4 mai) et mettre au point cette loi – très brève – que viendront compléter bientôt des textes réglementaires.

« On n'a pas besoin de remanier la loi. Cela peut se faire dans la pratique le plus tôt possible »... Eh bien non, justement. Ce n'est pas si simple, et M. Mitterrand a bien dû en convenir en relisant, après sa conférence de presse au Pavillon Gabriel, le fameux article 81 *de la loi*, sur lequel reposait le verrou de la publicité.

Ce n'est pas si simple, et pourtant ce fut rapide. M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, vu la volte-face à laquelle on le contraignait publiquement, aurait eu des raisons de traîner les pieds. Il a fait preuve au contraire de diligence et d'enthousiasme. C'est qu'il fallait agir *vite, si l'on voulait donner une* chance à la nouvelle législation de rattraper les faits !

Le résultat a le mérite de la clarté. D'un côté des associations qui, privées de recettes publicitaires, seront *les seules à bénéficier*, en contrepartie, des aides sur fonds publics (subventions des collectivités territoriales, fonds de soutien, etc.) ; de l'autre, des sociétés autorisées à vivre de la publicité. Voilà enfin admise officiellement la pluralité des vocations sur la bande FM ! A chacun désormais d'affirmer plus clairement son identité. Peut-être cette dualité de statuts, impliquant des droits et des devoirs différents, risque-t-elle d'opposer les deux secteurs, mais *c'était, semble-t-il, le meilleur rempart* contre la marginalisation probable des radios associatives. Face au secteur commercial, il était bon que soit reconnue publiquement la possibilité d'une expression non lucrative sur la bande FM, le Canada étant à cet égard le modèle et la référence obligée.

Mais la dichotomie peut aussi paraître trop simpliste. Comment ne pas s'interroger sur l'avenir et la viabilité des quelque 950 radios autori*sées ou en passe de l'être ? Les pré*visions économiques concernant les investissements publicitaires permettent de penser qu'une centaine de radios seulement pourront vivre correctement de la publicité. Et parmi elles, d'abord, les radios à stratégie commerciale pouvant faire la preuve de résultats d'audience satisfaisants, arrosant un large bassin de population, et éventuellement maillons à l'intérieur d'un réseau de stations.

Même embarras si l'on regarde du côté des associations, où la coupure *apparaîtra d'elle-même entre les* radios émanant de grosses associations, celles qui, immergées dans le tissu associatif local, peuvent réellement compter sur le soutien du « milieu » (selon le terme consacré par les radios communautaires québécoises dont elles s'inspirent souvent), celles guidées par une conviction, un engagement, un combat, qui *reçoivent spontanément* l'appui de militants... et toutes les autres, pas assez ancrées dans la population pour recueillir son aide ni assez écoutées, organisées, relayées, pour collecter et vivre de la publicité. C'est à toutes celles-là, les « hybrides », les *« bâtardes », que le double secteur* risque d'être fatal. Elles à qui il faudrait, pour équilibrer leur budget, un peu de publicité locale, et quelques subventions municipales, ce que la loi interdit.

Les règles déontologiques

Alors, fallait-il, comme le suggérait la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, autoriser la publicité pour tout le monde, y compris pour les associations ? C'était renoncer aux exigences de transparence de gestion et de financement qu'implique le statut d'entreprise, et inciter beaucoup à se contenter du *« flou » associatif. Et puis comment* justifier encore un fonds de soutien, qui a rapporté 63 millions de francs en 1983, et auquel refuseraient alors de contribuer les stations périphériques ?

Maintes questions ne seront, en fait, résolues que par la voie réglementaire, notamment toutes celles relatives à la collecte de la publicité. Faut-il vraiment prévoir une limitation horaire ? On risquerait alors de ne prendre en compte qu'une certaine forme *de publicité, en l'occurrence le* « spot ». Faut-il préférer la publicité locale ? Le critère permettant de la reconnaître semble bien délicat, une annonce nationale pouvant toujours être « localisée » par la mention du concessionnaire de la marque. Faut-il définir les formes de publicité autorisées ? Ce qui importe, c'est d'insister sur le pluralisme nécessaire des annonceurs et sur l'importance des règles déontologiques, afin que le message publicitaire soit nettement identifiable dans le cours des émissions. Quant aux secteurs autorisés, ils ne sauraient échapper totalement aux règles auxquelles est soumise la RFP (*Régie française de publicité*) pour les chaînes de télévision, mais l'on voit mal pourquoi les radios associatives ne pourraient pas profiter de la publicité de nature institutionnelle.

La *reconnaissance* du double secteur va certainement clarifier la situation, mais ce sont des dizaines de stations qui risquent de disparaître, comme tant d'illusions. Faudra-t-il se résoudre, comme le font aujourd'hui professionnels et politiques, à poser *la question : « La France a-t-elle les moyens de s'offrir un millier de radios ? »*

ANNICK COJEAN.

Les grandes lignes du projet de loi

● Peuvent désormais présenter une demande d'autorisation « *des associations déclarées selon la loi du 1er juillet 1901* » et des « *sociétés* ». Ce dernier terme englobe les divers types de statuts juridiques (sociétés anonymes, SARL, coopératives, unions d'économie sociale...) à l'exclusion des GIE (groupements d'intérêts économiques).

● « *La collecte des ressources publicitaires et la diffusion des messages de même nature sont interdites* » aux radios ayant choisi la forme associative. Ces dernières en revanche, pourront, seules, « *bénéficier des contributions de l'Etat, des collectivités territoriales ou d'établissements publics* », ainsi que d'un système d'aide alimenté par un « *prélèvement sur les ressources provenant de la publicité diffusée par voie de radiodiffusion sonore et de télévision* ». Il s'agit du fonds de soutien, déjà en activité, et dont les subventions seront d'autant plus importantes que le nombre des bénéficiaires va être réduit et que les radios optant pour le statut d'entreprise devront y souscrire.

● Sont également prévues des sanctions en cas d'infraction à la législation, la nouveauté venant de ce que celles-ci sont désormais graduées, conformément à ce que souhaitait notamment la Haute Autorité. Ainsi, à l'article 86 précisant que les autorisations peuvent être retirées par l'autorité qui les a accordées, sera jointe la mention : « *ou suspendues pour une durée de six mois au plus* ». Voilà qui devrait satisfaire Mme Cotta, qui avait déclaré publiquement répugner à recourir à la « bombe atomique » que représente pour une station de radio le retrait de l'autorisation.

Des peines d'emprisonnement et des amendes sanctionneront également les émissions sans autorisation, ainsi que « *toute violation des dispositions concernant l'émission sur une fréquence autre que celle attribuée, la puissance de l'émetteur ou le lieu d'implantation de l'émetteur* ».

● Enfin, un doute subsiste encore – que devrait résoudre le Conseil d'Etat – sur la procédure à adopter durant la phase transitoire. La logique juridique tendrait à exiger des associations souhaitant se transformer en sociétés qu'elles adressent une nouvelle demande d'autorisation à la Haute Autorité, laquelle, par un nouvel acte, reconnaîtrait donc le nouveau statut de la station. Mais que de complications et de retards en perspective ! Aussi le secrétariat d'Etat se montrerait-il partisan d'un transfert automatique d'autorisation de l'association à la nouvelle société, dès lors que le *service et les conditions* de son fonctionnement restent identiques.

● *Scission à la FNRL.* – Une scission a éclaté au sein de la Fédération nationale des radios libres (FNRL). Lors du congrès de cette organisation, samedi 5 et dimanche 6 mai à Bordeaux (*le Monde* du 5 mai), une partie de ses adhérents ont décidé de fonder la Confédération nationale des radios libres (CNRL). Lors d'une conférence de presse, réunie dimanche soir, la CNRL a indiqué que cette création, décidée lors d'un « *vote majoritaire* », faisait suite à des « *problèmes de fonctionnement* » de la fédération. Alors que les dirigeants de la FNRL ont quitté le congrès, la CNRL le poursuit seule ce lundi 7 mai.

L'AVIS DU CNCA

Clair, bref, l'avis du Conseil national de la communication audiovisuelle (CNCA), sollicité par M. Fillioud le 7 avril dernier, *ne diverge guère des positions* exprimées d'abord par le président de la République puis par le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication. On y approuve largement l'*« instauration de deux régimes juridiques »* pour les radios locales privées. Le CNCA souhaite toutefois que cette évolution *s'accompagne « d'un soutien affirmé au service public de la radio, notamment à Radio France, dans sa politique d'implantation de radios décentralisées ».*

Ce principe affirmé, le conseil *semble soucieux d'inscrire dans* la loi quelques contraintes et exigences diverses supplémentaires à l'égard des radios de type commercial, allant, semble-t-il, bien au-delà de ce que réclame le gouvernement. Se réservant la *possibilité d'émettre un avis sur* les textes d'application concernant le statut des personnels et *« sur le refus de laisser s'installer deux ou trois monopoles publicitaires au contrôle des sociétés de radio »*, le CNCA demande, en effet, que figurent dès à présent dans le texte de la loi quelques dispositions propres à garantir l'*« indépendance et la liberté du système radiophonique »*. Aussi le texte devrait-il prévoir :

1. La transparence des structures et des ressources, au même titre que dans les entreprises de presse écrite ;

2. *L'autonomie des équipes* rédactionnelles, seule susceptible d'éviter la constitution, par le biais de rédactions uniques, de réseaux régionaux, voire nationaux ;

3. L'équilibre des deux secteurs : à la loi, dit-on, le soin de prévoir l'égalité dans le partage des fréquences, région par *région, entre les secteurs* associatif et commercial, et de réserver aux radios associatives le bénéfice des aides sur fonds publics ;

4. L'interdiction de réseaux de programmes et de réseaux *publicitaires ;*

5. Des sanctions sévères et progressives.

● *M. Jeantet (MRG) demande un moratoire pour les télévisions libres.* – En attendant un texte législatif « *autorisant clairement* » les télévisions libres, il faut appliquer un « *moratoire* » et prendre des mesures « *pour permettre de telles expériences* », a estimé, mercredi 18 avril, M. Thierry Jeantet, porte-parole du MRG, invité de Radio fréquence libre. M. Jeantet a aussi souhaité que les radios locales aient le libre choix de leurs statuts – « *à partir du moment où l'esprit de non lucrativité reste respecté* – , comme l'autorisation ou la coopération.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 7 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Cinéma : l'Homme pressé.**
Film français d'E. Molinaro (1977) avec A. Delon, M. Darc, M. Duchaussoy, M. Guerritore, M. Dea (redif.).
Un antiquaire, toujours à la recherche d'objets d'art qu'il tient à conquérir, mène ses affaires à toute allure, conclut un mariage par intérêt, veut aller plus vite que le temps. D'après un roman de Paul Morand, considérablement transformé pour Alain Delon, tel qu'il conçoit ses rôles, son propre personnage. La mise en scène illustre son parcours.

22 h **Étoiles et toiles.**
Magazine de cinéma de M. Jouando et F. Mitterrand.
Un document sur Marlène Dietrich ; des portraits de Dirk Bogarde et de Toshiro Mifune ; un entretien avec Françoise Sagan.

22 h 55 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Emmenez-moi au théâtre : Lucienne et le boucher.**
De M. Aymé, mise en scène P. Tchernia. Avec A. Ferreol, B. Fresson, M. Aumont, D. Ceccaldi...
Lucienne, belle, conquérante, délaisse son vieux mari joaillier pour séduire Duxin, le boucher sentimental dont elle fait son amant. Pour une pièce que Marcel Aymé souhaitait « hautement morale », l'histoire commence bien mal ! Elle s'achèvera en fait tragiquement, le trio Aumont-Fresson-Ferréol y mettra tout son talent.

22 h 35 **La traversée des apparences : les années déclic.**
Série proposée par l'INA, de R. Depardon et R. Ikhlef.
Il a tout fait, traqué les vedettes comme les paparazzi, traversé le Tchad pour interviewer Mme Claustre, filmé la campagne de Giscard, la naissance du Matin... *Raymond Depardon est un des plus grands reporters actuels. L'œil fixé sur ses souvenirs — c'est-à-dire sur ses photos — Depardon raconte vingt ans de sa vie. Extraordinaire !*

23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Cinéma : Attention les vœux.**
Film français de G. Pirès (1975), avec C. Brasseur, A. Pousse, G. Marchand, S. Vareuil, J.-P. Darras, R. Castel.
Faute d'avoir pu réaliser la Chartreuse de Parme, *un jeune cinéaste accepte de tourner un « érotique de qualité » et se retrouve sur le plateau d'un porno minable. Les intentions satiriques de cette comédie se perdent dans des situations et des plaisanteries à la mesure des vrais pornos fauchés du cinéma français.*

22 h **Journal.**

22 h 35 **Thalassa.**
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Les fans de multicoque, reportage de Lise Blanchet.

23 h 10 **Prélude à la nuit.**
Concerto pour clavecin en ré majeur, *de Manuel de Falla par l'Atelier de musique de Ville-d'Avray.*

PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **L'histoire de France en BD.**
17 h 11 **Cabaret occitan.**
17 h 50 **Savais-tu que...**
(Lascaux ou la recherche des racines de l'homme).
18 h 8 **Dessin animé : Inspecteur gadget.**
18 h 30 **Sports.**
18 h 55 **Atout Pic.**
19 h **Informations.**
19 h 35 **Feuilleton : Galpps.**
19 h 50 **Gil et Julie.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **L'autre scène, ou les vivants et les dieux,** Jules Supervielle ou le voyage dans la brousse de l'être.
21 h 50 **Musique :** un soir à Dieppe.
22 h 30 **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert :** (semaine de musique ancienne d'Innsbruck 1983) : *Ouverture en ut majeur ; Concerto en fa majeur,* de Telemann ; *Concerto pour hautbois et cordes en si bémol majeur,* de Haendel ; *Concerto brandebourgeois n° 5 en ré majeur,* de Bach, par le Concentus Musicus de Vienne, dir. N. Harnoncourt, sol. J. Schaeftlein, hautbois.

22 h 4 **Les soirées de France-Musique :** feuilleton « Hugues Cuénod » ; Œuvres de Fauré, Honegger ; à 23 h 10, Le musicien de minuit.

Mardi 8 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 **FT 1 Vision plus.**
12 h **Les rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Portes ouvertes.**
Magazine des handicapés.
14 h **Cinéma : Vivre libre.**
Film américain de J. Renoir (1943), avec C. Laughton, M. O'Hara, G. Sanders, W. Slezak, K. Smith (N.).
Dans une petite ville de France, sous l'occupation, un instituteur garde une attitude prudente qui le fait passer pour un lâche. Amoureux d'une institutrice appartenant à la Résistance, il va prendre parti. Tourné par Renoir en exil aux États-Unis, ce film fut jugé irréaliste, invraisemblable, en France, après la guerre. C'est une œuvre de propagande contre la collaboration, exaltant l'attitude morale des opposants aux nazis. Charles Laughton y est remarquable.
15 h 40 **Haroun Tazieff raconte « sa terre ».**
(Diffusé le 4 mai.)
16 h 35 **Monte-Carlo show.**
Avec les Joubinos, Elsa et Waldo...
17 h 25 **Le village dans les nuages.**
17 h 45 **Série : les Secrets de la mer Rouge.**
18 h 15 **Presse-citron.**
18 h 25 **Hip-hop.**
18 h 50 **Jour J.**
19 h 15 **Le Bal.**
19 h 40 **Les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord.**
(Magazine de l'INC.)
20 h 35 **Édition spéciale : Résistance et collaboration.**
Émission d'Anne Sinclair, réal. A. Tarta.
Pour l'anniversaire de l'armistice de 1945, Anne Sinclair a invité sur le plateau d'« Édition spéciale » deux grands résistants : M. Jacques Chaban-Delmas et Mme Lucie Aubrac. Pourquoi, comment devient-on résistant ou collaborateur ? Avec une interview de Lucien Combelle (qui a dirigé de 1940 à 1944 l'hebdomadaire Révolution nationale) *et, sous réserve, d'Henri Amouroux, journaliste, historien.*
21 h 55 **Vagabondages : Artistes contre la torture.**
Émission de Monica Soro et Roger Gicquel.
Dix jours avant la soirée organisée pour Amnesty international à la salle du Zénith à Paris, les producteurs de « Vagabondages » ont décidé de consacrer leur émission mensuelle à cet événement.
23 h 25 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **L'Académie des neuf.**
13 h 35 **Feuilleton : La vie des autres.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Cinéma : les Tontons farceurs.**
Film américain de J. Lewis (1965), avec J. Lewis, D. Butterworth, N. Hamilton, M. Frome, S. Cabot (redif.).
Pour toucher la fortune de son père, décédé, une fillette doit choisir un tuteur parmi ses six oncles. Accompagné de son fidèle chauffeur, elle les rencontre successivement. Comédie burlesque, originale par ses gags à retardement, mais aussi sentimentale, avec une réflexion sur le métier d'amuseur. Jerry Lewis tient sept rôles. Un festival !
16 h 40 **Reprise : La chasse aux trésors.**
A Sri-Lanka (diff. le 6 mai).
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Au pays du dragon.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 40 **Cinéma : Drôle d'embrouille.**
Film américain de C. Higgins (1978), avec G. Hawn, C. Chase, B. Meredith, R. Roberts, E. Roche, D. Moore.
L'archevêque de San-Francisco est assassiné deux jours avant la visite officielle du pape Pie XIII. Et une jeune bibliothécaire se trouve aux prises avec les tueurs d'une mystérieuse organisation. Divertissement « policier » parodiant, parfois, Hitchcock. C'est très amusant et on apprécie la fantaisie — et l'énergie — de Goldie Hawn.
22 h 20 **Mardi cinéma.**
23 h 25 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Télévision régionale.**
Programme autonomes des douze régions.
19 h 55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma : On efface tout.**
Film français de P. Vidal (1978), avec Y. Beneyton, C. Pascal, C. Murillo, B. Cremer, B. Fresson, G. Lartigau.
Pour avoir aidé une jeune fille appartenant à une organisation terroriste, un journaliste gauchiste se retrouve sans travail, surveillé par la police et entraîné dans une bizarre aventure. Malgré quelques allusions politiques, il s'agit, essentiellement, d'un « thriller » à la française, attachant malgré les maladresses de la mise en scène.
22 h 20 **Journal.**
22 h 45 **Prélude à la nuit.**
Bagatelles opus 126, *de Beethoven interprétées par Pascal Rogé au piano.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **L'Histoire de France en BD.**
17 h 11 **Cinéma : Mise à sac.**
Film policier d'Alain Cavalier (avec Michel Constantin, Daniel Ivernel...)
18 h 40 **Savais-tu que...** (plus léger que l'air : les Montgolfières et autres ballons).
18 h 55 **Atout Pic.**
19 h **Histoire et gastronomie : le brochet aux orties.**
19 h 15 **Informations régionales.**
19 h 20 **L'ami du Petit Prince.**
19 h 35 **Feuilleton : Galops.**
19 h 50 **Gil et Julie.**

FRANCE-CULTURE

7 h **Matinales.**
8 h **Les chemins de la connaissance :** Claude Bruaire ; à 8 h 33, Max Weber, Georg Simmel et la ville ; à 8 h 50, le sarment de lune.
9 h 5 **La matinée des autres :** Swiftdeer, Chaman, guerrier, danseur de rêve.
10 h 30 **Le texte et la marge.**
10 h 50 **Musique :** Black and blue (présence du calypso).
12 h 5 **Agora.**
12 h 45 **Panorama :** Jeanne d'Arc.
13 h 30 **Présence des arts :** Debussy et le symbolisme.
14 h **Disques.**
14 h 10 **Un livre, des voix :** « Stalingrad », de Theodor Plievier.
14 h 50 **Musique :** le monde selon Schaeffer.
16 h 3 **Les yeux de la tête :** portrait de cire ; 16 h 30, mardiscophilie ; 16 h 45, moteur ; 17 h 5, générale ; 17 h 15, la grosse pomme ; 17 h 40, terre des merveilles.
18 h 10 **Le cri du homard.**
18 h 30 **Feuilleton : La vie entre les lignes.**
19 h **Actualités.**
19 h 25 **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30 **Sciences :** les états-limites (la psychosomatique), avec Jean Guir, psychanalyste lacanien.
20 h **Les enjeux internationaux.**
20 h 30 **Dialogues :** les droits de l'homme et les cultures.
21 h 45 **Lectures.**
21 h 50 **Musique :** « Jeanne d'Arc », de Verdi.
22 h 30 **Nuits magnétiques :** l'invitation philosophique.

FRANCE-MUSIQUE

6 h **Musique légère :** œuvres de Roger-Roger, Walberg, Popy, Doppler.
7 h 10 **Actualité du disque.**
9 h 5 **Musiciens d'aujourd'hui :** Teresa Stich-Randall interprète Bach, Mozart, Schumann, Purcell, R. Strauss.
12 h 5 **Concert :** œuvres de Stravinsky par les Chœurs et l'orchestre de la Suisse romande, dir. H. Stein, chef des chœurs A. Charlet, sol. F. Laurent, L. Devos, M. Brodard...
13 h 32 **Repères contemporains.**
14 h 30 *Les enfants d'Orphée : école bruissonnière.*
15 h **L'après-midi des musiciens :** Henry du Mont, compositeur et maître des chapelles du roi et de la reine (1610-1684) ; œuvres de du Mont, Rossi, Roberday, Couperin, Schronx, Lully.
18 h 5 **L'imprévu.**
19 h **Le temps du jazz :** feuilleton « Punch Miller » ; intermède ; portrait d'un jazzman.
20 h **Premières loges :** Irma Kolassi, mezzo soprano, interprète des œuvres de Falconieri, Haendel, Fauré, Paisiello, Duparc.
20 h 30 **Concert :** *Mokça Vinokça,* de Taira (création) ; *INL,* de Saguer (création) ; *Im fröhlichen Ton,* de Lenot ; *Concerto pour piano et orchestre,* d'Ohana ; *Pour mémoire II,* de Lenot, par l'Orchestre national de France, dir. J. Mercier, sol. H. Harpeb, soprano, J.-C. Pennetier, piano.
22 h 34 **Les soirées de France-Musique :** feuilleton « Hugues Cuenod » ; Jazz-club : le Bigband Jazzband Orchestra de Vincent Seno, le quintette de Christophe Levan.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 7 MAI

— *M. Antoine Pinay,* ancien président du conseil, est l'invité de l'émission « Découvertes », sur Europe 1 à 18 h 30.

— *M. Lionel Jospin,* premier secrétaire du Parti socialiste, participe au magazine « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Solen, Laurence et Denis HAUTIN-GUIRAUT, ont la joie d'annoncer la naissance de

Maé.

Paris, le 29 avril 1984.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Marguerite ALBIN,
veuve Edmond Wellhoff,

survenu à son domicile, 6, villa Chonez, 75016 Paris, le 26 avril 1984.

Les obsèques ont été célébrées dans la stricte intimité, le 30 avril.

— M. et Mme Hubert-Gérald Hubrecht
et leurs enfants, Régis et Nicolas.
Mme Hélène Perin-Hubrecht
M. et Mme Maurice Dumaine
et leur famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 3 mai 1984, et muni des sacrements de l'Eglise, de

M. Georges HUBRECHT,
professeur émérite
de la faculté de droit de Bordeaux,
honorar professor
de la faculté de droit de Bonn,
membre des académies de Bordeaux,
de Reims et d'Alsace,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques.

La cérémonie religieuse aura lieu le 7 mai 1984, en l'église Saint-Seurin de Bordeaux, à 14 h 30, suivie de l'inhumation dans le caveau familial du nouveau cimetière de Biarritz.

Mme Henri Johanet,
M. et Mme Gustave Johanet,
Mlle Anne-Marie Johanet,
M. et Mme Rémy Johanet,
M. et Mme Philippe Johanet,
M. et Mme Vincent Drago
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Guillemain d'Echon
et leurs enfants,
M. et Mme Hervé Burckel de Tell,
Antoine, Sophie et Isabelle Johanet,
Hervé Johanet,
Laurence, Pauline
et Emmanuel Johanet,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père,

M. Henri JOHANET,
avocat honoraire,

survenu le 3 mai 1984, à Versailles, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 7 mai 1984, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, rue de la Paroisse, à Versailles.

L'inhumation au cimetière de Donzy-le-Pré (Nièvre), à 15 heures.

39, avenue de Saint-Cloud,
78000 Versailles.

— Mme Valdiodio N'Diaye
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Valdiodio N'DIAYE,
avocat,
ancien ministre
du gouvernement du Sénégal,

survenu à Dakar le 5 mai 1984.
2, place de l'Indépendance,
Dakar (Sénégal).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Anniversaires

— A l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de

Paul-Jean BENOIT,
conservateur des Eaux et Forêts,

survenu le 8 mai 1982, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— L'Association des veuves de guerre, au sein de la Fédération des groupements d'ACVG de la RATP, fait savoir qu'elle organise un grand gala de bienfaisance au Regi-Skaïs, à Meudon, le 15 juin 1984, à partir de 20 heures, et bal de nuit avec l'orchestre Toni-Ripoll.

Soutenances de thèses

— Université Paris-IV, mercredi 9 mai, à 9 h 30, salle Louis-Liard, M. Jean Bruyas : « Calendrier historique et computation astronomique. Introduction à la chronobiologie des sociétés à vocation urbaine anciennes et modernes ».

— Université de Paris-II, vendredi 11 mai, à 9 h 30, salle des commissions, M. Ivo Paparela : « Les difficultés et les réformes de l'économie yougoslave (1952-1972).

— Institut d'études politiques de Paris, jeudi 17 mai, à 14 heures, salle André Siegfried, Mme Nonna Mayer : « Les classes moyennes indépendantes dans la vie politique : le cas des petits commerçants français ».

— Institut d'études politiques de Paris, lundi 21 mai, à 14 h 30, salle 302, M. Stéphane Dion : « La politisation des administrations publiques : l'exemple de l'administration communale française ».

CIRCULATION

L'AUTOROUTE A 86 PASSERA SOUS LE CIMETIÈRE DE THIAIS

Consultez les élus locaux avant de dessiner vos tracés d'autoroute, vous y gagnerez. Telle est en gros la morale que l'on pourrait tirer de l'affaire qui vient d'opposer le maire de Thiais (Val-de-Marne) aux services de l'équipement.

Au centre du débat, la fameuse A 86, ce superpériphérique qui doit ceindre d'un ruban de béton l'agglomération parisienne, détourner du périphérique actuel déjà apoplectique le trafic des poids lourds, et assurer la liaison entre les banlieues. Une œuvre de longue haleine très coûteuse, exécutée par morceaux, et dont l'avancement se heurte aux sites les plus difficiles : les hauteurs boisées de l'ouest parisien, l'est où il faut franchir la Seine et la Marne, le sud hyper urbanisé.

A *Thiais, précisément,* la *future* A 86 bute à la fois sur la ville et sur l'un des plus vastes cimetières de l'Ile-de-France. Aussi le tracé avait-il été modifié déjà par deux fois. Le premier passait au nord de la ville. Le second a été adopté, il y a quelques mois, par le ministre des transports, M. Charles Fiterman, ancien député du secteur, lors d'une réunion de concertation avec les élus du département. Il contournait la nécropole par un curieux et périlleux itinéraire en baïonnette qui, en outre, aurait déposé une véritable marée sonore au pied d'un ensemble d'immeubles collectifs.

Ce projet a été, évidemment, contesté par M. Richard de l'Agnola, le maire (RPR) de Thiais, qui en a fait étudier un autre par ses services. Son idée : fair plonger l'autoroute pendant 200 mètres, de manière à passer à la fois sous le cimetière et la nationale 7. Il fallait y penser !

On économisera 1 400 mètres sur les précédents tracés. Seule condition : l'accord de la Ville de Paris à qui appartient la nécropole. M. Jacques Chirac a dit oui. Oui aussi de la part de M. Michel Giraud, président du conseil régional qui finance l'ouvrage à 70 %. Devant une telle unanimité, le ministère des transports n'a pu qu'inscrire la traversée souterraine de Thiais au schéma directeur de la région parisienne.

FRANCIS GOUGE.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense

Est élevé à la dignité de *grand-croix :*
M. Louis Petchot-Bacqué, déporté, résistant.

Sont promus *commandeurs :*
MM. Louis Mourot, Roger Nathan dit Murat, déportés-résistants ; Pierre Cazenave, Paul Gérard, mutilés de guerre ; Henry Bertrand, Raymond Durand, Georges Marcou, Henri Masi, Joseph Wachspress, tous déportés résistants ; Sont promus *officiers :*
MM. François Babot ; André Bonnieux ; Hocine Chabaga ; Jacques Compagnat ; Roger Demessine ; Jean Perrin ; Robert Poubel, tous mutilés de guerre.

Mme Maria Angulo, veuve Pujol ; MM. Albert Besançon ; Georges Brault ; André Capet ; Roger Chazette ; Lucien Courtot ; Francis Decembri ; Georges Delamarre ; Mme Germaine Delépine ; MM. Gérard Dubourdieu ; Blaise Giraudi ; Jean Laffitte ; Simon Lagunas ; Charles Lemaigre ; Henri Maralel ; Georges Martin ; Amédée Méaume ; André Metral ; Paul Négrotto ; François Puyaubert ; André Raust ; Marcel Sibade ; René Terrasson ; Mlle Idora Waterlot, tous déportés résistants.

MM. Robert André ; Louis Begot ; Philippe Breison ; Guy Dauvergne ; Maurice François ; Cipriano Gonçalves de Brito ; Emile Labarbe ; André Luciani ; Raymond Murzilli ; Joseph Pouly ; Jacques Roux ; Michel Torrès ; Jean-Pierre Vey, tous mutilés de guerre.

MM. Louis Boculat ; Emile Boutin ; Marcel Burtin ; Léon Casimir ; Mme Alice Curateau, épouse Bonnet ; Jean Ferry ; Mme Marcelle Fournier, épouse Foehrenbach ; MM. Jean Henrion ; Henri Jacquemal ; Mlle Raymonde Kleinholtz ; MM. Jean-Marie Le Fur ; Alfred Louis ; Bernard Sternhac ; Paul Varin ; Martin Winterberger ; Félix Zmyslony, tous déportés *résistants.*

M. Georges Treilhac, mutilé de guerre.
Sont nommés *chevaliers :*

MM. Robert Barnier ; Zarrouk Benouahab ; Vincent Cavaille ; Guy Cote ; Gérard Croizé ; Roger Delalande ; Simon Duvas ; Louis Dumoulin ; Edmond Ferré ; Michel Foucre ; René Four ; André Gaultier ; Joseph Gorry ; Marc Guery ; Jacques Haran ; Lucien Hochart ; Mohamed Jabb ; Eugène Laloy ; Jean Lecourtier ; Joseph Le Vagueresse ; Rodolphe Maas ; Jules Mariani ; Antoine Martire ; Jean-Claude Nisse ; André Quartier ; Maurice Quisfix ; Juan Ramirez ; Jean Sicard ; Alain Simon ; Achille Stucklé ; Maixent Viot, tous mutilés de guerre.

MM. Albert Anaf ; Roger Arnaud ; Mme Irise Assirelli ; Mlle Rose Bagot dite Guérin ; M. Maurice Besson ; Mme Juliette Burger ; MM. Stéphane Burtin ; Louis Carrère ; Georges Cavaroz ; Fernand Chabert ; Jean-Jacques Chandre ; Jean Chiariglionne ; Joseph Clausset ; Clovis Considéré ; Alphonse Convenant ; André Dalbergue ; Antoine Dangel ;

Mme Louise Delval, veuve Desmet ; MM. Henri Dietrich ; Robert Dubois ; Marceau Dupin ; Pétrus Dupuy ; Jean Escudier ; Mlle Marie Even ; M. Gabriel Ferry ; Mlle Marie-Thérèse Fourquin ; MM. Jean Fumoleau ; Jean Garçonnet ; Pierre Gendry ; Robert Gendry ; Robert Gladieu ; Roger Guilloud ; Roger Guth ; Marcel Haméon ; Arsène Herbrecht ; Lucien Huss ; Michel Julien ; Albert Julitta ; René Jurine ; Jean Kessler ; Jean Kieffer ; Joseph Kontzder ; Louis Lauriot ; Léon Lavallée ; Louis Leclercq ; Joseph Lingot ; Mlle Thérèse Loyer ; MM. Eugène Malzac ; Bernard Martz ; Simon Mary ; Jaime Masip ; Pierre Matrat ; André Mesnard ; Jean Meunier ; Jean Mille ; Jean Monamy ; Jean Neinlist ; Louis Otrembs ; Antoine Pacalet ; Paul Pelot ; Joseph Perdrix ; Emile Picard ; Mme Odette Pourchasse ; MM. Ruggero Predi ; Gustave Raballand ; Etienne Rabot ; Mme Denise Rattier ; MM. Gilbert Rey ; Gaston Rock ; Mme Chawal Rosenewaig, épouse Golgevit ; MM. René Saenger ; Valériano Sanz ; Edouard Schlosser ; René Schori ; René Simonet ; Stanislas Szewczyk ; Aristide Tellier ; Ernest Thumy ; Juan Torrès ; François Toulgoat ; Marcel Vénint ; Roger Vissac ; André Vosgien ; Vincent Vozel ; Alfred Zimmer ; Charles Zugmeyer, tous déportés résistants.

MM. Louis Saillet, mutilé de guerre.

Mme Renée Binio, épouse Merlaud ; MM. René Breton ; Joseph Campayo ; René Couhier ; Melle Marcelle Dallet ; M. André Ecrement ; Mme Simone Fournery, épouse Magand ; MM. Joseph Gabalda ; Lucien Graby ; Pierre Guehl ; Marius Meyer ; Pol Pilven ; André Rebès ; Alfred Smoular ; Mme Georgette Vion ; Melle Marcelle Vivot, tous déportés résistants.

M. Jean Février, déporté résistant ; Mme Fanny Hungar, épouse Kern, mutilée.

MM. André Gratadoux ; Maurice Passemard ; Jean Caillian ; Mme Micheline Ende, épouse Altmann ; Nelson Fumeau ; Mmes Jeanne Gheusi, épouse Fournial ; Andrée Jadin, veuve Goubillon ; M. Joseph Jegado ; Mme Marguerite Le Bihan, épouse Rol Tanguy ; MM. Georges Ducros ; Georges Fabre ; Georges Filip ; Pierre Girardot ; Adolphe Le Trocquer ; Dominique Pierrini, dit Pierre Darcourt ; Armand Simonnot ; Georges Thévenot ; Pierre Villaume ;

MM. Robert Amouroux ; Joseph Bachelard ; Jules Bourgeois ; Maurice Carril ; Joannès Cellard ; André Decros ; André Degorse ; Marius Escoffier ; Lucien Fleyre ; Marc Groscolas ; Szlama Jakubowicz ; Yves Le Picard ; René Leroy ; René Lévy ; Florentin Mendizabal ; Alexis Richard ; Léon Roudine ; René Roussel ; Emile Seurat ; Lucien Tirant, anciens combattants 1939-1945, pour faits de résistance.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Un soutien à domicile pour les personnes âgées « désorientées »

M. Chirac, maire de Paris, a récemment présenté à la presse le rapport établi par M. Bernard Beck, premier président honoraire de la Cour des Comptes, sur *l'amélioration de la condition des personnes âgées de Paris.* M. Beck s'est intéressé, entre autres, au sort des vieillards *« désorientés »,* en perte d'autonomie, pour lesquels il prône la réalisation de *« centres d'accueil de jour »* ouverts sur les quartiers et intégrés dans le réseau relevant de l'organisation des soins aux malades mentaux, suivant le modèle mis en place pour les enfants, et qui seraient des sortes de *« secteurs gérontospychiatriques ».* Le rapporteur suggère de tenter une « expérience-pilote » à partir de l'activité du dispensaire d'hygiène mentale situé rue Garancière (6e)...

L'intérêt que leur porte ainsi M. Beck a réjoui l'équipe soignante et Mme le Dr Amado, chef de service et responsable de ce secteur de santé mentale, car il y a un peu plus d'un an, un dossier pour la création, justement, d'un « centre de jour » a été déposé à la mairie.

Les personnes âgées *« désorientées » ne sont pas délaissées* par les autres services d'hygiène mentale, simplement, certains leur accordent — pour des raisons variables — plus ou moins d'attention dans leur réflexion.

Le service d'hygiène mentale du VIe arrondissement se singularise en ce sens qu'une petite équipe — une infirmière, un psychiatre — focalise son travail sur le *« soutien à domicile »* de ces malades particuliers et qu'au *centre même, deux fois par* semaine, ont lieu des *« repas thérapeutiques »* pour ces personnes âgées. Des femmes en majorité, moyenne d'âge : quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans.

En fait, l'activité « repas » commence vers 10 heures et se termine en fin d'après-midi. Les convives, dès le début de la matinée, s'acheminent vers la rue Garancière. Certains viennent seuls, comme cette vieille dame sourde et muette de naissance, devenue presque aveugle avec l'âge et qui repère son chemin en martelant de petits coups secs, de sa canne blanche, murs et trottoirs. D'autre sont accompagnés par leurs enfants. Mme C. conduit sa mère, qui ne parle pratiquement plus et dont la seule communication consiste à vous baiser la main pour dire bonjour. M. X... viendra seul. En fait, il va bien. C'est sa femme qui est malade, mais on le reçoit « en prévention », en quelque sorte pour l'*« aider à tenir ».*

Par contre, il faudra aller chercher en voiture Mme D., quatre-vingt-quatre ans, qui loge dans un ancien relais de poste construit sous Henri IV. Pittoresque certes, mais inadapté. Elle tient à son quatrième étage dont elle descend et monte l'escalier à « pas de vis », marche après marche, agrippée à la corde qui sert de rampe. Elle attendait *« sa chère amie »* pour aller au centre. Quelques phrases banales sur le beau temps, sur sa santé. Et c'est la faille. Elle annonce : *« Vous savez que ma mère est morte. Et je travaille plus ! »* La mémoire la trahit. Désorientée, elle sait *« d'instinct »,* dit-elle, qu'on est jeudi et qu'elle va au centre. *« D'ailleurs, j'entends la voiture sortir du garage. »*

Toute douceur, elle n'aura que des gestes, des mots d'amitié et d'affection entrecoupés de sentences : *« On ne peut prendre que ce qu'on peut partager ! »* Elle habite à la limite du VIe arrondissement « misérable » — entre le boulevard Saint-Germain et la Seine — et de la partie cossue qui s'étend entre le Luxembourg et Montparnasse. Mme V., occupe un deux-pièces dans un de ces immeubles bourgeois. Un cinquième étage avec ascenseur. Une « dame de compagnie » en permanence, et pourtant, elle est très déprimée, devient peu à peu confuse. Elle oublie d'un instant à l'autre ce qu'elle a fait, ce qu'elle a dit. Elle tombe quand elle se sent abandonnée. Un kinésithérapeute du centre la suit à domicile pour de la relaxation. Mme V. est aussi « déprimée ». D'un épisode délirant, elle a gardé des « idées fixes » : ses enfants l'ont volée. Elle pleure en permanence. Grande, mince, élégante, ex-coiffeuse, ex-couturière, elle utilise un autre service du centre : la coiffure et l'esthétique mise à la disposition des malades — moyennant participation financière — *une fois par semaine.*

Bientôt, côte à côte, chacun épluche légumes et salades, met le couvert, engage une conversation. Dans une ambiance gaie et chaleureuse, un courant passe parmis ces « solitaires ».

La présence, nombreuse, du personnel jeune « dilue » les mouvements d'humeur. Dans quelques semaines, ces « habitués » partiront en vacances, ensemble — huit ou neuf malades et cinq soignants — en Bretagne pour une huitaine de jours. Le dispensaire dispose aussi, en dehors de ces repas, *d'une vaste organisation de prise* en charge des malades mentaux, prise en charge dont peuvent bénéficier, comme tout un chacun, les personnes âgées habitant l'arrondissement.

Le *centre, rattaché à l'hôpital* Sainte-Anne propose un « accueil », ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, quelques lits d'hospitalisation temporaire, pour éviter si possible l'hospitalisation en pavillons, des activités de créativité le mercredi : poterie, peinture sur soie, la réunion, deux fois par semaine de « groupes d'accueil » où l'on peut venir parler de ses difficultés (1). L'équipe soignante de Sainte-Anne et celle du dispensaire s'occupent tour à tour ou ensemble des personnes âgées.

Pour elles, ce *« soutien à domicile »* passe par un travail de coordination avec les autres services : aide ménagère, infirmières à domicile pour les soins, les toilettes, rencontres avec le voisinage, dont la tolérance permettra ou non à la personne âgée de rester chez elle, entretiens avec les familles, etc. *« Nous tâchons de rétablir la circulation autour de la personne âgée ».*

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Centre d'hygiène mentale, 17, rue Garancière, 75006 Paris. Tél. : 329-05-30.

● *Le Centre documentation recherche « Approches »* organise, à Paris, les 26 et 27 mai, un week-end de réflexion sur « La crise des politiques de la vieillesse dans la perspective de l'Etat providence » avec Anne-Marie Guillemard, sociologue, maître-assistant à Paris VII.

★ *Renseignements :* C.D.R. 108 bis, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : (1) 222-07-48.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 6 mai :

DES DÉCRETS

● Du 3 mai 1984 relatif à l'élaboration des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles.

● Du 3 mai 1984 fixant, en application de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public, les conditions de nomination des membres des conseils d'administration ou de surveillance des banques et des compagnies financières nationales autres que les représentants élus des salariés.

● Du 3 mai 1984 fixant la composition du conseil d'administration de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation.

● Du 3 mai 1984 modifiant le décret du 29 octobre 1975 portant organisation de la Société nationale *industrielle aérospatiale.*

● Du 3 mai 1984 modifiant le décret du 15 février 1983 portant organisation de la Société nationale des poudres et explosifs.

UN ARRÊTÉ

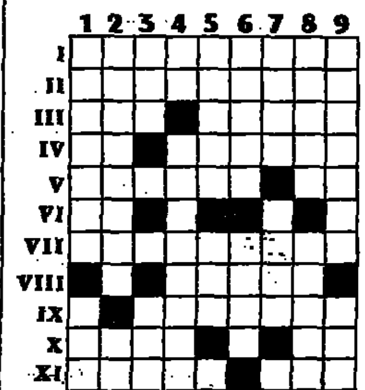
● Du 11 avril 1984 relatif à la rémunération des fonctionnaires de l'Etat chargés des fonctions de secrétaire administratif des syndicats de communes et des associations syndicales de propriétaires.

DES AVIS

● Aux importateurs relatifs au tarif des prélèvements agricoles et des montants compensatoires monétaires applicable à l'importation en provenance des pays tiers.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3704



HORIZONTALEMENT

I. L'accent de la Marseillaise accompagne ses marcheurs. – II. Sœurs dont deux sont géantes alors que la troisième a la taille fine. – III. Possessif. A fait le secrétaire de Louis XVI. – IV. Personnel. Réaliser une union des plus durables. – V. Inconsistant. Extrait musical de *Parsifal.* – VI. Négation. – VII. Doctrine de l'Immaculée Conception. – VIII. Le potard la vend, mais n'accepte pas qu'on se paie la sienne. – IX. Pour des raisons opposées, on n'apprécie pas plus celle d'un Noir que celle d'une blonde. – X. Dans le Vercors, les combattants de l'ombre y furent dans leur élément. Participe passé. – XI. Il prête difficilement ses pièces. Peut, à la fois, traîner en longueur et se faire en court.

VERTICALEMENT

1. Sorte de mess pour le repos du guerrier. Déclaration qui ne saurait constituer une attestation d'assurance. – 2. Peut être, à la fois, transi et débordant de chaleur. Participe. – 3. Qui n'ont plus qu'à faire preuve de savoir-vivre. Place de grève. – 4. La droite pour un gaucher. Marque le succès de l'entreprise. – 5. Son bois ne donne aucune chaleur au feu. Fait preuve de sentiments inavouables. – 6. Plume indienne. Le bouquet préféré d'Amphitrite. – 7. Jouées. C'est courant chez les Périgourdins. – 8. Organes de direction. Lot de javelles. – 9. L'un des moins recommandables des alcaloïdes. L'ardeur de l'élan.

Solution du problème n° 3703

Horizontalement

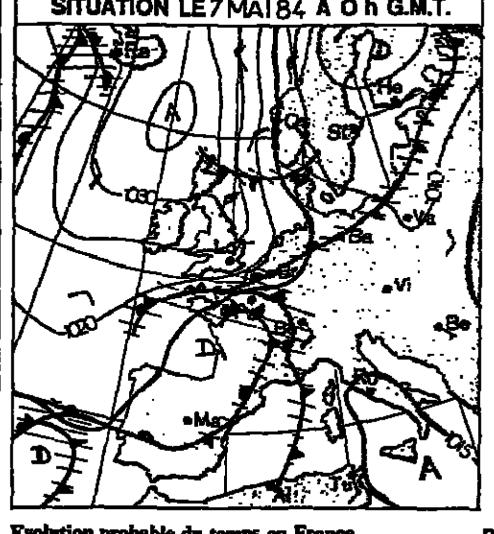
I. Matriarcat. Etal. – II. Abo. Bonnet. – III. Tulipe. Genêt. Tu. – IV. Esérine. ID. Rues. – V. Rien. Relève. Le. – VI. Nias. Es. Luette. – VII. Isnard. Fessiers. – VIII. Tact. III. Epée. – IX. Eteint. An. GI. – X. Oie. Eres. Ere. – XI. Eson. Urbaniste. – XII. Brienne. Ana. – XIII. Algie. An. Uns. Ai. – XIV. Poulet. Epinards. – XV. Eté. Ré. Suée. Fée.

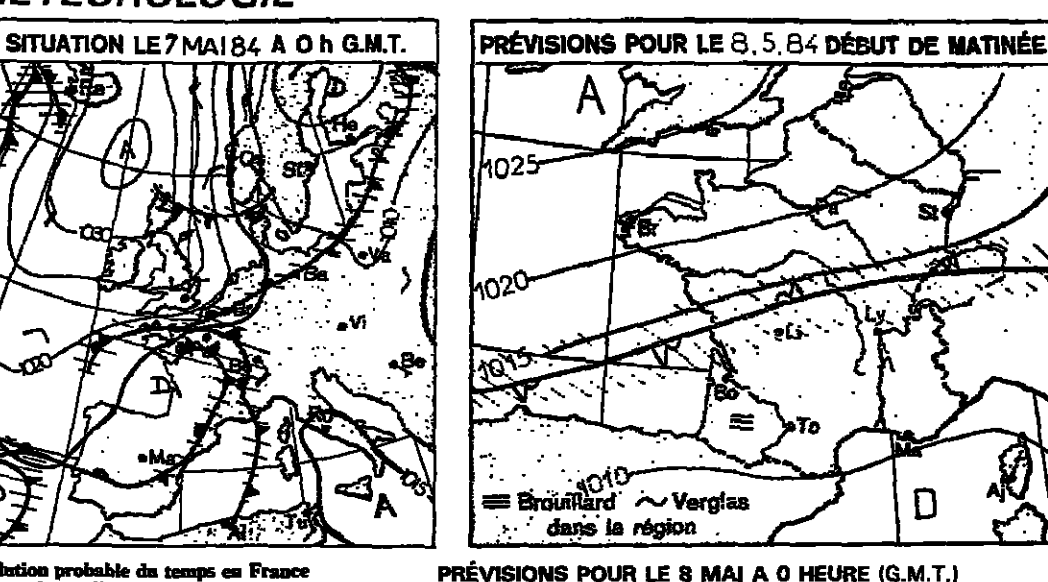
Verticalement

1. Maternité. Etape. – 2. Abus. Isatis. Lot. – 3. Tolérance. Orgue. – 4. Irisation. Il. – 5. Impie. Ni. Béer. – 6. En. Editeur. Te. – 7. Râ. Ers. IS. Ria. – 8. Fi ! Ebènes. – 9. Abeille. Aran. Pu. – 10. Tondeuse. Ennuie. – 11. Ne. Vespasienne. – 12. Entretien. Sa. – 13. Te. Tee. Eta. R.F. – 14. Atteler. Grenade. – 15. Use. Scie. Aise.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 7 mai à 0 heure et le mardi 8 mai à 24 heures.

Les hautes pressions au large de l'Irlande dirigent sur la France des vents de nord à nord-est, très frais et humides. En bordure d'une dépression complexe de Méditerranée, une perturbation stagnera sur la France.

Mardi matin, temps très nuageux sur la plus grande partie du pays. Quelques éclaircies uniquement près de la Méditerranée. Une large bande pluvieuse s'étirera des Charentes et de l'Aquitaine au Massif Central, aux Alpes et au Jura. Au lever du jour, 3 à 4 degrés sur la moitié nord, avec localement dans l'intérieur des gelées blanches. Sur la moitié sud, 7 à 10 degrés.

Au cours de la journée, la pluie se décalera vers le Sud-Est, s'étendant des Pyrénées au bassin méditerranéen et aux Alpes. Sur toutes les autres régions, beaucoup de nuages. Quelques éclaircies se développeront tout de même sur le quart nord-est.

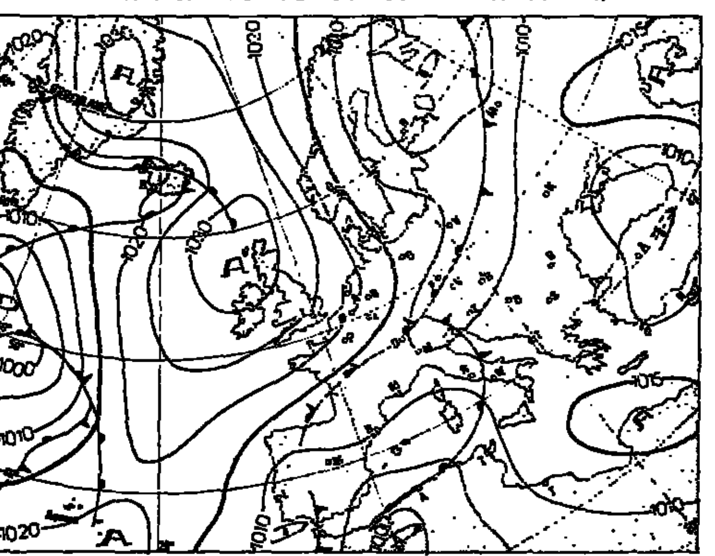
Le vent de nord-est continuera de souffler assez fort sur la moitié nord du pays. Au meilleur moment de l'après-midi, il fera de 10 à 14 degrés sur la moitié nord et de 16 à 20 degrés sur la moitié sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, à 8 heures, le 7 mai, de 1 014,6 millibars, soit 761 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 mai; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7 mai) : Ajaccio, 20 et 10 degrés; Biarritz, 17 et 8; Bordeaux, 15 et 7; Bourges, 18 et 8; Brest, 11 et 8; Caen, 12 et 8; Cherbourg, 9 et 6; Clermont-Ferrand, 15 et 10; Dijon, 18 et 11; Grenoble-St-M.-H., 23 et 10; Grenoble-St-Geoirs, 19 et 10; Lille, 12 et 5; Lyon, 19 et 11; Marseille-Marignane, 21 et 11; Nancy, 19 et 11; Nantes, 14 et 10; Nice-Côte d'Azur, 17 et 11; Paris-Montsouris, 18 et 7; Paris-Orly, 16 et 7; Pau, 13 et 7; Perpignan, 19 et 12; Rennes, 16 et 8; Strasbourg, 20 et 11; Tours, 14 et 9; Toulouse, 16 et 8; Pointe-à-Pitre, 28 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 12 degrés; Amsterdam, 11 et 4; Athènes, 22 et 18; Berlin, 14 et 6; Bonn, 14 et 5; Bruxelles, 11 et 5; Le Caire, 31 et 16; îles Canaries, 23 et 15; Copenhague, 14 et 3; Dakar, 25 et 21; Djerba, 28 et 16; Genève, 21 et 9; Jérusalem, 23 et 13; Londres, 13 et 4; Luxembourg, 19 et 5; Madrid, 18 et 5; Moscou, 25 et 11; New-York, 20 et 15; Palma-de-Majorque, 22 et 8; Rome, 20 et 9; Stockholm, 14 et 0; Tozeur, 29 et 21; Tunis, 28 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



PARIS EN VISITES

MERCREDI 9 MAI

« La Conciergerie racontée aux jeunes », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Colin.

« Le village d'Auteuil et son église », 15 heures, devant l'église, Mme Bachelier.

« L'Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Académia).

« Musée Gustave-Moreau », 14 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Approche de l'art).

« L'Opéra », 13 heures, sur les marches (Mme Hager).

« Chaussée d'Antin », 14 h 30, 65, rue Caumartin (Paris pittoresque et insolite).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, entrée, sur la place (Paris et son histoire).

« Montmartre », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt (Résurrection du passé).

EN BREF

FORMATION

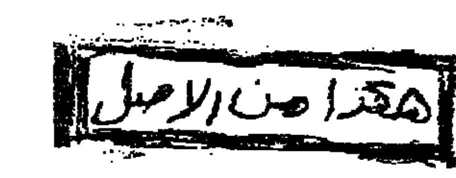
JOURNÉES PORTES OUVERTES. – Le Centre Trudaine de formation commerciale et administrative organise les premières journées « portes ouvertes » sur les formations et débouchés assurés par le Centre dans les métiers de la bureautique, de l'informatique, du commerce international, des langues et du secrétariat, les vendredi 11 mai (de 14 heures à 17 heures) et samedi 12 mai (de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures), au Centre, 39, avenue Trudaine, 75009 Paris (280-23-23).

ENVIRONNEMENT

TABLEAU DE BORD MIDI-PYRÉNÉES. – Le tableau de bord de l'environnement de la région Midi-Pyrénées est paru. Il fait le point de l'ensemble des thèmes de la région dans ce domaine : milieux, eaux, pollutions, nuisances, faune et flore, cadre de vie, dynamique et économie. Premier édité, ce tableau de bord sera prochainement suivi de ceux des régions Rhône-Alpes, Limousin et Lorraine.

★ **Secrétariat d'Etat à l'environnement, 14, boulevard du Général-Leclerc, 92524 Neuilly-sur-Seine, Cedex, tél. (1) 758-12-12.**





	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

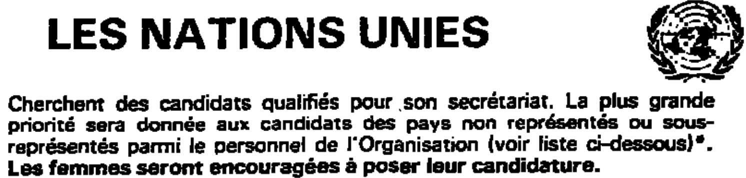
ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)



LES NATIONS UNIES

Cherchent des candidats qualifiés pour son secrétariat. La plus grande priorité sera donnée aux candidats des pays non représentés ou sous-représentés parmi le personnel de l'Organisation (voir liste ci-dessous)*. **Les femmes seront encouragées à poser leur candidature.**

SPÉCIALISTE DES QUESTIONS SOCIALES (P5) à Vienne (réf. Nº 84-015). Centre pour le développement social et les affaires humanitaires — Conférence mondiale pour la femme.

Fonctions : Est responsable de la planification de la documentation de la Conférence, des séances préparatoires et des activités aux niveaux interégional, régional et national ; aspects interorganisationnels des préparatifs pour la planification administrative et financière de la conférence et des activités complémentaires.

Qualifications : Diplôme d'études universitaires supérieures en sciences sociales, économie ou gestion avec spécialisation des questions relatives aux femmes ; treize années d'expérience dans ce domaine ; expérience dans les pays en développement souhaitable ; très bonne connaissance de l'anglais ou du français ; connaissance de l'autre langue et de l'espagnol souhaitables.

Traitement : Selon les qualifications et le nombre de personnes à charge, le traitement de base net minimum par année est de 30 776 $ des Etats-Unis, auquel s'ajoute une indemnité de poste minimum de 14 726 $.

Date limite de dépôt des candidatures : 24 mai 1984.

CHEF DU GROUPE DES ACQUISITIONS (P 3) à la Bibliothèque de Genève (réf. Nº 84-104).

Fonctions : Est chargé de la planification, l'organisation et la direction des opérations du groupe pour l'acquisition de la documentation pour la bibliothèque, pour divers bureaux des Nations unies à Genève et pour certains projets des bureaux extérieurs. Le chef, entre autres, entreprend des recherches bibliographiques, surveille l'achat des opérations, dirige un programme d'échange et de donation et accroît les collections espagnoles et latino-américaines.

Qualifications : Diplôme de bibliothécaire ; cinq années d'expérience dans une bibliothèque de recherche ou internationale ; expérience dans un poste de supervision ; très bonne connaissance de l'anglais ou du français, connaissance de l'autre langue et de l'espagnol souhaitables.

Traitement : Selon les qualifications et le nombre de personnes à charge, le traitement de base net minimum par année est de 21 600 $ des Etat-Unis, auquel s'ajoute une indemnité de poste minimum de 15 407 $.

Date limite de dépôt des candidatures : 24 mai 1984.

CHEF DU GROUPE DES COMPARAISONS INTERNATIONALES (P5) à New-York (réf. Nº 84-106), bureau de statistique.

Fonctions : Est responsable, pour le développement et la promotion, d'un programme de travail intégré et coordonné des statistiques des prix tant sur le plan national qu'international et pour le projet de comparaison internationale (PCI) qui a pour but la mise en place d'un système mondial de comparaisons annuelles des produits nationaux et des pouvoirs d'achat.

Qualifications : Diplôme d'études supérieures de statistique économique d'économie ; treize années d'expérience dans un bureau national de statistique, un institut de recherche ou de planification ou une organisation internationale, de préférence dans les domaines de comptabilité nationale ou préférence dans les domaines de comptabilité nationale ou des prix ; très bonne connaissance de l'anglais ou du français avec aptitude à rédiger ; connaissance de l'autre langue et de l'espagnol souhaitables.

Traitement : Selon les qualifications et le nombre de personnes à charge, le traitement de base net minimum par année est de 30 776 $ des Etats-Unis, auquel s'ajoute une indemnité de poste minimum de 14 726 $.

Date limite de dépôt des candidatures : 24 mai 1984.

ÉCONOMISTE (P4) à Genève (réf. Nº 84-103). Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, division des articles manufacturés.

Fonctions : Coordonne l'opération de la base de données de la CNUCED sur des mesures commerciales ; conçoit, prépare et coordonne des rapports analytiques de la politique générale sur les mesures tarifaires et non tarifaires ; fait des recommandations pour une action nationale et internationale dans le domaine du commerce et des obstacles au commerce ; représente le secrétariat lors des consultations sur la base de données.

Qualifications : Diplôme d'études supérieures en économie avec spécialisation en économie internationale ; huit années d'expérience de la recherche et de l'analyse quantitative du commerce et des mesures commerciales ; connaissance de l'anglais ou du français ; connaissance de l'autre langue souhaitable.

Traitement : Selon les qualifications et le nombre de personnes à charge, le traitement de base net minimum par année est de 25 671 $ des Etats-Unis, auquel s'ajoute une indemnité de poste minimum de 18 277 $.

Date limite de dépôt des candidatures : 24 mai 1984.

Envoyer c.v. détaillé à l'adresse suivante : Service de recrutement des administrateurs Secrétariat des Nations unies New-York, NY 10017, USA.

*** Pays non représentés ou sous-représentés parmi le personnel des Nations unies :**

Albanie, Allemagne (République fédérale), Antigua-et-Barbuda, Arabie Saoudite, Behreïn, Bhoutan, Cap-Vert, Djibouti, Dominique, Emirats arabes unis, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée-Equatonale, îles Salomon, Israël, Italie, Japon, Koweït, Luxembourg, Maldives, Mongolie, Mozambique, Norvège, Oman, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Qatar, République démocratique allemande, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Samoa, Sao-Tomé-et-Principe, Seychelles, Suriname, Swaziland, Tchécoslovaque, RSS d'Ukraine, Vanuatu.

TECHNICIEN ÉLECTRONIQUE

B.T.S. OU D.U.T. OU EXPÉRIENCE ÉQUIVALENTE
Tete radar et interf. radar.
Bon niveau anglais pour assistance technique.
Golf Persique. Salaire intéressant.
Logement, véhicule société.
Deux voyages par an en Europe.

Curriculum Vitae avec photo à : NTS.
Post Office Box 6711, ABU DHABI, U.A.E.
Téléphone : 971D1-2-332 148.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 402 - 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 -09 PARIS.

RECHERCHE INVESTISSEURS pour création camping, centre de loisirs, région Sud. Tél. : (33) 07-12-71.



emplois régionaux — emplois régionaux

La médecine et Hewlett-Packard, un langage commun pour progresser

Hewlett-Packard France, 2400 personnes, 3ème exportateur de matériel informatique se distingue également en instrumentation de mesure : le groupe médical occupe une position de leader mondial dans le domaine des systèmes de monitoring.
L'avance technologique et la haute fiabilité de nos produits dans les domaines de l'échographie, de la surveillance cardiaque adulte néonatale et foetale expliquent notre croissance.
Aujourd'hui, nous recherchons pour notre agence de Rennes un

Jeune Ingénieur Commercial

Véritable partenaire de nos clients (médecins) pour le secteur Ouest de la France, il leur propose des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques et contribue ainsi à la qualité du diagnostic et des soins. Une large autonomie de négociation à un haut niveau permettra à l'ingénieur (si possible électronicien) que nous souhaitons rencontrer de mettre à profit sa première expérience commerciale.
Une formation spécifique dans nos unités européennes complètera ses connaissances techniques. Aussi une bonne pratique de l'anglais demeure un préalable.
La rémunération, attractive, valorisera ses performances. Une voiture de fonction lui sera fournie.
Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. V 03/1M à Didier Gabin, Service du Recrutement, Hewlett-Packard France, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.



média system



VIDÉOCOLOR

à Lyon, filiale du groupe THOMSON GRAND PUBLIC.
Nous cherchons, pour nos services techniques, un

INGÉNIEUR ÉQUIPEMENT

A 30 ans au moins, ingénieur diplômé (A et M, ECL, INSA Génie Mécanique), vous avez l'expérience de la production en série et connaissez mécanique et automatisme.

Chez nous, vous orchestrez les projets d'automatisation, de robotisation et suivez la sous-traitance. Vous parlez anglais. Votre réussite vous ouvre la porte d'une belle carrière industrielle dans un groupe de taille internationale.

Notre consultant, M. PERROT, vous remercie de lui écrire (réf. 961 LM) chez **ALEXANDRE TIC S.A.**
7, rue Servient - 69003 LYON.



HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ NATIONALE

recherche pour son Centre de gestion informatisé (Mini 6) de BORDEAUX

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

D.E.C.S. + MAITRISE DE SCIENCES ECO. OU EQUIVALENT

3 ans d'expérience minimum.
Connaissances informatiques indispensables.
Les candidats masculins doivent être libérés du S.N.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº 287.919 M, Régie Presse, 7, rue de Monttessuy, Paris 7e.

IMPTE STÉ NETTOYAGE INDUSTRIEL ET PÉTROLIER RÉGION DE MARSEILLE recherche CHEF BUREAU D'ÉTUDES Organisation et méthode, formation ARTS & MÉTIERS ou équivalent. Env. c.v. + prétent. s nº 186.622 à HAVAS, 34063 MONTPELLIER Cedex.

EXPERT-COMPTABLE région MONTPELLIER recherche collaborateur diplômé.
Ecrire ou Memor. expérience cabinet en vue association et cession éventuelle.
Ecrire Nº 22.979 à HAVAS, Boîte Postale 67, 34200 SÈTE.

DIRECTIONS

Nationales et Internationales

Secteur Industriel — **Franche Comté**

Directeur Logistique/Distribution

220 000 F +

Notre société, 550 MF de CA, 1400 personnes, leader de son marché, fabrique et commercialise des produits de consommation industrielle. 70% de notre chiffre est réalisé au sein de notre division «produits standards», lesquels sont gérés à partir d'un stock central (55 MF, 5000 références).

Nous créons la fonction de Directeur Logistique et Distribution pour optimiser la gestion de cet ensemble. Rattaché au Directeur de Division, vous serez responsable de toutes les opérations, depuis le traitement des commandes jusqu'à la distribution finale, en relation étroite avec le Directeur des Ventes. Au total, 100 personnes à encadrer, à dominante féminine.

De formation supérieure (type HEC, ESC ou Ecole d'Ingénieur), 35 ans minimum, vous êtes un homme d'expérience, parfaitement rôdé aux problèmes logistiques, à la planification, l'expédition et la gestion informatisée de volumes importants. Vos qualités de manager et votre bon sens commercial sont reconnus.

Dans notre Groupe, vous pourrez exprimer votre potentiel avec une réelle délégation de pouvoir.

Notre Conseil Algoe examinera confidentiellement votre candidature. Merci de l'adresser sous réf. 850 M à Pascale Gehin.



ALGOE 9 bis, route de Champagne - 69130 ECULLY.

MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ASSOCIATION recherche un directeur formation éducateur pour important E.M.P./E.M. Pro et petite enfance (100 enfants et adolescents), région parisienne, Convention 1966.
Envoyer C.V. à : LES PAVILLONS BLANCS 2, rue de Seine, 9100 EVRY.

OFFRES D'EMPLOIS

agirc recherche pour PARIS

AUDIT

pour compléter l'équipe chargée du contrôle de l'ensemble du fonctionnement des caisses de retraite des cadres. Nous souhaitons rencontrer un candidat d'environ 30/35 ans, titulaire du DECS ayant si possible poursuivi des études de droit ou science Eco. Quelques années d'expérience d'Audit en cabinet ou en entreprise sont indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec photo (qui vous sera retournée) à Hervé Lemoine AGIRC 4, rue Leroux 75116 PARIS

Notre groupe de construction et de promotion continue son développement. Il recherche un

RESP. COMMERCIAL

(adjoint au chef de services des ventes), sérieux, dynamique, ayant le goût de la vente, en vue de prendre la responsabilité du secteur Ouest de la région parisienne afin de commercialiser plusieurs programmes d'appartements neufs. Haute rémunération et avantages sociaux réels pour homme ou femme ayant réellement l'étoffe de très bon vendeur et organisateur. Téléphoner ou écrire à C.I.S., 9, av. Matignon, 75008 Paris. Téléphone : 225-08-82.

LABORATOIRES recrutent pour leur unité située en banlieue NORD de PARIS

UN AIDE VÉTÉRINAIRE

pouvant prendre en compte la gestion complète des animaleries. Il serait souhaitable que les candidats aient déjà une expérience similaire. Envoyer C.V. + photo à C.G.P. Réf. (J 4), 14, r. Jean-Mermoz, 75008 PARIS qui transmettra.

Département du Val-de-Marne recrute sur titres, pour son Service des Espaces verts, un INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE, titulaire d'un diplôme d'ingénieur, options souhaitées : horticulture, parcs et jardins, espaces verts.

Transmettre les candidatures accompagnées d'un c.v., avant le 1er juin 1984 : M. le Président du Conseil général du Val-de-Marne, Hôtel de Département, 94011 CRÉTEIL. T. : 207-25-00, poste 24-74.

secrétaires

SECRÉTAIRE pour petite équipe Energie + inform. C.V. à RE-SOURCES 8, place J.-B. Clément, PARIS-19e.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-TITN

recrute pour son département TEMPS REEL

INGENIEURS LOGICIEL

Profils recherchés :

expérience
- logiciel de base et système d'exploitation orientés, mini-calculateurs et micro-processeurs 8 et 16 bits,
- logiciel d'application temps réel.

Connaissance langage C souhaitée.

Postes à pourvoir :

étude et développement de projets dans les domaines du contrôle-commande de processus rapides, communication graphique, traitement de l'image et de la parole.

Prière d'adresser C.V., lettre, photo et prétentions s / réf. T à

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS Mme Ariane CHARTIER - THOMSON-TITN 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour

le Secteur Contentieux du Département Juridique et Fiscal, *situé à St Quentin en Yvelines*

un Juriste Confirmé

ayant une parfaite maîtrise des procédures de prévention des difficultés, et de règlement judiciaire des Sociétés.

Une expérience de plusieurs années dans ce domaine particulier du Contentieux Bancaire sera exigée.

Envoyer CV, photo, salaire et prétentions sous réf. MAF 401 à CNCA Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY

IBM IBM IBM IBM IBM

Recherche

DES JEUNES CADRES DE GESTION ADMINISTRATIVE

Souhaitant un développement de carrière dans le domaine de la gestion administrative :
- ayant le goût du management d'une équipe ou d'un projet,
- motivés par l'utilisation de systèmes informatisés de gestion.

Ils devront posséder 2 à 5 ans d'expérience professionnelle en entreprise commerciale, de préférence dans des activités de gestion administrative.

Les candidats doivent être diplômés d'une Ecole de Commerce ou de Gestion (HEC - ESSEC - ESCP - ESCAE - IEP PARIS) ou titulaires d'un doctorat de 3e cycle de gestion.

Nous attendons d'eux de bonnes connaissances en **anglais** et l'acceptation du principe de la mobilité géographique.

Nos postes sont à pourvoir à Paris et en province.

Adresser lettre de candidature et C.V. à IBM France - Département Recrutement 2, rue de Marengo - 75001 Paris, en mentionnant la référence DASO - M - 8/5

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

SCIENCES ET VIE MICRO

Première revue française de micro-informatique agrandit son équipe et recherche

2 JOURNALISTES TECHNIQUES

- Le premier supervisera et assurera la rédaction finale des bancs d'essai de micro-ordinateurs et de logiciels réalisés par des spécialistes en informatique.

Bonne expérience de la micro-informatique familiale ou professionnelle et du journalisme scientifique ou technique exigée.

- Le second réalisera les reportages et des enquêtes sur les secteurs de pointe de l'industrie informatique et *l'utilisation des ordinateurs.*

Bonne connaissance des milieux industriels et bonne expérience technique souhaitée.

PLUSIEURS EXPERTS EN MICRO-INFORMATIQUE

En marge de leur activité professionnelle, ils réalisent des bancs d'essai de micro-ordinateurs ou de logiciels sous la supervision d'un journaliste.

Très bonne pratique des micro-ordinateurs familiaux et professionnels souhaitée ainsi que des logiciels professionnels.

Nous exigeons un travail intense, le goût de la vulgarisation et le souci de l'exactitude.

Nous offrons une activité passionnante au sein d'une équipe jeune et d'un secteur en pleine explosion.

Adresser C.V. lettre manuscrite et, pour les journalistes, dossiers d'articles à :
Mme CUSTODIO, EXCELSIOR PUBLICATION,
5, rue de la Beaume, 75088 PARIS.

Important éditeur spécialisé en Sciences et Médecine *recherche*

LECT. CORRECTEUR

pour préparation de copie, relecture d'épreuves et mise en page.
Expérience dans le domaine de l'édition scientifique souhaitée.
Adresser C.V. et référence
Ecr. s/nº 7.844 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Clinique BIZET
23, rue Georges-Bizet,
75116 Paris. Urgent rech.
MANIPULATEUR RADIO
Diplômé. Expér. souhaitable.
P. R.V. : 723-78-26 p. 3037.

Le Centre d'Informations Financières organise des *stages à Paris et Versailles* pour recruter des
CONSEILLERS *COMMERCIAUX (H.F.)*
- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Tél. 500-24-03, poste 42.

Clinique BIZET
23, rue Georges-Bizet
75116 Paris. URGENT rech.
MANIPULATEUR RADIO
Diplômé. Expér. souhaitable
Pr R.V. 723-78-26, p. 3037.

- Bonnes connaissances de la législation du travail et de la paie informatisée.
- Anglais demandé.
- Exp. similaire de 3 ans.

Tél. pour R.V. : 266-41-41 +
4, rue de l'Arcade, Paris-8e
Mº Madeleine ETT.

UNIVERSEL SECRÉTARIAT recrute urgt pour poste stable

CHEF DE GROUPE

pour Direction du Personnel.

Cherchons chauffeur pour quelques heures, après-midi, à partir de 15 h, de préférence ancien chauffeur de taxi retraité. Téléphoner pour rendez-vous au (1) 553-10-53 et/ou (1) 727-62-02.

GROUPE SG2



Jeune diplômé, vous avez choisi un secteur d'activité dynamique de pointe : l'informatique. Pourquoi pas vous réaliser dans une SSII ?
Des postes formateurs et évolutifs vous y attendent.

SG2, groupe puissant de 4500 personnes, poursuit sa rapide expansion et vous propose d'acquérir son savoir-faire dans les domaines de pointe suivants : - Conception et réalisation de systèmes de gestion - Plan informatique, - Méthodologie d'analyse et de gestion de projets, - Architecture de systèmes, - Génie logiciel, - Conception et utilisation de réseaux, - Réseaux locaux, - Bases de données réparties, - Monétique et bureautique.

Nous vous offrons une formation complète et adaptée. Vous pourrez ainsi, bien intégré au sein de nos équipes opérationnelles, aux structures souples, à la hiérarchie courte, donner toute votre mesure dans nos réalisations d'envergure et assumer la responsabilité de votre évolution personnelle.
Les postes sont à pourvoir à Paris.

Ingénieurs et universitaires option informatique, SG2 et votre enthousiasme : une évolution certaine.

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser sous réf. YR 23 M, à SG2 : 12-14 avenue Vion-Whitcomb 75016 Paris.

SG2 : L'informatique des idées et des hommes.

média-system

Un chef de projet pour développer notre informatique

Nous sommes la filiale française d'un groupe américain parmi les 50 premiers mondiaux, leader dans l'équipement de la maison. Notre bonne santé financière, la progression de nos parts de marché, nous amènent à consolider nos positions en développant notre informatique par la mise en place au siège et dans *nos 3 unités de production d'un IBM 36.*

En liaison étroite avec notre Directeur Financier, vous définirez le plan informatique à long terme, planifierez les projets de développement, assurerez la *conversion IBM 34/36 et la mise en œuvre de nouveaux systèmes* de gestion, en particulier pour la production.

Vous avez au moins la trentaine, une formation de type Ingénieur ou Miage et une expérience sur IMB 34/36, dont 2 ans en qualité de Chef de Projet avec la mise en application de MAPICS.

Votre *capacité à former et à animer une équipe, la qualité des relations que vous saurez établir* avec les utilisateurs et de bonnes connaissances de l'anglais, feront le reste. Le développement de l'entreprise et de son informatique rendent le poste très évolutif.

Vous voudrez bien adresser votre candidature (lettre, CV, photo et salaire actuel) qui sera étudiée en toute confidentialité à :

SIMMONS, 6/10 Quai de Seine, 93206 Saint Denis Cedex 1.

Simmons

Ingénieurs Commerciaux : l'information et la micro vous intéressent !

Enrichissez vous et complétez vos compétences

- Ingénierie de l'information
- Progiciels clés en mains
- Réseaux locaux de bureautique



Envoyez CV + photo à Elie A. DILOUYA
40, rue du Cherche Midi - 75006 PARIS.

telesystemes

DESSEIN

Nous sommes une P.M.E. d'un millier de personnes dans le domaine des services.
A la suite d'une réorganisation, notre directeur recherche un

Jeune financier futur nº2 Paris

Nous vous confierons la responsabilité des prévisions économiques, de la politique et des plans de financement, du contrôle budgétaire ainsi que la gestion de la trésorerie, *en liaison étroite* avec les banques.

Ce poste conviendrait à de jeunes professionnels de la finance, rompus aux techniques de *gestion et de financement et aux relations* efficaces avec les banques depuis au moins cinq années.

Une formation commerciale supérieure vous permettra de devenir rapidement le bras droit de notre directeur général.

Bernard Julhiet *Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier* (lettre + CV + photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous *référence B312/1M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.*

Bernard Julhiet Psycom Membre de Syntec

A COMPTER DU 2 MAI 1984

LES ANNONCES CLASSÉES

Le Monde

seront reçues par téléphone de 9 h à 18 h

du lundi au vendredi

au 555-91-82.

DEMANDES D'EMPLOIS

ESPAGNE

H. Universitaire. Quadrilingue. Excellent gestionnaire et commercial, ch. situation en Espagne dans tourisme, hôtellerie. P.M.E.
Ecr. s/nº 6.619 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme secrétaire de direction spécialisée informatique, cherche emploi Paris-Nord ou banlieue 60-95-93 cause déménagement. Libre rapidement si nécessaire. 7 ans d'expérience. Sérieuses références.
Tél. 16 (4) 421-48-20.

Jeune homme, D.E.A. Droit des affaires et Droit économique (Sorbonne) ch. 1er emploi.
Téléphone : 364-79-20.

Socio-économiste, expér. enseign. recherche 9 ans au Brésil, cherche emploi ou mission.
Ecr. s/nº 3.304 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Infirmière D.E. 73, 10 ans d'exp., rech. poste temps plein Paris ou proche banlieue dans bar, banque ou entreprise.
Ecrire sous nº T 045.505 M
Régie-Presse
7, rue de Montessuy,
75007 Paris.

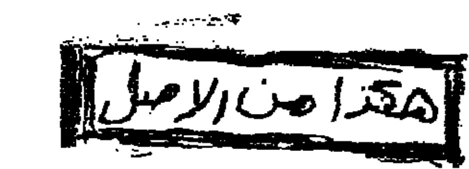
GÉOLOGUE, DOCT. 3e cycle pétro, Etud. ttes prop. France, étrang. Ecr. J.-M. Belin, 3 bis, rue Mizery, 03800 GANNAT.

travail à domicile

Secrétaire traductrice français, anglais, allemand, espagnol, maîtrise de traduction, licence de *psychologie* ch. travaux à DOMICILE ou à TEMPS PART.
Téléphone : 271-13-24.

DACTYLO IBM

de vos manuscrits. 587-37-64.



Le Monde

économie

CONTROVERSE AUTOUR DE LA PRÉRETRAITE

EN L'ATTENTE D'UNE REVALORISATION

Les préretraités ont subi une perte de pouvoir d'achat

Dans la vie sociale, une nouvelle catégorie s'est développée depuis quelques années : celle des préretraités, gonflée ou freinée au gré des mesures spécifiques — garantie de ressources, licenciement puis démission, contrats de solidarité et conventions du Fonds national de l'emploi — qui sont venues apporter depuis maintenant quatorze ans une solution au chômage des salariés âgés, ou ont permis leur départ pour favoriser l'embauche de jeunes.

Que des dispositions fonctionnent encore, comme les conventions FNE, dont le nombre s'accroît au rythme des suppressions d'emploi, ou qu'elles soient en voie d'extinction naturelle (comme les contrats de solidarité ou les garanties de ressources, dont l'accès a été fermé), elles représentent, du point de vue du statut des bénéficiaires, un bien curieux cas, à mi-chemin entre le régime de retraite aux règles établies et la position du salarié ou même du chômeur.

Or, dans ce *no man's land*, on trouve près de huit cent mille personnes âgées de cinquante à soixante-cinq ans (1). Elles sont éparpillées en sous-catégories selon le dispositif particulier dont elles relèvent, voire sont totalement émiettées en fonction de leur âge et de leur date d'entrée dans l'un ou l'autre des systèmes.

C'est ainsi que les préretraités qui reçoivent actuellement une indemnité de garantie de ressources ont vu leur salaire de référence relevé de 4 % au 1er avril, comme les chômeurs indemnisés par l'UNEDIC, qui dépendent comme eux du régime d'assurance, en attendant la prochaine revalorisation, qui doit intervenir au 1er octobre prochain.

« Inégalités entre préretraités »

Dans le même temps, les bénéficiaires des contrats de solidarité et des conventions FNE, qui dépendent de l'Etat depuis la mise en place du nouveau régime d'assurance-chômage, attendent de savoir quel sera le montant de la revalorisation à la même date du 1er avril, et nourrissent quelques craintes. La CGT s'oppose d'ailleurs au projet du gouvernement de ne consentir que 1,80 % et a stigmatisé, dans un communiqué publié le 26 avril, la création d'« *inégalités entre les préretraités* » si le projet de décret soumis à la commission supérieure de l'emploi n'était pas modifié. La CFDT a fait de même, le 3 mai, en soulignant que ces salariés avaient accepté de partir « *pour permettre l'emploi des jeunes* ».

L'inquiétude des centrales syndicales rejoint, en cela, celle de sénateurs centristes, MM. Ceccaldi-Pavard et Machet, qui, la semaine passée, interrogeaient M. Jack Ralite sur la baisse du pouvoir d'achat constatée par les préretraités et avançaient même une perte de 20 %. De fait, si le chiffre paraît excessif, il peut correspondre à un cas de figure où le préretraité aurait subi l'addition de toutes les mesures restrictives intervenues depuis le décret de novembre 1982, qui avait pour objectif de limiter les dépenses de l'UNEDIC.

La liste est longue de ces économies qui ont en effet frappé les préretraités à des titres divers.

Il y a d'abord eu, pour certains, la revalorisation décidée pour 4,60 %, qui ne fut finalement que de 1,6 % en raison des contraintes financières de l'époque. Puis il y eut les revalorisations au titre de l'année 1983, qui s'élevèrent à 8,16 % quand la hausse des prix était sensiblement plus forte. Enfin, il y eut, au nom de la solidarité, l'augmentation de 3,5 % de la cotisation d'assurance-maladie, ainsi portée à 5,5 % pour les préretraités dont le revenu est supérieur au SMIC. A cela, il convient d'ajouter la modification du mode de calcul de la rémunération de substitution, qui passait de 70 % du salaire de référence à 65 % de ce salaire pour la partie inférieure au plafond de la Sécurité Sociale (8 110 F) et à 50 % pour la partie supérieure.

De plus, l'application au 1er avril et au 1er novembre de la revalorisation pour les personnes intégrées dans le dispositif depuis six mois au minimum a pu entraîner jusqu'à onze mois de blocage de la rémunération pour les « entrants » les moins avertis.

Au total, observait M. Oswald Calvetti, secrétaire confédéral de la CGT, au cours d'une conférence de presse le 25 avril, « *la chute du pouvoir d'achat a été générale mais différente selon les cas* ». Il faisait ainsi écho aux protestations des sénateurs centristes, devant lesquels M. Ralite, au nom du gouvernement, exprima ses « *réserves* » sur la réalité du préjudice subi, mais n'en souligna pas moins qu' « *un inspecteur général des affaires sociales a été chargé du dossier des préretraites* » afin « *de faire la lumière sur cette question* ».

« Les engagements ne sont pas respectés »

Quoi qu'il en soit, la CGT se montre, pour sa part, déterminée à exploiter ce dossier. Le statut si particulier des préretraités a pour conséquence, à ses yeux, que « *les engagements pris (...) ne sont pas respectés* », et que, victimes de l'atomisation des situations, ils doivent renouer avec l'action syndicale. A ce sujet, la CGT ne manque pas d'observer que des associations sont nées pour défendre les intérêts des préretraités, qui dirigent l'essentiel de leurs critiques à l'encontre du gouvernement, ignorent la responsabilité du patronat et, comme l'UNAPA, le 4 mai, contestent le montant de la revalorisation.

« *Ce sont pourtant le CNPF et la CGPME qui, en dénonçant l'accord sur l'UNEDIC en 1982, ont créé de telles conditions* », note M. Calvetti, en rappelant que les salariés âgés ont souvent pris leur décision après avoir obtenu des assurances précises sur le niveau de rémunération et la qualité des protections garanties. « *Les préretraités doivent se retourner contre leurs employeurs*, poursuit M. Calvetti, *et ce d'autant plus que leur situation s'apparente à celle d'un travailleur licencié soumis à une allocation révisable.* »

De toute cette affaire, la CGT tire argument pour réaffirmer sa revendication d'une préretraite à cinquante-cinq ans « *pleine et entière* » accordée aux salariés exerçant des travaux pénibles, tandis que, sans conteste, nombre de préretraités regrettent maintenant leur choix et font connaître leur rancœur. L'UNAPA met d'ailleurs en garde les actifs désirant partir en préretraite.

Comment en est-on arrivé là ? L'existence de deux systèmes d'indemnisation aboutit à une incohérence. Tandis que les chômeurs de moins de cinquante-cinq ans et les préretraités en garantie de ressources de plus de soixante ans, pris en charge par l'UNEDIC, se voient attribuer une revalorisation uniforme de 4 %, les préretraités âgés de cinquante-cinq à soixante ans, maintenant à la charge de l'Etat, se voient appliquer le même relèvement que celui accordé aux retraités, sans qu'il soit tenu compte des efforts consentis, de la rupture ainsi provoquée dans la chaîne des indemnisations, ni de l'antériorité des mesures qui les touchent. Est-ce vraiment une bonne solution ?

ALAIN LEBAUBE.

(1) Les bénéficiaires de la garantie de ressources, âgés de soixante à soixante-cinq ans, sont 428 300, et il n'y a plus de nouveaux entrants depuis l'abrogation, le 5 juillet 1983, du dispositif. Les bénéficiaires des contrats de solidarité, âgés de cinquante-cinq à soixante ans, sont 180 000, auxquels s'ajoutent les 21 000 cessations anticipées d'activité de la fonction pubique. Le système sous cette forme est abrogé depuis le 1er janvier 1984. Les bénéficiaires des conventions FNE, âgés de cinquante-cinq à soixante ans, sont 89 000, et les allocataires de la convention de la sidérurgie, âgés de cinquante à soixante ans, sont actuellement 35 000.

LE BILAN DU CNPF

Autocritique, satisfecit et mise en garde

A l'occasion de la journée d'études sur « les retraites de demain » organisée le jeudi 3 mai par le cabinet Eurosearch, M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, a dressé un bilan des préretraites après douze ans de fonctionnement : un bilan qui a été à la fois une autocritique, un satisfecit et une mise en garde pour l'avenir.

Autocritique : née d'un « *accord Boulin-Ceyrac en réponse à la campagne syndicale pour la retraite à soixante ans* », la préretraite a créé, dès le départ, parce qu'elle était réservée (sous la forme garantie de ressources-licenciement) à ceux qui perdaient leur emploi, une « *équivoque* » durable entre la retraite et l'assurance-chômage. Cette confusion va heureusement disparaître, du moins M. Chotard l'espère, avec la mise en place de la « *structure financière* » chargé de payer les préretraites au-delà de soixante ans et donc d'abord de « *liquider le passé* » avant de soutenir les régimes complémentaires de retraites.

Cette équivoque a peut-être été l'une des raisons du « *succès inattendu* » de la formule auprès des salariés. En tout cas, a reconnu M. Chotard, celle-ci a été aussi « *très appréciée* » des employeurs. Elle leur a permis d'« *adopter une nouvelle politique de gestion du personnel* », de rajeunir celui-ci, parfois d'« *adopter de nouvelles stratégies* », et souvent d'« *améliorer la polyvalence et élever les qualifications* ». Outre cette « *souplesse* », le système a « *accru la mobilité du personnel, ce qui est appréciable dans un pays où elle est si peu de mise* ». Même si la préretraite a été « *particulièrement intéressante pour les grosses masses* », l'ensemble des entreprises y ont trouvé des avantages.

Satisfecit donc. Mais la formule, selon M. Chotard, comporte un risque, qui s'est révélé et accusé avec le temps : c'est « *la tendance à généraliser les préretraites dans les entreprises en difficulté* ». « *Pour dégager les effectifs, aujourd'hui, avant même l'intervention des syndicats, du préfet, de l'inspecteur du travail, on cherche toutes les mesures pour éviter les licenciements* », et l'on recourt systématiquement aux préretraites — à partir de cinquante-cinq ans maintenant. Une évolution que M. Chotard juge dangereuse pour les retraites, parce qu'elle peut, « *si nous n'y prenons garde, déséquilibrer à nouveau le rapport entre actifs et inactifs et mettre en cause le droit au travail après cinquante-cinq ans* ».

La mise en garde, au-delà du public de la journée d'études, composé en majorité de responsables du personnel, valait aussi pour les salariés en général. En effet, M. Chotard a rappelé ensuite les exigences du CNPF en matière de protection sociale : « *Tant que l'on n'aura pas procédé à des réformes profondes sur les charges des entreprises, nous n'accepterons aucune charge supplémentaire.* » Si l'on doit choisir entre l'effort de formation et un effort pour la retraite anticipée, pas question non plus de « *sacrifier* » la formation... Après tout, « *dans un pays industrialisé, les retraités ne peuvent être à l'abri des à-coups économiques, pas plus que les salariés* ».

Même si cette prise de position était adoucie par l'affirmation d'un « *devoir de justice* » à l'égard des retraités, il est clair qu'après l'assurance-chômage le patronat juge encore nécessaire d'autres mises à jour de la protection sociale...

G. H.

● **« Ultimatum » des éleveurs de porcs du Finistère aux pouvoirs publics.** — Les responsables de la section porcine de la FDSEA et du CDJA du Finistère ont lancé un nouvel ultimatum aux pouvoirs publics face à la dégradation des cours du marché du porc, afin d'obtenir un « relèvement substantiel des cours » tombés en dessous de 10 F. Le communiqué est assorti d'une mise en garde contre « *des actions de désespoir* » que le « *syndicalisme ne pourra contrôler* ».

LE « CONTRAT DE CONFIANCE » DES CADRES

L'UCC-CFDT réclame un allégement de la « surtaxe progressive »

– M. Pierre Vanlerenberghe, secrétaire général de l'Union confédérale des ingénieurs et cadres UCC-CFDT, vient d'estimer, à propos du « contrat de confiance » des cadres présenté par M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, au conseil des ministres du 18 avril, que c'est sur le rôle des cadres que *« le gouvernement innove le plus ». « Les cadres sont reconnus pour ce qu'ils sont, les agents essentiels du changement économique, social et technique dans la mesure où ils prennent des risques. Un ensemble de mesures confortent ce discours. Reste à le faire passer dans la pratique quotidienne des ministères et de la gauche en général. »* Plus concrètement, l'UCC-CFDT considère que le contrat de confiance comporte *« peu d'actes et de mesures spectaculaires »*, mais *« beaucoup de grain à moudre »*.

Regrettant *« l'absence d'un second volet »* sur la réduction des prélèvements obligatoires, M. Vanlerenberghe a réclamé, pour les cadres, une modération fiscale passant *« par un allégement de la surtaxe progressive, voire sa suppression »*, l'évolution de la fiscalité et de la parafiscalité depuis trois ans ayant été vécue *« comme d'autant plus lourde que son utilité réelle n'est pas perçue ». « C'est une condition indispensable,* a-t-il ajouté, *pour que soit entendu l'appel fait aux cadres de reprendre l'initiative. C'est à ce prix que le débat sur la solidarité pourra être repris ultérieurement sur des bases plus saines. »*

L'UCC-CFDT refuse *« par avance toute mesure qui consisterait à introduire des conditions de ressources pour le paiement des allocations familiales »*.

FO DÉCIDE DE QUITTER L'INTERSYNDICALE DE LORRAINE

Force ouvrière a décidé de quitter, comme elle l'avait déjà laissé entendre, l'intersyndicale interprofessionnelle de Lorraine. M. Marcel Metz, secrétaire régional de FO, a expliqué, le 5 mai, cette décision en ces termes : *« La politisation de la manifestation du 13 avril à Paris par la CGT et le Parti communiste et maintenant la nomination de M. Chérèque comme préfet délégué au redéploiement industriel, posent des problèmes à ceux qui veulent rester uniquement sydicalistes. »*

Dans l'une des fédérations FO, celle de Moselle, la décision de retrait n'a *toutefois été* acquise, samedi en congrès, qu'au terme d'un *« débat houleux »*, selon son secrétaire, M. Jean-Marie Ravenel.

Les quatre autres organisations de l'intersyndicale de Lorraine (CGT, CFDT, CFTC, CGC) et la FEN de Moselle ont réaffirmé le 5 mai, dans un communiqué, à Metz *« leur volonté de persister dans l'action unitaire pour aboutir à la révision du plan acier et à une véritable diversification s'appuyant sur les industries de base existantes »*.

DES PATRONS DU SNPMI DÉMÉNAGENT UNE ENTREPRISE PRÈS DE ROUBAIX

(De notre correspondant.)

Lille. – Une cinquantaine de militants du Syndicat national du *patronat moderne indépendant* (SNPMI) sont intervenus samedi dans une entreprise en liquidation de biens à Hem, près de Roubaix, dans le Nord, pour déménager trente tonnes de matériel que le personnel entendait maintenir dans l'usine. Spécialisée dans la fabrication de matériel de boulangerie, l'entreprise Jyde, qui avait déposé son bilan le 10 octobre 1983, était *mise en liquidation de biens par le* tribunal de commerce, qui prononçait en même temps le licenciement économique des vingt-sept salariés à compter du 30 avril. Le 19 mars dernier, constatant que des machines avaient été déménagées, une partie du personnel décidait l'occupation des locaux.

Deux cadres auraient décidé de reprendre l'activité avec onze anciens salariés de l'entreprise en s'installant à Tourcoing. Ils achetaient le 3 mai dernier le stock et les machines de l'usine, qu'ils sont donc venus chercher avec le renfort du SNPMI.

J.-R. L.

LES RÉSULTATS DÉFICITAIRES DE THOMSON

La mauvaise surprise du secteur « grand public »

« L'exercice 1984 sera encore déficitaire pour le groupe Thomson, mais l'objectif du retour aux bénéfices en 1985 se confirme », a indiqué M. Alain Gomez, PDG du groupe, à l'occasion de la présentation des comptes 1983 de la maison mère Thomson SA et de sa principale filiale, Thomson-CSF. Même si l'on attend pour cette dernière un nouveau déficit *global* pour 1984, le compte d'exploitation de Thomson-CSF devrait retrouver son équilibre dans le courant du second semestre. Au total, les comptes consolidés de 1983, qui ne seront pas arrêtés avant juin, feront ressortir une perte de 1 200 à 1 300 millions de francs, *contre 2 207 millions de déficit en* 1982 *(le Monde du 4 mai)*.

Rendus encore plus complexes par les profondes modifications de structures intervenues l'année dernière (filialisation, cession ou acquisition d'activités) et la mise en conformité des comptes aux règles des audits internationaux, les résultats de 1983 de Thomson permettent cependant de dégager quelques grandes orientations.

Par type d'activité, si la branche militaire gagne toujours bien sa vie, la communication, le médical et les composants ont encore perdu de l'argent en 1983. Pour la communication, dont la CGE a *désormais* la gestion, les pertes viennent surtout de la société LTT. Les composants ont connu une amélioration en raison de l'augmentation sensible de la demande, de même que le médical où *« la remise en ordre de la gestion et le démarrage de la production industrielle des scanners ont fait sentir leurs effets »*.

Chez Thomson SA, les pertes proviennent surtout des moins-values de cession de Thomson Jeumont Câbles (300 millions de francs) et du déficit de plus de 100 millions de la SODETEG, la société d'ingénierie du groupe, dû notamment aux mauvaises conditions d'un contrat à l'étranger. La surprise désagréable vient en fait du grand public. Cette branche a enregistré, pour la première fois depuis bien longtemps, un déficit d'une centaine de millions de francs. Le marché français en est, selon les dirigeants du groupe, le principal responsable en raison de l'atonie de la demande des consommateurs et du blocage des ventes de magnétoscopes consécutif à Poitiers. En revanche, sur les autres marchés européens, notamment en RFA, le groupe a été bénéficiaire.

Le danger des demi-mesures

Le bilan plus que nettoyé, les frais généraux comprimés (1), les nouvelles structures définies, les rectifications de frontières effectuées, le contrat saoudien Shahine 2 obtenu, l'horizon du groupe Thomson est apparemment déblayé. Si un bon bout de chemin a été fait, la partie est loin cependant d'être encore gagnée. Le groupe Thomson, les pouvoirs publics, sauront-ils, pourront-ils faire face aux besoins financiers de la branche composants qui se chiffrent en milliards de francs ? Rien ne serait pire en ce domaine que les demi-mesures, l'argent injecté l'étant alors en pure perte et se révélant insuffisant pour rattraper le retard.

Mais c'est peut-être de la branche grand public que dépend le plus l'avenir du groupe. Ordinateurs domestiques, magnétoscopes, vidéodisques, nouvelle génération de téléviseurs, etc., Thomson se doit d'être présent dans tous ces domaines grands consommateurs de capitaux et où les erreurs ne pardonnent guère.

Si M. Gomez s'est montré fort discret sur les négociations en cours avec Philips pour le développement en commun de certains de ses produits, il n'a pas caché qu'une coopération européenne serait facilitée par une protection douanière temporaire du marché de la CEE. Ainsi les constructeurs européens viennent-ils officiellement de demander à la Commission européenne de plaider pour un relèvement des droits de douanes pour les tubes de TV, la hi-fi et les magnétoscopes afin de donner le ballon d'oxygène nécessaire aux industriels du Vieux Continent dans leur lutte contre les groupes japonais. *« Sans une telle protection,* ajoute M. Gomez, *la logique et l'intérêt des firmes seraient alors de conclure des alliances hors de l'Europe. »* Bref, pour le PDG de Thomson, Bruxelles et les gouvernements des Dix doivent apporter leur pierre à l'édifice européen, sinon...

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Les coupes claires effectuées au siège social et dans les frais généraux se seraient traduites par une économie de 200 millions de francs en 1983.

M. DELORS AU KOWEIT

Paris cherche à attirer les capitaux de l'émirat

Le ministre français de l'économie et des finances, M. Jacques Delors, est depuis dimanche au Koweït. Sa visite, qui doit durer *jusqu'à mardi*, a *notamment* pour but d'accroître les investissements kowetiens dans les entreprises françaises (1).

Répondant à l'invitation du ministre du pétrole et des finances, Sheikh Ali Al Khalifa Al Sabah, M. Delors doit participer pendant son séjour à la commission mixte de coopération économique. Une *convention fiscale* doit être signée (2).

Des négociations sont engagées depuis un an entre les deux pays pour obtenir de l'émirat un très fort développement de ses investissements financiers en France, notamment dans les secteurs des industries de pointe et la pétrochimie.

Paris souhaite ouvertement que l'Etat pétrolier, qui joue un rôle important d'investisseur international, augmente sensiblement ses participations financières en France, comme il l'a fait en RFA (Volkswagen, Hoechst, Daimler-Benz...) ou en Grande-Bretagne.

Jusqu'à présent, le Koweït a *limité* ses *interventions dans deux* sociétés de placement françaises, l'une axée sur la région Rhône-Alpes, la Siparex et l'autre à vocation nationale, la Sofinova. Le Koweït a créé avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) une société, la Sidem.

Les plus importants investissements du Koweït ont été faits dans l'immobilier (Palais de la Méditerranée à Nice, immeubles du Lido, à Paris...). Au total, le portefeuille financier koweïtien est d'environ 5 millions de dollars en France contre 8 milliards de dollars en RFA ou 1,5 milliard en Grande-Bretagne.

Le Koweït semble surtout intéressé par les petites ou moyennes entreprises de secteurs de pointe : électronique, bureautique, télécommunications ou chimie, notamment.

De son côté, le Koweït a également marqué son désir de racheter ou de constituer un réseau de distribution pétrolière en France ainsi que d'y acquérir une participation dans le raffinage. Des contacts auraient *été pris avec* les groupes français Elf-Aquitaine et Total.

Mais, font valoir les observateurs, si les compagnies pétrolières dont les activités de raffinerie sont déficitaires seraient favorables à y associer des capitaux koweïtiens, elles seraient nettement plus réticentes à l'arrivée de la Koweït Oil Company dans le secteur de la distribution.

(1) Voir dans *le Monde* du 14 février l'article de M. Maurus.

(2) En fait un avenant à la convention fiscale de 1981 doit tenir compte de l'impôt sur la fortune et éviter ainsi les *désinvestissements de Koweïtis*, Misidents (en France), notamment dans l'immobilier.

LE CHOMAGE N'ÉPARGNE PAS LE JAPON

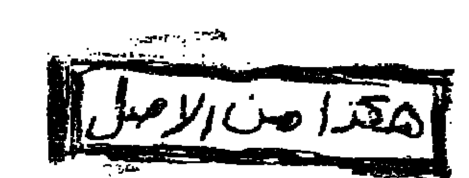
Le nombre des chômeurs au Japon, en 1983, a atteint 1 570 000 personnes (+ 9,8 % par rapport à 1982), représentant 2,7 % de la population active. Ce taux est le plus élevé enregistré depuis 1953, année où furent établies les premières statistiques.

M. Ichiro Nakanishi, directeur de cabinet du premier ministre, a attribué cette augmentation à l'instabilité de l'emploi dans le commerce de gros, de détail, dans les services, ainsi qu'à la part croissante de femmes – notamment de femmes au foyer – recherchant un emploi à temps partiel.

La population active du Japon a *augmenté* de *1,3 %. Elle atteignait* 57,3 millions de personnes à la fin du mois de mars, selon les chiffres officiels.

ITALIE

● **Ralentissement de l'inflation.** – Les prix à la consommation ont augmenté de 0,7 % en avril. Pour la première fois depuis décembre 1978, le taux annuel d'inflation est descendu sous la barre des 12 % au mois d'avril, se situant à 11,7 % contre 16,6 % en avril 1983. Le gouvernement, qui s'est donné pour objectif de ramener l'inflation à 10 % en 1984, s'efforce de contenir les hausses des tarifs publics et de faire approuver au Parlement un décret-loi ralentissant les mécanismes d'indexation des salaires sur le coût de la vie. – (*AFP*.)



ÉTRANGER

BONNES PERFORMANCES DE L'ÉCONOMIE CHINOISE EN 1983

Croissance : + 10 %

L'économie chinoise a de nouveau, l'an dernier, enregistré une croissance remarquable, de l'ordre de 10 %, atteignant les principaux objectifs qu'elle s'était fixés pour 1985, c'est-à-dire avec deux ans d'avance.

Les statistiques définitives pour l'année écoulée, rendues publiques dimanche 29 avril par le bureau national des statistiques, laissent toutefois apparaître un certain déséquilibre dans le développement économique chinois, en raison notamment d'une croissance de l'industrie lourde de 12,4 %, nettement plus rapide que prévu.

Le communiqué du bureau des statistiques indique, pour sa part, que les « *principaux problèmes* » rencontrés l'an passé ont été les « *difficultés d'approvisionnement dans le domaine de l'énergie et de certaines matières premières, ainsi que les insuffisances en matière de transports* ».

Des chiffres encourageants

Mais, dans l'ensemble, les chiffres paraissent très encourageants. Le produit national brut a atteint 1 105 milliards de yuans (552 milliards de dollars) l'an dernier, avec une production agricole évaluée à 312 milliards de yuans, soit 9,5 % de plus qu'en 1982.

Ce chiffre a pu être obtenu grâce à une nouvelle récolte céréalière record de 387 millions de tonnes, soit 9,2 % de plus que l'année précédente.

La production industrielle a, pour sa part, atteint 608 milliards de yuans (304 milliards de dollars), avec une croissance de 10,5 %, se répartissant en 8,7 % pour l'industrie légère et 12,4 % pour l'industrie lourde.

En 1982, le taux de croissance de l'industrie lourde était de 9,9 %, un chiffre déjà jugé excessif par les autorités. L'excédent commercial, qui était encore de 5,66 milliards de yuans (2,5 milliards de dollars) en 1982, a fortement diminué en 1983 pour ne plus atteindre que 1,65 milliard de yuans (825 millions de dollars), en raison notamment d'une forte reprise des importations, qui se sont élevées à 42,18 milliards de yuans (21,09 milliards de dollars) l'an dernier, soit 17,9 % de plus que l'année précédente.

Les exportations ont pour leur part atteint 43,83 milliards de yuans (21,9 milliards de dollars), soit seulement 5,8 % de plus qu'en 1982.

Si le charbon a atteint un chiffre record de production (715 millions de tonnes contre 666 millions de tonnes en 1982), la production pétrolière ne s'est accrue que de 3,9 %, atteignant 106 millions de tonnes.

Dans son communiqué, le bureau national des statistiques a, d'autre part, également pour la première fois donné des indications détaillées sur l'augmentation du coût de la vie l'an dernier en Chine. C'est ainsi que l'augmentation des prix de détail a été évaluée à 1,5 %, mais avec des hausses pouvant atteindre 12,7 % pour les légumes et même 14,7 % pour les fruits.

Enfin, les statistiques relèvent que la Chine a absorbé 1,96 milliard de dollars de fonds étrangers l'an dernier, dont 1,05 milliard de dollars sous forme de prêts et le reste sous forme d'investissements directs.

Sur ces investissements, 290 millions de dollars sont allés à l'exploitation des réserves pétrolières offshore, 300 millions dans les sociétés à capitaux mixtes installées en Chine et 200 millions à l'achat d'équipements à l'étranger par l'intermédiaire du commerce de compensation. — *(AFP.)*

Vingt-cinq PDG de sociétés américaines ont un salaire supérieur à 2,30 millions de dollars

Selon l'hebdomadaire *Business Week*, vingt-cinq présidents-directeurs généraux d'entreprise des États-Unis ont gagné chacun l'an dernier plus de 2,30 millions de dollars, l'équivalent de 19,20 millions de francs (1). Celui qui vient en tête de ce classement par la rémunération est M. John Anderson, le président de la société d'informatique NCR : il a perçu en un an 13,220 millions de dollars (110 millions de francs). Puis viennent M. Philip Caldwell, de Ford-Motors : 7,29 millions de dollars (60 millions de francs) ; M. David Tender, vice-président de Phibrom-Salomon : 6,92 millions de dollars (57,70 millions de francs).

Figurent en quatrième et cinquième position deux dirigeants du groupe Capital-Cities, MM. Thomas Smurphy, directeur, et Daniel B. Burke, président, avec 6,08 millions de dollars (50,70 millions de francs) pour M. Murphy et 4,34 millions de dollars (36,20 millions de francs) pour M. Burke.

Une partie importante de ces rémunérations a été accordée il est vrai sous la forme de revenus additionnels, c'est-à-dire de primes et surtout d'options d'achat d'actions de l'entreprise. Ainsi le « champion », M. Andersen du groupe NCR, n'a-t-il perçu sur ces 13,229 millions de dollars de rémunération annuels que 8 % comme salaire proprement dit. Une façon non déguisée pour les sociétés de s'attacher leurs dirigeants.

Plus généralement, les deux cent soixante-neuf plus importantes entreprises des États-Unis ont augmenté les rémunérations de leurs hauts dirigeants de 13 % en moyenne, soit pour les intéressés — si l'on ose dire — une progression réelle de 9 %, la hausse des prix ayant été l'an dernier aux États-Unis de 3,8 %.

Ce sont les assemblées générales des actionnaires des sociétés (elles se tiennent traditionnellement en avril) qui ont révélé aux Américains ébahis que la crise économique était vraiment terminée au moins pour les responsables de sociétés.

Les augmentations de salaires ont provoqué des protestations vigoureuses tant des syndicats ouvriers que de l'équipe de la Maison-Blanche. Les ouvriers de l'automobile qui doivent renouveler en août prochain leur convention collective ont déclaré qu'ils ne se contenteront pas cette fois de déclarations sur la nécessité de maintenir les coûts pour faire face à la concurrence internationale.

Des responsables gouvernementaux ont dit — plus ou moins ouvertement — leur surprise devant les rémunérations, et plus précisément celles versées aux responsables des constructeurs d'automobiles. Ces derniers n'avaient-ils pas obtenu que soient appliqués des quotas pour limiter les importations de voitures japonaises aux États-Unis.

Les dirigeants font remarquer d'une part que leurs rémunérations avaient fortement diminué en 1981 et en 1982 (durant la crise) et que ces salaires reflètent les très bons résultats des firmes dont ils ont la charge et aussi l'augmentation des dividendes aux actionnaires.

(1) Nous avons calculé les équivalences sur la base d'un dollar valant 8,35 F.

BRÉSIL

● **Excédent des échanges extérieurs.** — La balance commerciale brésilienne a enregistré un excédent record de 1 061 millions de dollars en avril. Ce résultat, après le solde positif de 3 521 millions dégagé au premier trimestre, devrait permettre d'atteindre l'objectif fixé par le gouvernement d'un excédent de 9 milliards de dollars pour l'ensemble de 1984. Les exportations brésiliennes ont représenté, en avril, 2 134 millions de dollars et les importations 1 073 millions, contre, respectivement, 1 805 millions et 1 239 millions en avril 1983. En un an, les ventes ont augmenté de 18,3 %, et les achats ont diminué de 13,4 %. — *(AFP.)*

● **Accord de coopération nucléaire entre la Turquie et la RFA.** — La Turquie et la RFA ont conclu le 2 mai à Ankara un important « accord-cadre » de coopération dans les domaines de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Cet accord prévoit la coopération des deux pays, qui sont signataires du traité de non-prolifération des armes nucléaires, pour l'utilisation de l'atome dans les domaines de l'électricité, de la médecine, de l'industrie et de l'agriculture. Il prévoit que la RFA procurera à la Turquie la technologie et le matériel nécessaires et que les deux pays échangeront informations et personnels qualifiés. C'est le premier accord de coopération nucléaire signé par la Turquie. — *(AFP.)*

ÉNERGIE

L'OPEP DÉCIDE LE MAINTIEN DES QUOTAS DE PRODUCTION ET DES PRIX DU PÉTROLE

Vienne, *(AFP)*. — L'OPEP, malgré la hausse attendue prochainement de la demande de pétrole, doit respecter scrupuleusement son prix de référence de 29 dollars le baril de brut et son plafond de production de 17,5 millions de barils par jour, a recommandé le comité de l'OPEP de surveillance du marché, réuni dimanche 6 mai à Vienne.

Au cours des quatre premiers mois de l'année, les treize pays de l'OPEP ont fait preuve de « retenue » dans leur production, selon les conclusions du comité (composé des ministres du pétrole, de l'Algérie, du Venezuela, de l'Indonésie et des Emirats arabes unis) présentées à la presse par le ministre des Emirats, M. Manah Saïd Al Oteiba, qui présidait les travaux.

Cependant, une augmentation de la demande de pétrole est attendue dans les pays occidentaux au cours du deuxième semestre, la demande de brut de l'OPEP pourrait ainsi atteindre en moyenne entre 19,2 et 19,5 millions de barils par jour pendant cette période, et monter jusqu'à 20 millions à la fin de l'année 1984.

Cette hausse, attendue par la majorité des experts, avait ravivé les « appétits » de plusieurs pays de l'OPEP qui avaient indiqué, avant la réunion de dimanche à Vienne, qu'ils espéraient un quota plus élevé.

Le prix du pétrole, quant à lui, devrait, en tout état de cause, être maintenu inchangé jusqu'à la fin de 1985, laissant d'ici là à l'OPEP le temps de définir sa stratégie à long terme, a souligné M. Oteiba.

CONJONCTURE

LA FRANCE A PEU EMPRUNTÉ EN AVRIL SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

La France a nettement ralenti ses emprunts internationaux en avril, ne livrant que 65,1 millions de dollars contre 1 milliard en mars et 1,46 milliard en février. Après le début de l'année, c'est-à-dire en quatre mois, les emprunts internationaux de la France s'élèvent à 3,2 milliards de dollars contre 4,5 milliards pendant la période correspondante de 1983.

Ce moindre appel aux emprunts internationaux s'explique par l'amélioration de la balance des paiements de la France.

ACCÉLÉRATION DE L'INFLATION DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

L'inflation dans les pays en développement non pétroliers a atteint 54,1 % l'an dernier, contre 34,3 % en 1982, tandis que, au contraire, l'inflation dans les pays développés tombait à 5 %, contre 7,5 % en 1982, indiquent des statistiques publiées par le FMI (Fonds monétaire international).

Le numéro de mai des statistiques financières internationales montre notamment que l'inflation dans les pays en développement non producteurs de pétrole s'est accélérée en cours d'année : le rythme moyen au dernier trimestre 1983 était ainsi de 63,5 %.

Cette aggravation a été particulièrement sensible dans les pays latino-américains, souligne le Fonds monétaire international.

TRANSPORTS

AIR FRANCE REÇOIT SON PREMIER AIRBUS A-310

Air France a pris livraison, le 4 mai, à l'aéroport Charles-de-Gaulle, du premier des cinq avions Airbus A-310 qu'elle a commandés. L'A-310 équipé de réacteurs General Electric peut parcourir des étapes de 3750 kilomètres avec deux cent quarante-six passagers à son bord.

M. Charles Fiterman, ministre des transports, qui assistait à la cérémonie organisée à l'occasion de cette livraison, a estimé que l'A-310 serait « *un atout supplémentaire pour Air France* », car cet appareil « *est ce qui se fait de mieux* » actuellement dans la construction aéronautique.

Le dernier-né du consortium européen Airbus, qui se situera entre le gros porteur Airbus A-300 (deux cent quatre-vingt-douze places) et le Boeing-727 (cent cinquante-six places), a encore indiqué M. Fiterman, « *a été conçu en concertation étroite avec les compagnies aériennes* ». Air France a été la première compagnie à avoir commandé l'Airbus A-300 dès 1971, et la première à le mettre en service en 1974. Elle a aussi commandé vingt-cinq A-320 qui remplaceront à partir de 1988 les Boeing-727 et pris vingt-cinq options sur ce modèle d'appareil.

Trois Airbus A-310 seront livrés à Air France en 1984 et deux autres en 1985. La compagnie nationale, qui exploite actuellement dix-huit A-300, dispose en outre d'options sur dix A-310 supplémentaires. Le premier Airbus A-310 de la compagnie nationale sera mis en ligne le 12 mai prochain sur Paris-Milan.

● **TGV Paris - Bruxelles - Cologne : décision prochaine.** — Le ministre français des transports, M. Charles Fiterman, attend des « *décisions concrètes* » avant la fin de l'année sur la mise en service d'un TGV (train à grande vitesse) entre Paris et Cologne via Bruxelles. Dans une interview au mensuel du syndicat des cheminots de RFA, il précise que l'étude sur la construction d'une voie spéciale de train à grande vitesse entre la capitale française et la métropole rhénane sera « *prochainement* » achevée et soumise aux autorités des pays intéressés. - *(AFP.)*

● **Promouvoir les transports en commun.** — Amener un plus grand nombre de citadins à utiliser les transports en commun tout en se défendant de vouloir déclarer la guerre à l'automobile, tel est l'objectif que se proposent les pouvoirs publics en organisant le 12 mai une journée nationale des transports urbains. Cette journée sera marquée par de multiples manifestations locales de relations publiques en faveur des transports collectifs. Elle aura lieu, désormais, chaque année le premier samedi de chaque printemps. Le ministère des transports, l'Union des transports publics (UTP) et le GART (Groupement des autorités responsables de transports) figurent parmi les principaux animateurs de cette campagne.

MONNAIES

FORTE HAUSSE DU DOLLAR : 8,45 FRANCS

Le dollar a fortement progressé lundi 7 mai sur les marchés européens. A Paris, où les banques ont fermé leurs portes à midi, la séance officielle ayant été supprimée (les marchés financiers et commerciaux seront clos en France mardi 8 mai à l'occasion de la fête de la Victoire), la monnaie américaine a bondi à 8,4575 F en fin de matinée, contre 8,3125 F le vendredi précédent en séance officielle. Le deutschemark, lui, a reculé à 3,0693 F, contre 3,0725 F précédemment, en raison des inquiétudes que suscite la situation sociale outre-Rhin.

Le « billet vert » s'est hissé à 2,7560/7570 DM à Francfort, contre 2,7170/7190 DM vendredi après-midi, et à 2,2700/2710 FS à Zurich, contre 2,2420/2435 FS. Cette hausse du dollar est directement liée à la fermeté des taux d'intérêt américains (10 1/8 % à 10 1/4 % sur les fonds fédéraux), alors que M. Henry Kaufman, l'un des éminents spécialistes des marchés financiers, escompte une hausse spectaculaire de ces taux vers la fin de l'année, voire au début de 1985.



هكذا من الاصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

JAPACIC
(SICAV)

Cette nouvelle SICAV qui vient d'être créée, avec un capital initial de 210 millions de francs environ, sera spécialisée dans la gestion d'un portefeuille investi à hauteur de 50 % en valeurs japonaises et de la zone du Pacifique.

Le Président est Jacques Desazars de Montgailhard.

Les vice-présidents sont la Banque de l'Union européenne représentée par M. René Ehrmann et le Crédit industriel et commercial représenté par M. Olivier Moulin-Roussel.

La direction générale est assurée par M. Robert Alaniou, directeur de la Banque de l'Union européenne, assisté de M. Claude Villeroy de Galhau.

Le premier conseil d'administration s'est tenu le 2 mai 1984; il est composé des administrateurs et censeurs suivants :

Administrateurs :

CANCAVA. — Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale, représentée par M. Victor de Cadenet;

CIAL. — Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, représenté par M. Lucien Feuerbach;

COGEPA. — Compagnie générale de participation et d'assistance, représentée par M. Jean Gonot;

Devoir et prévoyance, représentée par M. René de Labrusse;

GAN. — Groupe des assurances nationales, représenté par M. Claude Giraud;

La Mondiale, représentée par Mme Martine Perret;

Société lyonnaise de banque, représentée par M. Bernard Milhaud;

SMABIP. — Société mutuelle d'assurances du bâtiment et des travaux publics, représentée par M. Cyrille Mareschal.

SNVB. — Société nancéienne de Crédit industriel et Varin-Bernier, représentée par M. Alain Villeroy de Galhau.

Collège des censeurs :

CNBF. — Caisse nationale des barreaux français, représentée par Me Henri Boerner;

FRAMATOME, représentée par M. Jacques Fettu;

Lloyd Continental, représentée par M. Charles Verspieren;

MAAF. — Mutuelle assurance artisanale de France, représentée par M. Henri Pichot;

MATMUT. — Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes, représentée par M. Michel Moinecourt.

MONECIC

groupe cic

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration de Monecic, réuni le jeudi 3 mai 1984, sous la présidence de M. Renaud Segalen, a approuvé les comptes de son deuxième exercice, clos le 30 mars 1984.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende net de 6 523,70 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 169,80 F, soit un dividende global de 6 693,50 F représenté par le coupon n° 2.

Au 30 mars 1984, avec un nombre de 43 238 actions en circulation, le montant de l'actif net s'établissait à 2 451,92 millions de francs et la valeur liquidative par action ressortait à 56 707,44 F.

FROMAGERIES PAUL-RENARD

Au cours de sa réunion du 26 avril, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Après une dotation aux amortissements de 7,77 millions (7,60 millions en 1982), le bénéfice d'exploitation s'élève à 9,34 millions contre 4,02 millions de francs en 1982.

Le résultat net s'établit à 7,43 millions contre une perte de 0,29 million pour l'exercice précédent.

Au niveau consolidé le résultat d'exploitation s'élève à 8,03 millions, le résultat net à 4,76 millions et la marge brute d'autofinancement à 16 millions.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 20 juin 1984, la distribution d'un dividende de 5 francs, soit 7,50 francs, en incluant l'impôt déjà payé au Trésor.

BANQUE DE FRANCE

LETTRE DE M. RENAUD DE LA GENIÈRE, GOUVERNEUR, A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

1. — L'année dernière, le Parlement a adopté, sur la proposition du gouvernement, une nouvelle loi organisant la profession bancaire. Le précédent statut légal remontait à 1941-1945. La nouvelle loi, tout en maintenant la structure générale existante, modernise les institutions chargées, en la matière, des fonctions de concertation, de réglementation et de contrôle, et étend leur compétence à tous les organismes dont l'activité principale est d'emprunter et de prêter des sommes d'argent.

Pour ce qui la concerne, la Banque de France a été confirmée dans sa mission de veiller sur la monnaie, sur le crédit et sur le bon fonctionnement du système bancaire, ainsi qu'il résulte de la loi du 3 janvier 1973. De même, la nouvelle loi bancaire maintient la place qui lui était jusqu'à présent réservée dans ses relations avec le ministère des finances et avec les établissements de crédit.

C'est donc avec la même autorité que je puis à nouveau, au nom de son conseil général, vous rendre compte des opérations de la Banque de France en 1983.

2. — L'évolution de la situation monétaire témoigne du chemin parcouru dans la voie de la restauration des équilibres internes et externes de notre pays, et de l'effort qu'il reste à accomplir pour achever le redressement et le rendre durable. A cet égard, le rajustement des parités intervenu le 21 mars 1983 dans le système monétaire européen et les mesures de politique économique qui l'ont accompagné dans notre pays marquent une étape importante.

A l'automne 1982, l'objectif d'expansion de la masse monétaire avait été fixé à 10 % contre 12,5 % à 13,5 % en 1982. Au mois de mars, alors que le gouvernement renforçait la rigueur de sa politique dans les domaines du budget, des salaires et des prix, l'objectif monétaire a été ramené à 9 %, soit 1 à 2 points de moins que l'expansion attendue du produit intérieur brut (PIB) en valeur. En fait, l'expansion de la masse monétaire a été en 1983 d'environ 10 %, ce qui représente un ralentissement d'à peu près 2 points par rapport au résultat de 1982. Aussi, bien que l'objectif que nous nous étions assigné ait été dépassé, nous avons avancé dans la direction voulue.

L'augmentation de la masse monétaire est demeurée élevée si l'on considère que la progression du PIB en volume n'aurait pas dépassé 1 % en 1983. Il n'est donc pas surprenant que, conformément à l'expérience française des années passées, l'essentiel de la différence se soit retrouvé dans la hausse des prix. C'est ainsi que la hausse des prix à la consommation a atteint 9,6 % en moyenne annuelle, soit environ 2 points de moins que l'année précédente, mais 4 à 5 points de plus que dans les autres pays industrialisés.

L'effort doit donc être poursuivi dans la même ligne.

3. — L'examen des contreparties de la masse monétaire témoigne de l'amélioration de l'équilibre externe de notre économie. En 1982, pour une progression de la masse monétaire de 12 points, l'équivalent de 16 points est lié à l'augmentation du crédit intérieur, et les relations avec l'extérieur ont, au contraire, exercé un effet restrictif de 4 points. En 1983, la masse monétaire a augmenté de 10 points, dont 12 points imputables au crédit intérieur, les relations extérieures réduisant l'expansion monétaire de 2 points. Le freinage de la destruction monétaire par l'extérieur répond à la réduction du déficit de la balance des paiements courants (de 79 à 29 milliards de francs). En outre, l'essentiel de ce déficit a été constitué au premier trimestre, ce qui veut dire que depuis le rajustement monétaire du 21 mars 1983 la balance des paiements courants a été pratiquement équilibrée.

Ce redressement doit être consolidé. Pour cela, il n'est pas d'autre moyen que de rendre excédentaire la balance des paiements courants, ce qui est, au surplus, conforme à la vocation d'un pays développé.

4. — L'écart d'inflation et le déséquilibre extérieur, persistant bien qu'atténué, ont eu deux conséquences en 1983.

La première est qu'un nouveau rajustement monétaire au sein du système monétaire européen a dû intervenir au printemps. Vis-à-vis du mark, la dépréciation du franc a été de 7 % dans l'année, mais, à cause de la hausse générale du dollar (24 % contre le franc), elle a été de 11 % vis-à-vis de l'ensemble pondéré des monnaies de nos dix-huit principaux partenaires commerciaux. Cette évolution, qui a certes contribué au rééquilibrage de la balance commerciale, a eu, en ce qui concerne la désinflation dans notre pays, un impact négatif, heureusement tempéré par la stabilité, ou même la baisse, des cours exprimés en dollars du pétrole.

La seconde conséquence concerne le niveau des réserves de change, nettes des engagements en devises, de la Banque de France et du Fonds de stabilisation des changes. Après deux années durant lesquelles ces réserves nettes ont fortement diminué, elles ont pu être tout d'abord stabilisées, puis même légèrement accrues (l'encaisse-or est demeurée intacte, et elle est restée indemne de tout engagement). La nécessité de poursuivre la reconstitution des réserves et de les porter à un niveau plus en rapport avec l'importance des transactions extérieures de notre pays est, avec celle de réduire nos dettes extérieures, un puissant argument pour le retour à un excédent structurel de la balance extérieure courante.

5. — La réduction du déficit des opérations courantes (et notamment celui de la balance commerciale) est due à la combinaison de la reprise qui s'est manifestée avec force aux Etats-Unis, avec plus d'hésitation en Allemagne et en Angleterre, et de la modération de la demande intérieure dans notre pays.

Il reste à préparer les conditions d'une reprise qui, à l'image de ce qu'elle est présentement en Europe, ne soit génératrice ni d'inflation ni de déficit extérieur. La condition en est que les entreprises puissent reconstituer leurs marges, amenuisées ces dernières années, et qu'elles les affectent, pour l'essentiel, à réaliser des investissements productifs. L'augmentation des profits distribués et des salaires doit donc être contenue.

La même rigueur doit s'appliquer aux finances publiques. Or, en France comme à l'étranger, l'expansion des dépenses de l'Etat, de la Sécurité sociale et des collectivités locales continue à être plus rapide que celle du PIB en valeur, par rapport auquel elles représentent maintenant 49 % contre 36,6 % il y a dix ans. Il n'en peut résulter qu'un accroissement des charges qui pèsent sur les entreprises et les ménages, quel que soit le mode de financement de ces dépenses : la pression fiscale et parafiscale a, en effet, augmenté ces dernières années d'environ 1 point supplémentaire chaque année. Pourtant, le déficit, dont la couverture est faite d'emprunts de toutes natures, n'en a pas moins continué à progresser : le déficit constaté de la gestion 1983 a excédé, tout à la fois, celui de la gestion 1982 et les prévisions des lois de finances, évolution qui n'est pas étrangère au dépassement de l'objectif monétaire. Le besoin de financement des administrations, très faible il y a quelques années, s'est maintenant rapproché de celui des entreprises. Si cette situation persistait, un effet d'éviction au détriment de ces dernières pourrait se produire. Pour profiter réellement à l'économie, l'allégement des prélèvements obligatoires doit accompagner une décroissance du rapport entre les dépenses publiques et le PIB ainsi que du déficit budgétaire.

Où que le déficit se loge, il affaiblit la compétitivité de notre économie et il engendre le déficit extérieur.

6. — La réduction du rythme de l'expansion monétaire et celle de la destruction monétaire par l'extérieur ont conduit à modérer davantage encore la création de monnaie par le crédit intérieur. Cela a été rendu possible par le développement du marché financier, le soutien des taux d'intérêt et l'encadrement du crédit.

Les émissions d'obligations, nettes des amortissements, ont poursuivi leur progression à un rythme supérieur à 20 %, soit nettement plus vite que l'expansion monétaire. Cette progression résulte de plusieurs facteurs. D'abord, le niveau élevé des taux d'intérêt sur le marché financier, qui, bien que ramenés de 16 % fin 1982 à 14 % fin 1983, sont encore en termes réels voisins de 5 %. Ensuite, le réinvestissement spontané d'une partie des intérêts perçus par les épargnants, qui forment maintenant une masse en rapide expansion. Enfin, un certain relais du système bancaire par le marché financier a été favorisé par l'apparition de produits nouveaux, tels que les SICAV et fonds communs de trésorerie.

Quant aux taux d'intérêt du marché monétaire, bien qu'en repli de 0,5 point dans l'année, ils sont demeurés eux aussi tout à la fois positifs en termes réels et inférieurs aux taux longs, ce qui est favorable aux placements stables.

La structure de ce dispositif des taux d'intérêt est satisfaisante. Son orientation à la baisse dépend du rythme de la désinflation en France et de l'évolution des taux d'intérêt à l'étranger. Sous ce dernier rapport, l'année 1983 n'a guère apporté d'apaisements : les taux américains demeurent toujours élevés en termes nominaux et en termes réels, ce qui oblige nos autres partenaires à soutenir leurs propres taux, bien qu'à un niveau moindre, alors que la reprise demeure encore modérée dans leurs pays.

En France, le statut juridique des taux d'intérêt continue à les priver d'une partie de leur efficacité dans leur fonction de régulation et d'orientation de l'épargne et du crédit. Il en est ainsi, tout d'abord, de la rémunération de l'épargne, enserrée dans un réseau fiscal et réglementaire qui, trop souvent, favorise l'endettement au détriment des fonds propres, et même parfois certains placements liquides davantage que les placements plus longs, et qui multiplie les régimes spéciaux. Quant aux aides à l'investissement, elles risquent à la longue de favoriser des équipements moins rentables, et, par conséquent, de détendre en définitive les ressorts de la croissance.

7. — L'affaiblissement de l'efficacité pratique du rôle du prix de l'épargne et du crédit dans le réglage de l'offre et de la demande de monnaie nous a amenés, pour conserver le contrôle de la masse monétaire, à instituer puis à renforcer peu à peu l'encadrement du crédit.

Si l'on tient compte du fait que l'encadrement est devenu plus sélectif et que les besoins de financement du Trésor pèsent davantage sur la création monétaire, on peut estimer que, en 1983, la progression des encours bancaires a résulté, pour près de la moitié, de choix plus ou moins directement orientés par l'administration.

Malgré ces défauts, les résultats obtenus dans la conduite de la politique monétaire ont contribué à l'amélioration constatée dans les équilibres internes et externes. Aussi les autorités monétaires sont-elles convenues de prolonger, en 1984, l'action entreprise.

Pour une progression estimée de 7,7 % pour le PIB (dont 1 % en volume), l'objectif monétaire quantitatif a été fixé sous la forme d'une fourchette de 5,5 % à 6,5 %, niveau qui renforce la crédibilité de la désinflation recherchée par le gouvernement.

Un autre objectif de la politique économique est de retrouver aussi vite que possible un excédent de la balance des paiements courants. Nous avons donc admis que la progression du crédit intérieur serait désormais du même ordre de grandeur que celle de la masse monétaire, ce qui devrait ramener la destruction monétaire par l'extérieur à moins de 1 point de masse monétaire.

Dans ce cadre restrictif, les crédits orientés augmenteront à nouveau plus vite que la masse monétaire, du fait notamment des nouveaux circuits financiers mis en place à l'occasion de la création des comptes pour le développement industriel. C'est pourquoi il est devenu important de renverser cette évolution pour éviter que la part des mécanismes du marché dans notre système financier s'amenuise encore.

9. — Les progrès réalisés et ceux qui restent à accomplir sont, et doivent rester, le fait d'une politique appuyée sur des taux de change aussi stables que possible. A défaut, la dépréciation monétaire extérieure relancerait l'inflation, processus qui induirait rapidement un affaiblissement de l'activité par la détérioration des marges des entreprises et de l'équilibre extérieur. A cet égard, notre régime de change relève, d'une part, du SME, d'autre part, de l'évolution du dollar.

Pour le SME, le dernier rajustement général des parités a marqué le début d'une période mieux équilibrée. Or, le SME, contrairement aux perspectives ouvertes par ses promoteurs, en est resté depuis cinq ans à sa première étape. Les services qu'il vient de rendre en encadrant les évolutions divergentes de ses membres, puis en contribuant à les réduire, justifient que soient envisagées des mesures qui amélioreraient le statut de l'ECU comme monnaie.

Pour ce qui est du dollar, principale monnaie du système monétaire international, sa hausse de plus de 15 % en un an contre le mark a freiné la désinflation en Europe. Cette appréciation, succédant à celle des années antérieures, n'a pas de véritable justification économique.

Enfin, les relations bancaires internationales, après les crises de 1982, sont entrées en 1983 dans la voie d'une normalisation. Les échéances les plus difficiles des dettes extérieures de certains pays ont pu être aménagées. La progression des crédits a retrouvé un rythme plus modéré. Des programmes d'ajustement ont été mis en œuvre avec le concours du Fonds monétaire international. Les problèmes du développement n'en sont pas pour autant résolus. Il faut profiter du répit obtenu pour faire progresser les solutions financières à long terme.

10. — Un pays comme le nôtre, ouvert par nécessité et par vocation sur l'extérieur, doit avoir une politique économique coordonnée avec celle de ses principaux partenaires. Ainsi acceptons-nous avec eux les disciplines du marché. Assumer notre part des contraintes communes nous met en position d'attendre la même rigueur de nos partenaires et de participer à l'orientation monétaire du monde occidental.

Je vous prie de croire, monsieur le président de la République, à l'expression de mes respectueux sentiments.

R. DE LA GENIÈRE.

MMB

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société MMB s'est tenue le 26 avril 1984.

Elle a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice qui s'est terminé le 31 octobre 1983, se soldant par un bénéfice de F 7 862 586,22, conforme à ce qui avait été prévu.

Afin de renforcer les possibilités d'investissement de la société, elle a décidé d'affecter ce résultat à la réserve extraordinaire et au report à nouveau.

Le président Raymond Abecassis a répondu à de nombreuses questions concernant la stratégie de la société dans le domaine des médias et de la communication qui demeure le sien.

HOLOPHANE

Lors de sa dernière réunion du 26 avril 1984, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1983. Le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 330,322 millions de francs hors taxes, contre 313,537 millions de francs en 1982, en augmentation de 5,3 %.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 16,718 millions de francs après 7,681 millions de francs d'amortissements, en diminution de 32,5 % sur celui de l'exercice 1982 qui s'était élevé à 24,800 millions de francs après 6,518 millions de francs d'amortissements.

Le bénéfice net comptable ressort à 13,700 millions de francs contre 10,849 millions de francs en 1982, en augmentation de 26,2 %.

Le conseil proposera à l'assemblée générale qui se tiendra le 29 juin prochain de fixer le dividende à 10 F augmenté, le cas échéant, de 5 F d'impôt déjà payé au Trésor, soit, au total, 15 F, contre 21,75 F l'année précédente, et de mettre ce dividende en paiement le 2 juillet 1984.

LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

Le conseil d'administration réuni le 26 avril a arrêté les comptes de l'exercice 1983, faisant ressortir un bénéfice net de 309 637 F après amortissements et provisions de 3 124 000 F.

Les chiffres correspondants de l'exercice 1982 s'élevaient à 562 787 F et 3 499 000 F.

Compte tenu des recommandations gouvernementales, le dividende proposé à l'assemblée générale ordinaire sera de 3 F par action (soit, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 4,50 F).

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

L'assemblée générale ordinaire des sociétaires de la Caisse centrale des banques populaires s'est tenue, sous la présidence de M. Jean Martineau, le 3 mai 1984, à Paris.

Le bilan, arrêté au 31 décembre 1983, totalise 58,3 milliards de francs contre 44,2 milliards de francs à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de 32 %.

Le bénéfice net, après dotation aux amortissements (26 710 469,98 F) et constitution de différentes provisions, s'élève à 39 083 626,61 F contre 35 107 535 F pour l'année 1982 et 26 435 096 F pour 1981.

Compte tenu du montant des emprunts obligataires et des affectations décidées par l'assemblée générale, les capitaux permanents dont dispose la société s'élèvent à 9,84 milliards de francs ; les fonds propres *stricto sensu* s'établissent à 557 millions de francs.

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice ; l'intérêt, qui sera mis en paiement le 1er juillet 1984, a été fixé à 6,30 F par part sociale (contre 6 F en 1982), ce qui détermine, compte tenu de l'impôt payé au Trésor, un montant global de 9,45 F.

L'assemblée générale a pris acte de l'accession, de droit, de M. Jean Martineau à la présidence de la société, a ratifié la nomination en qualité d'administrateur de MM. Jean Steiner et Jean Valentin et renouvelé le mandat d'administrateur de MM. Georges Debant, Bruno Desjonquères, Jean Desvergnes et Philippe Neuhoff.

Enfin, l'assemblée a autorisé le conseil d'administration à procéder à l'émission d'emprunts obligataires (maximum 10 milliards de francs) et, sous réserve de l'accord de l'autorité de tutelle, de titres participatifs (maximum 5 milliards de francs).

Les Sicav de L'Européenne de Banque

Nom de la Sicav et orientation des placements	Actif net au 30-3-1984	Valeur liquidative au 30-3-1984	Les Assemblées générales ordinaires des actionnaires réunies sur deuxième convocation, le mercredi 18 avril 1984, ont décidé la mise en paiement le 26 avril 1984 des dividendes suivants :		
			Dividende net	Crédit d'impôt	Dividende global
LAFFITTE-EXPANSION *Valeurs diversifiées*	657,16 MF	642,72 F	20,00 F	2,02 F	22,02 F
LAFFITTE-RENDEMENT *Valeurs de rendement*	286,97 MF	199,93 F	14,80 F	0,74 F	15,54 F
LAFFITTE-TOKYO *Valeurs japonaises*	1 698,10 MF	982,20 F	25,00 F	1,55 F	26,55 F
LAFFITTE-FRANCE *Actions françaises*	281,87 MF	197,59 F	10,55 F	1,60 F	12,15 F
LAFFITTE-OBLIGATIONS *Obligations françaises*	96,30 MF	140,40 F	14,18 F	1,02 F	15,20 F
LAFFITTE COURT TERME *Obligations à court et moyen terme*	772,38 MF	122 076,40 F	14 392,30 F	550,17 F	14 942,47 F

Une gamme de SICAV adaptée à vos besoins pour faire progresser votre patrimoine

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 26-4-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	385 043
dont :	
Or	258 980
Disponibilités à vue à l'étranger	31 146
ECU	79 755
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 161
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	14 623
dont :	
Concours au Trésor public	8 240
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	223 870
dont :	
Effets escomptés	88 524
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	76 725
5) DIVERS	8 345
Total	708 606

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	189 497
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 020
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	12 020
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	102 445
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	34 788
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 298
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	303 915
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	9 593
Total	708 608

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	30 avril	4 mai
Valeurs franç. à revenu variable	1480,2	1505,2
Valeurs étrangères	3682,9	3657,1
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	213,6	217,2
Dont valeurs industrielles	226,4	223,3
Valeurs étrangères	488,3	494,8
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	185,6	188,7
Dont valeurs industrielles	197,2	195,4
Pétrole-Énergie	170,3	177,7
Métallurgie	94,1	97,7
Chimie	208,8	211,4
Bâtim., mat. constr., trav. publics	126,4	127,3
Constructions mécaniques	127,9	125,7
Matériel électrique	201,7	203,2
Automobile et accessoires	135,5	135,8
Industr. de consom. non alim.	294,6	300,1
Agro-alimentaire	259,8	263,7
Distribution	116,2	118,9
Transports	169,4	171
Services	222,9	228,2
Assurances	158,7	161,4
Banques	219,6	222,3
Immobilier et foncier	161,7	183,9
Investissement et portefeuille	200,5	204,8
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	105,3	106,2
Emprunts d'État	105,8	106,2
Emprunts garantis et assimilés	105	104,8
Sociétés	105,6	105,8
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	92,3	92,1
Sociétés	100,4	100,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	178,2	180,8
Produits de base	172,1	178,8
Construction	125,9	127,4
Biens d'équipement	139,5	139,2
Biens de consom. durables	182,1	184,7
Biens de consom. non durables	253,9	257,6
Biens de consom. alimentaires	259	260,7
Services	147,7	149
Sociétés financières	208,3	211
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	153,8	156,3
Valeurs industrielles	182,7	185,7
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	144,2	147,1

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CANADIEN PACIFIQUE. – La société a réalisé un bénéfice net de 33 millions de dollars canadiens pour le premier trimestre de l'année, montant sensiblement identique à celui enregistré en *1983* à pareille époque (32,2 millions de dollars).

Le revenu net tiré des entreprises Canadien Pacifique (propriété de CP à 70,1 %) a augmenté de 27,9 millions de dollars au cours du premier trimestre.

Ce net redressement s'explique par l'amélioration des résultats de la société dans la plupart de ses secteurs, notamment le pétrole, le gaz naturel, les minerais, les forêts, le fer et l'acier, estiment les responsables.

La principale baisse a été enregistrée par la branche ferroviaire de l'entreprise (CP Rail), dont les frais d'exploitation ont augmenté et, de ce fait, pesé sur les profits.

En avril dernier, CP Air (compagnie aérienne appartenant au groupe) a annoncé son intention de se porter acquéreur d'Eastern Provincial Airways, un transporteur canadien régional des provinces atlantiques.

CARREFOUR. – Le bénéfice net réalisé par le groupe en France a diminué de plus du tiers en 1983, mais les résultats à l'étranger sont en très forte hausse et ont permis de compenser ce recul.

Le résultat net consolidé du deuxième groupe commercial français (derrière les centres Leclerc) a progressé de 1,5 % en 1983, pour atteindre 461 millions de francs.

En France, où le groupe réalise plus de 80 % de son chiffre d'affaires, le résultat net des magasins et filiales a nettement diminué, revenant de 438 millions de francs à 270 millions. L'exercice écoulé a été marqué par une « cassure » dans la progression du pouvoir d'achat, et une réduction des marges pratiquées par Carrefour, a précisé le président Defforey.

Mais à l'étranger, les bénéfices ont été plus que décuplés pour atteindre 191 millions de francs. Carrefour est notamment présent en Argentine, au Brésil et en Espagne.

En France, dans les quatres années qui viennent, Carrefour a l'intention de créer un à deux magasins par an seulement. A l'étranger, le groupe installera, à partir de 1985, deux à trois magasins par an en Espagne et un ou deux au Brésil. Des études sont en cours sur d'éventuelles implantations aux États-Unis et en Extrême-Orient.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	3 mai	4 mai
Valeurs françaises	117,6	116,9
Valeurs étrangères	100,7	99,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 mai	4 mai
Indice général	181,7	180,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 mai .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 mai	7 mai
1 dollar (en yens)	266,83	

BOURSE DE PARIS – Comptant – 4 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 75	1 779
5 %	39 80	1 284
3 % amort. 45-54	....	2 279
Emp. 7 % 1973	9599	..
Emp. 8,80 % 77	117 31	8 367
9,80 % 78/93	89 65	7 979
8,80 % 78/86	92 60	3 486
10,80 % 79/94	93 06	7 200
13,25 % 80/90	101 20	12 200
13,80 % 80/87	102 80	7 816
13,80 % 81/99	102 10	4 185
16,75 % 81/87	110 30	10 892
16,20 % 82/90	111 95	5 002
16 % juin 82	111 20	14 470
E.D.F. 7,8 % 61	138 50	4 277
E.D.F. 14,5 % 80-82	101 80	12 194
Ch. France 3 %	122	..
CNB Bques janv. 82	102 20	4 580
CNB Paribas	102 30	4 560
CNB Suez	102 25	4 560
CNI janv. 82	102 10	4 560

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2716	....
Carrefour 6,75 % 77	355	354
Interbail (obl. conv.)	258	258
Lafarge 6 % 72	374	375
Marcel 8,75 % 70	2020	1990

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	721	725
Dév. Rég. P.d.C (Li)	128	128
Didot-Bottin	615	635
Dist. Indochine	440	440
Drag. Trav. Pub.	249 10	259 10
Duc-Lamothe	155	....
Eaux Bass. Vichy	1010	1020
Eaux Vittel	1000	980
Ecco	2755	2775
Economats Centre	495	500
Electro-Banque	280	280
Electro-Financ.	480	479
Elf-Antargaz	165	....
E.L.M. Leblanc	810	830
Enafi-Bretagne	134	133 50
Entrepôts Paris	263	270
Epargne (B)	1270	....
Epargne de France	323	....
Epeda-BF	1200	1210
Escaut-Meuse	413	419
Eurocom	619	630
Europ. Accumul.	30 90	31 60
Eternit	370	370
Félix Potin	1180	1175
Ferm. Vichy (Ly)	120 50	....
Finalens	100	100
FIPP	104	114 60
Frac	300	295
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	200	....
Fonc. Agache-W.	120	116
Fonc. Lyonnaise	1800	....
Foncina	172 30	170
Forges Gueugnon	14 55	14 20
Forges Strasbourg	143	145 10
Forinter	1180	1180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nat. Nederlanden	756	775
Noranda	175	176
Olivetti	27 20	28 50
Pakhoed Holding	203	211
Petrofina Canada	....	....
Pfizer Inc.	363	380 10
Phoenix Assuranc.	66	62 10
Pirelli	11 30	12 25
Procter Gamble	510	506
Ricoh Cy Ltd	49	49
Rolinco	217 50	217 40
Robeco	221 80	223 20
Rodamco	448	448
Shell fr. (port.)	91	....
S.K.F. Aktiebolag	276	260
Sperry Rand	425	414
Steel Cy of Can.	198	....
Stilfontein	151 50	155
Sud. Allumettes	316	....
Tenneco	450	....
Thorn EMI	99	99 90
Thyssen c. 1 000	310	....
Toray indust. inc	22	21 50
Vieille Montagne	650	620
Wagons-Lits	366	385
West Rand	94	94

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dauphin O.T.A.	1650	1650
Guy Degrenne	815	830
Merlin Immobilier	1770	1745
Métallurg. Minière	183 90	183
M.M.B	301	300
Novotel S.I.E.H.	1653	....
Om. Gest. Fin.	259	269
Petit Bateau	430	430
Petrofigaz	566	543
Poron	470	470
S.C.G.P.M.	247	250
Far East Hotels	1 19	1 19
Sodexho	3440	3440
Sofibus	205	204
Sovac	578	572
Zodiac	1298	1320

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1585	1575
C.D.M.E.	555	560
C. Equip. Elect.	249	246
Dadea	343 60	343 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	176 20	....
Cellulose du Pin	31	....
C. Sabl. Seine	116	....
Coparex	590	599
Dunlop	4 50	4 85
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58	....
Pronuptia	136	....
Rorento N.V.	670	667
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	122 10	....
Total C.F.N.	55 20	....
Ufinex	274 50	....

SICAV 4/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	231 58	221 08	Laffitte-crt-terme	109159 71	109159 71
Actions-Investiss.	271 94	259 61	Laffitte-Expansion	672 31	641 82
Actions sélectives	340 02	324 60	Laffitte-France	207 09	197 68
Aedificandi	348 61	332 99	Laffitte-Oblig.	134 02	127 94
A.G.F. 5000	267 18	255 06	Laffitte-Placements	101834 63	101732 90
Agfimo	396 14	378 18	Laffitte-Rend.	194 84	186
A.G.F. Interfonds	383 74	366 34	Laffitte-Tokyo	1001 72	956 30
Altefi	215 87	206 08	Lion-Associations	11692 99	11692 99

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations, en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1820	4,5 % 1973	1816	1820	1822	+ 0 33	720	Euromarché	779	779	779	....
3475	C.N.E. 3 %	3480	3480	3480	....	880	Europe n° 1	760	749	749	[illegible]
220	Accor	244	242	241	– 1 22	870	Facom	879	888	889	[illegible]
750	Agence Havas	835	849	849	+ 1 67	776	Fichet-bauche	715	720	720	[illegible]
560	Air Liquide	578	571	575	– 0 51	186	Finextel	192	193 90	193	[illegible]

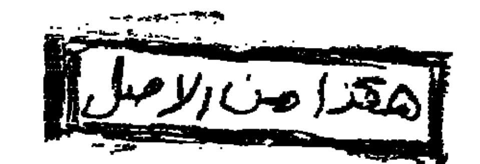
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
235	Gencor	248 50	228 50	228 50 c	– 8 04	91	Shell transp.	92 95	94 60	94 60	+ 1 77
326	Gén. Belgique	342	339	339	– 0 87	1510	Siemens A.G.	1527	1530	1532	+ 0 32
555	Gén. Electr.	579	568	568	– 1 89	164	Sony	168 70	165	164 50	– 2 48
650	Gen. Motors	689	663	670	– 2 75	260	T.D.K.	270	268 10	266 80	– 1 18
84	Goldfields	83 80	81 60	81 60 c	– 2 62	860	Unilever	882	886	888	+ 0 68
230	Harmony	229 80	225	226 50 c	– 1 43	635	Unit. Techn.	682	676	671	– 1 61
42	Hitachi	42 95	42 50	42 56	– 0 93	1320	Vaal Reefs	1311	1314	1304	– 0 53
680	Hoechst Akt.	709	701	702	– 0 98	615	West Deep	626	630	625	– 0 15
89	Imp. Chemical	90 30	88 85	89	– 1 43	555	West Hold.	525	512	512	– 2 47
137	Inco. Limited	133	130 90	131 50	– 1 12	400	Xerox Corp.	423	421 30	422 50	– 0 71
1130	IBM	1195	1184	1184	– 0 92	2 78	Zambia Corp.	2 65	2 67	2 68	+ 1 13

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/5	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	8 388	8 312	8 130	8 530
Allemagne (100 DM)	306 780	307 250	293	313
Belgique (100 F)	15 067	15 065	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	272 460	272 720	261	281
Danemark (100 krd)	83 850	83 780	79	87
Norvège (100 k)	108 130	107 830	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 730	11 730	11 250	12 150
Grèce (100 drachmes)	7 797	7 775	7 200	8 850
Italie (1 000 lires)	4 962	4 960	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	371 510	370 800	361	382
Suède (100 krs)	104 390	104 150	99	106
Autriche (100 sch)	43 675	43 720	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 467	5 470	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 080	6 045	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 470	6 456	6 310	6 650
Japon (100 yens)	3 690	3 675	3 560	3 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/5
Or fin (kilo en barre)	101850	101100
Or fin (en lingot)	101300	100750
Pièce française (20 fr)	612	611
Pièce française (10 fr)	402	.....
Pièce suisse (20 fr)	616	618
Pièce latine (20 fr)	586	581
Souverain	736	736
Pièce de 20 dollars	4370	4400
Pièce de 10 dollars	2160	2120
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	3900	3885
Pièce de 10 florins	615	616



مقتطف من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

UNE MESURE CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE

Les Britanniques ne pourront plus entrer en France sans document officiel d'identité

Le gouvernement français a notifié, samedi 5 mai, aux autorités du Royaume-Uni sa décision de mettre un terme à un accord qui permettait aux Britanniques de faire de brèves excursions en France sans passeport (la carte d'identité n'existe pas en Grande-Bretagne). Cette mesure vise, en fait, l'immigration clandestine de ressortissants des pays du Commonwealth qui sont devenus indépendants. Londres a fait connaître dimanche son *« regret »*.

A partir du 8 juillet, les ressortissants britanniques ne pourront plus entrer en France sur simple présentation d'une carte délivrée par les agences de voyage. Ce document – appelé *identity card* ou *pass* – était une sorte de carte d'excursion permettant aux Britanniques et aux ressortissants des pays du Commonwealth de séjourner en France lorsque la durée de leurs voyages n'excédait pas soixante heures.

Cette possibilité d'entrer sur le territoire national avait été autorisée après un accord franco-britannique signé le 24 mars 1960. Au ministère des relations extérieures, on fait valoir que la décision française n'est pas une entorse au règlement communautaire des Dix, mais vise au contraire à aligner cette réglementation particulière sur celle des autres pays européens. Et l'on ajoute que cette mesure, unilatérale, résulte de *« l'absence en Grande-Bretagne d'une carte d'identité nationale »* et de la nécessité pour la France *« d'améliorer les contrôles à l'entrée de toutes ses frontières »* de manière à empêcher *« en particulier l'immigration clandestine »*.

Paris et Londres négociaient depuis août 1983 afin de parvenir à une mise à jour de l'accord de 1960. Les points d'accord n'ont cependant pas été assez nombreux entre les deux pays. D'où la résolution française de mettre un terme, le 8 juillet, à l'accord franco-britannique. *« La France*, déclare-t-on au ministère des relations extérieures, *souhaite mettre à profit ce délai pour rechercher avec le Royaume-Uni la possibilité d'aboutir à un nouvel arrangement satisfaisant. »*

Le contentieux entre Londres et Paris à propos de ce dossier est apparu au cours de l'été 1983. Le gouvernement de M. Mauroy réfléchissait alors à sa politique en matière d'immigration clandestine. En juillet, M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, avait annoncé des mesures à l'encontre des immigrés en situation irrégulière. Un conseil interministériel s'était réuni le 2 août, et le 31, M. Mitterrand déclarait au cours du conseil des ministres : *« Il faut renvoyer les clandestins. »*

Les services de police, dans ce contexte, veillèrent à refouler les ressortissants des pays du Commonwealth, arrivant par bateau de Grande-Bretagne, susceptibles de prolonger au-delà des soixante heures autorisées leur séjour en France. Des Jamaïquains et des Nigérians furent ainsi refoulés à Calais et à Boulogne-sur-Mer par la police de l'air et des frontières (*le Monde* du 5 août 1983). Ces incidents conduisirent Londres à protester, et la presse anglaise alla jusqu'à parler de *« racisme », puisque la plupart des personnes concernées étaient noires.*

Des élus britanniques de couleur s'étaient rendus quelque temps après à Calais, accompagnés de journalistes. Cette manifestation de protestation contre les contrôles et la politique française avait partiellement échoué dans la mesure où la police avait laissé entrer ces personnes en France.

L. G.

« Regrets » à Londres mais pas de « riposte »

De notre correspondant

Londres. – La décision française a fait, lundi matin 7 mai, la « une » des journaux britanniques. C'est, en effet, un coup dur pour les sujets de Sa Majesté qui, chaque week-end, se ruent par autocars entiers vers les supermarchés du continent. Ils sont si nombreux que, dans les « grandes surfaces » de Calais et de Boulogne, le parcours est fléché à leur intention dans la langue de Shakespeare et des caisses leur sont spécialement réservées.

Cette invasion est, désormais, très organisée et elle est essentiellement due au fait que la livre sterling a retrouvé, ces dernières années, toute sa vigueur par rapport à un franc affaibli et permet aux Anglais des achats intéressants, notamment de bière et de whisky, produits, dit-on, maintenant devenus nettement moins chers en France, alors qu'ils sont de plus en plus lourdement taxés en Grande-Bretagne par le gouvernement de Mme Thatcher. Ainsi est rentabilisé un voyage-éclair (souvent dans la journée) qui est, de toute manière, bon marché car les organisateurs d'excursions n'ont pas tardé à se livrer à une concurrence farouche pour occuper ce nouveau « créneau ».

Ces aller et retour sont d'autant moins coûteux que, jusqu'à présent, il n'était pas nécessaire de posséder un passeport. Près d'un million de Britanniques ont voyagé, en 1983, sans ce document, la plupart d'entre eux pour se rendre en France. Pour un séjour de moins de soixante heures, un simple formulaire délivré par une agence de voyages suffit.

Or voilà que le gouvernement français a décidé d'exiger, à partir du 8 juillet, un titre officiel (passeport ou carte d'identité nationale). La mesure, en principe, ne vise pas seulement les Britanniques, mais ceux-ci auront du mal à comprendre qu'ils représentent un cas particulier puisque, avec un sens aigu de leurs libertés individuelles, ils continuent de refuser de se laisser imposer par l'Etat une carte d'identité. Parmi les dix pays de la Communauté européenne, le Royaume-Uni est le seul à n'en pas délivrer. Pendant dix mois, des négociations ont été menées entre Paris et Londres pour trouver un compromis, mais elles n'ont pas abouti. Les ressortissants des pays du Commonwealth pouvaient utiliser le formulaire, et c'est ce que n'admettait plus le gouvernement français.

Le gouvernement de Londres était prêt, semble-t-il, à tenir compte des exigences françaises, c'est-à-dire à trouver un moyen de limiter l'usage du titre de voyage aux seuls citoyens britanniques, mais il n'était pas décidé, pour autant, à le rendre « officiel », ce qui aurait créé un précédent, un pas vers la création d'une carte d'identité et, donc, un débat difficile au Parlement.

Le Foreign Office a annoncé, diamnche, la nouvelle mesure française avec *« beaucoup de regret »*. Il a précisé qu'il essaierait de poursuivre les discussions jusqu'à la date fixée en espérant un arrangement de dernière heure. Il a laissé entendre qu'il n'y aurait, du côté britannique, pas de *« riposte »* et que les Français pourront continuer d'entrer en Brande-bretagne comme précédemment.

FRANCIS CORNU.

Au Chili

LE GÉNÉRAL PINOCHET S'INSTALLE...

La rumeur courait depuis quelque temps à Santiago ; cette fois, c'est officiel : le général Pinochet s'installe. Au pouvoir depuis près de onze ans, le « tombeur » de Salvador Allende a estimé qu'il avait bien mérité la reconnaissance de la patrie. Celle-ci a donc été priée de faire un petit effort – ou, plutôt, elle a fait un petit effort sans qu'on l'en prie. L'Etat – c'est-à-dire lui, – a exproprié des terrains à une trentaine de kilomètres de Santiago, dans une jolie gorge baptisée Maipo. Puis un collaborateur du général Pinochet, le colonel Castro, a racheté ledit terrain à l'Etat pour un peu moins de 10 % de ce que l'Etat – c'est-à-dire les Chiliens – l'avaient payé. Enfin, le citoyen Pinochet s'est fait rétrocéder le terrain, moyennant une commission à son fidèle collaborateur (l'équivalent de 80 000 F).

Sur cette parcelle, et sur quelques autres achetées alentour pour arrondir le domaine, le chef de l'Etat s'est fait construire une résidence privée, gracieusement baptisée « la Pêche » *(Melocoton)*, dont les rares visiteurs ont vanté l'opulence, sinon toujours le bon goût.

L'affaire a fini par faire jaser, dans ce pays que la crise économique atteint de plein fouet et où la faim s'est installée dans les bidonvilles. Une vingtaine d'avocats, représentant les diverses familles de l'opposition au régime militaire, ont décidé de porter l'affaire devant la Cour suprême ; celle-ci n'a jamais brillé par son courage, mais elle sent, elle aussi, que les temps changent. Alors... A l'appui de leur requête, les avocats ont joint vingt documents officiels certifiant les transferts divers de titres de propriété. Selon ces personnalités, il y aurait *« détournement de fonds publics »*.

L'affaire est importante, car c'est la première fois que le général Pinochet est impliqué dans une présomption de corruption. Elle démontre, en tout cas, que, un an après le début des « journées de protestation nationale », le chef de l'Etat n'est plus intouchable.

L'intéressé a menacé de poursuivre en justice les avocats.

J.-P. C.

DEUX ARMES ONT SERVI A L'ASSASSINAT DU PRINCE DE LOBKOWICZ

Edouard-Xavier de Lobkowicz, âgé de vingt-trois ans, fils aîné du prince Edouard de Lobkowicz et de la princesse, née Françoise de Bourbon de Parme, a été assassiné dans des circonstances qui restaient mystérieuses, ce lundi 7 mai, au regard des enquêteurs. Interrogée, la brigade criminelle, chargée de l'affaire, déclarait ne disposer d'aucune piste sérieuse, et la famille, jointe au téléphone, se retranchait derrière l'information judiciaire, ouverte par le parquet de Paris et confiée à M. Gilles Boulouque, juge d'instruction.

C'est seulement durant le week-end dernier – samedi matin encore, la famille parlait de *« décès accidentel »* – que la certitude de l'assassinat a été établie, après l'autopsie pratiquée à l'Institut médico-légal. Le prince Edouard-Xavier a été atteint d'une décharge de fusil de chasse à la gorge et d'une balle dans l'omoplate gauche. Son corps avait été, en outre, lesté à la ceinture d'un lourd parpaing.

En effet, c'est dans la Seine, à Ivry (Val-de-Marne), que le cadavre d'Edouard-Xavier de Lobkowicz a été repêché le 27 avril dernier. Mais le jeune prince n'a pu être identifié que huit jours plus tard. Sa famille était sans nouvelles de lui depuis le 4 avril.

Ce mercredi-là, il avait quitté le domicile parisien, avenue Marceau (8e), indiquant, sans plus de précisions à ses proches, qu'il avait *« un rendez-vous »*. La police, alertée quarante-huit heures après, retrouvait sa voiture, vers la mi-avril, sur un parking de la gare de Lyon. La famille croyait alors à un enlèvement.

Etant donné le mutisme des autorités et des parents d'Edouard-Xavier de Lobkowicz, toutes le hypothèses peuvent être envisagées. Du crime politique – la famille aide des organisations charitables chrétiennes au Liban – à une affaire d'ordre privé, en passant par d'autres mobiles : le prince Edouard de Lobkowicz est un homme d'affaires lié aux milieux de la haute finance internationale, et plusieurs membres de la famille des Bourbon de Parme sont négociants en armes.

Sur le vif

Féminin singulier

L'autre jour, je me suis interrogée devant vous sur l'opportunité de féminiser les titres. Faut-il dire Mme le maire, Mme la maire ou Mme la mairesse ? Et je vous ai demandé ce que voués en pensiez, parce que moi, je n'en pense rien, ou pas grand-chose. L'important à mes yeux, pour une femme, ce n'est pas de savoir si elle sera une ou un ministre. L'important, c'est de pouvoir l'être, ministre. Je croyais que vous, ce serait pareil. Pas du tout, vous avez réagi au quart de tour. Vous m'avez écrit de partout. Je croule sous les lettres. Je ne sais plus où donner de la tête. Impossible de vous répondre autrement qu'ici et maintenant.

D'abord pour vous remercier. Ensuite pour vous féliciter. Je suis soufflée par l'étendue de vos connaissances sur la question. Je vous le dit tout de suite, vous êtes contre à 70 %. Et pour de solides raisons, souvent d'ailleurs empruntées au Grévisse. Je les cite pêle-mêle. Le genre ne dépend pas du sexe : un soldat est une vigile ; un acteur, une vedette. Va-t-on dire à une avocate : chère maîtresse ? Va-t-on parler d'une cheftesse d'État. Un pays qui s'est donné un nom féminin, la France, un pays qui a inscrit au fronton de ses institutions une devise, liberté, égalité, fraternité, au féminin, n'a pas besoin de bousculer la grammaire pour se donner une bonne conscience à bon compte.

Un jeune correspondant me signale que, à l'armée, sa générale tenait à être appelée mon général – vous vous sentez volontiers valorisées par un titre d'homme. Une secrétaire générale craindrait d'être prise pour le chef d'un pool de dactylos. Et si elle était attachée, un attaché de préfecture aurait l'impression de sortir d'Histoire d'O...

Vous êtes nombreux à suggérer des exceptions que l'usage, petit à petit, rendra conformes à la règle le prof, la prof. Ou encore la suppression pure et simple de ce « Madame », formaliste et désuet. On ne dit pas Mme la reine. Vous ne voulez plus donner le titre de leur époux aux femmes d'ambassadeur, de préfet ou d'amiral. Elles n'y ont aucun droit. Et ça éviterait les confusions.

Entre parenthèses, le décret annonçant au Journal officiel la composition de la commission de terminologie réunie par Yvette Roudy désigne tous ses membres – ce sont en majorité des femmes – au masculin : un président, un représentant de tel ministère ou de telle académie. Comme quoi la vigilance féministe est facilement prise en défaut ! Même au plus haut niveau !

CLAUDE SARRAUTE.

M. Hernu juge « importante » la reconnaissance par la Libye de sa présence dans le nord du Tchad

M. Charles Hernu juge *« important »* que le colonel Kadhafi ait récemment admis une *« présence libyenne »* au Tchad (*le Monde* du 3 mai). *« Je crois que le colonel Kadhafi a, peut-être, compris que les Français avaient acquis la notion du temps »*, a ajouté le ministre de la défense, dans un entretien publié par le *Journal du dimanche* du 6 mai, alors qu'il se trouvait en visite officielle au Gabon. M. Hernu a réaffirmé, à Libreville, que les militaires français quitteraient le Tchad *« le plus vite possible »* dès l'intervention d'un règlement du conflit. *« Mais je préférerais*, a-t-il précisé, *que ce soit quelques minutes après les troupes libyennes. »*

Sur le plan politique, un collaborateur de M. Goukouni Oueddeï a réaffirmé, dimanche, que le GUNT (gouvernement rebelle installé dans le Tibesti) était prêt à participer à une *« conférence de réconciliation »* entre Tchadiens, probablement à Brazzaville. M. Adoum Yaccoub, de passage à Paris, a rappelé qu'elle devrait se tenir sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine. Depuis plusieurs semaines, à la demande de N'Djamena, les autorités congolaises tentent d'organiser une « table ronde » entre Tchadiens. Mais ces démarches n'ont pas encore abouti.

● *Fin de l'opération de démonétisation au Nigeria.* L'opération de démonétisation ordonnée le 25 avril par les militaires pour assainir l'économie s'est achevée, dimanche 6 mai, dans un calme étonnant après des débuts plutôt chaotiques. De source bancaire, on estime que pas moins de trois milliards de nairas (quatre milliards de dollars au taux officiel) ont changé de mains. Toutefois, les directeurs de banque s'attendent à une nouvelle ruée mardi, uand les possesseurs de plus de 200 nairas (265 dollars) viendront réclamer les nouveaux billets sur présentation d'un reçu. *(Reuter.)*

LE PREMIER MINISTRE SUD-AFRICAIN M. PIETER BOTHA EN FRANCE ?

Deux hebdomadaires dominicaux sud-africains, le *Sunday Times* de Johannesburg et le *Sunday Tribune* de Durban, ont affirmé que M. Pieter Botha, premier ministre sud-africain, pourrait se rendre en France à l'occasion d'une tournée européenne qui doit notamment le conduire à Londres, le 2 juin, à l'invitation de Mme Thatcher (*le Monde* daté 6-7 mai). A Paris, de source informée, on ne dément ni ne confirme cette information. *« La question se pose mais elle n'a pas encore été tranchée »*, indiquait-on, de même source, lundi matin.

Entre-temps, face aux réactions hostiles de parlementaires de l'opposition, Mme Thatcher a justifié son invitation au premier ministre sud-africain en déclarant que Pretoria avait été *« extrêmement utile »* dans la négociation du conflit rhodésien et que son gouvernement continuerait de *« condamner l'apartheid »*. M. Pieter Botha doit également se rendre à Rome, à Berne et à Lisbonne.

Radio-France Internationale 24 heures sur 24

Nouvelle étape pour « la Voix de la France à l'étranger ». Radio-France Internationale émet, depuis ce lundi 7 mai, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Pour M. Fouad Benhalla, directeur général de RFI depuis le 18 août 1983, il s'agit de *« créer l'irréversible »*, c'est-à-dire de franchir le seuil à partir duquel il n'est plus possible de revenir en arrière sur la politique de développement impulsé par M. Hervé Bourges avec son « plan quinquennal ». RFI rattrape donc lentement son retard sur la BBC, la Voix de l'Amérique, la Deutchwelle et d'autres radios à destination de l'étranger, puisqu'elle est passée de la vingt-huitième place en 1982 à la vingtième en 1983, espérant remonter encore la course pour arriver seizième à la fin de l'année (1).

Depuis l'arrivée de M. Benhalla, on a assisté au lancement des émissions en russe et en roumain, à l'augmentation des émissions en polonais (qui sont passées d'une demi-heure par jour à une heure), en portugais et en anglais à destination de l'Afrique, en anglais à destination du Proche-Orient, au lancement d'émissions d'une heure et demie vers l'Asie du Sud-Est (la réception est très mauvaise, paraît-il). M. Benhalla parle à ce sujet d'un projet ambitieux avec les Allemands : participer à la construction d'un centre émetteur avec la Deutschwelle à Sri-Lanka. Ce projet, qui coûterait à la France 60 millions de francs sur trois ans, permettrait de couvrir l'ensemble de l'Asie, c'est-à-dire une grande partie de la Chine, la péninsule indochinoise, une partie du Japon et même la presqu'île Arabique.

Malgré ce développement assez spectaculaire – qui suit à quelques variantes près le plan quinquennal, – la situation est assez tendue au sein de RFI, où l'on parle de conflits possibles. L'embauche (une trentaine de journalistes en 1983, une quinzaine de journalistes et onze techniciens début 1984) ne permet pas, selon certains, de suivre le rythme, et une partie du personnel critique la politique de *« fuite en avant »* de M. Fouad Benhalla. Les perspectives budgétaires difficiles pour 1985 risquent d'aggraver cette tension.

C. H.

(1) D'après des sondages effectués en 1983 dans quelques grandes villes africaines, Radio-France Internationale estime qu'elle arrive partout en tête pour les émissions diffusées par les chaînes étrangères en Afrique francophone, ce qui n'est pas encore le cas pour l'Afrique anglophone.

● *Le sort des militants de l'ANC.* – M. Alfred Nzo, secrétaire général de l'ANC (Congrès national africain, organisation anti-apartheid), a accusé, samedi 5 mai à Lusaka, les autorités du Swaziland d'avoir remis quatre militants de son mouvement au gouvernement sud-africain. Les quatre membres concernés de l'ANC étaient emprisonnés à Bhunya (ouest du Swaziland). D'autre part, des représentants du HCR (Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations unies) se sont entretenus, samedi et dimanche à Nbabane, du sort des refugiés de l'ANC avec le ministre swazi de l'intérieur. *(AFP, Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 6-7 mai 1984 a été tiré à 404 106 exemplaires

A B C D E F G